This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

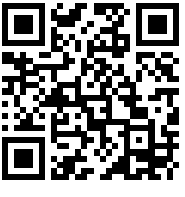

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

R

BAS-

Digitized by Google

REVUE

DU

BAS-POITOU

Digitized by Google

RE

BAS-F

PARAISSANT I

Ier Année

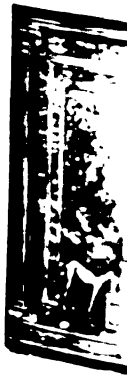

FONTENAY

BUREAUX : PLA

PARIS
E. LECHEVALLIER
M. Bte de Savoie

FONTENAY
HENRI LUSSAUD
9, Rue

19

Digitized by Google

REVUE

DU

BAS-POITOU

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

30e Année. — 1re Livraison.

Directeur : RENÉ VALLETTE

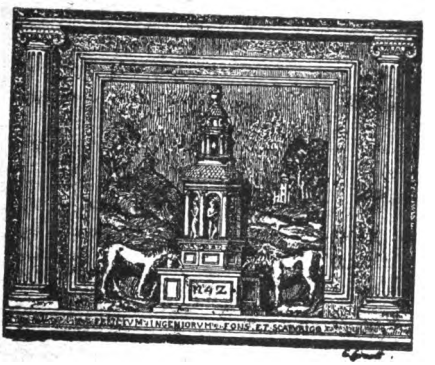

FONTENAY-LE-COMTE

BUREAUX : PLACE THIVERÇAY

PARIS
LECHEVALLIER
6, Rue de Savoie

NIORT
G. CLOUZOT
2, Rue des Halles

FONTENAY-LE-COMTE
HENRI LUSSAUD, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
9, Rue des Loges

1917

Digitized by Google

LOAN STACK

UN HÉ

GEORGES

Digitized by Google

DC611
P731R4
v.30-31

UN HÉROS VENDÉEN

EORGES DE LÉPINAY

moment où, dans nos villes et villages endormis à l'ombre des vieux clochers, l'automne répandait sa mélan- et sa douceur, un deuil cruel frappait une de nos s vendéennes. Après les Guerry, les Bernon, les la ière, les Fontaines, les Esgonnière du Thibeuf, les ine et combien d'autres, de toutes conditions et de tous Georges deLépinay tombait pour la France.

Digitized by Google

Nous nous étions connus dès l'enfance, et une solide et fidèle
nitié, cimentée par celle de nos pères, nous unissait. J'aimais
e caractère franc, droit comme les chênes séculaires de notre
ocage. La vie lui était douce et facile, il n'en avait jamais connu
s amertumes, tous ses compatriotes étaient ses amis. Il suivait
mplement les traditions d'une famille où l'honneur et la vertu
ont le blason de la race.

***

Deux yeux lumineux et perspicaces, un regard qui perqui-
tionne, deux yeux dont l'éclat fouille l'âme, et au-dessus,
ominant l'ensemble de la face, un front large d'une belle
tellectualité mêlait son expression muette à l'expression
ilitante des prunelles. Il avait une âme ardente, ce que
auvenargues appréciait par dessus tout, ce qu'il prisait bien
us que l'esprit. « Ayez une âme et vous excellerez sur les
itres hommes ».

Son intelligence, son esprit pétillant attiraient. De nombreux
oyages en Europe lui permettaient de juger les événements et
s hommes ; il aimait, dans un cercle d'amis, à en conter les
éripéties variées. Il faisait revivre ce qu'il avait vu.

Attentif au mouvement des idées, aux découvertes nouvelles,
évoué à cette agriculture qui est la force de notre Vendée, il se
réparait lentement à rendre un jour des services au pays.

J'étais attaché à lui par ces qualités sûres qui fortifient l'amitié,
appréciais sa douceur, sa suavité de cœur, son égalité
humeur qui, a dit Saint François de Sales, « sont vertus plus
ares que la chasteté ». La perte d'un tel ami crée un vide
réparable.

***

Ces dernières années, nos conversations avaient roulé parfois
ur les événements troublés de l'Orient qui pesaient sur la
ituation politique de l'Europe. La Russie, protectrice des
laves, avait reculé, lors de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine,
evant les ambitions autrichiennes soutenues par l'Allemagne.

Digitized by Google

e avait dû, en présence des menaces allemandes, abandonner Monténégro en 1913, et les Serbes qui demandaient une libre tie sur l'Adriatique. Pouvait-elle, si ces prétentions envahis- tes se manifestaient à nouveau, ne pas soutenir ses frères de e ? Le germanisme se heurterait en Orient au slavisme, tentat de Sarajevo, l'ultimatum du 23 juillet seraient le texte du conflit désiré et préparé longuement par le Kaiser, senti par Tisza et Berchtold.

Peu de temps avant la guerre, Georges de Lépinay me faisait t de ses patriotiques angoisses. Il lui avait été donné du te, lors d'un séjour en Autriche et dans la Basse-Allemagne, juger, en observateur attentif et curieux, les préparatifs itaires clairement visibles pour ceux qui, voyageant dans pays germaniques, se dépouillaient de toute illusion et rchaient à comprendre. Il avait été très impressionné par culture allemande, par l'organisation allemande. Ces s-là seraient prêts quand l'occasion serait offerte de iser leurs rêves d'expansion.

avait parcouru la Hollande et la Belgique ; plus tard il nira de douleur en songeant aux ruines et aux désastres umulés par la « civilisation allemande ».

oursuivant ses voyages dans l'Europe centrale, il avait urné en Suisse où nous avions excursionné ensemble ; mment, à quelques mètres de l'ennemi, il en évoquait le venir. Puis il avait voulu voir l'Italie, la ville impériale, ie qui a joué un si grand rôle dans le drame de l'histoire et le souvenir glorieux illumine encore le monde. Il avait é ses monuments, témoins de sa gloire, il avait été reçu par néré pape, gardien de la tradition catholique, Léon XIII, les plus habiles diplomates que le Saint-Siège ait connu is Grégoire VII et Léon X. Il était resté fortement impres- né par ce mince vieillard qui concentrait dans un corps e et sous une tête frêle tant d'énergie et de hautes pensées. avait enfin séjourné à Londres. Le caractère anglais lui ait par sa fermeté, par sa logique, par son côté pratique

Digitized by Google

nvisager la vie. La tenue morale de ce peuple, chez qui le spect de soi-même est une loi, faisait, me disait-il, son admi-ion. Ces grandes qualités lui ont permis de se répandre dans ites les parties du globe, de dominer, de conquérir l'Afrique, Indes, une partie de l'Amérique, d'avoir une part épondérante dans le commerce du monde. L'Allemagne était cessairement la rivale des Anglo-Saxons, et notre génération ait participer à ce formidable duel.

Georges de Lépinay avait visité ces pays baignés par le soleil r les rivages de la grande mer qui écoule le trafic du monde, tre Algérie, dont la prospérité, la richesse, l'enthousiasmaient. and on a connu l'Afrique, on est de plus en plus attiré par le rage oriental. Il avait décidé de parcourir les pays plus à l'Est, rceau de notre civilisation, la Grèce toute franchée d'îles armantes, le Levant. Il rêvait de voir les Indes, cette terre de rie qui a gardé les splendeurs et les pompes des siècles ssés.

Plus immédiatement, nous avions projeté d'aller ensemble, en obre 1914, en Pologne, en Russie, nous aurions visité Moscou, ville aux coupoles dorées, Pétrograd sous son blanc manteau, parcourant ces grandes steppes riches en cultures et en ssources minières, réservoir d'hommes inépuisable, cette ssie, qui dans trente-cinq ans, aura submergé la race emande en Europe, et qui aujourd'hui martèle les utons de ses coups puissants et incessamment répétés. La erre ne nous permit pas de réaliser nos projets.

***

La voici qui éclate. Il m'écrit ses enthousiasmes, il frémit vant les premiers trains de blessés que « la lassitude, plus ande encore que la souffrance, laisse inertes, inconscients » ; s revers du début de la campagne le frappent de stupeur. Dans s veines, coule le sang de ce capitaine Henry de la Motherie, n grand-père, chevalier de la Légion d'honneur, qui guerroya Espagne, à la Guadeloupe pendant cinq ans, en Afrique pendant

Digitized by Google

is ans, est cité à l'ordre de l'armée d'Afrique, est blessé, à la
ede son bataillon, dans la campagne contre les Beni-Menassen,
fait enfin partie du corps expéditionnaire de la Méditerranée
destination de Civita-Vecchia, répandant ainsi sa vaillance
tous les champs de bataille. Il est le digne neveu du
mmandant Lucien de la Motherie qui fit les campagnes de
7 à 1869 en Afrique, prit part à la guerre de 1870, échappant
a capitulation de Sedan pour combattre ensuite dans les
nées de la Défense Nationale, et retourne en Afrique dans la
nde expédition de Kabylie où il fut également blessé. Nourri
patriotisme par son père, engagé volontaire en 1870, sergent
zouaves pontificaux, il se fait incorporer au 8e chasseurs. Il
fier de se trouver dans un régiment d'élite et d'être bientôt
osé aux coups de l'ennemi pour les lui mieux rendre. Ses
ets d'acier feront de lui un intrépide marcheur, sa bravoure
ortera sans cesse en avant. En Septembre 1915, il part aux
nées avec un détachement du 48e chasseurs.

Devant ces huttes de glaise d'où rayonne le sourire de nos
lus, dans le vif des tranchées retentissaient son rire sonore,
éclats de sa voix chaude ; il encourageait, il vivifiait, il
dait toute sa bonne humeur. « Ce que devient ma carcasse,
crivait-il dernièrement. Bah ! la pauvre, je la traîne à droite,
auche, parfois je la surmène, mais enfin elle marche quand
me, restant jusqu'ici indemne de la variété des fatigues et des
jectiles. Que lui réserve l'imprévu ? Par ce genre d'existence,
ieux est de n'y jamais penser, en suivant les événements. »
te philosophie, en présence du danger, est admirable et peint
e héros. (1)

— « Nous sommes à un point culminant, dominant tout un cirque de
, de coteaux, de vallons. Ce matin dimanche, nous pûmes assister à
messe dite au fond d'une curieuse carrière de pierre blanche sur un
l improvisé et surmontée d'un Christ artistement sculpté par un
seur de talent. Le silencieux recueillement de tous ces chasseurs
obiles avec le casque à la main, contrastait avec les heures où
angent les crapouillots et les torpilles, avec les instants où s'aperçoi-
d'énormes masses de terre soulevées par les obus et rejaillissant en
es fumeuses, grisâtres ou noirâtres ». (Lettre à Robert des Abbayes)

Digitized by Google

amais une plainte devant les misères ou les privations de la
de tranchée, il gardait toute sa confiance. Il désirait revoir
amis, car « jusqu'ici la veine l'avait toujours servi ; deux fois,
dant une absence, il avait trouvé son gourbi dévasté par les
jectiles ». — « Bien des fois aux heures de créneau, écrivait-
Robert des Abbayes, sous un arrosage plus ou moins copieux
rapouillots parfois tirés à proximité, j'ai songé longuement
amis.....Que ne puis-je m'envoler quelques heures sur un
es nombreux oiseaux qui planent sans cesse au-dessus de
s, vous dire de vive voix les heures vécues, les impressions
onnelles ? » Il songeait enfin à la paix prochaine qui lui
nettrait l'été suivant « d'escalader quelque montagne », ou
de « tuer, me disait-il, à Saint-Hilaire-de-Talmont, ces
dreaux, ces lapins et ces lièvres qui, depuis deux ans,
badent en toute liberté, grâce à la diplomatie allemande ».
vre Georges ! Que de rêves, hélas ! les boulets teutons auront
antis en l'abattant lui et tant d'autres !

out en pensant au pays, aux amis, à la vie que la paix nous
irait, pour l'instant sa seule préoccupation était de se battre
c son « vaillant bataillon », comme il le nommait si bien.
s cesse il était prêt à prodiguer son héroïsme bien français.
voilà donc ceux que les Allemands appelaient les « dégé-
és », les fétards épuisés du xxe siècle ! Vaincus, condamnés,
uis 1870, vivant dépréciés sous le mépris de la brute
esque, ils subissaient ses humiliations en silence. Mais la
ste arrive, l'idéal revit en eux, ils arrachent l'admiration du
nde entier. La France livrée aux passions politiques n'avait
voulu croire ceux qui lui disaient de prendre garde, de se
parer. Elle avait failli périr sous l'étreinte de von Klück
naçant Paris désarmé. Mais ses fils se redressent, opposant
s poitrines au flot de l'envahisseur qui, depuis plus de six
ts ans, a, plus de vingt fois, souillé notre sol. L'âme
nçaise, celle de Tolbiac, de Bouvines, de Denain, de Valmy,
Jemmapes fait soudain reparaître la résistance invincible.

***

Digitized by Google

e canon tonne, l'air s'emplit d'un immense murmure. Un rement physique, autant que moral, jette l'homme tout im- né de sa terre natale contre l'ennemi blotti dans ses strueux souterrains. Mille volcans ont déversé la mort en nnes de fumées, répandant la destruction dans des débris esques de fers tordus et de choses convulsées. L'ordre aque est donné, le cri « En avant » retentit, lançant nos ssins rageurs contre l'ennemi abhoré, mêlant dans le même ifice de l'existence, paysans, ouvriers et bourgeois. Ils ne gnent pas la mitraille, la sensation de la mort s'émousse à e de se renouveler dans les âmes.

48e chasseurs est, le 13 septembre, à 500 mètres de B... les Boches lancent, pour arrêter notre attaque, des tirs de age et des rafales de mitrailleuses. Georges est là, refusant, gré les injonctions de ses camarades, de se coucher pour x voir l'ennemi. Un de ses braves amis, le chasseur Alétru, n'écrit, regrette de n'avoir pas été à ses côtés, il avait de tié pour lui, il lui aurait persuadé de ne pas rester debout laisser passer la pluie d'obus. Il est sept heures du soir. projectiles l'atteignent, deux au ventre et à la poitrine, le ème au bras gauche, déterminant une plaie d'une telle té que le chirurgien tout à l'heure restera impuissant.

orges est transporté à l'hopital de Proyart où il reçoit les iers soins. Malgré sa blessure mortelle, il garde toute sa té d'esprit, il ne recherche aucun soulagement physique, yant gravement atteint et voulant, écrit le médecin-chef de ulance, le Dr. Lemeignien, « voir la mort en face ». Son désir est d'avoir un prêtre, or celui qui va assister à ses ers moments, son émule en bravoure, puisqu'il est breton, ldat comme lui. Dans une lettre qui arrache les larmes, il e l'agonie de notre glorieux vendéen, recueillant ses ères pensées.

, dit-il, « il n'a pas peur de voir la mort en face », pas une e, pas un murmure ne sort de sa bouche malgré son atroce re, la fièvre qui le brûle, une soif ardente qui le dévore.

Digitized by Google

s douleurs augmentent, rien ne peut les calmer, la moindre
ıtte de liquide ne ferait qu'aggraver son état. « Les dernières
nutes qui me restent à vivre, trouve-t-il la force de dire, je les
re à Dieu, puis à mes parents et à la France ». Déjà, le
le de l'agonie s'étend sur son visage, ses yeux vont se
mer, mais un murmure s'échappe encore de ses lèvres
e la souffrance contracte. « Dites à mes parents que je
urs en bon chrétien, comme je serais mort chez eux.....»
orges expirait, mêlant son ardente foi religieuse à son cou-
ge patriotique.

« Il était trop brave » ! écrit son camarade Alétru. Cette
voure le faisait estimer de tous ; son entrain, sa cordialité
aient laisser chez ses camarades, malgré la diversité des
es et des croyances, des regrets unanimes.

L'héroïque commandant du 48e chasseurs, M. Maurel qui
nt d'être lui aussi gravement blessé, écrivait à Mme de Lépinay
« son fils avait toujours fait preuve d'une belle bravoure et
ne haute idée du devoir.....Tous, au 48e bataillon, ajoutait-il,
ıs garderons le souvenir du brave camarade qui est glorieu-
nent tombé au champ d'honneur ».

Déjà cité à l'ordre du jour du bataillon, le 13 Août 1916, comme
« excellent chasseur, plein de courage et d'abnégation, qui
st fait remarquer par son énergie à l'assaut de la tranchée
nemie le 1er Août », il était proposé pour la médaille militaire
our où il fut mortellement frappé, et cité enfin à l'ordre du
ps d'armée en ces termes glorieux : « Chasseur d'un sang
id et d'une bravoure exceptionnelle, est resté à son poste de
etteur, le 13 Septembre 1916, pendant deux heures, sous un
nbardement des plus violents, et n'a quitté son poste que très
ıvement blessé ; est mort des suites de ses blessures ».
gné : Duchêne. — Quelle gloire immortelle pour une famille !

Ce n'est plus de regrets, en effet, qu'il faut parler désormais
vant la grandeur de l'acte accompli. Un tel sacrifice sauve
venir. Ceux qui tombent aujourd'hui de l'Yser aux Carpathes,

Digitized by Google

des monts de Transylvanie aux déserts de l'Arabie, luttent pour un idéal, conserver le patrimoine légué par les ancêtres, afin de le transmettre intact, sinon agrandi, aux générations futures. Le genre humain est spiritualiste et se meut pour des idées plus que pour des intérêts. Les martyres, comme les religions et les révolutions, ne sont que le spiritualisme des idées protestant contre le matérialisme des faits. Comment se fait-il qu'après une époque de plaisirs et de dérèglements comme celle qui précéda la guerre, tant de jeunes hommes se soumettant à une fatalité historique, meurent à la fois avec cette simplicité et cette grandeur, sinon pour le triomphe d'une idée, délivrer le territoire national, sauver la liberté du monde ?

Un père, une mère, une sœur chéris, des amis attristés pleurent notre cher Georges, et leur pensée se reporte vers cette petite croix blanche qui, là-bas, dans ce coin de terre où se répand tant de sang généreux, marque la dernière demeure de ce héros. Mais la beauté sublime de sa mort efface les larmes. Il s'est donné à la cause la plus sainte, sa mort embellit sa vie.

« Les douleurs vont à Dieu comme la flèche aux cibles,
Les bonnes actions sont les gonds invisibles
De la porte du ciel. »

(Victor Hugo)

Joseph Aulneau,
S^t^ lieutenant interprète à l'Armée britannique.

Digitized by Google

PAGES D'ACTUALITÉ

EUR "KULTUR" EN FRANCE

(LE MAL - LE REMÈDE)

(*Suite*) [1]

Ainsi ils détruisaient le génie latin. Mais où l'on voit leur reur de destruction (2), c'est dans le principe fondamental de ur philosophie : principe qui est la cause d'un siècle d'ignonce philosophique. Les Latins, comme d'ailleurs les Grecs, nsidèrent, étudient la nature de l'objet, car là est la vérité ; is les Germains, à la suite de Kant, ont grand soin de faire le ntraire, ils étudient non pas la nature de l'objet, mais la nature sujet qui le conçoit. Et le plus extraordinaire, c'est que nous

1) Voir le 3e fascicule de l'année 1916.

2) Kant disait, plein de l'orgueil allemand : Je veux faire en métaphyue une révolution analogue à celle de Copernic. Avant Copernic, on ait tourner le soleil autour de la terre, Copernic fit tourner la terre our du soleil. Et il fit une révolution, mais non point analogue à celle l'astronome : Il éleva, si j'ose ainsi dire, un monument contraire au nument latin : un monument à l'envers et il nous apprit à marcher sur ête. De fait, comme on le voit plus haut, les Latins étudient la nature l'objet, lui, étudia la nature du sujet, puis il donna à celui-ci la proté de faire et la vérité et la beauté et la morale. Et il écrivit sa docne dans un style si pédantesque, si barbare, qu'il décela d'un seul coup, n avant la guerre, l'extrême orgueil et l'extrême barbarie de sa race.

Digitized by Google

suivons encore dans cette voie. Pour eux et pour la plupart nos philosophes officiels, nous ne voyons des objets que *la alité subjective ou phénoménale* (on me pardonnera ce jargon.) voit l'erreur qui propagera les sophismes à l'infini (1) : Que yeux changent de forme, disent ces philosophes, et la beauté ngera. Deviennent-ils cylindriques ? Les objets nous apparaît non pas tels qu'ils sont, mais sous une forme allongée, ovale. rs seront-ils beau ? Je réponds : Assurément, si les yeux chanient de forme, les objets qui sont beaux ne le paraîtraient plus ; is cela ne prouve qu'un point, c'est que nos yeux ne sauraient leur beauté. Quoi, est-ce parce qu'un malade voit tous les ets jaunes qu'ils le sont réellement ? Non, l'idée que nous ns du beau, ne vient pas de l'objet conçu par le sujet ; elle ne t pas même de l'objet (2) : elle vient de l'idée que nous avons Beau. Et cette idée dit perfection au point de vue de l'harmonie: race une figure géométrique, un cercle, par exemple, et irme qu'il n'est point tracé parfaitement. Mais qui suis-je m'ériger en arbitre de ce qui est parfait ou de ce qui ne pas ? Ai-je vu un cercle parfait ? En verrai-je jamais, puisn'en existe aucun dans la nature ? Qui suis-je ? Un être qui

tenant quand on saura que ses successeurs s'ingénièrent à être plus rs que lui, on comprendra pourquoi les Allemands pervertirent non ment le sens philosophique des Français, mais celui d'une grande du genre humain. Car, il faut le reconnaître, la philosophie alle- a une réputation universelle. Pourtant, il suffit d'entendre parler un sophe allemand pour se rendre compte de la valeur de cette philoso- Kant, dit Schopenhauer, dans « Le Monde comme volonté et comme entation », avait forcé le public à se dire que les choses obscures ne as toujours dépourvues de sens. Aussitôt les philosophes dissimule non sens sous l'obscurité de leur exposition. Fichte, le premier, ara de ce privilège et l'exploita en grand ; Schelling en fit au moins , Puis *une armée* de scribes affamés, dépourvus d'esprit et d'honnê- e hâta de surpasser Fichte et Schelling. Pourtant l'on n'était pas au comble de l'impudence ; il restait des non-sens plus indignes servir, du papier à barbouiller avec des bavardages plus vides et extravagants encore, réservés jusqu'alors *aux seules maisons de* Et voilà la philosophie qu'on enseigne à l'élite de la jeunesse fran- Pauvre jeunesse !

t dans tout le domaine de la philosophie ; mais ici nous restons dans aine de la science du Beau.

'empêche que les objets sont beaux de leur propre fond.

Digitized by Google

st rien par lui-même, mais qui voit en lui l'idée de la perfec-
n avec laquelle il juge toute chose. Non, l'idée que nous avons
Beau ne saurait changer. Car elle est fondée sur les règles
la proportion, et les règles de la proportion sont immuables,
rnelles, indépendantes du lieu et de l'espace. Elles se dé-
ntrent mathématiquement. « Et l'effet de la démonstration est
faire voir qu'une chose ne peut être autrement qu'elle est
nontrée (1). » Donc, quand même nous aurions les yeux de
e ou telle manière, quand même nous n'en aurions pas, elle
n existerait pas moins. Je ne dis pas quand même l'intelli-
nce serait autrement qu'elle n'est. Car l'intelligence n'est point
ur faire la Vérité, mais pour la comprendre. Il faut être le plus
nd sophiste du monde, c'est-à-dire Kant, pour croire le con-
ire. D'ailleurs il suffit de revenir au premier principe de la
gue pour en donner la marque. Que veut dire intelligence
on compréhension ? On ne peut donc s'appuyer sur la forme
yeux pour assurer que l'idée du Beau vient de l'objet conçu
le sujet. Non plus sur cette théorie, savoir que les objets ne
is apparaissent pas tels qu'ils sont, car elle est fausse. Au
nt de vue de la forme, et par conséquent de la beauté, les
ets nous apparaissent tels qu'ils doivent nous apparaître. Je
s devant moi un objet carré et il est fort bien carré, si j'ai
doutes à ce sujet, le toucher est là pour les dissiper ; et si le
cher ne suffit pas, je n'ai qu'à mesurer l'objet pour m'en
vaincre. S'il en était autrement, il n'y aurait pas concordance
re la vue et le toucher. Je me regarde dans un miroir et je
perçois qu'il m'allonge la tête à plaisir. Oui, mais sans parler
l'esprit, le toucher n'est-il pas là afin de corriger la vue ?
ur les effets de perspective, ou autres analogues, ils ne
mpent personne.

En abrégé, les yeux du corps nous font voir la forme réelle
objets et lorsque, par exception, ils nous trompent, les yeux
l'esprit sont là pour nous en avertir. Et faux est le raisonne-

) Bossuet. *De la connaissance de Dieu ou de soi-même*, chap. IV.

Digitized by Google

ent des Germains : « Donnez un moment la vie spirituelle à
n miroir cylindrique, ce miroir verra les objets sous une forme
longée. *Nous de mêmes avec les formes nécessaires de*
espace et du temps, nous voyons ce qui paraît et non pas
qui est. » Fausse est également la comparaison en question,
r logiquement qui dit comparaison dit similitude. Hé, quoi, y
t-il similitude entre le miroir cylindrique qui nous fait voir les
jets allongés, et le *miroir humain* qui nous les fait voir tels
'ils sont ? De plus le miroir cylindrique est un, et le miroir
main est composé. Il se compose et des yeux du corps et des
ux de l'esprit. Deux sortes d'yeux qui vivent en parfaite
rmonie. Cependant ne l'oublions pas, ce raisonnement et cette
mparaison servent de fondement à toute la philosophie
emande, et par conséquent à notre philosophie. De fait, Kant
rt de là pour affirmer que nous ne saurions voir que la "réalité
bjective des objets". En un mot pour affirmer que nous ne
nnaissons que des *phénomènes* et que *la chose en soi* ne
urait parvenir jusqu'à nous. Quelle philosophie ; Et si *nos*
ilosophes étaient logiques — mais, hélas, la logique est
nnie de ce monde — ils devraient nier toute science naturelle.
r ils ne peuvent sortir de ce dilemne : Ou nous percevons
re chose que des phénomènes, que de pures apparences, ou
s percevons non pas les corps, mais l'apparence des corps,
a physique, la chimie, la botanique, l'astronomie, etc. n'ont
r objet qu'illusions, que chimères.

Iais, me réplique-t-on, et des fondements de la Morale de
t, qu'en faites-vous ? Pourquoi voulez-vous que j'y croie ?
st un acte de foi que vous me demandez, et un acte de foi
traire à la raison. Puisque Kant nie la valeur objective des
s et des lois de *la raison pure*, je dois logiquement, de par
octrine, nier la valeur objective des idées et des lois de *la*
on pratique. (1) Et le philosophe de Kœnisberg se contredit
ccordant à ceci, ce qu'il refuse à cela. Il se contredit d'autant

(1) D'ailleurs, si la raison théorique n'a nulle valeur objective, je nie la loi
devoir. Et qui pourra dire que j'ai tort ?

Digitized by Google

lus qu'il n'y a — et qui peut en douter — qu'une seule raison : *La raison théorique* n'est autre chose que la raison s'exercant ans le domaine intellectuel : *la raison pratique*, la raison 'exercant dans le domaine moral. Il est vrai que l'erreur naît e la contradiction et que Kant...

Mais j'admets les idées de ce philosophe, sa morale n'en est as moins fausse. Elle n'en est pas moins fausse puisque, d'après ui, la loi vient non pas de Dieu, mais de nous-mêmes ; puisque 'est nous qui la faisons ; puisque le devoir, expression de la loi, mane de la raison individuelle — et alors de quelle raison ! — uisque le bien et le mal, dépendant d'un être contingent, eviennent relatifs ; puisqu'en un mot la morale de Kant, comme 'ailleurs la Beauté et la Vérité, est non pas objective, mais ssentiellement subjective.

Ensuite cette morale, comme toute morale allemande, déssèche e cœur. Car Kant, contrairement aux Latins, considère le entiment comme faiblesse. Il ne voit pas, ou plutôt il ne veut as voir, que le cœur est une faculté aussi naturelle à l'homme ue les autres facultés. N'empêche que cette doctrine fait utorité en France. Tellement qu'à cause de son influence éfaste, il est absolument nécessaire de montrer ici non pas le apport étroit, mais l'union naturelle des objets de nos connais- ances et des objets de nos sentiments (1). Nous connaissons les bjets de nos connaissances et le rang qu'ils occupent dans otre esprit (1). En un mot, nous connaissons la vraie loi morale.

(1) Il est des philosophes français qui veulent faire de Kant un être ngulier, un être séparé de la nation allemande. Ainsi se trouvent et se ouveront justifiés tous les partisans de ce sophiste. Ainsi peut se répandre ncore la doctrine de l'erreur. On conçoit combien cette manière de penser t funeste à l'avenir de la race latine. D'autant plus funeste que Kant en France des milliers et des milliers de disciples, et qu'il est bien diffi- le à un Français ou de se condamner ou de condamner ses propres écrits. Ces philosophes disent : Quoi, les signataires du *Manifeste* ont le front e citer Kant à l'appui de leurs mensonges, de citer l'auteur d'un *Projet paix perpétuelle* ; quelle ignorance ou quelle déloyauté ! A cela je ponds : Les signataires du *Manifeste* ne font preuve ni d'ignorance ni e déloyauté en citant Kant à l'appui de leurs mensonges. En le faisant s prouvent, au contraire, qu'ils ont une connaissance parfaite de leur ce : Tout philosophe allemand est prêt à brûler tout ce qu'il a adoré

Digitized by Google

Mais quel rapport a cette loi avec notre cœur? Ce que notre intelligence connaît, produit en notre cœur, un sentiment; et un sentiment d'autant plus élevé que l'objet qui le fait naître est plus parfait. La connaissance est la lumière répandue dans notre âme, le sentiment, la chaleur que produit cette lumière. On conçoit l'importance de cette constatation. S'il en est ainsi, la loi des sentiments n'est autre chose que l'expression sensible de la loi morale. Maintenant, si quelqu'un doute de l'union naturelle des objets de nos connaissances et des objets de nos sentiments, il n'a qu'à consulter son cœur, il arrivera à la même conclusion. Car si la loi morale est gravée dans notre esprit (2), elle l'est également dans notre cœur. Et sous le nom de loi du sentiment. S'il le consulte, il lui fera connaître ce principe lumineux : qu'une chose est d'autant plus digne d'être aimée qu'elle est plus parfaite ; que nous devons aimer Dieu plus que l'esprit créé ; l'esprit créé, plus que les êtres doués de vie et de sentiment ; les êtres doués de vie et de sentiment plus que les êtres doués de vie ; et ceux-ci plus que les êtres purement matériels. Enfin que l'homme juste doit, dans notre amour, tenir un autre rang que l'homme injuste. Voilà ce que le cœur lui dira, il ne saurait lui dire autre chose. Car de même qu'il suffit d'intervertir l'ordre des objets de nos idées, pour que l'erreur succède à la vérité, il suffit d'intervertir l'ordre de nos sentiments pour que l'injustice succède à la justice. Voilà pourquoi nous éprouvons du plaisir à faire le bien. Car en le faisant nous obéissons à notre nature qui est de nous conformer à la loi.

Voilà pourquoi la morale de Kant est contraire à cette nature, risque, comme dit fort bien Monsieur Paul Duproix, la perfec-

and la grandeur de l'Allemagne est en jeu. L'histoire non seulement de e guerre, mais de la guerre de Napoléon contre la Prusse est là r le témoigner : Nous connaissons tous et le pacifisme de Kant et le ifisme de son fameux disciple Fichte. Eh bien, que fit ce dernier après efaite d'Iéna, après l'entrée de Napoléon à Berlin ? Il passa du fisme le plus exagéré au patriotisme le plus ardent. Et ce que fit le iple le maître l'eût fait.

) Voir le 3e fascicule de l'année 1916, page 166.

) Voir *Principes du Beau* : Du Beau moral

Digitized by Google

ion pour ce philosophe « est d'accomplir ce que le devoir commande sans même y mêler une émotion et que loin d'intéresser la sensibilité à l'accomplissement des ordres de la raison. il faut s'en défier (1).

C'est ainsi que Kant détruisit tout ce qui était latin. Mais il laissait à ses successeurs quelque chose à finir de détruire : le règne du bien. C'est ce qu'ils firent. Et qu'opposèrent-ils à ce règne ? Celui de la force. Mais laissons parler M. Boutroux, ce génie dont les vues sont toujours si claires : « C'est en antagonisme avec la civilisation gréco-romaine que s'est développée la civilisation allemande... Les nations, en général, en particulier les nations latines, placent l'essence de la civilisation dans l'élément moral de la vie humaine, dans l'adoucissement des mœurs. A ceux qui entendent ainsi la culture humaine, les germanisants appliqueraient volontiers les mots d'Ibsen : Vous voulez de grandes choses, mais vous manquez d'énergie ; alors vous demandez le succès, la douceur et la bonté. » Selon la pensée germanique, la douceur et la bonté ne sont que faiblesse et impuissance. Seule la force est forte ; et la force par excellence, c'est la science, laquelle, mettant à notre disposition les puissances de la nature, multiplie notre force à l'infini. C'est en ce sens que Bismarck disait : « L'imagination et le sentiment sont à la science et à l'intelligence ce que l'ivraie est à la bonne herbe. L'ivraie menace d'étouffer l'herbe, c'est pourquoi on la coupe et on la brûle. » La vraie civilisation est une éducation virile visant à la force et employant la force (2). » Et l'on sait ce que forme une telle éducation. Mais, me dira-on, allez-vous dire que là encore les Français ont marché sur les traces des Allemands ? Loin de moi la pensée de faire une comparaison. Néanmoins, il me faut bien avouer que depuis longtemps nous avons un culte extraordinaire pour la science, que nous sacrifions fort peu au sentiment. Je dis plus, combien

(1) Il y a là, ajoute-t-il, un stoïcisme *transcendant* que la nature repousse. (Kant et Fichte.)

(2) Lettre de M. Emile Boutroux.

Digitized by Google

e gens sont comme les Allemands et considèrent le sentiment
mme faiblesse, oui, combien ? C'est une conséquence de la
énétration des théories allemandes sur notre territoire.

Maintenant, si du domaine de la philosophie nous entrons
ns celui de la littérature, nous remarquons également que
tre culture est culture allemande. Qu'engendre la force ? Le
igantesque, le kolossal. C'est pourquoi la littérature allemande
t l'expression du gigantesque, du kolossal. Elle est la mère du
mantisme. Et qu'a fait le romantisme ? Il a détruit le génie
ançais. La Révolution de 1773 qui le fit éclore, fut à notre génie
que la Révolution de 1789 fut à la Royauté. Et M. Firmery,
ofesseur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres de
yon, peut écrire dans son Etude sur Gœthe (1): « On a dit, avec
raison, que la date de 1773, l'année où parut le Gœtz de Berli-
chingen, a dans l'histoire littéraire la même importance que la
date de 1789 dans l'histoire politique. C'est en effet en cette
année que s'accomplit, par un coup d'éclat, une révolution dès
longtemps préparée : la poésie moderne s'affirme en face de la
poésie antique, le romantisme commence la lutte définitive
contre la littérature classique. Jusqu'alors les modèles fournis
par les littératures anciennes et les règles qu'on avait cru
pouvoir en tirer, dominaient plus ou moins toutes les œuvres de
l'esprit. La poésie française du XVIIe siècle est l'expression la
plus haute et la plus parfaite de cet art qui s'attache à l'imitation
es formes antiques, et elle s'était imposée elle-même à l'ad-
miration et à l'imitation de l'Europe entière... Mais, ajoute-
-il, l'apparition de Gœtz de Berlichingen est un événement
onsidérable. C'est l'avènement d'une époque nouvelle, l'af-
ranchissement de la littérature allemande, non plus seulement
ans la critique, mais dans la poésie elle-même ; c'est enfin,
près le long combat soutenu par Lessing, Klopstock, Herder,
victoire définitive sur le goût du XVIIe siècle français, sur la
eille poésie classique. Peu à peu les effets de cette victoire

(1) *Gœthe*, par Firmery, chapitre II : La Révolution de 1773, Gœtz de
ichingen et Werther.

Digitized by Google

e firent sentir dans toute la littérature européenne. » En un
, c'est le génie français qui éclairait le monde, remplacé par
énie allemand.

t que firent les Français devant un tel mouvement? Ils s'em-
ssèrent d'imiter les Allemands et de prendre la contre-partie
théories greco-latines (1) : Nos romantiques, dit M. René
oumic, dans son « Histoire de la Littérature française », se
nt contentés de prendre constamment le contre-pied des
ées de Boileau qu'ils traitent de *perruque*, et de Racine
'ils traitent de *polisson*... Les classiques vont chercher dans
ntiquité le modèle de leur art et la source de leur inspira-
on ; les romantiques s'inspireront des littératures étrangères
odernes, de Gœthe, de Schiller et de Byron... Les classiques
précient surtout la clarté et la précision, les romantiques
cherchent l'éclat et la couleur ; ils poussent jusqu'à la manie
goût des procédés à effet, le contraste et l'antithèse. » En un
, ils sont emphatiques, boursouflés, grandiloquents, c'est-à-
germanisants. Tellement qu'il ne leur manque plus que de
r : « Vive l'Allemagne ! » Mais que dis-je, ils criaient vive
emagne ! « Un journaliste, dit M. Lanson, donnait en deux
ots le « Credo romantique » : Vive l'Angleterre ! Vive l'Alle-
agne ! (2) » Mais, me répliquera-t-on, il criait non seulement

Et les romantiques français sont des disciples si fervents des roman-
s allemands que comme ceux-ci ils ont : 1° La haine de nos grands
iques ; 2° Le goût non pas du sublime, mais du monstrueux, du
olossal » ; 3° L'amour de Shakespeare ; 4° Un goût exagéré pour le
en-âge ; 5° Le même goût pour l'architecture gothique (Victor Hugo
our Notre-Dame de Paris ce que Gœthe fit pour la cathédrale de
sbourg) ; 6° Le même goût pour l'éclat, la couleur, le vernis. Enfin le
ris de toutes règles, de toutes convenances, c'est-à-dire de tout ce qui
titue le génie latin : mépris qu'ils affichent avec un pédantisme sans
il. Pour le drame de Cromwell, Victor-Hugo fit encore ce que Gœthe
fait pour le Gœtz de Berlichingen. Il fit une proclamation déclama-
où le génie latin est foulé au pied. Et avec quelle morgue !
s écrivains imitèrent jusqu'au costume de Werther : « Au début de
période romantique française, dit M. Firmery, on a revu les mêmes
tentions et les mêmes excès, et, pour que la ressemblance fût plus
ppante, le costume lui-même a joué un certain rôle chez les révolu-
nnaires littéraires des deux nations. »
Gustave Lanson, *Histoire de la Littérature française* : l'Epoque
ntique, page 927.

Digitized by Google

e l'Allemagne, mais encore vive l'Angleterre. Oui, mais mme remarque Demogeot : « l'Allemagne, avant d'envahir la rance, s'adjoignit l'Angleterre et l'entraîna à sa suite (1) ». fin on eût mieux aimé entendre crier. Vive la France ! Vive génie national ! Mais on avait détruit ce génie. Et monsieur nson peut dire, avec raison, que depuis 1850, il n'y a plus *de ssiques* (2). Mais depuis, je le demande, qu'y a-t-il ? Ne mmes nous pas en pleine anarchie littéraire ? Ecoutez ce que Lanson, lui-même, dit de notre littérature : « Est- il sûr que s voyions « un commencement, non une fin ? que ce ne soit as les dernières palpitations d'une littérature agonisante uxquelles nous assistons aujourd'hui ? Personne ne peut dire , dans aucun genre, les hommes nécessaires viendront. S'ils ennent ici et non pas là, il y aura création ici et là stagnation. ils ne viennent nulle part, tout ira en dissolution, jusqu'à ce u'ils apparaissent : et nul ne peut prévoir où, quand et omment commencera le renouvellement ». Si, on peut prévoir quand et comment commencera ce renouvellement. Ce ouvellement commencera ou plutôt viendra du coup mortel é par la guerre à la philosophie et à la littérature étrangères. endra de la renaissance de l'esprit français (3). Mais nous endrons sur ce chapitre.

ous venons de voir l'influence de la littérature allemande sur térature française; nous allons voir maintenant l'influence méthodes allemandes sur cette même littérature. Cette ence se manifeste par une érudition pédantesque : Il ne t plus maintenant d'étudier les œuvres en soi, d'en faire

(1) J. Demogeot. *Histoire de la Littérature française :* Mouvement ntique en Angleterre, page 590.

(2) *Histoire de la Littérature française:* La Poésie, Victor Hugo et lo sse, page 1034.

(3) On peut même dire que cet esprit commence à renaître. Et notre écrivain national, M. Maurice Barrès, est l'interprète de la nation ême, lorsqu'il écrit : « Nul ne songe à reprendre les développe- ts d'un Victor Hugo sur Paris, *la ville sublime, centre du monde, net de la pensée*, etc. Aujourd'hui le public répugne au clinquant, rhétorique pompeuse, à tout ce qui peut sentir l'artifice. On a faim if de vérité. »

Digitized by Google

ressortir les beautés, mais d'entasser critiques sur critiques, commentaires sur commentaires, subtilités sur subtilités. Ceux-là sont les maîtres de l'heure qui résument dans *leurs fiches* tous les manuels ou autres écrits de ce genre. Renan, plein du génie allemand, n'a-t-il pas dit : « L'étude de l'Histoire littéraire est destinée à remplacer en grande partie la lecture directe des chefs-d'œuvre de l'esprit humain. » Ainsi l'on forme non pas des pédants de collèges, mais des gens de goût ! Et l'on en vient à donner aux élèves des sujets de cette sorte : (et dans un style qui doit faire tressaillir les écrivains classiques dans leur tombe) :

I. — Définir chronologiquement, littérairement et moralement, les différentes manières de Victor Hugo.

(Fontenay-aux-Roses. Leçons.)

II. — Du sens de la vision, chez Victor Hugo, d'après les *Contemplations*, et de la fréquence, dans ses œuvres, des vocables relatifs aux perceptions visuelles ! (1)

(Alger. Ecole supérieure des Lettres, Licence ès-lettres.

III. — Quelle que soit la distance parcourue de la *Préface de Cromwell* aux *Contemplations* ou à la *Légende des Siècles*, est-il possible néanmoins de ramener à une certaine unité les contrastes apparents de l'œuvre de Victor Hugo ?

(Agrégation des Lettres, composition de 1901.)

I. — Définir des manières, n'est-ce point scientifique ? Mais si cela est scientifique, cela n'est guère littéraire, guère conforme au génie de notre langue. Car on ne saurait *définir* des manières et encore moins les définir *et chronologiquement et littérairement et moralement.*

II. — En voyant les expressions « *sens de la vision, fréquence des vocables, perceptions visuelles*, ne croirait-on pas qu'il

(1) Le style de ces sujets nous donne une idée de celui de toutes nos Histoires Littéraires. Quel progrès depuis le Lycée de la Harpe !

Digitized by Google

s'agit d'un sujet de sciences ? Si les grands écrivains des siècles passés voyaient un tel sujet, ils demanderaient pour nous les *Petites-Maisons.*

III. — La science comme on voit ne perd pas ses droits, mais je me demande comment, fût-on romantique, on peut *parcourir la distance* de la Préface de Cromwell aux Contemplations et à la Légende des siècles. Et comment on peut ramener des *contrastes apparents* à l'unité. Voilà où en est notre littérature, mais que dirons-nous de notre architecture et de notre sculpture ainsi que de notre peinture et de notre musique ?

Notre architecture moderne est essentiellement allemande. C'est à l'Allemagne que nous empruntons les formes lourdes et mastoques, où plutôt les masses informes qui déshonorent Paris. L'Hôtel des Postes du faubourg Poissonnière, avec son horloge kolossale, est un modèle du genre (1).

La sculpture porte la même empreinte. Non seulement les formes en sont lourdes et mastoques, mais les sujets en sont vagues et nébuleux.

Même empreinte porte également la peinture. Nous semblons ignorer l'harmonie des formes et l'harmonie des couleurs. Comme les Allemands nous aimons le brillant, l'éclat, le vernis.

Pour notre musique, elle est tellement germanisée que notre conservatoire national pourrait s'appeler conservatoire impérial et avoir au fronton : l'Aigle abhorré. On n'y étudie que des auteurs allemands ou d'inspiration allemande. C'est à peine si notre célèbre musicien Saint-Saëns figure au programme !

Alors Français, où vas-tu ? Que fais-tu du génie national (2) ?

(1) Il n'y a point jusqu'à nos meubles jusqu'à nos articles de ménage qui n'empruntent leur forme de l'art allemand ; Ils se caractérisent et par leur lourdeur et par leurs lignes *contournées* et par leur manque de proportions.

(2) Ah ! que nous sommes coupables d'avoir détruit le génie national, génie qui rayonnait sur le monde entier: « Au temps de Louis XIV, dit un historien qu'on ne saurait accuser de partialité, je veux dire le célèbre anglais Macaulay, au temps de Louis XIV la France donnait des lois au monde, l'influence de ses écrivains gouvernait l'Europe... La France exerçait alors sur le genre humain un empire que Rome elle-même n'a pas exercé, car elle possédait à la fois sur les autres nations, l'ascendant que Rome avait sur la Grèce et l'ascendant que la Grèce avait sur Rome. »

Digitized by Google

N'est-ce point lui qui souffle la vie, sans lui n'est-ce point la mort ? Quoi, tu quittes tes pensées pour les pensées d'autrui, tes goûts pour d'autres goûts ! Quoi, aux fruits du beau ciel bleu, tu préfères les fruits des brumes du Nord ! A l'esprit de clarté, l'esprit des ténèbres ! Mais alors tu te façonnes une âme étrangère, tu n'es plus, ou si tu es quelque chose, es-tu le fils de la belle France ? Je t'entends, tu vivais dans un rêve, mais aussi quel réveil ! Arrière, dis-tu cette " Kultur " qui produit non seulement le mensonge et la laideur, mais encore le meurtre et l'assassinat. Arrière cette " Kultur " qui déshonore le genre humain. Maudit celui qui l'a répandue en France ! Encore plus maudit celui qui la répandra de nouveau. Maudits enfin les Monstres d'orgueil qu'elle produit ! Oui, ton indignation est légitime, très légitime, mais permets-moi de te dire la vérité, toute la vérité. Car qui ose te dire toute la vérité ? Tu appelles les allemands des Monstres d'orgueil, mais qui les a rendus de la sorte ? N'est ce point toi en affirmant la suprématie de leur pensée. Ils veulent, les misérables, faire ta conquête matérielle, mais c'est qu'ils ont fait ta conquête morale. De l'une à l'autre, il n'y a qu'un pas. Fais réflexion là-dessus. Mais, et je t'en félicite, tu as pris conscience de toi-même. C'est très beau. Tu défends le sol sacré de la patrie avec une énergie farouche. Le monde entier t'en admire. Aussi sois en sûr, tu vaincras. Et, ô ironie, qui t'a fait faire ces prodiges ? L'Allemagne, elle-même. Eh, bien, que ce soit encore l'Allemagne qui t'en fasse faire de plus grands. Cela dans le monde de la pensée. Et dans ce dessein écoute le discours qu'a écrit pour toi son grand législateur. Car c'est bien pour toi qu'il l'a écrit puiqu'il va te servir de règle, puisqu'il va te faire voir comment un peuple s'élève ou s'abaisse, puisqu'il va t'apprendre, enfin, que celui-là, seul est grand (1), qui glorifie le génie national : « Je m'adresse aux » Français, à tous les Français, et je ne tiens aucun compte des

(1) Le passage suivant est entièrement tiré des Discours de Fichte à la Nation allemande. Je ne fais que substituer le mot « français » au mot « allemand ». La Traduction est de M. Paul Duproix, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Genève.

Digitized by Google

» distinctions qui peuvent nous séparer les uns des autres, que les » siècles doivent avoir produits dans une nation une... Ce n'est » absolument et uniquement qu'en nous souvenant de cette » qualité que nous pouvons reconquérir une individualité natio- » nale, indépendante... Ce n'est pas la force des bras, ni la » valeur des armes qui remportent les victoires : c'est la vigueur » de l'âme. Si vous continuez à marcher dans votre étourderie, » dans votre mollesse, vous finirez par laisser éteindre votre » nationalité ; mais si vous voulez être des hommes, vous verrez » encore fleurir une génération qui rétablira notre peuple et ce » rétablissement sera la Renaissance du Monde... Enfin, c'est » parce que je suis persuadé que vous avez le courage de voir » les choses comme elles sont et de regarder le mal en face, que » je m'adresse à vous. S'il en est ainsi, nous pouvons au moins » maintenant, après avoir sondé le mal, chercher à le guérir : » Tout le mal vient de notre profond égoïsme : égoïsme des gou- » vernés, égoïsme des gouvernants. Jusqu'à présent chacun n'a » songé qu'à son avantage et à son bien-être particulier. Chacun » semblait vivre isolé : l'individu ne songeait pas qu'il fait partie » d'une collectivité à laquelle il faut savoir sacrifier, s'il est » nécessaire, son existence et ses intérêts personnels... Une » autre cause encore du mal : c'est l'imitation servile de l'étran- » ger. On n'a d'admiration que pour ce qui vient de l'étranger : » langues, philosophies, mœurs, coutumes, produits industriels » et commerciaux. Si les Français veulent redevenir maîtres » d'eux-mêmes, il faut qu'ils se ressaisissent, il faut qu'ils se » ressouviennent de l'histoire glorieuse du passé. Malgré l'inertie » actuelle, sachons qu'il dépend de nous de ressusciter un tel » passé... Jeunes gens, vous êtes encore à l'âge où l'on peut » comprendre les idées désintéressées et s'enflammer pour elles, » songez à créer une race meilleure que la nôtre. Si votre enthou- » siasme s'éteignait, si vous aussi, vous vous endormiez dans » l'égoïsme, si vous suiviez l'exemple de ceux qui vous entourent » et vous ont précédés, vous perdriez bien vite ce désir de vou- » loir devenir meilleurs. Vous, hommes d'âge mûr, vous, hommes

Digitized by Google

» d'action, vous étiez ignorants, bornés, dédaigneux de tout » idéal ; corrigez-vous et apprenez. Pensez à votre vieillesse, il » est encore temps de l'ennoblir, en vous spiritualisant, en tra- » vaillant à votre amélioration personnelle et à celle de ceux sur » lesquels vous avez quelque influence...

» Vous, penseurs, savants, écrivains, hommes de lettres, tâchez » d'être dignes de votre nom et du rôle que vous prétendez » remplir. Oui, qu'avez-vous fait des jeunes générations qui se » sont groupées autour de vos chaires, ou qui se sont nourries de » vos œuvres, et qui maintenant occupent les principales charges » du gouvernement ? Avez- vous dirigé leur éducation en vue de » leur perfectionnement individuel et aussi en vue du bien » général ? Si les gouvernants sont les bras qui agissent, les » penseurs, les lettrés, les écrivains doivent être la tête qui » conçoit les principes, et qui dirige l'opinion. Rappelez-vous » désormais l'importance de votre tâche, et puissiez-vous consi- » dérer cette œuvre autrement qu'un métier. Apprenez à vous » estimer vous-mêmes, et prouvez-le par vos actes. Quoiqu'il en » soit, commencez à réparer les fautes en faisant aboutir par » votre concours et vos efforts persévérants, les réformes que » nous allons proposer et dont mieux que personne, vous pouvez » comprendre l'importance pour l'avenir de la nation (1) ! »

(1) Il n'est peut être pas une phrase qui ne convienne aux Français. Ce qui prouve que les peuples s'élèvent et s'abaissent presque toujours par les mêmes causes. — Nous allons maintenant donner le remède du mal.

EDOUARD VENDÉEN.

(*A suivre*)

Digitized by Google

VISIONS DE GUERRE

DIX HEURES SOUS LE BOMBARDEMENT ALLEMAND

Champagne. — 6 Octobre 1915 (1)

Ma division rappelée des tranchées d'Alsace attendait, dans les bois de Tillay, le moment de prendre part à la grande offensive de Champagne.

Là, pendant quatre jours, du 24 au 28 Septembre, nos oreilles furent frappées par la terrible préparation d'artillerie française. Jour et nuit on n'entendait qu'un roulement continuel, au loin devant nous des fusées embrasaient le ciel zébré par les éclairs des canons.

Notre attente ne devait pas être longue ; le 28 Septembre, nous embarquons dans des autobus qui nous conduisent en avant du village de Perthes dont il ne reste plus que quelques pans de murailles brulés par l'incendie.

Sur la route encombrée de troupes de toutes armes défilent devant nous les premiers trophées de la victoire : pièces allemandes de 77m, de 105m et de 150m, portant gravées sur leur bronze l'audacieuse devise : « *Gott mitt ùns* », des mitrailleuses, des cuisines roulantes, des armes brisées, des munitions de toutes sortes et un nombreux matériel passent au milieu de la curiosité de nos soldats.

(1) C'est en cette journée du 6 Octobre, à quelques centaines de mètres de moi, que fut tué mon pauvre ami Paul de Béjarry.

Digitized by Google

Après un long parcours dans un boyau d'attaque, accompagné par l'éclatement proche de « grosses marmites » nous parvenons aux anciennes lignes françaises et allemandes.

Je me rappellerai longtemps la traversée de nos lignes par un beau soleil d'automne, tandis que le canon tonnait autour de nous et que la terre crayeuse de Champagne rejaillissait sous l'éclatement des obus allemands.

Là s'offrait à notre vue les traces terribles de la guerre moderne : les tranchées à demi comblées ne formaient plus qu'un chaos informe de terres et de poutres retournées, l'éclatement des torpilles montrait dans toute son horreur les parapets des tranchées formés de cadavres amoncelés à peine recouverts d'un peu de craie.

Sur la plaine que nous traversons par groupes de dix pour offrir moins de visibilité à l'ennemi, des morts non encore relevés piquent de taches bleuâtres la terre meurtrie.

Des armes brisées, des torpilles non éclatées et une quantité considérable de fragments d'obus et d'acier jonchent le terrain. Des débris humains que recouvrent des restes d'uniformes éguenillés et lavés par la pluie attestent la violence des combats livrés à cet endroit au printemps dernier.

Pour compléter cette scène de désolation, le « Bois Sabot », célèbre par tant d'attaques opiniâtres et rougi par tant de sang, nous apparaît troué, retourné, fouillé dans tous les sens comme par une machine monstrueuse. Les sapins à l'écorce déchiquetée et dont les rameaux jaunis par le feu pendent lamentablement montrent l'œuvre terrible de nos batteries.

Au bout de plus de deux heures de marches et de contremarches, par une nuit noire éclairée par la lumière diffuse des fusées et sous une pluie fine qui nous glace les os, l'ordre est donné de dresser les tentes et la fatigue vous abat dans un sommeil réparateur bercé au bruit de la bataille.

Pendant sept jours nous restons en réserve dans les bois du « Train Bricet » attendant le moment de prendre part à la lutte, enfin le 5 Octobre au soir nous recevons l'ordre que notre régiment prendra part à l'attaque du lendemain.

Digitized by Google

A ce moment où la mort apparait comme un fait brutal, où la vie semble une choses irréelle, la conscience des plus incrédules se réveille. Certains blaguent la mort qui les attend peut-être dans quelques heures, mais les croyants et ceux qui dans leur enfance ont été munis des préceptes divins viennent se réconcilier avec ce Dieu qui tient entre ses mains le sort des humains.

Notre aumônier ne suffit pas à la besogne et toute la nuit officiers et soldats viennent se présenter au tribunal du Dieu de Miséricorde.

Le soleil n'est pas encore levé que nous quittons les bois de la Maison Forestière. Arrivés près du camp d'Eberfeld nous faisons halte ; devant nous le sol est couvert de cadavres, des chevaux éventrés gisent dans une mare de sang où les pieds glissent, et une forte odeur de sang, d'éther et de chlore remplit l'air.

De tous côtés nos batteries d'artillerie ouvrent un feu violent sur les lignes ennemies et l'air est ébranlé par le départ des obus. Avec leurs grosses pièces les Allemands répondent à nos coups, la terre jaillit de tous côtés sous l'éclatement des « marmites » qui nous couvrent d'éclats.

A travers la plaine jonchée de cadavres sur lesquels le pied trébuche, éclairés par la lumière blafarde du jour commençant, nous parvenons à notre emplacement de combat.

C'est une tranchée de réserve ou plutôt un chemin encaissé de quatre mètres de large, en contre-bas d'un côteau boisé dépouillé par la mitraille.

Là, pendant de longues heures nous resterons impassibles sous un bombardement de pièces de tous calibres.

Vers cinq heures du matin les Allemands, grâce à leurs avions qui sillonnent le ciel au-dessus de nos têtes, s'aperçoivent de notre présence et dirigent un feu violent sur les tranchées où nous sommes établis.

Les premiers coups portent en plein dans la tranchée au milieu des hommes étendus dans tous les sens et couchés les uns sur les autres.

Aux premiers éclatements répondent les cris de détresse des

Digitized by Google

blessés et plusieurs mortellement atteints se roulent dans les convulsions de l'agonie ; des lambeaux de chair sont jetés sur les branches des arbres et le sang coule à la figure.

Des blessés passent, réclamant du secours, les mains et le visage ensanglantés, les habits déchirés et noirs de poudre, leurs yeux hagards nous implorent et nous ne pouvons rien faire pour soulager leurs douleurs.

Un officier le bras gauche ne tenant plus que par un fil de chair, la main droite horriblement fracassée mais gardant cependant un admirable sang-froid, réclame un infirmier pour le panser. Dégoutant de sang, la barbe embroussaillée de caillots rouges il nous dit : « Voyez ce qu'ils ont fait de moi, laissez passer un pauvre blessé ».

D'autres encore, le casque troué par les éclats d'obus d'où le sang sort et innonde le visage, les yeux agrandis par l'épouvante de la mort prochaine passent dans un nuage de poussière et de fumée.

C'est une vision terrifiante que ce cri déchirant arraché à l'homme par l'horreur de la souffrance. Du sang, des os brisés, des lambeaux de chair sanglants trainant dans tous les coins et par dessus tout l'odeur suffocante des obus lacrymogènes et asphyxiants nous étreint d'une indicible angoisse.

On marche dans une boue de sang et les chairs meurtries sont entassées en monceaux. Les brancards ne suffisent plus à transporter les blessés, et les morts restent étendus au milieu de nous.

Nos amis avec qui un instant auparavant nous échangions des paroles d'espérance gisent hachés par la mitraille, leurs yeux hagards agrandis par la mort regardent fixement, ils ont été si surpris que leurs visages gardent l'empreinte de leurs dernières pensées.

Et nous ! Nous sommes là, immobiles, figés à notre place de combat, le décor nous retient et une idée plus forte, l'amour de la Patrie que nous soutenons de nos corps nous empêche de quitter cet horrible cauchemar.

Devant cette horreur où la vie semble si belle mais où la mort paraît un fait certain et subit, que l'on attend et peut-être que

Digitized by Google

l'on espère tant l'effroi est profond, quelles sont nos pensées?

Les uns, les croyants, les forts, ceux que n'intimide pas la bataille, prient et se recommandent au Dieu des combats, même ceux qui ne pratiquent plus, à ce moment suprême se rappellent les prières de leur enfance et leur foi retrouvée s'envole vers le Ciel dans un acte d'amour et d'espérance.

Les faibles, ceux que la peur de la mort oppresse et que le danger trouble, se tiennent entassés le long du parapet de la tranchée et gémissent au sifflement des obus, leur corps n'est plus qu'une loque qu'un souffle renverserait.

Au milieu de la mort qui plane sur nous et nous guette, notre capitaine montre un courage admirable, son chapelet à la main il circule dans la tranchée, nous encourageant, et sa mâle figure de soldat et de croyant perce la fumée soufreuse des obus.

Notre aumônier et des brancardiers, inconscients du danger, relèvent les blessés qu'ils transportent le plus souvent sur des brancards improvisés avec des toiles de tentes.

Tandis que la mort fauche nos rangs, l'action se déroule devant nous, les coloniaux s'élancent à l'assaut des tranchées ennemies, reviennent, se confondent en des groupes indistincts pendant que les mitrailleuses crépitent et que la canonnade augmente d'intensité. Puis soudain la plaine devient déserte, seul deux chevaux blessés et encore harnachés broutent paisiblement et ne s'effrayent pas des obus qui tombent autour d'eux.

Nous attendons en vain l'ordre d'avancer, le commandant juge inutile notre sacrifice, l'attaque n'ayant pas réussi et, vers le soir cette horreur prend fin, le bombardement devient intermittent, les obus passent au dessus de nos têtes et vont éclater au loin.

L'ordre est donné de se replier en arrière et de quitter la tranchée. Nous abandonnons sans regret cet endroit d'horreur et, en passant près de nos camarades étendus en monceaux nous leur adressons un dernier adieu.

Les ténèbres de la nuit cachent notre départ et nos pelotons décimés rejoignent leur cantonnement, l'âme pleine encore des visions sanglantes de cette journée.

JOSEPH DE GOUÉ.

Digitized by Google

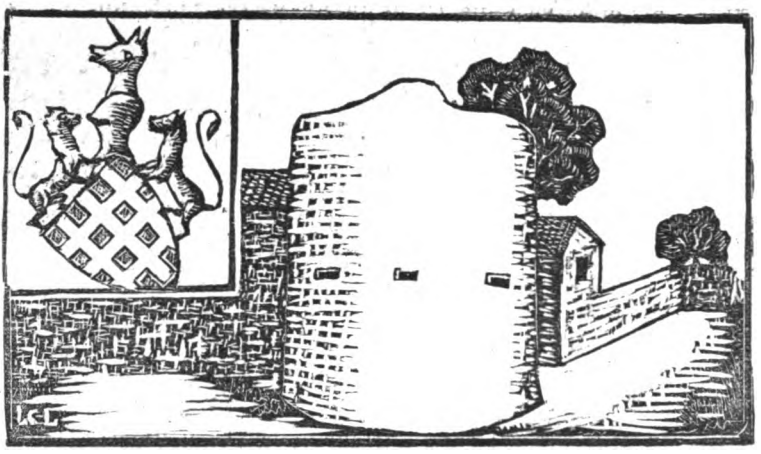

QUELQUES SOUVENIRS HÉRALDIQUES D'UNE GRANDE FAMILLE DE GATINE

LES APPELVOISIN

Le Passé ne meurt jamais en nous.
FUSTEL DE COULANGES.

La guerre est révélatrice inexorable.

Qu'ils y consentent ou non, les peuples qui sont jetés dans son brasier sanglant montrent promptement à nu devant l'observateur les vertus et les vices latents, venus avec les germes ancestraux, et qui furent la caractéristique de leur race, souvent aussi leurs forces efficaces, au temps où ils s'épanouirent en tant que nations sur la scène du monde.

Sous la morsure de l'épreuve qui fouette en ce moment les sangs héréditaires, le Présent arrache en un geste tragique les masques que seuls souvent une urbanité de surface, des faisceaux d'intérêts variés ou des fautes commises durant des siècles

Digitized by Google

en dehors des chemins providentiellement tracés, ont étagés sur les visages des peuples divers ; alors le Passé « qui ne meurt pas en nous » se redresse, et des figures magnifiques ou hideuses d'un temps qu'on croyait mort à jamais surgissent en des résurrections inattendues.

Et c'est ainsi que nous voyons réapparaître soudainement aujourd'hui dans leurs méthodes générales de guerre ou dans les procédés individuels de leurs combattants, les Germains d'Othon et de Barberousse jouant avec les règles les plus sacrées de l'humanité, comme les démons d'enfer avec les larmes des damnés, les guerriers d'Outre-Manche du Prince-Noir et de Chandos à la vaillance tenace et froidement raisonnée, les miliciens de Philippe-Auguste, les légendaires chevaliers de saint Louis et de Bayard qui furent, avec ceux de Castille, les hommes de guerre les plus loyaux, les plus épris d'idéal et les plus généreux du monde.

Cet esprit chevaleresque, fait d'abnégation, de vaillance généreuse et d'honneur militaire, qui demeure notre auréole nationale, que Barrès constate aujourd'hui chez toutes les familles sociales et intellectuelles de la France (1), cet esprit qui survit à leur insu chez beaucoup d'égarés dont les lèvres l'ont blasphémé et renié, nos provinces françaises, noblesse et peuple, en ont intensément vécu pendant ces siècles d'autrefois durant lesquels la personnalité morale et l'unité territoriale de la France se sont providentiellement formées sous les mains de nos Rois. Notre province, plus que certaines autres, en a vécu ; il s'y infusa normalement de l'élite dans les rangs inférieurs par ce contact, par ces quotidiens rapports qui furent toujours, ainsi que Taine le reconnaît, moins lointains et plus respectueusement familiers chez nous qu'en la plupart des autres régions françaises.

C'est pourquoi ceux des hommes instruits qui loyalement consentent à se souvenir, saluent avec respect tous nos vieux manoirs champêtres qui furent, jusqu'au XVIe siècle surtout, les

(1) *Les Familles spirituelles de la France.* — *Echo de Paris*, Février 1917.

Digitized by Google

berceaux où naquirent, où se conservèrent de génération en génération, et d'où se transmirent au petit peuple environnant, les pensées et les traditions de ce Passé, duquel nous vient ce que les autres nations admirent en nous aujourd'hui.

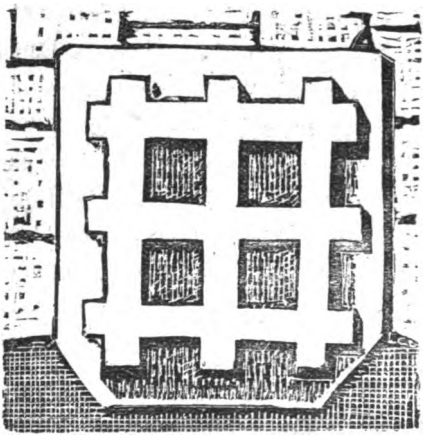

Fig. II - Pierre armoriée du grand Appelvoisin.

Le hasard des recherches archéologiques m'a conduit en ces dernières semaines vers une de ces demeures vénérables, celle où les Appelvoisin, l'une des plus anciennes et des plus nobles familles de notre province, a vraisemblablement pris naissance et a vécu de longs siècles.

Vers 1380, Guillaume II, seigneur d'Appelvoisin et de Bois-Chapeleau, bâtit, en la paroisse de Saint-Paul-en-Gâtine et sur les ruines sans doute de la demeure où les siens, connus en Poitou depuis les débuts du XIIe siècle, avaient précédemment vécu, une spacieuse habitation rurale dont les restes nous indiquent une large opulence campagnarde.

Au sommet d'une croupe de terrain plane et trapue, bordée au midi par des étangs aujourd'hui desséchés, les constructions s'étalèrent autour d'une aire carrée. Au fond se dressait l'habitation seigneuriale, de chaque côté et en face de laquelle se développaient les bâtiments de service : logement du personnel, étables, écuries, granges, fournil, etc., le tout largement éclairé sur la cour intérieure, percé seulement à l'extérieur de quelques rares ouvertures qui permettaient la surveillance des abords.

A l'angle oriental du quadrilatère près de l'endroit où se levait, sur les douves aujourd'hui comblées, le herse du portail d'entrée, une forte tour percée du côté du chemin d'arrivée de longues archères horizontales, défendait les approches. (Fig. I, en tête

Digitized by Google

d'article.) Elle était à la fois le signe de puissance du maître et la protection de sa demeure qui présentait ainsi le caractère d'un « herbergement », d'une maison-forte plutôt que d'une forteresse ou même d'un château ; y soutenir un siège contre une armée régulière n'eut pas été possible, mais ses habitants et ceux du hameau voisin purent y trouver, le cas échéant, une protection efficace contre les bandes de partisans qui parcoururent souvent jadis notre région.

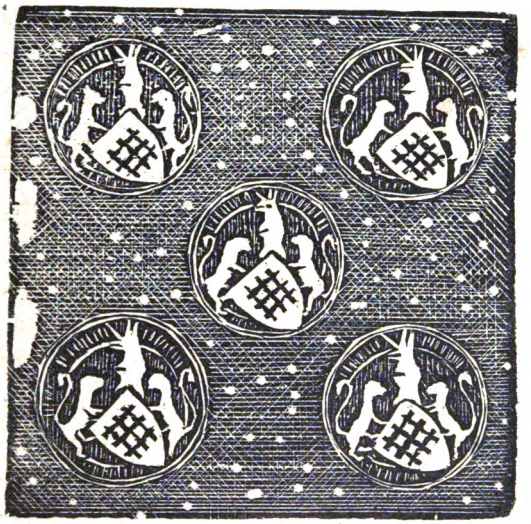

FIG. III — *Carreau sigillé du Grand-Appelvoisin.*

Sur une poterne contigue à l'habitation seigneuriale disparue, le blason des Appelvoisin : *de gueules à la herse d'or de trois traits*, se voit encore aujourd'hui gracieusement abrité de lierres. (*Fig. II.*)

Cette herse héraldique, image de celle qui défendait le seuil de la demeure, nous la retrouvons encore dans la décoration du pavage des appartements de l'aile gauche où demeuraient sans doute autrefois les serviteurs. Quand il bâtit Appelvoisin, Guillaume voulant donner à son carrelage un caractère à la fois décoratif et personnel, fit tout simplement appliquer cinq fois sur une partie des pavés, avant leur cuisson, son propre sceau. (*Fig. III.*) L'écu à la herse y est couché sous un heaume sommé d'une haute tête de licorne et tenu par deux lions. (1).

Une autre partie des pavés porte cinq blasons simples ; ils

(1) Ce motif du sceau de Guillaume d'Appelvoisin est reproduit, en grandeur réelle, à l'angle de la *fig. I*, en tête de cet article.

Digitized by Google

furent faits à l'aide d'une matrice en bois gravée en creux et maniée par le décorateur comme le sceau l'avait été pour les autres pavés. Tous ces carreaux mesurent 0m12 de côté.

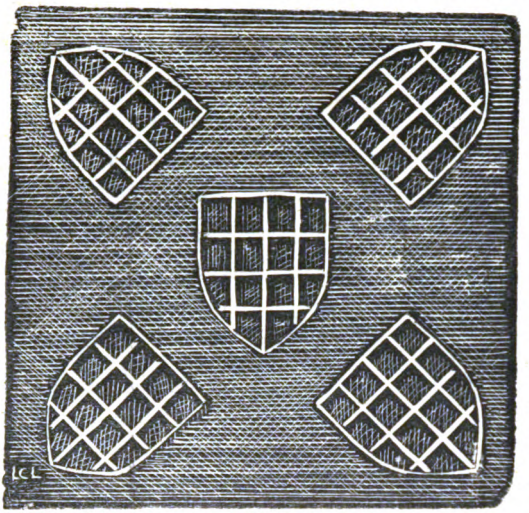

Fig. IV. — *Carreau sigillé du Grand Appelvoisin.*

Nous savons ainsi, par les premiers de ces pavés surtout, que Guillaume était revenu aux armoiries primitives de sa famille que son père, Jean d'Appelvoisin, avait additionnées sur son sceau et en attribut personnel, d'un franc-canton chargé de trois coquilles. (1).

***

De cette seigneurie de Saint-Paul, les Appelvoisin essaimèrent un peu partout en Poitou, mais au pays de Gâtine et aux environs où ils demeurèrent constamment sous la suzeraineté des Lusignans de Vouvent, des Parthenay-l'Archevêque et des vicomtes de Thouars, ils réalisèrent une fortune domaniale puissante qui comprit notamment les seigneuries d'Appelvoisin de Saint-Paul, de Bois-Chapeleau en la Chapelle Thireuil, Boisbaubran, la Guiraire, Loge-Fougereuse, Chaligny et la Girardière en Saint Amand-sur-Sèvre, la Jobetière, Thiors, les Tricaudières de Boismé, Appelvoisin de Cerizay, la Bodinatière en Saint-Hilaire-de-Voust, Brébaudet, Bouillé, la Jouinière, Pugny, Pierrefitte etc...

De chacune de ces seigneuries dépendait un grand nombre de

(1) Beauchet-Filleau, *Diction. Hist. et Généalog. des Familles du Poitou*, fasc. I, p. 83, 2e col., § 1-2.

Digitized by Google

simples « logis » où vivait en vassalité directe des Appelvoisin une petite noblesse extrêmement modeste et pauvre, vivant de la culture directe et qui ne se distinguait souvent des simples paysans que par le port de l'épée ou de la dague aux jours d'apparat, les trous à pigeons au faîte du logis, et des habitudes familiales moins vulgaires.

Les Appelvoisin eux-mêmes paraissent avoir mené une existence habituellement très campagnarde. A part le Bois-Chapeleau, Thiors et Pugny plus fortifiées que les autres, celles de leurs demeures les plus anciennes, Chaligny, la Girardière, la Jobetière, la Jouinière, les Tricaudières, etc.. témoignent, comme le grand Appelvoisin, par la réserve de leurs défenses militaires, par le développement considérable donné aux bâtiments d'exploitation, de préoccupations agricoles actives. Ces braves gens, qui ne négligeaient point leurs obligations féodales — les nombreux « aveux » qui nous sont restés d'eux et leur présence aux « Montres de noblesse » de leurs suzerains nous le prouvent — devaient vivre en réalité, par leurs occupations immédiates et quotidiennes, très près du peuple des campagnes, le pénétrer et avoir sur lui une influence certaine ; pour emprunter la pensée de l'héroïque Pierre de Rozières citée par Barrès ; leurs châteaux devaient s'ouvrir comme des greniers providentiels où chacun pouvait trouver, suivant ses besoins, l'exemple, le conseil, le refuge ou l'aumône.

Ils eurent des alliances brillantes avec les Puyguyon, les Puy-du-Fou, les Chasteigner, les La Rochefoucaud, les La Roche-du-Maine, mais on les voit aussi parfois unir leurs enfants à des gens de très moyen état, montrant ainsi que les questions de fortune n'excluaient pas en eux toutes autres considérations. En somme, ils caractérisent parfaitement cette vieille noblesse du sol qui considerait ses devoirs d'état de grands possesseurs terriens comme un sacerdoce réel, comme une mission sainte, donnant ainsi à sa vie un sens élevé, à sa prééminence dans la hiérarchie sociale nécessaire, une justification, une indiscutable raison d'être.

Digitized by Google

Venant de telle souche, comment n'auraient-ils pas eu la juste fierté de leur blason familial? Cette herse héraldique, je l'ai retrouvée à la place d'honneur, en dépit des révolutions traversées et des ruines subies, en presque toutes celles de leurs anciennes demeures que j'ai visitées : — Imitant Guillaume II, d'Appelvoisin son grand'père, Jean, seigneur de la Jobetière, en la paroisse de la Ronde, décora les carreaux de son manoir par cinq empreintes du sceau familial. Peut-être agit-il de même en son château de Thiors, dant Louis XI autorisa, en 1459, la restauration et l'organisation militaire. (1).

Fig V. — *Pierre armoriée d Chaligny.*

— A Saint-Amand-sur-Sèvre où les Appelevoisin ont possédé, de 1372 environ, jusqu'en 1490 les importantes terres de Chaligny et de la Girardière, j'ai retrouvé en 1896, dans la ferme de la Bleure de Chaligny une pierre sculptée (*Fig. V*), provenant sans doute d'un dessus de portail. Elle est décorée dans un cercle en relief du blason des Appelvoisin, et le style de ses lignes semble devoir la faire attribuer, plutôt qu'à leurs ascendants, soit à Jacques d'Appelvoisin, soit son fils Guillaume, l'écuyer de Louis XI, et le dernier des Appelvoisin de Chaligny.

Fig. VI. — *Sceau de Bernard, abbé de l'Absie* (grandeur réelle.)

— En la seconde moitié de ce XVe siècle qui fut le temps de

(1) Beauchet-Filleau, *loc. cit.* p. 84, 2e col., § 2-5.

Digitized by Google

la pleine floraison pour la noble famille qui nous occupe, deux de ses membres inscrivirent leur nom au premier rang des personnalités du monde monastique poitevin. Ce furent Bernard moine Bénédictin, fils de Guillaume II, le constructeur du Grand-Appelvoisin de Saint-Paul, qui fut Abbé de N.-D. de l'Absie de 1456 à 1462, puis son neveu François qui lui succéda médiatement, de 1472 à 1482.

Fig. VII. — *Clef de voûte de l'église de l'Absie.*

Le sceau abbatial de Bernard (*Fig. VI*) a été retrouvé près de Parthenay et il est aujourd'hui conservé au Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.

Bien que de basse époque, il procède encore du grand art monastique français. Sous un dais d'architecture, la Vierge Marie porte son Fils divin pendant qu'à genoux devant elle saint Bernard de Clairvaux, patron de l'abbé de l'Absie, nimbé comme la Vierge et l'Enfant, présente révérencieusement à leur bénédiction sa longue crosse abbatiale. Au pied de ce groupe, et en hommage tout à la fois à la Patronne de son monastère et à son patron baptismal, Bernard a déposé son blason familial surmonté de sa crosse et de sa mître.

Autour de l'ensemble se développe l'inscription suivante : S'Bernardi d'Appellevoisin abbis monastérii bte Marie de Absia. Quand on compare la crosse que saint Bernard présente à la Sainte Vierge sur le sceau de Poitiers et celles qui timbrent

Digitized by Google

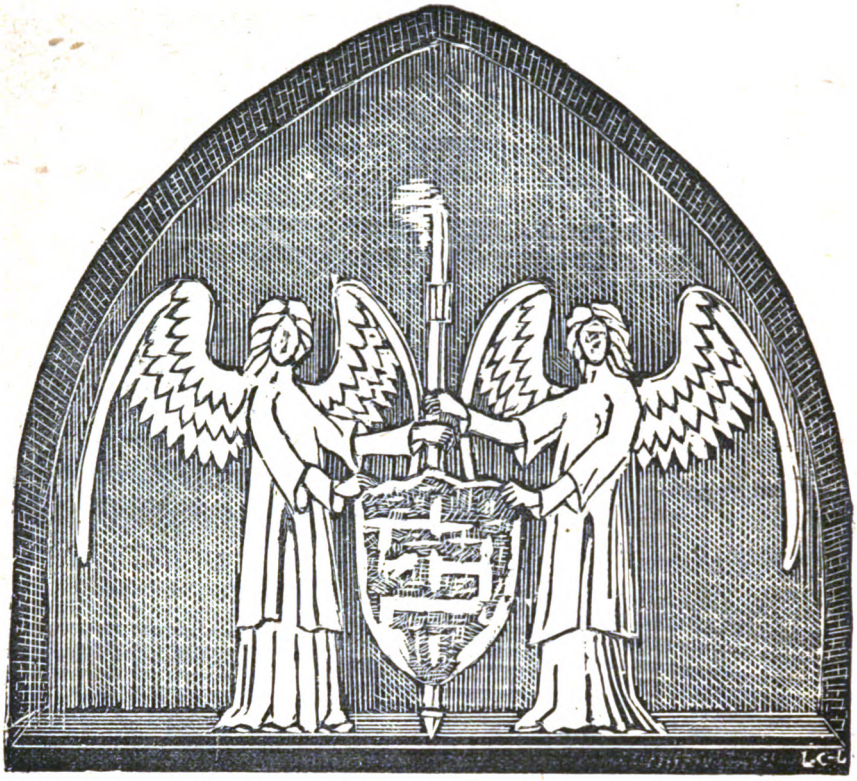

FIG. VIII. — *Sculpture du Portail de N.-D. de l'Absie.*

le blason des Appelvoisin dans l'église de l'Absie on est autorisé semble-t-il, a attribuer à l'abbatiat de Bernard, plutôt qu'à celui de son neveu François, la construction de cet édifice.

Au-dessus de l'autel, une très large clef de voûte polychromée y présente, agenouillés sur un nuage dont les volutes ressemblent à d'héraldiques « copeaux de montagnes », deux anges qui soutiennent l'écu à la herse (*Fig. VII*). En sept autres endroits de l'édifice, les mêmes anges portent le même blason. Dans le tympan de la porte d'entrée deux autres anges debout, vêtus de dalmatiques médiévales tiennent encore d'une main les armes de l'abbé et de l'autre sa crosse. La herse de l'écu, le visage des anges et la volute du bâton pontifical y ont été stupidement mutilés (*Fig. VIII*)

— Dans la petite église de la Chapelle-au-Lys, voisine de l'Absie la clef de voûte qui surmonte l'autel porte aussi les armes de

Digitized by Google

l'abbé Bernard, telles qu'elles sont en l'église abbatiale mais mutilées et barbouillées de dorures. Anciennement la Chapelle-au-Lys, était une dépendance du prieuré de Cheffois, lequel relevait lui-même de l'abbaye de Saint Ruf de Valence-en-Dauphiné (1), ce n'est donc pas en tant qu'abbé de l'Absie, mais à titre de bienfaiteur privé, que Bernard d'Appelvoisin fit voûter le sanctuaire de cette église sur laquelle il n'avait pas juridiction spirituelle. Cela n'a rien du reste qui puisse étonner, le tant joli coin du Bocage où elle s'élève se trouvant enclavé entre les deux paroisses de Saint-Paul et de Loge-Fougereuse, dont les siens étaient à la fois les suzerains immédiats et les principaux propriétaires terriens.

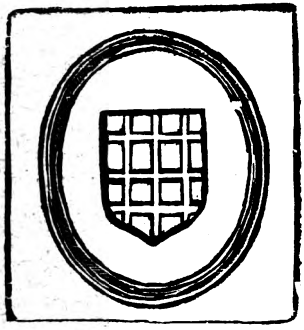

FIG. IX. — *Pierre armoriée de Brébaudet.*

— Enfin c'est à l'ombre des seigneuriales futaies du château de Brébaudet, en Saint-Cyr-des-Gâts, que j'ai rencontré le plus récent blason des Appelvoisin : Sur deux larges pierres, deux cadres elliptiques semblables, mais de dimensions différentes, enserrent chacun l'écu à la herse.

Par leurs pointes qui s'infléchissent en timide accolade ces écussons se rattachent à l'héraldique du XVIe siècle. C'est à cette époque en effet, le 31 Août 1572, que Brébaudet entra dans la possession de la Maison d'Appelvoisin par le mariage de Charles d'Appelvoisin et de Madeleine Voussart, dame de Brébaudet.

Il ne me reste plus en terminant qu'à dire combien il me parait désirable que tous ces vieux blasons de pierre qui représentent seuls aujourd'hui les Appelvoisin dans la région où ils ont noblement vécu, y soient toujours conservés comme les souvenirs précieux d'une de ces grandes races qui ont versé dans le sang même de notre pays les germes de ce qu'on y trouve encore de plus généreux et de plus précieux.

(1) Aillery *Pouillé de l'Evêché de Luçon*, p. p. 15 et 92.

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

Digitized by Google

LA BOUE SACRÉE

LÉGENDE VENDÉENNE

A la sortie du bourg de Chavagnes-en-Paillers, si joliment perché en haut de sa colline, bordant la route des Brouzils, on a édifié une fontaine de granit, élégante en ses lignes sobres et surmontée d'une simple croix fleurdelisée. Au centre du monument est gravé un ciboire d'où s'élève l'Hostie Sainte : au-dessous s'ouvre l'ouverture où murmure la source claire et chantante, inlassablement.

Ces emblèmes pieux, ce nom singulier de Boue-Sacrée appellent une légende : la légende existe, charmante, poëtique, miraculeuse et, par dessus tout : *vraie* ; tous les vieux du pays vous l'attesteront.

Sous les châtaigners centenaires, il n'y avait pas, autrefois, de croix de pierre, mais une petite fontaine rustique que goutte à goutte, la source emplissait, ruisselant à travers la mousse, avec un murmure si discret qu'à peine on l'entendait du chemin.

Mais si généreuse elle était, cette petite source si prodigue de ses larmes étincelantes, filtrant à travers le velours vert, que le creux de la fontaine n'y suffisait : elle s'épanchait tout alentour, se répandant jusque sur le chemin qui ne ressemblait guère à la grand'route d'aujourd'hui.

On avait dû y semer d'énormes pierres où les piétons sautillant de l'une à l'autre, trouvaient un passage. Le reste était abandonné aux animaux qui le foulaient matin et soir pour venir s'y abreuver.

Digitized by Google

Si la fontaine restait claire et fraîche, leurs pas pesants avaient formé alentour un véritable cloaque que le soleil ne pouvait sécher à cause des arbres touffus qui l'ombrageaient.

C'était à l'époque où les guerres de religion désolaient le pays. Pas de jours ne s'écoulait sans que quelques rixes survint entre huguenots et bons catholiques. A la faveur de ces temps troublés, beaucoup de brigands ne croyant, ni au Dieu de leurs pères, ni à la Réforme, dévastaient les campagnes, pillant les villages, incendiant les fermes isolées pour les dévaliser à leur aise, rançonnant les habitants, semant la terreur sur leur passage.

Le bourg de Chavagnes riche et paisible sur sa hauteur, devait leur offrir une proie tentante. Chez ses habitants, bons catholiques, la Réforme n'avait point trouvé d'adeptes et l'église, toujours fidèlement fréquentée, possédait un trésor enviable dû à la piété de ses habitants et aux libéralités de quelques Seigneurs du voisinage.

Un matin, tout le bourg et bientôt la paroisse entière furent en rumeur : le sacristain se rendant à l'église avait trouvé brisée la petite porte donnant sur le cimetière. Dans la Sacristie, les armoires étaient enfoncées : l'argent des messes que le Curé y gardait avait disparu : disparus aussi les vases Sacrés : le calice merveilleusement ciselé, don que Messire Nicolas Gourraud avait offert lors de l'entrée au cloître de sa fille cadette : le grand ostensoir d'or tout incrusté de pierres précieuses, souvenir d'une dame de la Chardière, morte en sa vingtième année. Consterné le digne homme allait se rendre au presbytère lorsque le curé, entrant, put à son tour constater le sacrilège. Hélas ! ce fut bien autre chose lorsqu'ils pénétrèrent dans l'église où les malandrins avaient consommé leur forfait : sur l'autel souillé dont les draperies froissées et déchirées pendaient lamentablement, la petite porte d'or brutalement arrachée, ne tenant plus que par un gond, laissait voir béante, l'ouverture.

..... Le Tabernacle était vide !

Avec un sourd gémissement le pauvre Curé était tombé à

Digitized by Google

genoux, terrifié par l'horreur du sacrilège : avec le ciboire précieux, les bandits avaient emporté les Saintes Espèces.

Se ressaisissant un peu, le saint homme examina le tapis maculé par des bottes boueuses, explora l'église jusqu'en ses moindres recoins, espérant, triste espoir, que les odieux voleurs, satisfaits de leur butin, auraient rejeté les hosties dont ils n'avaient que faire.

... Recherches vaines, le sacrilège était complet. Qu'allait devenir, entre ces mains infâmes, le Pain sacré ?

.....

A quelques heures de là, le fermier de l'Huilière, aidé de sa servante Marie et de son valet Jacquet, menait ses bœufs à l'abreuvoir, cinq belles paires de bœufs : Tonnerre et le Rouge, P'tit Valet et Cholet, Moro et Lafleur, de fières bêtes de travail, sa paire d'engrais, énorme et superbe, puis deux jeunes élèves de belle venue, encore au dressage. Chaque jour il les amenait ainsi et, dans l'eau claire de la fontaine épandue en large mare, ils s'abreuvaient longuement.

Mais qu'est-ce donc aujourd'hui ? Tonnerre et le Rouge, deux vétérans qui conduisent la marche au lieu d'entrer jusqu'à mi-jambe dans l'eau pour y boire plus commodément, comme à l'ordinaire, se sont arrêtés avant de l'avoir effleurée et, tête baissée, flairent la nappe liquide sans y tremper leurs grosses lèvres... P'tit Valet et Cholet, Moro et Lafleur se sont approchés lentement, puis les autres... et les dix animaux, rangés en un demi-cercle parfait, d'un même mouvement ont ployé les genoux et demeurent prosternés dans la boue...

Maître Brodu et ses domestiques demeurent pétrifiés d'étonnement. Jamais dans sa vie déjà longue de travailleur des champs, il n'a vu chose semblable ; il approche et porte à son visage quelques gouttes recueillies dans le creux de sa main : rien n'en diffère des autres jours qu'une senteur douce et très-suave de fleurs inconnues.

Il essaie alors de faire relever ses animaux, mais ils restent

Digitized by Google

sourds à sa voix, insensibles à l'aiguillon prostrés dans leur agenouillement.

Notre Vendéen, dont l'âme est ouverte au surnaturel, a compris qu'un miracle s'opère là, sous ses yeux : un cri de la petite Marie l'en convaint tout à fait : — Notre maître, regardez-là, cette petite chose blanche, on dirait une hostie !

Une hostie : c'en est une en effet, mais en quel état ! A demi-enfoncée dans la vase, toute souillée. C'est là que les malfaiteurs ont vidé les vases Sacrés et les Saintes Espèces, sans aucun doute, reposent toutes dans cette mare boueuse !

Les trois chrétiens se sont prosternés à leur tour en adoration et amende honorable du sacrilège.

— Il faut prévenir Monsieur le Curé, dit Brodu, cours vite Pierre, Marie et moi restons ici garder le Saint-Sacrement.

Et en hâte, Pierre est parti au presbytère. En hâte aussi, le bon curé a revêtu les habits sacerdotaux, s'est muni d'un ciboire et suivi d'une foule de gens du bourg à qui Pierre a jeté la nouvelle en passant, se dirige vers la fontaine.

Le pauvre Curé est heureux et anxieux à la fois, heureux de savoir les Saintes Espèces hors des mains de ces bandits sacriléges consterné quand il songe à la difficulté de retrouver les Hosties parmi cette eau fangeuse.

Il arrive à la mare : toujours les grands bœufs sont à genoux évoquant le souvenir de leur ancêtre à Bethléem, et de chaque côté le vieux fermier et sa petite servante personnifient de rustiques anges adorateurs.

Silencieusement, du bout du doigt, le fermier a montré au Curé l'Hostie Sainte aperçue par Marie, le Saint homme sans hésiter est entré dans l'eau et en ayant déjà à la cheville se penche.....

Mais voyez le miracle : à cet instant de tous les points de la mare, de la margelle moussue de la fontaine s'élève tout un vol de gracieux papillons blancs en même temps qu'une senteur délicieuse se répand dans l'air. L'essaim ailé se presse autour du vieux curé, tels des flocons de neige à la Noël, ou les pétales

Digitized by Google

de fleurs s'envolant sous la brise printanière. Ils effleurent la tête blanche d'années, les blancs vêtements sacerdotaux, puis doucement un à un se posent dans le ciboire où ils reprennent leur forme première d'Hosties Immaculées.

Quand la dernière se fut posée, le Curé sortit de la mare, et pleurant d'émotion, éleva le Saint Ciboire donnant aux assistants la bénédiction des Hosties miraculeuses, puis entonna le Te Deum.....

Alors seulement les grands bœufs se relevèrent et tandis que la procession regagnait le bourg de Chavagnes, à pas lents et recueillis, ils reprirent le chemin de l'Huilière.

En mémoire de ce miracle la croix de la fontaine fut élevée et de nos jours conserve le nom de Boue Sacrée.

L. DE KERGUY.

La Beuverie, 15 Juin 1914.

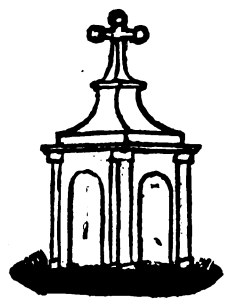

Digitized by Google

BALLADE DE GUICHARD D'ANGLE

Pour Madame .....

Mon vieux castel si bel étiez
Au temps jadis ; et qui faisiez
Ma joye.
Les ans sur vous avaient passé,
Et tristement vous effritiez
Sans gloire.

Déjà vos jours étaient comptés
Et vos vieux murs seraient tombés
Sans gloire.
Mais sur vélin fixé serez
Et pour longtemps demeurerez
Ma joye !

Car bon artiste a remarqué
Vos murs moussus, déchiquetés
Sans gloire.
Et votre galbe il a marqué
A fait dessin fort bel, et c'est
Ma joye !

Charmante dame a désiré
Ce beau dessin, qui lors a fait
Ma joye.
Tout autour d'elle en a parlé.
L'histoire va remémorer
Ma gloire.

Digitized by Google

Le Château de Saint-Jean d'Angle (Charente-Inférieure)

Gravure sur bois de M. Calineau, d'après un dessin de M. Marcel Fleury.

Digitized by Google

Ce vieux castel, vous l'aimerez
O belle dame ! Ainsi gardez
Ma gloire.
Et je, en gage d'amitié,
Sur vos beaux doigts, pose un baiser
Et c'est
Ma joye !

Georges BARBOTIN.

A Monsieur René Vallette, directeur de la Revue du Bas-Poitou, *de la part de M. Marcel Fleury, le délicat artiste qui a su si bien faire revivre le vieux château de Saint-Jean d'Angle dans un très joli dessin à la plume, et de la part de l'auteur de ces modestes vers ses respectueux hommages.*

G. BARBOTIN.

Inscription lapidaire aux armes des Saint-Gelais de Lusignan (Château de Saint-Jean d'Angle.)

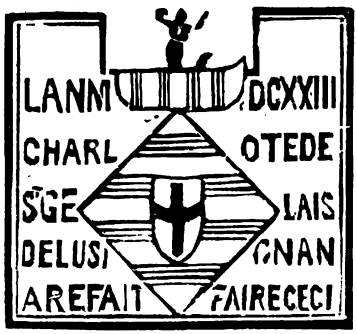

Digitized by Google

CHRONIQUE

Une Lettre inédite de Carolus Duran. — M. Paul Ginisty a bien voulu nous communiquer la lettre que lui écrivait l'illustre peintre Carolus Duran, qui vient de mourir, à propos du jeune statuaire Camille Crenier, tombé au champ d'honneur, l'auteur du projet du monument que la ville de Fontenay devait élever à la mémoire du grand mathématicien Viète, notre célèbre compatriote. On ne la lira pas à Fontenay sans intérêt :

« *Il m'est très doux de parler de Crenier, que j'ai suivi pendant trois ans à la villa Médicis.*

» *C'était un jeune homme doux, aimable, intelligent et passionnément amoureux de son art. Tout son temps se passait dans son atelier à faire, défaire, refaire l'œuvre qui était en train, jamais satisfait et d'une modestie extrême. J'espérais beaucoup de lui, car extrêmement doué et ardemment épris de la nature, on pouvait entrevoir pour lui un brillant avenir...*

Carolus DURAN. »

A l'Académie des Sciences. — L'Académie des Sciences a décerné le prix Jecker (10,000 fr.), à notre regretté compatriote M. Paul Lemoult, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, pour l'ensemble de ses travaux. M. Paul Lemoult a été tué — on s'en souvient — lors de l'explosion de l'usine de la Pallice.

A la Société des Antiquaires de France, séance du 19 Janvier 1916, M. Héron de Villefosse a donné lecture d'une note de M. J. Formigé sur les sépultures gallo-romaines de Bouillé-Courdault (Vendée) qu'il avait reçu mission d'étudier et qu'il visita en effet sous la conduite de MM. Vallette et Charbonneau-Lassay.

Digitized by Google

D'accord avec eux, il fixe la date du cimetière de Bouillé au IIIe et au début du IVe siècle, considère que certaines de ces tombes peuvent être chrétiennes, et regarde la magnifique source voisine comme l'origine du centre d'habitation antique d'où est née la paroisse actuelle de Bouillé.

La Société des Antiquaires de l'Ouest a tenu, le 14 Janvier 1917, sa séance publique annuelle.

Au programme : Discours du président, M. Audinet, professeur à la Faculté de droit de l'Université, sur : *Les Lois et Coutumes de la Guerre*, d'après les Chroniques de Jehan Froissart ; *Rapport sur les travaux de la Société durant l'année 1916*, par M. E. Ginot, secrétaire, et lecture de son travail sur la *Vie économique en Poitou au XVIe siècle*, par M. P. Raveau.

Dans sa séance du lendemain, 15 Janvier, la Société a procédé au renouvellement de son bureau et de son conseil d'administration pour l'année courante.

Ont été élus :

Président. — M. H. Gaillard, professeur agrégé d'histoire au lycée de Poitiers.

Vice-Président. — Marquis de Roux, avocat à la Cour d'appel.

Secrétaire. — M. Emile Ginot, conservateur de la bibliothèque municipale.

Vice-Secrétaire. — M. Pouliot, avocat à la Cour d'Appel.

Bibliothécaire-Archiviste. — M. Boissonnade, professeur à l'Université de Poitiers, correspondant de l'Institut.

Trésorier. — M. de Moissac.

Questeur. — M. G. Chauvet, notaire honoraire, membre non résidant du Comité des travaux historiques.

Au Congrès de l'A. C. J. F. qui vient de se tenir à Bressuire, M. Maurice Ligot a présenté un rapport des plus intéressants sur le *Régionalisme*, invitant les Jeunes à s'intéresser à l'histoire de leur village et à entourer leur église, non seulement de ferveur religieuse, mais encore « de respect archéologique ». Il estime avec juste raison que cette étude de la petite patrie est le plus sûr moyen d'éveiller dans les âmes le sentiment de la réelle beauté et de conserver la notion de la tradition ancestrale.

Nous souscrivons absolument à ce programme, qui est aussi le nôtre, et nous voudrions le compléter en demandant une fois de plus que le clergé de nos paroisses fût lui-même davantage initié, dans les séminaires, au sens et aux beautés de l'art religieux ancien.

Digitized by Google

Découverte archéeloégique. — En décembre dernier plusieurs sarcophages en pierre contenant des squelettes ont été découverts à Saint-Martin-les-Melle (Deux-Sèvres). Cette découverte a été l'objet d'une communication adressée par M. Travers, de Melle, à la Société archéologique des Deux-Sèvres.

Un legs du peintre Brillaud. — M. François Brillaud, l'artiste peintre vendéen récemment décédé, a fait en mourant don de son atelier situé à la Brillaudière de Cugand et des terrains qui en dépendent, à l'Association des Artistes Peintres, Sculpteurs et Graveurs, fondée par le baron Taylor.

Un Prélat romain. — Nous sommes heureux d'apprendre que, par un bref en date du 10 Janvier 1917, S. S. Benoît XV a nommé M. le chanoine Chabot, supérieur de l'Institution Richelieu, Prélat de la Maison Pontificale.

C'est la légitime récompense d'une vie toute de travail assidu et d'infatigable dévouement au service de l'Eglise dans le diocèse de Luçon. M. l'abbé Chabot fut l'artisan inlassablement dévoué du relèvement de l'idée religieuse en Vendée par l'enseignemeut chrétien.

Nous adressons au nouveau prélat romain nos plus respectueuses félicitations.

Noces d'Or. — Le 8 Janvier dernier, M. et Mme Ernest Brisson, les aimables châtelains de La Goujonnerie, ont célébré, en l'église de Loge-Fougereuse, le cinquantième anniversaire de leur mariage.

A l'issue de la Messe, M. Arnaud, maire, les a félicités en termes parfaits au nom de la population dont M. et Mme Brisson sont les insignes bienfaiteurs.

Nous leur adressons à notre tour nos vœux les meilleurs et les plus sympathiques.

Nos collaborateurs. — Nous sommes heureux d'apprendre que notre distingué collaborateur, M. Jean Mauclère, vient d'être appelé au secrétariat de la Société des Gens de Lettres.

Nos félicitations.

Nos compatriotes. — M. l'abbé Bonnenfant, originaire d'Auzais, directeur du Grand-Séminaire d'Evreux, vient de soutenir devant la Faculté de Théologie de Lyon, sa thèse de doctorat d'agrégation qui lui a mérité, avec la plus haute mention du Jury, les éloges les plus flatteurs et ceux notamment d'un membre de l'Institut.

M. l'abbé Bonnenfant n'est pas seulement un éminent professeur

Digitized by Google

de droit canonique, archéologue distingué ; il a également attaché son nom à des fouilles justement remarquées.

Nos confrères. — Au vieux *Publicateur de la Vendée* dont nous fûmes pendant de longues années le fidèle et dévoué collaborateur, vient de succéder un *Nouveau Publicateur,* dont la direction a été confiée à M. Henri Merlier, ancien rédacteur de la *Vigie.*

Nous adressons à notre nouveau confrère nos plus sympathiques souhaits de bienvenue.

Choses d'art. — Dans le but de venir en aide aux Œuvres de Guerre, une représentation de *Lakmé* a été donnée à Rochefort, et c'est notre excellent ami, l'habile peintre-graveur Marcel Fleury, qui en a exécuté le programme. Dans le même but patriotique, une Exposition d'Art contemporain a été organisée, également à Rochefort, par les soins du capitaine Toutant, et de même c'est à Marcel Fleury qu'a été confié le soin d'en illustrer l'affiche.

Cette Exposition s'est ouverte le 11 Mars.

ÉCHOS DE LA GUERRE

Les Braves. — Le commandant *Louis de Kèrautem,* du 70e d'infanterie, gendre de notre ami M. Louis de la Bassetière, ancien député, déjà décoré de la croix de guerre, a été fait chevalier de la Légion d'honneur comme officier supérieur plein d'allant, de courage et d'ardeur, ayant reçu trois blessures et faisant depuis le commencement de la guerre très-vaillamment son devoir.

— M. le chef de bataillon *Gomart,* du 5e d'infanterie, qui a quitté un régiment territorial pour prendre le commandement d'un bataillon actif, a été cité à l'ordre du corps d'armée pour le magnifique exemple d'endurance physique et morale qu'il a donné sous le feu violent de l'ennemi.

Le commandant Louis Gomart, inspecteur des Eaux et Forêts, est le gendre de Mme Rampillon de la Largère.

— Le capitaine adjudant-major *du Temps,* du 44e chasseurs à pied, dont nous avons signalé à plusieurs reprises la vaillante conduite et qui est déjà titulaire de quatre citations, a été cité une cinquième fois à l'ordre du corps d'armée pour la part héroïque qu'il a prise aux combats livrés à Cléry-sur-Somme, en Septembre 1916.

Digitized by Google

On se souvient qu'à la suite de cette bataille, le 44e bataillon de chasseurs a été cité à l'ordre de l'armée et a reçu la fourragère.

Le capitaine du Temps est également titulaire de la croix anglaise « Military Cross » qui lui a été décernée par le duc de Connaugt.

— Le capitaine *Henri de Brem*, du 8e chasseurs à cheval, frère du R. P. de Brem, aumônier divisionnaire, et de Madame Charles Gallet, déjà titulaire de la croix de guerre, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

— Le capitaine *Jean Roy*, du 51e d'artillerie, a été décoré de la croix de guerre pour les grands services qu'il a rendus au front. Ce brave officier est le gendre de M. Grassal, le dévoué maire de Saint-Paul-Mont-Penit, dont un neveu, officier aviateur, est tombé au champ d'honneur il y a quelques mois.

— Le capitaine *Joseph Andréi*, originaire des Moutiers-les-Maux-faits, a été cité quatre fois à l'ordre du jour pour sa belle conduite et les trois glorieuses blessures qu'il reçut face à l'ennemi.

— Le commandant *Jean de Tinguy du Pouët*, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat et brillant chef de service de la Sous-Intendance de la 21e division, a été l'objet d'une très belle citation pour les services les plus appréciés qu'il a rendus au ravitaillement dans un secteur particulièrement périlleux.

— Le lieutenant *Paul Gourraud*, du 51e d'artillerie, qui avait déjà été l'objet d'une citation à l'ordre de la division en Décembre 1914, a été cité de nouveau à l'ordre du corps d'armée comme un officier d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge, s'étant particulièrement distingué pendant les journées du 20 au 22 Juin 1916.

Le frère de ce brillant officier, *Léon Gourraud*, du groupe des brancardiers de la 21e division, a été de même cité à l'ordre du service de Santé de son corps d'armée pour le zèle et le mépris du danger dont il a fait preuve en relevant morts et blessés sous le feu de l'ennemi.

— Nous sommes heureux d'apprendre que M. le lieutenant *Henry de Beauregard*, notre jeune et vaillant ami, officier d'ordonnance du général Garnier du Plessis, a été de nouveau cité à l'ordre de la 37e division (division marocaine), qui a pris la plus héroïque part à la dernière et victorieuse bataille sous Verdun, en Décembre 1916.

Digitized by Google

— Le sous-lieutenant *Marcel Bage*, du 56e d'artillerie, déjà titulaire d'une première citation, a été cité à l'ordre de l'artillerie divisionnaire dans les termes les plus élogieux, pour la conscience, le courage et l'entrain dont il a donné les preuves sous un feu extrêmement violent et dans les premières lignes, au cours de trois affaires successives le 14 Janvier 1917.

— Le tableau d'honneur de l'*Illustration* reproduit, en même temps que son portrait, la dernière citation du lieutenant aviateur *Paul Gambier*, à la suite de laquelle il fut fait chevalier de la Légion d'honneur. Elle est conçue en termes si admirables que nous n'hésitons pas à la transcrire intégralement ici :

« Observateur en avion depuis le mois de Septembre 1914, a constamment fait preuve des plus grandes qualités de courage, de sang-froid et de sagacité. A rendu les plus grands services à l'artillerie en exécutant des reconnaissances et des règlages de tir presque journaliers sous un feu de plus en plus violent et précis de l'artillerie ennemie qui a atteint maintes fois les avions qu'il montait.

» Officier aussi brave que modeste, en même temps observateur en avion de premier ordre. A rendu depuis Septembre 1914 les services les plus signalés par ses reconnaissances et ses réglages de tir effectués presque tous sous des feux violents de l'artillerie ennemie. S'est, en outre, distingué par l'audace dont il a fait preuve dans un grand nombre de combats aériens. Le 28 Novembre 1915 a tenu tête pendant vingt minutes, à coups de carabine, à un avion ennemi qui a finalement été abattu en flammes.

» Après avoir eu les plus brillants états de service comme observateur en avion a tenu, sitôt appelé au commandement d'une unité, à entraîner son personnel par son exemple en payant de sa personne dans les circonstances les plus périlleuses. Très grièvement blessé en mettant au point l'avion d'un de ses pilotes. »

— Au tableau d'honneur du même journal (numéro du 3 Mars 1917), se trouve également le portrait du capitaine *Léon de Carcouët*, du 47e d'artillerie, fait chevalier de la Légion d'honneur, avec le texte de sa belle citation.

— Le lieutenant mitrailleur *Henry de Lauzon*, docteur en droit, lieutenant de réserve, est tombé glorieusement le 20 Janvier 1917. Son frère, le capitaine *François de Lauzon*, avait précédemment été frappé mortellement, dans la Somme, le 9 Juillet 1916.

— Le sous-lieutenant *Edouard de la Débutrie*, du 109e d'artillerie lourde, dont nous avons déjà signalé la vaillante conduite, a été l'objet pour la quatrième fois, d'une superbe citation à l'ordre de la division, comme « un officier de tout premier ordre, dont la remarquable éner-

Digitized by Google

gie s'est particulièrement manifestée au cours des combats de Décembre 1916 sous Verdun. »

— M. *Jacques de Hillerin*, sous-lieutenant au 3e dragons, a été cité à l'ordre de la division pour avoir héroïquement assuré la liaison des postes avancés, sous un feu extrêmement violent, durant les combats du 8 au 12 Octobre 1916.

Son beau-frère, M. *Harscouët de Saint-Georges*, sous-lieutenant au 86e territorial, a été cité à l'ordre de la brigade pour sa vaillance dans les combats de la Somme en Septembre 1916.

— M. le sous-lieutenant *Joseph de Ponsay*, du 137e de ligne, a été cité pour la troisième fois à l'ordre du corps d'armée comme « un officier possédant à un haut degré le sentiment du devoir, pour la belle énergie dont il a donné des preuves au cours des violents combats du 9 au 14 Juin 1916. »

— Le sous-lieutenant *Carlos Noyer de Melqué*, engagé volontaire à 18 ans, dès le début de la guerre, au 64e d'infanterie, après avoir gagné ses galons d'officier à l'attaque de la C..., le 24 Octobre 1915, a été décoré de la croix de guerre pour sa courageuse conduite à Th..., avec la citation suivante :

« A puissamment aidé son commandant de compagnie pendant une période de tranchées très dure, du 15 au 21 Juin 1916, dans le secteur devant Verdun. »

Son frère, *Olivier*, également volontaire au 64e d'infanterie, titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre, grièvement blessé en entrainant sa section à l'assaut du 25 Septembre en Champagne, vient, à peine remis de ses blessures, de retourner au front, affecté au 115e d'infanterie.

Ces deux jeunes braves, fils du comte de Melqué et de la comtesse, née Rousselot (en littérature L. de Kerguy), sont aussi les neveux du vaillant commandant Rousselot, du 270e de ligne, sur le front depuis le début, avec son fils, Jehan Rousselot, décoré de la croix de guerre à Verdun, sous-lieutenant au 70e d'infanterie.

Leur beau-frère, M. *Barbier de Montault*, sergent-fourrier au 316e d'infanterie, se bat non moins héroïquement depuis le commencement des hostilités.

— M. le sous-lieutenant *Joseph de Marcé*, maire et conseiller d'arrondissement de Pont-Château, a été cité à l'ordre de son régiment « comme officier très méritant, ayant donné des preuves de dévoue-

Digitized by Google

ment, d'activité, de bonne volonté, de bonne humeur, aussi bien en Argonne que dans la Somme. »

— M. *Roger Waitzenegger*, fils de notre distingué collaborateur, a été promu sous-lieutenant et cité pour la seconde fois à l'ordre de la division pour sa vaillante conduite à Sailly-Saillisel.

Nous profitons de cette circonstance pour rappeler que M. Waitzenegger père, qui après s'être engagé au début de la guerre, à l'âge de 52 ans, fut blessé et décoré de la croix de guerre, vient, bien que réformé à la suite de sa blessure, de contracter un second engagement, tenant à donner une nouvelle preuve de son patriotisme jusqu'à la fin de la guerre.

Les deux gendres de M. Waitzenegger font de même vaillamment leur devoir : l'un d'eux, le lieutenant *Sales*, vient de partir pour Salonique, et l'autre, M. *Bocquier*, dont le nom est bien connu des lecteurs de la *Revue*, a, sur sa demande, quitté le service du ravitaillement pour prendre rang sur le front au 155e d'infanterie.

— M. le docteur *Henri Poirault*, médecin aux Essarts, aide-major au premier groupe de l'artillerie divisionnaire du XIe corps, a été très grièvement blessé sous Verdun par l'éclatement d'un obus à la porte de sa cagna, et n'a dû la vie qu'au dévouement d'un prêtre-brancardier, l'abbé Trousselle, du diocèse de Beauvais, qui lui a héroïquement donné son sang.

M. le docteur Henri Poirault a reçu la croix de la Légion d'honneur sur son lit d'hôpital.

— Le docteur *Léopold Robert*, le distingué romancier *Jean Yole*, aide-major de 2e classe, a reçu la croix de guerre avec citation à l'ordre du régiment « pour la bravoure qu'il a témoignée en organisant le service de secours aux blessés sous un violent bombardement ennemi. »

— Le fils aîné de M. le comte de la Poëze, M. *Olivier de la Poëze*, maréchal des logis au 11e cuirassiers à pied, a obtenu une fort belle citation avec croix de guerre, pour s'être porté en première ligne sur des mitrailleuses qui décimaient ses camarades pendant une attaque et avait été assez heureux pour les réduire.

— M. *Henri de Brandois*, sergent mitrailleur au 288e d'infanterie, a obtenu la croix de guerre avec une très flatteuse citation, rappelant qu'à Vaux il a enlevé une tranchée à la tête de sa section, qui

Digitized by Google

s'y est maintenue sous un feu d'enfer jusqu'à épuisement des munitions.

Ce jeune brave est le fils aîné du baron Olivier de Brandois, ancien conseiller général du canton de la Mothe-Achard, où son souvenir demeure ineffaçable et qui est mort victime des fatigues de la guerre.

Rappelons à cette occasion qu'arrière-neveux d'Henri de La Rochejacquelein, les de Brandois ont de qui tenir comme héroïsme et dévouement au pays.

— Nous devons compléter l'hommage rendu ici à la mémoire de *Jacques Baguenier Désormeaux*, caporal au 23e colonial, tombé pour la France au combat de Neufchâteau (Belgique), en transcrivant l'élogieuse citation posthume qui lui a été conférée — citation à l'ordre du e corps d'armée :

« *Très belle attitude au combat du 22 Août 1914. Ayant reçu l'ordre de se replier, a fait rentrer ses hommes et a continué à tirer sur l'ennemi qui avançait.* »

Son frère aîné, *Henri Baguenier Desormeaux*, lieutenant au 28e régiment d'infanterie, fut, on s'en souvient, glorieusement blessé lui-même le mois suivant.

La même intrépidité lui a valu un pareil éloge dans une citation à l'ordre de la brigade :

« *Très belle attitude au combat du 25 Septembre 1914, où il a été grièvement blessé en conduisant sa compagnie à l'attaque de positions allemandes.* »

— Le caporal *Jean Liberge*, fils de l'honorable architecte nantais et beau-frère de notre excellent collaborateur, M. Paul Legrand, a été l'objet d'une très élogieuse citation pour avoir, sous un violent bombardement, transporté son officier blessé au poste de secours.

— Le gouvernement vient d'accorder la médaille en vermeil des épidémies à la duchesse *de Camastra*, née *Ney d'Elchingen*, infirmière-major de l'hôpital complémentaire de la villa Molière.

Rappelons à cette occasion que parmi les zélées collaboratrices de la duchesse de Camastra qui ont également reçu une médaille d'honneur en argent se trouve notre distinguée compatriote, *Mlle de Villedieu*.

— La fourragère a été conférée aux 8e et 16e bataillons de chasseurs à pied, dont l'exceptionnelle bravoure s'est manifestée sur maints champs de bataille.

Digitized by Google

— Notre éminent ami, M. le contre-amiral *Merveilleux du Vignaux* vient de recevoir des mains de l'amiral anglais Poore la décoration de l'Ordre du Bain.

— **Le clergé au danger et à l'honneur.** — M. l'abbé *Praud*, vicaire du Bourg-sous-la-Roche, soldat brancardier au 93e d'infanterie, est cité à l'ordre du jour pour la quatrième fois, pour le superbe mépris du danger avec lequel il a relevé les blessés sous le feu violent de l'ennemi en Octobre et Novembre 1916.

— M. L'abbé *Charles Ordonneau*, missionnaire diocésain, faisant fonction d'aumônier au 93e, a été cité à l'ordre de la division pour le dévouement dont il a fait preuve auprès des blessés du régiment pendant les journées particulièrement pénibles des 16 au 25 décembre 1916.

— M. l'abbé *Grelet*, sous-lieutenant d'infanterie, qui était avant la guerre professeur au Petit-Séminaire de Luçon, déjà titulaire de deux citations avec croix de guerre, a reçu la croix de Saint Stanislas de Russie pour sa belle conduite sous Verdun.

— M. l'abbé *Durand*, professeur au Petit-Séminaire de Luçon, mobilisé, a été cité à l'ordre de sa division pour avoir brillamment entraîné ses hommes à l'assaut d'une tranchée ennemie, le 1er Novembre 1916.

— Cité également à l'ordre de la brigade le sergent *Gabriel Chasserieau* du Boupère, élève du Grand-Séminaire de Luçon.

— M. *Léon Charrier*, professeur à l'Institution Richelieu de Luçon, sous-lieutenant au 5e colonial, déjà titulaire de la croix de guerre a été cité à l'ordre de l'armée, pour avoir enlevé brillamment, à la tête de son peloton, une tranchée ennemie malgré un violent bombardement.

— M. l'abbé *Armand Hillereau*, du diocèse de Luçon, sergent au 64e d'infanterie, blessé à Douaumont en sauvant la vie à plusieurs blessés, a été glorieusement cité à l'ordre du jour.

— M. l'abbé *Clément Roy*, du 137e d'infanterie, a été cité à l'ordre du corps d'armée pour le courage avec lequel il s'est audacieusement exposé plusieurs fois pour ramener, sous des feux intenses, des soldats blessés.

— L'abbé *Laurent Chapitreau*, de Puyravault, a été décoré de la

Digitized by Google

Croix de guerre pour avoir tenu avec calme et sang-froid, un poste d'observation sous un très violent bombardement.

— Egalement cité à l'ordre du jour M. l'abbé *Clément Denis*, de Longèves, brancardier faisant fonction d'aumônier au 5e régiment d'artillerie de campagne qui, les 16 et 17 Septembre 1916, a ramené, depuis la première ligne, des blessés nombreux dans des conditions particulièrement pénibles et périlleuses.

— M. l'abbé *Ferdinand Grelier*, élève du Grand-Séminaire de Chavagnes-en-Paillers, sergent au 137e d'infanterie, a été cité à l'ordre du corps d'armée pour sa brillante attitude, le 11 Juin 1916, à la tête de sa section ; a été blessé au cours de cette action.

— M. l'abbé *Louis Ratier*, du diocèse de Luçon, brancardier, vient d'être, pour la troisième fois, cité à l'ordre en raison de la grande bravoure dont il a fait preuve une fois de plus à une attaque, le 7 Février 1917.

Au tableau d'honneur. — *Dans la Légion d'honneur.* — Ont été promus au grade de chevalier :

M. le commandant Claude Blanchet, du 84e territorial.

MM. les capitaines Gaultier de Saint-Basile, du 137e d'infanterie ; Tardieux et Planche, du 84e territorial ; Georget, du 283e territorial ; de Brem, du 8e chasseurs à cheval ; Poëy d'Avant, du 308e d'infanterie ;

MM. les lieutenants Guiotat, du 137e d'infanterie, et Eychenne, du 283e territorial.

Citations. — Ont été élogieusement cités :

Le 2e bataillon du 137e d'infanterie.

MM. les capitaines Pérée et Charrier, du 93e d'infanterie ; Prieur, du 83e territorial ; Georget, du 283e territorial ; Henri de La Bérurière de Saint-Laon, du 409e d'infanterie ; Rouillon, de la Roche-sur-Yon, Henri Merveilleux du Vignaux ; Caurit, de Fontenay-le-Comte, 340e territorial ; J. Andréi, de Saint-Hermine.

MM. les lieutenants Marais, Guillard, Gourdier, Glémot, Dallet, Capéran, Peschez, Moron, du 93e d'infanterie ; Gustave Pairotteau, Favreau du 137e d'infanterie ; Yves de la Brosse, Charles de Beauregard, de la Division marocaine ; Maurice de Lauzon, du 41e d'artillerie ;

MM. les Médecins aide-Majors, Bréchoteau, de Coex, Louzerol et Toulpe, du 93e d'infanterie.

Digitized by Google

Les sous-lieutenants Rio, Billet, Charron, Maurant, Lequeue, Touzeau et Robineau, du 93e ; L. Deligné, du 137e ; Philippe Le Roux, de Chaillé, 1er génie ; L. Dubois, de Rosnay, 4e brigade marocaine ; A. Branger, de Talmond ; Jacques de Hillerin, du 3e dragons ; Harscouët de Saint-Georges, 86e territorial ;

Adjudant-aviateur Alcime Pété, de Fontenay-le-Comte ; sergent de Brandois, 288e d'infanterie.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

NAISSANCE

Madame la Baronne Louis de BOISDAVID a mis heureusement au monde, le 9 Décembre 1916, un fils auquel les prénoms de Henri, Marie, Charles, Paul, Ghislain, Hyacinthe ont été donnés.

FIANÇAILLES

Nous apprenons les fiançailles de Mademoiselle Louise de SÈZE, fille du général vicomte de Sèze et de la vicomtesse, née de Mohreinheim, avec le sous-lieutenant Claude d'ELBÉE, des tirailleurs marocains, fils de notre bien cher ami le lieutenant-colonel marquis d'Elbée et de la marquise, née Hoskier.

Cette alliance unit deux Maisons dont le nom inscrit dans l'histoire les plus beaux exemples de dévouement à la cause monarchique. Le Ciel ne peut manquer de bénir une union bien propre à apporter au colonel d'Elbée les très douces consolations qui lui sont dues pour les glorieuses blessures que son cœur de père a reçu depuis le commencement de la guerre.

— Nous apprenons également le prochain mariage du vicomte de la POËZE, sous-lieutenant au 319e d'infanterie, décoré de la croix de guerre, avec Mademoiselle Marie de VANSSAY.

MARIAGE

Le 23 Janvier 1917, a été célébré en l'église de Saint-Hilaire de Poitiers, le mariage de Mademoiselle France de LASSAT, avec M. Torterue de SAZILLY, sous-lieutenant au 69e d'infanterie territoriale.

Digitized by Google

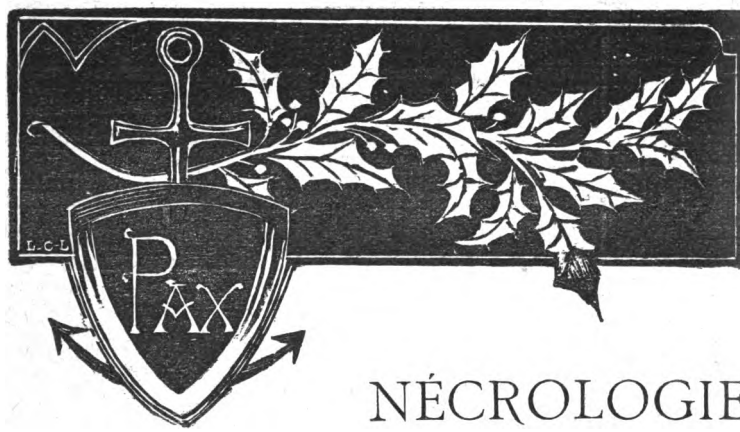

NÉCROLOGIE

Le comte Henri-Armand de LA PORTE-AUX-LOUPS, comte d'HUST, Général de Brigade commandant la 55e Division, Commandeur de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de guerre avec palmes et étoiles de vermeil, des médailles coloniales du Tonkin et de Tunisie, Commandeur du Nicham, Chevalier du Dragon d'Annam et de l'Ordre royal du Cambodge, décédé à Bar-le-Duc le 3 Octobre 1916, à l'âge de 59 ans, des suites d'une maladie contractée au front.

Nous adressons de nouveau à Madame la comtesse de La Porte et à ses enfants, dont les trois ainés continuent aux Armées les vaillantes traditions de bravoure de leur regretté père, l'expression de nos sentiments les plus douloureusement émus.

— Madame la vicomtesse de la ROCHE-SAINT-ANDRÉ, née Antoinette, Marie-Henriette de LAUZON décédée le 1er Novembre 1916, au château de la Grossetière de Sainte-Foy, à l'âge de 58 ans.

Nous offrons à M. le Vicomte de la Roche-Saint-André, à ses enfants et aux familles de Lauzon et de Béjarry, que cette mort met en deuil l'expression de nos respectueuses condoléances.

— M. Léopold GALLET, maire de Beauvoir-sur-Mer, décédé le 7 Décembre 1916.

Nous adressons à sa famille et particulièrement à son fils notre distingué confrère M. Charles Gallet, avocat à la Roche-sur-Yon, l'assurance de nos biens vives condoléances.

— Madame Alexandre AUDÉ, née CATEL, femme de l'éminent docteur Audé, décédée à Fontenay-le-Comte, le Vendredi 15 Décembre à l'âge de 78 ans.

Digitized by Google

Douée d'une haute intelligence et d'un grand cœur, Madame Audé avait attaché son nom à toutes les œuvres charitables de la cité fontenaisienne où elle était environnée de la plus unanime sympathie et de la plus respectueuse estime.

Nous adressons au docteur Audé si cruellement frappé dans ses plus chères affections, à M. et à Madame Richard et à toute sa famille, la nouvelle expression de nos plus affectueux et bien vifs sentiments de condoléance.

— Mlle Alix de BEAUREGARD décédée le 21 Décembre à Angers où la levée du corps a été faite en l'église Saint-Laud, le 26 Décembre 1916. L'inhumation a eu lieu à la Châtaigneraie le lendemain après la cérémonie religieuse à laquelle assistait l'élite de la société vendéenne.

A Madame de Beauregard et à toute la famille, nous offrons nos hommages et condoléances bien sincères.

— Madame E. MERVEILLEUX du VIGNAUX, née Ranfray de la Bajonnière, veuve de l'ancien 1er président de la Cour d'appel de Poitiers, et mère du contre-amiral Merveilleux du Vignaux, décédée le 28 Décembre 1916, en son château de Saint-Sornin, à l'âge de 77 ans.

La vie de Madame Merveilleux du Vignaux a été entièrement consacrée aux œuvres de bien, auxquelles elle s'est dévouée avec un zèle et une piété admirables, qui rappelaient les vertus de sa sainte parente, la Mère Saint-Benoit, fondatrice des Ursulines de Jésus.

Nous adressons à son fils et à ses petits-enfants l'expression de nos plus douloureuses sympathies.

— M. Henry FORTIN, fils du regretté docteur Fortin qui fut, durant de longues années, maire des Moutiers et conseiller général du canton de Mareuil, décédé aux Moutiers-sur-le-Lay, le 9 Janvier 1917, à l'âge de 40 ans.

Nos plus sincères condoléances à sa famille.

— Madame Joseph CHARBONNEAU, née Joséphine NAUDEAU décédée subitement à Saint-Lazare de Loudun, le 12 Janvier 1917, en sa 40e année.

Nous adressons à la famille Charbonneau, et particulièrement à M. Joseph Charbonneau, frère de notre excellent collaborateur, nos douloureuses sympathies.

— M. l'abbé Alexandre DEBIEN, curé de Saint-Julien-des-Landes, décédé le 16 Janvier 1917, à l'âge de 61 ans. A ses obsèques célébrées

Digitized by Google

le 19, MM. de Lauzon et de la Bassetière ont fait en termes éloquents et émus l'éloge du pieux et regretté défunt.

— M. RENAUD, père de notre confrère M. Henri Renaud, Directeur du *Vendéen*, décédé à Saint-Gilles-sur-Vie en Janvier 1917, à l'âge de 87 ans.

M. Renaud laisse le souvenir d'un magistrat intègre et d'un parfait homme de bien.

Le même faire-part nous a apporté la nouvelle de la mort de Mlle ISIDORE RENAUD également décédée à Saint-Gilles-sur-Vie, en sa 90e année.

Nous adressons à leur famille et particulièrement à notre confrère Henri Renaud l'expression de nos plus sincères condoléances.

— M. l'abbé PIERRE CLAVIER, ancien curé du Langon, décédé à la Garnache, où il avait pris sa retraite le 18 Janvier 1917, à l'âge de 76 ans.

— Madame JEANNE, CLOTILDE, MARIE DE TERVES, vicomtesse DE CARCOUËT, décédée le 23 Janvier et dont les obsèques ont été célébrées en l'église de la Merlatière.

Sa disparition laisse un grand vide dans la région, où sa bonté et son inépuisable charité la faisaient aimer de tous.

Elle laisse trois enfants : le capitaine de Carcouët, du 47e d'artillerie chevalier de la Légion d'honneur et décoré de la croix de guerre : le lieutenant de Carcouët, du 111e d'artillerie lourde, décoré de la croix de guerre, et une fille mariée au capitaine de la Bouralière, chevalier de la Légion d'honneur et décoré de la croix de guerre.

Nous les prions d'agréer toutes nos plus vives condoléances.

— Madame DE PARSAY, née MARIE, ÉLISABETH DU GARREAU DE GRÉSIGNAC, décédée à Poitiers, le 26 Janvier, en sa 90e année.

Sa mort met en deuil les familles de Gastines et de Valence, auxquelles nous adressons le témoignage de nos bien sincères condoléances.

— M. l'abbé AUGUSTE BOUTIN, curé de St-Michel-Mont-Mercure, décédé le 29 Janvier 1917.

— Le Révérend Pére HENRI DE LA MARDIÈRE, prêtre de la Compagnie de Jésus, décédé à Poitiers le 31 Janvier 1917, dans sa 85e année.

Nous prions notre excellent ami, Jean de La Mardière et tous les parents du pieux et regretté défunt, qui fut naguère notre Maître, d'agréer l'expression de nos plus douloureuses sympathies.

Digitized by Google

— M. Yves du PLESSIS-QUINQUIS, le second des fils du capitaine aux Zouaves Pontificaux, qui appartenait à la rédaction de l'*Espérance du peuple*, de Nantes, avant la guerre, et qui, en dépit d'une santé fort délicate s'était engagé dès le début des hostilités et avait été versé dans une section d'infirmiers militaires du front est décédé le 5 février, dans une formation sanitaire de Paris.

Nous saluons avec une profonde tristesse et un véritable regret la mémoire de notre brave confrère et ami dont nous avions pu apprécier l'ardeur des convictions et tout le charme des relations.

— Madame Thècle-Marie-Clémence MAJOU de la DÉBUTRIE, douairière, veuve de M. Alphonse MAJOU de la ROUSSELIÈRE décédée au château de la Rousselière, en Cheffois (Vendée) le 6 Février 1917 en sa 80e année.

Nous offrons aux familles de la Rousselière et de la Débutrie, l'hommage de nos plus vives condoléances.

— M. Michel Gaston GIRANDIER, ancien juge au tribunal de Commerce de la Seine, Chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Niort, le 8 février 1917, en sa 70e année.

Nous prions Madame Girandier et ses enfants et particulièrement M. et Madame Eugène Bodin, de croire à la part très sincère que nous prenons à leur douleur.

— M. Alfred ROTURIER, agent-voyer d'arrondissement honoraire, décédé à Niort le 12 Février 1917, à l'âge de 64 ans et dont les obsèques ont été célébrées, le 14 à Maillezais (Vendée).

Nos sincères condoléances à sa famille.

— Madame Raymond GAUDIN, née Marguerite BOISMEIN, décédée le 16 Février 1917, à Nantes et inhumée à Saint-Martin-de-Brem (Vendée).

Nos douloureuses sympathies à M. Raymond Gaudin et à sa famille.

— Madame veuve Amédée POTEL, présidente du comité Rochelais de la Croix-Rouge, tante de notre excellent ami Edmond Béraud Ancien Directeur de la *Revue de l'Ouest*, décédée à la Rochelle en Février 1917.

Nos plus sympathiques condoléances à tous les siens.

— Madame Henriette BOURBON, en religion Mère CŒUR-DE-JÉSUS, chanoinesse du Couvent des Oiseaux, pieusement décédée à Orbec.

Digitized by Google

Elle était la belle-sœur du comte de la Morinière, Inspecteur général des Finances honoraire et conseiller d'arrondissement de la Vendée.

— Madame veuve ARMAND LANDOIS, née MARIE-ALINE MICHELON décédée le 1er Mars 1917, en sa 75e année, au château de Sainte-Hermine et dont les obsèques ont été célébrées le 5 Mars.

Nous prensns une personnelle part à la douleur des siens.

— Madame OLIVIER FAYAU née EMMA Trenchevent, décédée à Nantes le 27 Mars 1917.

Nos respectueuses sympathies aux familles Fayau et Aubin que cette mort met en deuil.

— M. HENRI DE CHARETTE DE LA CONTRIE, neveu du général, maire du Petit-Mars (Loire Inférieure), décédé à Nantes, le 5 Mars 1917.

Nos plus sincères condoléances aux siens.

Digitized by Google

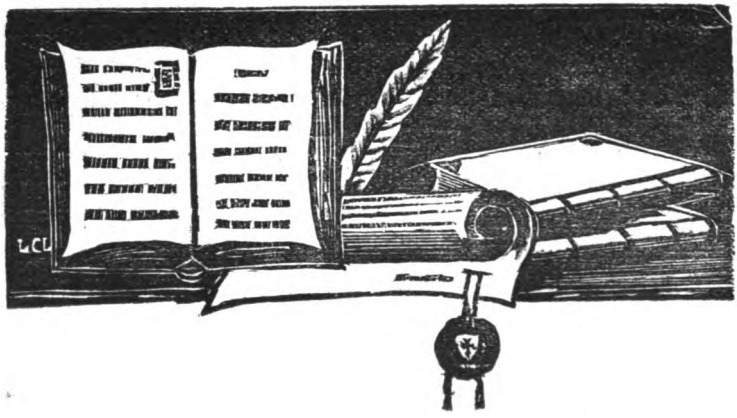

BIBLIOGRAPHIE

M. Maurice Barrès, continuant dans l'*Echos de Paris* sa belle série d'articles sur *Les Diverses Familles spirituelles de la France*, rend hommage dans le numéro du 28 Février 1917, à l'héroïsme des *Traditionnalistes*, et évoque une fois de plus le glorieux souvenir de notre cher et si regretté collaborateur et ami François Baudry, ce jeune et charmant savant de 24 ans, « petit-fils des Géants du Bocage » qui donna généreusement sa vie « pour faire la France plus grande, pour être digne de sa petite patrie, la Vendée, et pour enrichir de nouveaux mérites le trésor familial. »

— Dans la *Revue des Etudes anciennes*, (t. XVIII, nº 3, 1916), M. Camille Jullian, rendant compte du travail de MM. Bégouen, Lœwenhard et Charbonneau-Lassay sur *le souterrain-refuge de la Haute-Fosse de Mouilleron-en-Pareds*, paru dans cette revue (année 1913), se refuse à ne voir dans les souterrains-refuges que des ouvrages purement défensifs.

C'est bien aussi l'opinion admise dans le travail cité, où est reproduit le passage de Tacite qui dépeint ces souterrains comme des asiles d'hiver et comme des cachettes servant à déposer les récoltes de grains. (*Germania XIV*).

— A propos de la source intermittente de la Patte d'Oie de Gonesse en Saint-Urbain (Vendée), notre confrère M. Marcel Baudouin a publié, dans la *Chronique Médicale*, (23e année juillet 1916 p. 208),

Digitized by Google

une note sur *le culte des fontaines et la guerre*, culte antérieur, dit-il, au « culte solaire » et contemporains du « culte stellaire », correspondant « au moins à l'époque de la pierre polie » (?)

— *Les Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* (N^{os} du 17 Juin et 15 Juillet 1915) contiennent une note dans laquelle le docteur M. Baudouin maintient, avec raison croyons nous, l'opinion déjà émise plusieurs fois par lui, et notamment dans cette Revue, de l'emploi de l'ambre en France à l'époque néolitique *(Revue du Bas-Poitou*, ann. 1911 2e fasc. p. 180-188).

— Notre compatriote et ami M. le comte du Chaffault, président de « *France-Belgique* », cette belle et patriotique œuvre, créée d'une façon, toute désintéressée pour venir en aide aux réfugiés belges et aux soldats du front, pour exalter leur courage et les réconforter dans leurs souffrances, vient de nous en adresser le « *Rapport* » pour 1914-1915.

Ces magnifiques pages, tout impreignées de foi patriotique et des plus sublimes inspirations du cœur, nous ont permis d'admirer une fois de plus l'inlassable dévouement du comte du Chaffault et le merveilleux talent de la grande et généreuse artiste qu'est Madame Caristie Martel.

— Dans le *Bulletin d'Etudes Historiques et Politiques* du *Comité Michelet.* (N° de Février 1917 p. 153). M. Max Bégouen, sergent au régiment d'infanterie coloniale du Maroc, et fils de notre distingué collaborateur M. le comte Bégouen, vient de publier sous ce titre « *L'eau lustrale : le Rhin* » une poésie d'une très haute élévation de sentiments et d'un soufle patriotique très ardent qu'il termine par ces deux belles strophes :

Qnand ce sera fini, nous aurons pour vengeance
Le plaisir d'étouffer votre haine, vos cris !
Vos cadavres seront le fumier d'abondance
Qui fertilisera notre sol reconquis.

Nous n'oublierons jamais ! Le Rhin sera le gage
Du souvenir que nous garderons de nos morts.
Vous rongerez en paix le frein de votre rage,
Vous saurez que le droit domine les plus forts.

L'auteur de ces beaux vers a déjà payé d'une grave blessure son héroïque bravoure au feu et contribué par son généreux sang versé, à la paix glorieuse et durable que ses belles et vengeresses strophes appellent si ardemment.

— Sous ce titre : *Un Auteur Vendéen*, M. D. Guibert a consacré

Digitized by Google

dans le *Phare de la Loire* du 30 Janvier 1917, un éloge mérité à l'œuvre littéraire et historique de M. Leroux-Cesbron, un des membres les plus distingués de la Société des Gens de Lettres qui, bien que né en Anjou, doit être considéré comme Vendéen, passant chaque année de longs mois dans ses propriétés de La Chapelle-Hermier.

M. Leroux-Cesbron est le parent de notre excellent collaborateur et ami H. Baguenier Desormeaux.

— Notre distingué compatriote, M. Fernand Bodroux, professeur à la Faculté des Sciences de Poitiers, a fait, le 17 Décembre 1916, en cette ville, une savante conférence sur l'*Azote athmosphérique et son utilisation*, dont le texte a été publié par le *Bulletin de l'Association française pour l'Avancement des Sciences* et dont l'auteur a bien voulu nous faire hommage (Paris 1917 in-8° de 17 p.)

— Nous sommes heureux d'apprendre qu'après une interruption causée par les événements de l'heure actuelle, notre érudit compatriote M. Henri Puiroux, reprend la publication de son intéressante *Histoire de Vairé*, et que la 5e livraison de ce travail va paraitre incessament.

Le prix de la souscription est fixé à 2 fr. pour les souscripteurs nouveaux. L'ouvrage comprendra une douzaine de livraisons.

Nous le recommandons d'une façon particulièrement sympathique aux lecteurs de la *Revue*.

— M. l'abbé Uzureau, l'érudit Directeur de l'*Anjou Historique*, a publié dans la *Revue Historique de la Révolution Française de l'Empire* (Juillet-Décembre 1916) une curieuse étude intitulée *Deux Fédéralistes angevins guillotinés à Paris* : *Louis Dieusie* comte de Dieusie, procureur syndic de l'assemblée provinciale d'Anjou et *J.B. Larévellière* originaire de Montaigu qui fut président du tribunal criminel de Maine et Loire et frère du député à la Convention nationale.

— Au moment de mettre sous presse, nous recevons de notre érudit compatriote M. l'abbé Poirier le très précieux volume qu'il vient de consacrer à la vie de *La Rde Mère Saint-Benoît*, née Charlotte-Gabrielle Ranfray, fondatrice et première Supérieure Générale de l'Institut des Ursulines de Jésus.

Nous en rendrons compte dans un prochain fascicule.

R. DE THIVERÇAY.

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD

Digitized by Google

HÉROS ET MARTYRS

RENÉ GIBAUD

Adjudant Pilote Aviateur

Le monde entier retentit des louanges adressées à notre race ; et ce n'est que justice quand on assiste aux sacrifices héroïques de cette belle et courageuse jeunesse qui verse si généreusement son sang pour le salut de la France.

A ce concert d'admiration, je veux encore une fois mêler ma voix pour célébrer le trépas glorieux d'un des nôtres, du jeune et intrépide adjudant pilote aviateur René Gibaud, frappé en plein vol, le 9 Mars 1917, alors qu'au cours d'une périlleuse reconnaissance au-dessus des lignes ennemies, il s'efforçait d'ouvrir à nos troupes le chemin de l'offensive victorieuse.

Parti plein de confiance et d'entrain dès les premiers jours de la mobilisation, René Gibaud arriva le 2 Août au 7e hussards, à Niort et fut immédiatement affecté au 114e d'infanterie comme éclaireur monté avec le grade de brigadier.

Le 5, il fut dirigé sur le front et, comme agent de liaison attaché au colonel Briant, il prit jusqu'au 20 Octobre une glorieuse part aux campagnes de Lorraine et de la Marne. C'est au cours de cette dernière campagne, dont l'issue sauva miraculeusement Paris et la France, qu'il fut, le 13 Septembre, nommé maréchal

Digitized by Google

des logis en récompense de sa belle et courageuse attitude au feu et de ses exceptionnelles qualités militaires.

Dans une admirable lettre écrite au lendemain de sa mort à son père, son ancien colonel, devenu général, fait de lui ce magnifique éloge :

« ... Il s'était tout de suite fait remarquer dans le lot des braves gens appelés à faire le service périlleux d'agent de liaison par son dévouement absolu, son courage, son entrain et son intelligence militaire. Lorsqu'il y avait une mission délicate à remplir comme par exemple d'aller à la recherche de trains de combat égarés, c'était lui qui s'en chargeait, et toujours il réussissait à les retrouver... »

René Gibaud quitta à la fin d'Octobre la Marne pour la Belgique et fut dirigé avec son colonel vers Zonnebeck.

Il y passa des heures pénibles et dures ; et c'est là notamment que le 3 Novembre, étant au poste de son colonel, il fut assez grièvement atteint par les éclats d'un obus tombé à quelques mètres de lui et qui lui firent trois blessures. Evacué sur un des hôpitaux de Rouen, il y donna une nouvelle preuve de son courage, refusant de se laisser endormir pour l'extraction de ces éclats.

A peine rendu à la santé, il rejoignit son dépôt à Niort. C'est là qu'il apprit la mort de son jeune ami Guy de Fontaines, mort glorieuse qui lui inspira cette page émue, où se révèlent toutes les exquises qualités d'une âme aussi ardente que généreuse :

« Ma chère maman, mon cher papa,

» C'est terrible la disparition de ce pauvre Guy de Fontaines, et j'en suis tout saisi... Pauvres parents, quelle tristesse... Un fils unique ! Mais c'est un nouveau héros à ajouter à tant d'autres, et à l'heure qu'il est peut-on souhaiter une plus belle façon de finir sa vie, et n'est-ce pas celle que doit rêver tout vrai soldat français ?... »

Ce séjour de plusieurs mois dans un dépôt de l'arrière, convenait mal à sa nature, toute faite de vaillance et de bel entrain. Aussi les lettres qu'il adressait de Niort à sa famille se ressentent-elles des sentiments de tristesse et des pensées de découragement que lui causait cette inaction forcée :

« ... Je me suis fait inscrire, comme apte et volontaire, écrivait-il le 8 Avril 1915, car la vie de dépôt devient de plus en plus horrible

Digitized by Google

RENÉ GIBAUD

Adjudant Pilote Aviateur

mort glorieusement pour la France, le 9 Mars 1917.

Digitized by Google

et cela me fait mal au cœur de me voir ici, alors que tant d'autres se battent...»

Le 18 Avril :

«... J'ai honte de mon inaction ici, voilà bientôt neuf mois que nous sommes en guerre et sur ces neuf mois je n'en ai fait que trois. En admettant que la guerre finisse bientôt, qu'aurais-je à dire? Rien, je n'aurais qu'à me cacher.»

Or, le cher petit hussard n'était ni de ceux qui se cachent, ni de ceux qui s'embusquent. Comme il l'écrivait, le 14 Mai, à ses parents :

«... S'il est dûr de quitter les êtres qui vous sont chers, il est à l'heure actuelle une famille qu'il faut défendre avant tout. Cette famille c'est la France entière, et vous pouvez être assurés que je ferai envers et contre tout et jusqu'au bout tout mon devoir...»

Et de fait, il n'aura désormais plus qu'une pensée, échapper par un moyen quelconque à cette situation de désœuvrement et de lassitude qui amoindrit son enthousiasme, et ne lui permet pas de dépenser tous les trésors qui le prédestinaient à l'action dans sa forme la plus haute : le Salut du Pays.

Ce moyen, après bien des essais restés infructueux, il le tient enfin et tout joyeux il en fait part le 13 Juillet à sa famille, dont il s'efforce par avance de calmer les appréhensions, hélas trop légitimes :

« Chers bons parents,

... Ecoutez bien ceci : hier matin arrivait au quartier général de la Division, une circulaire urgente demandant des pilotes pour l'aviation. J'ai sauté sur ce bon filon. Je me suis fait inscrire et ma demande est faite. Je fais des vœux pour qu'elle soit acceptée. Vous me connaissez : je n'ai pas peur ; donc n'ayez pas peur vous-mêmes. Vous savez que depuis longtemps cette idée me trottait dans la tête. C'est un idéal que je poursuis, je suis entrain de vivre ma vie, et pour qui ? Pour notre belle France. C'est un métier dangereux ; mais on dira ce qu'on voudra, c'est superbe : La Science et le Progrès luttant contre la Barbarie...»

Enfin, le 9 Septembre 1915, René Gibaud quittait l'escorte de la 85e division territoriale à laquelle il avait été affecté au mois de Juin précédent pour se rendre à Buc faire son apprentissage de pilote aviateur.

Digitized by Google

Il ne se sent pas de joie et l'écrit à ses parents :

« ... Je ne sais plus où j'en suis et je ne puis tenir en place tellement je suis heureux.

» Je vous embrasse tous comme je vous aime, c'est-à-dire énormément et je crie : Vive la France ! ».

Et deux jours après :

« ... Le poste que je vais occuper est naturellement plus périlleux que celui que je quitte, mais autrement digne et fier. Et encore une fois je n'ai pas peur, et avec moi, mes chers parents, je désire que vous n'ayez pas peur. Je ne me ferai pas casser la tête inutilement à l'école ; mais s'il m'est permis de rejoindre mon escadrille sur le front avant la fin de la guerre, sachez bien que je ferai toujours et partout tout mon devoir. Je suis Français et qui plus est Vendéen... »

Celui qui a tracé ces lignes appartenait bien à la génération précocement mûrie, dont parle Henry Bordeaux dans sa *Jeunesse Nouvelle*, et que des croyances plus ardentes et plus simples semblaient prédisposer à ce don de soi exigé par l'œuvre collective de la Guerre. Génération superbe, qui ne voulait être ni plainte, ni pleurée et qui s'en est allée au combat, à la mort, sinon comme à une fête, du moins comme à un Sacrement.

Après un séjour de trois mois et demi à Buc et des épreuves magnifiquement passées, il conquit de haute lutte son brevet de pilote le 26 Décembre et fut dirigé sur l'école de perfectionnement d'Avor.

Le 18 Octobre, il contait avec une simplicité charmante, faite à la fois d'héroïsme et de tendresse, les impressions éprouvées lors de son premier vol :

« ... Dans la vie d'un pilote c'est le premier vol qui compte et qui est le plus émotionnant ; les autres ne sont rien. Mais celui-là, c'est sublime et superbe. Il faisait un temps un peu lumineux, mais pas un souffle. Du haut de mon appareil, mes chers parents, j'ai pensé à vous tous ; il me semblait veiller plus étroitement sur vous, vous qui avez tant veillé et veillez encore sur moi... »

Il quitta l'école d'Avor avec de superbes notes, qui permettaient d'envisager pour lui le plus brillant avenir et valaient à elles seules la plus élogieuse citation :

Digitized by Google

« Très bon et très adroit pilote, d'une énergie et d'un sang-froid à toute épreuve. »

Aussitôt dirigé sur le G. D. E. de Lagny-le-Sec, il entra à l'escadrille C. 10, le 5 Avril 1916. A cette même date, il écrivait à ses parents :

« ... Je pars tout à l'heure pour Pierrefonds où se trouve l'escadrille C. 10. Je suis enchanté de ma nouvelle destination que j'enviais... Croyez bien que j'y travaillerai de mon mieux et peut-être aurai-je le plaisir de récolter quelques croix. J'aurais été heureux de vous revoir, mais puisque cette joie ne m'est pas permise, je pars tout de même vaillamment, heureux de pouvoir redevenir utile à mon pays, et par ce fait à ma chère Vendée qui a déjà tant donné et à vous même... »

Doué d'un esprit clair et d'un noble cœur, l'héroïque enfant estimait que la beauté généreuse de la jeunesse est de s'offrir au sacrifice.

Et il en donna d'admirables preuves au cours des sanglantes et glorieuses journées de Juillet 1916, qui lui valurent cette première et si enviable distinction :

CITATION A L'ORDRE DU 35e CORPS D'ARMÉE

(Octobre 1916)

GIBAUD (René), Maréchal des Logis pilote, (Escadrille C. 10.)

« *Incomplètement remis des trois blessures reçues comme agent de liaison d'infanterie, a fait preuve au cours des attaques d'une énergie, d'un sang-froid et d'une endurance à toute épreuve, volant jusqu'à la limite de ses forces.*

A eu son appareil sérieusement endommagé par les balles, les 25, 26 et 29 Juillet. »

Signé : JACQUET.

Mais voici que l'offensive de la Somme se prépare. L'escadrille de René Gibaud quitte Pierrefonds pour gagner Corbeaulieu, près Compiègne et de là Gournay-sur-Arronde.

Le danger grandit de jour en jour, les reconnaissances se font plus périlleuses, le jeune et vaillant pilote Vendéen le sent bien ; aussi s'efforce-t-il d'apaiser les légitimes angoisses des siens et toutes ses lettres se terminent désormais par ces deux mots :

Digitized by Google

« Patience et confiance », qui résument si parfaitement les mâles vertus de son âme héroïque.

A chaque effondrement d'appareil, à chaque disparition de ses plus intimes camarades enlevés à son affection dans l'embrasement de la chute ou sous les coups de la mitraille ennemie, à sa famille dont les appréhensions redoublent, il répond dans un sourire stoïque et avec une abnégation toute cornélienne : « Que voulez-vous, c'était leur tour ! »

Et le 9 Mars 1917, c'était hélas ! le sien qui allait venir.

Parti comme toujours plein d'enthousiasme et de gaieté sur sa *Mélusine*, emmenant comme passager le sous-lieutenant-observateur Le Mevel, il devait remplir une mission de reconnaissance sur les lignes. L'appareil disparut à l'horizon, mais c'est en vain qu'on attendit son retour.

Le capitaine Labouchère, qui commandait l'escadrille et avait pour René Gibaud une particulière sympathie se livra aussitôt à une minutieuse enquête, et il apprit deux jours après la triste et douloureuse réalité. Un avion, en tout semblable à la *Mélusine*, avait été vu par des artilleurs à 1500 ou 2000 mètres, entouré de nombreux éclats d'obus et était tombé brusquement dans les lignes ennemies. Le fait fut également confirmé par des prisonniers allemands. Mais on ignorait cependant encore quel avait été le sort précis des deux aviateurs.

Ce n'est que le 17 Mars, que nos fantassins, dans leur victorieuse marche en avant, retrouvèrent leurs glorieuses traces. Les corps des deux jeunes martyrs reposaient paisiblement au sein de la terre reconquise, dans un petit cimetière situé sur la colline de Plémont, près Lassigny.

Sur le tertre qui recouvrait les précieux restes de René Gibaud, une croix de bois portait ses initiales avec cette inscription en allemand : « *Pilote d'aviation tombé au champ d'honneur.* (1) »

(1) Les officiers de l'escadrille firent placer peu après une pierre tombale portant leurs noms sur la sépulture commune des deux glorieuses victimes du combat du 9 Mars.

Quand l'immense tragédie qui ensanglante le monde aura pris fin, les restes de René Gibaud seront transportés dans cette terre de Vendée qu'il affectionnait tant et qui est si fière de le compter parmi ses fils.

Digitized by Google

Suprême hommage, arraché à la haine irréductible de l'ennemi par la majesté grandiose de la plus effroyable, en même temps que la plus héroïque des morts.

Cette mort a été magnifiquement consacrée par la citation posthume suivante à l'ordre de la 1re armée :

GIBAUD (René-Marcel), adjudant pilote (Escadrille C. 10.)

« *Pilote d'un sang-froid et d'un courage remarquables. A fait preuve des plus belles qualités militaires dans les circonstances les plus difficiles. Glorieusement tombé au cours d'une reconnaissance, le 9 Mars 1917.*

Signé : FAYOLLE.

A ce témoignage officiel d'une légitime admiration pour le jeune héros, frappé en plein rayon de gloire, il faut ajouter ceux que nous trouvons dans les superbes lettres de ses chefs.

C'est tout d'abord celle du général Briant qui commandait le 114e d'infanterie, d'Août à Octobre 1914, comme colonel et qui s'est couvert de gloire à la tête de ce régiment :

Fontainebleau, le 9 Avril 1917.

« C'est avec un bien vif chagrin que j'apprends la mort glorieuse du Maréchal des Logis Gibaud que j'ai eu comme agent de liaison au début de la campagne et que j'appréciais tout particulièrement pour ses belles qualités militaires...

» Nous avons passé ensemble quelques moments assez pénibles à la bataille de la Marne, puis en Champagne, où nous avons eu une période très dure, jusqu'au 26 Septembre 1914.

» Ensuite au cours des batailles d'Ypres, à Zonnebeck où il a été blessé devant la porte d'une petite maison qui nous servait d'abri pour la nuit.

» J'apprends aujourd'hui sa mort avec une profonde tristesse. Mais combien cette perte doit être plus cruelle à votre cœur paternel, cher Monsieur ; et cependant je sens dans votre lettre une certaine fierté de l'avoir vu faire une si belle fin.

» Hélas ! la mort est notre lot inévitable à tous, et ceux qui tombent glorieusement au grand soleil, en pleine santé et pour une noble cause, sont plutôt à envier.

» Veuillez agréer... »

Général BRIANT.

De la correspondance du capitaine Labouchère qui commandait

Digitized by Google

l'Escadrille C. 10, j'extrais les passages suivants, qui honorent également le jeune héros tombé pour la France et le chef qui a trouvé dans la magnanime beauté de son âme de pareils sentiments pour en exalter la mémoire :

Le 10 Mars, il écrit au père de René Gibaud :

« Monsieur,

» C'est le cœur bien angoissé que je me décide à vous écrire ce matin pour vous faire part de mon appréhension au sujet de votre fils René, un de mes meilleurs, sinon le meilleur pilote de mon escadrille.

Hier matin 9, à 9 heures 30, il quittait notre terrain sur son avion emmenant comme passager le sous-lieutenant Le Mével pour aller remplir une mission de reconnaissance sur les lignes. L'appareil disparut à l'horizon ; mais c'est en vain que nous attendîmes son retour. L'enquête à laquelle je me livre ne m'a permis jusqu'ici que d'obtenir un seul renseignement absolument certain : l'appareil a traversé les lignes vers onze heures et n'est plus rentré dans les lignes françaises.

Vous savez l'admiration, l'estime que j'avais, que j'ai pour ce pauvre garçon : c'est vous dire de quelles prières j'appelle la bonne nouvelle qui me rassurerait sur son sort et celui de son compagnon. Nous sommes tous prêts au sublime sacrifice pour la défense de notre pays, et savons les risques de notre glorieux devoir ; mais la conscience se révolte à l'idée que la destinée pourrait être assez cruelle et injuste pour ravir à l'affection des siens, à l'estime, à l'admiration de tous ceux qui le connaissent, un aussi vaillant soldat que votre fils. Je l'ai vu partir si gai, si plein d'entrain, si confiant, comme du reste toutes les autres fois, que je ne puis réaliser l'idée que je ne le reverrai plus...»

Les événements se sont hélas précisés ! et le 14 Mars, il confie à M. Collon, beau-frère de René Gibaud, ses grandissantes appréhensions :

« Monsieur,

» C'est dans de bien tristes circonstances que je vous adresse cette lettre, le cœur brisé d'émotion. Votre pauvre beau-frère l'adjudant Gibaud, pilote à mon escadrille, qui nous quittait le 9 pour remplir une mission n'est pas revenu, et nous n'en avons aucune nouvelle...

» J'ai déjà préparé directement sa famille à ce terrible événement qui plonge dans la consternation tous ceux qui ont approché ce pauvre garçon, doué de si remarquables qualités et pour lequel j'avais plus que de l'estime, une véritable admiration.

Digitized by Google

» C'est une très grosse perte que fait l'aviation française.

» De l'enquête minutieuse à laquelle je me suis livré, il résulte qu'à 10 heures 30 un appareil de même modèle que le sien et qui ne pouvait être que le sien, puisque tous les autres partis sur le front ce matin-là sont rentrés, a été vu entouré d'éclatements d'obus. Tout d'un coup des témoins de l'accident virent un obus éclater très près de l'appareil qui piqua aussitôt dans la direction de nos lignes ; mais la chute s'accentua et l'appareil s'abattit à l'intérieur des lignes ennemies. Aucun espoir ne semble guère permis...

» C'est les larmes aux yeux que je vous écris en pensant à ce pauvre garçon, toujours si gai, si plein d'entrain, de bonne humeur, d'un sang-froid et d'une énergie exceptionnelle, pilote remarquable, auquel je savais pouvoir m'adresser en toute confiance, sûr qu'une mission qui lui était confiée était une mission remplie...

» Sa mémoire restera éternellement parmi nous, comme celle d'un vaillant soldat doué de remarquables qualités militaires et dont vous pouviez être fier à juste titre... »

Le 17 Mars, dans une seconde lettre empreinte de la plus poignante émotion, le capitaine Labouchère confirme au père de René Gibaud, la douloureuse réalité :

« ... Mon pauvre petit pilote n'est plus ; il a trouvé la mort la plus belle, la plus glorieuse, tombé pour son pays, dans toute la gloire de son héroïque sacrifice et reposant paisiblement dans cette terre reconquise, où nos premiers fantassins ont découvert aujourd'hui sa tombe et celle de son passager...

» Je considère la perte de votre fils comme irréparable et je ne cesserai de le donner en exemple à tous ceux que je serai appelé à commander...

» Son nom, sachez le bien, monsieur, restera inviolable à l'escadrille C. 10, synonyme de dévouement et de bravoure, et c'est du fond du cœur que je prends part à votre immense douleur...»

Capitaine LABOUCHÈRE.

Le moindre commentaire affaiblirait la haute portée de pareils éloges. Et cependant qu'il me soit permis avant de clore cette page consacrée à la glorification de René Gibaud de saluer une dernière fois sa mémoire.

Ame d'élite et cœur d'or, son sillon a été court mais combien riche et profond ! Tous ceux qui l'ont connu garderont un impéris-

Digitized by Google

sable souvenir du vaillant pilote dont l'abnégation constante et le dévouement sans bornes avaient leur source dans sa foi ardente et dans ses traditions familiales.

Et ce sera l'éternel honneur de la Vendée d'avoir fourni à la Grande Patrie de tels défenseurs.

On l'a dit excellemment, l'infinie douleur de ceux qui restent prolonge et perpétue le sacrifice de ceux qui sont tombés. Mais sur les âmes des uns et des autres, la lumière des certitudes infinies resplendit. C'est la seule consolation qui puisse atténuer l'amertume de semblables épreuves.

Digitized by Google

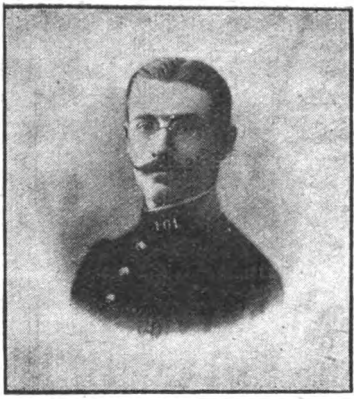

GABRIEL DE FONTAINES

Brigadier téléphoniste au 101e d'artillerie lourde.

C'est avec un sentiment, fait à la fois de profonde tristesse et d'amicale fierté, que j'inscris pour la troisième fois ce nom sur les pages du martyrologe, pieusement élevé ici à la mémoire de l'élite de cette jeunesse Vendéenne, qui est allée si généreusement au-devant du sacrifice sanglant que réclamait d'elle le salut du Pays.

Gabriel de Fontaines, âgé de 21 ans, était depuis quelques jours seulement reçu ingénieur électricien, lorsque la guerre vint l'arracher à ses études pour le jeter dans la mêlée des armes.

Incorporé comme brigadier téléphoniste à l'état-major du 2e groupe du 101e d'artillerie lourde, il était parti le 21 Août 1916 avec un de ses camarades sous un violent bombardement pour réparer une ligne téléphonique indispensable au tir, dans le bois de Favrière, près Maurepas-Maricourt.

Ils avaient à peine terminé leur périlleuse mission qu'ils étaient mortellement frappés par le même projectile. Après avoir partagé héroïquement les mêmes dangers, Dieu a voulu qu'ils soient unis dans la mort, comme ils le seront éternellement dans la gloire.

Digitized by Google

Gabriel de Fontaines a laissé au régiment comme à son école de Liège, le souvenir d'un jeune homme charmant, très sérieux de caractère, et dont la foi ardente et la magnifique vaillance faisaient l'admiration de tous.

De cette vaillance et de cette foi, je trouve les plus beaux témoignages dans chacune des lettres qu'il écrivit du front à sa famille, et je me fais un pieux devoir d'en reproduire ici, telles de précieuses reliques, les passages principaux.

Du 27 Février 1916 :

« ... Après une marche forcée de huit jours, nous voilà rendus à 32 kilomètres de Verdun, et demain nous serons en position à l'ouest ; nous nous promettons d'y bien travailler. Nous entendons de nouveau le cher canon et nous sommes tous pressés d'y être rendus pour prendre part à la fête... »

Du 4 Mars :

« ... Je vous écris ces mots entre deux rafales de coups de canon. Vous n'avez pas idée comme les oreilles me sonnent. J'en suis complètement abasourdi.

Rien de plus grandiose ni de plus terrifiant que cet ouragan incessant de fer et de feu... »

Du 16 Mars :

« ... Je vous assure que par ici c'est la guerre ; mais ça vaut le coup. C'est la vraie guerre et ça me plaît. Ah ! s'ils veulent Verdun, eh bien qu'ils y viennent ; ils nous y trouveront et nous leur ferons l'accueil qu'ils méritent... »

Du 4 Avril :

« ... J'ai trouvé le moyen d'aller hier à une grand' messe de poilus. Je vous affirme que cela m'a fait plaisir. Le spectacle était vraiment émouvant, étant donné que nous avions comme principale musique, un roulement ininterrompu du canon.

Dans la chapelle improvisée où se célébrait l'office, il y avait foule et j'étais assis auprès du lieutenant-colonel d'un régiment d'infanterie de notre voisinage. J'ai pu ainsi passer un bon Dimanche. Mais j'espère bien que lorsque vous recevrez cette lettre, nous aurons repris notre place dans l'enfer de la bataille... »

Après quelques jours de repos bien gagné, et durant lequel il

Digitized by Google

eut la douleur de perdre sa sœur, Gabriel de Fontaines repartait pour le front, et le 4 Août, il écrivait :

« ... A Maricourt nous sommes pour l'instant des embusqués de l'arrière, mais que vivement on nous ramène à l'action. C'est mon plus vif désir... »

Hélas ! deux semaines plus tard, il allait payer de sa vie cet ardent désir de servir la Patrie.

Voici la dernière lettre qu'il adressa aux siens, le matin même du jour où il fut tué, en faisant comme toujours vaillamment son devoir, plus que son devoir :

« Chers parents,

» Je ne sais si à travers le bruit assourdissant d'une canonnade effroyable je retrouverai toutes mes idées, car me voilà déjà littéralement étourdi. Je vous assure bien que les jours sont diablement longs quand on est à 5 ou 6 mètres sous terre sans avoir la liberté d'en sortir en toute sécurité ; croyez bien que le bon Saint-Christophe occupe souvent mes pensées. Resterons nous longtemps dans cet enfer ? Dieu seul le sait et qu'Il nous protège ! Un grand jour se prépare, plein d'espérance et très prochain ; peut-être qu'après nous serons plus heureux. Nous occupons en ce moment des positions ennemies et vraiment notre artillerie a eu des effets terrifiants autant que précis ; et c'est au milieu de ce cahos épouvantable que nous vivons. Vous voyez que le spectacle n'a rien de bien attrayant et j'aspire déjà à sortir de ce coin où tout n'est que matériaux démolis, ferraille pêle-mêle. Les quelques rares bois qui nous environnent sont tout déchiquetés et renversés en tous sens. Voilà, à quelque chose près, l'état de notre situation. Au revoir je vous embrasse tendrement... »

GABRIEL.

Quelques heures après avoir tracé ces lignes, le jeune héros Vendéen était mortellement atteint.

Le commandant Marinot du 101e d'artillerie lourde, a fait en ces termes son éloge :

« ... Aimé de ses camarades et de ses chefs pour sa droiture, sa vaillance bien française, sa bonté et sa bonne humeur, sa perte nous a tous affligés, et moi en particulier qui l'ayant toujours à mes côtés l'avais apprécié.

» ... Nous avons pu faire à chacun de ces deux jeunes héros un modeste

Digitized by Google

cercueil et orner leur tombe d'une couronne. Ils reposent ensembl au village de Maricourt, à l'endroit marqué d'une croix sur le croqui joint à cette lettre.

» Vous pouvez être fier, monsieur, de votre fils. Il est mort en brav enfant qu'il était, face à l'ennemi. Le colonel a demandé qu'il soit cit à l'ordre de l'armée. Puisse cet hommage rendu à sa vaillance êtr une consolation à votre douleur...»

L'hommage n'a pas été tel que le souhaitait son chef et l méritait son héroïsme, Gabriel de Fontaines n'a eu qu'une cita tion à l'ordre du régiment. Mais son exceptionnelle bravoure e sa mort glorieuse y sont toutefois magnifiquement célébrées, e c'est là l'essentiel :

« *Brigadier téléphoniste remarquable par son courage et so dévouement constant ; se proposant toujours pour les mission périlleuses ; n'a pas hésité à se porter la nuit du 21 Août 191(sur un terrain violemment bombardé pour y réparer une lign rompue ; a trouvé une mort glorieuse en accomplissant s mission.* »

Profondément croyant et héritier fidèle des vertus du foye familial, Gabriel de Fontaines avait en partant fait le sacrific de sa vie et est tombé comme tant d'autres avec cet ultime mo sur les lèvres : Dieu et Patrie !

Il n'est pas possible que la somme des sacrifices de tous ce admirables fils de France ne finisse pas par obtenir de Dieu l rédemption d'un pays si fertile en héros. Les larmes des famille ne se joignent-elles pas au sang de leurs enfants pour acheve de mériter cette rédemption ?

Digitized by Google

René de la BOUTETIÈRE

Engagé volontaire au 16e Bataillon de Chasseurs à pied.

A voir le charme juvénile de ce noble enfant de notre Vendée, frappé lui aussi en pleine gloire, après de multiples actes de bravoure signalés, il semble que Dieu se plaise à cueillir les plus belles fleurs des parterres de France pour en parer son céleste séjour.

René de la Boutetière avait à peine achevé sa 18e année, quand la guerre éclata. Entraîné avec toute notre admirable jeunesse vers un idéal de dévouement et de sacrifice, il s'engagea au 24e dragons en Novembre 1914.

Comme il avait subi, peu de mois avant, l'opération de l'appendicite, le cheval le rendit si malade qu'une seconde opération fut jugée nécessaire en Janvier 1915. Il fut même question, à la suite de cette opération, de le réformer. Mais, dans son ardent désir de servir son pays, il s'y opposa si bien qu'il fut, sur sa demande, incorporé au 41e d'infanterie, à Rennes.

Le 4 Août 1915, il était déclaré apte à partir, et le 1er Septembre il fut, sur sa demande également, versé au 16e bataillon de chasseurs à pied pour lequel on demandait des volontaires. Cinq jours après il partait pour le front.

Pendant tout le dur hiver de 1916, il resta autour de Verdun et prit une part héroïque aux violents combats qui se livrèrent autour de Douaumont. Lorsqu'après quatre mois de lutte sans trêve, son bataillon, décimé, fut envoyé au repos près de Mourmelon, il écrivit à son père ces quelques lignes qui témoignent de son ardente foi et de son confiant courage :

« ... Je ne sais comment je suis sorti indemne de cette fournaise. Le bon Dieu m'a si miraculeusement protégé que j'ai espoir qu'il en sera ainsi jusqu'au bout... »

Hélas ! ses jours étaient déjà comptés. Son bataillon fut envoyé dans la Somme au moment de l'offensive de 1916 et le 27 Septembre il tombait mortellement frappé.

Son commandant a fait du trépas glorieux de notre jeune

Digitized by Google

RENÉ DE LA BOUTETIÈRE

Engagé volontaire au 16e Bataillon de Chasseurs à pied, tombé au Champ d'honneur le 27 Septembre 1916.

Digitized by Google

héros ce douloureux récit qui est en même temps le plus magnifique des éloges :

« Votre pauvre fils a été tué glorieusement en faisant courageusement son devoir devant le bois de Saint-Pierre-Vaast, près de Raucourt, le 27 Septembre. D'après les renseignements que j'ai eus, il aurait été d'abord blessé, puis une seconde blessure aurait causé sa mort pendant qu'on le transportait. La violence du combat ne nous a pas permis de relever nous-mêmes nos morts et nous a obligé de laisser ce soin aux équipes de brancardiers divisionnaires. Je ne puis donc vous dire exactement où repose le corps de votre cher enfant. Ce n'est que plus tard que nous pourrons le savoir par l'examen des registres des ambulances. Il repose sûrement près de ses camarades dans un de ces nombreux cimetières militaires qui couvrent le terrain que son sacrifice glorieux à la Patrie a contribué à reconquérir, et c'est là que votre cœur de père pourra le retrouver... »

D'un autre côté, le père de René de la Boutetière a été avisé officiellement par le dépôt du 16e bataillon en ces termes :

« Le chasseur de la Boutetière a été tué le 27 Septembre à Raucourt (Somme). D'abord blessé par une balle au bras, puis le même jour tué par de multiples éclats d'obus à la tête et au corps. »

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est mort en véritable martyr du devoir, continuant de la plus héroïque façon les grandes et magnanimes traditions de bravoure et de dévouement de ses ancêtres, et se montrant jusqu'au bout digne du glorieux nom qu'il portait (1).

RENÉ VALLETTE.

(1) Son frère aîné Louis, lieutenant au 135e d'infanterie, a été lui-même grièvement blessé, le 28 Avril 1915, à Steenstrate, où il avait également donné les plus beaux témoignages de sa vaillance.

Digitized by Google

LE CLERGÉ DE LA VENDÉE

PENDANT LA RÉVOLUTION

(*Suite*) [1]

BOULINEAU (*François*) aumônier de l'hopital.

Né aux Sables le 5 février 1730. Ses parents étaient mariniers. Quoique sans fortune, ils s'empressèrent, à son entrée dans les ordres sacrés, de lui assurer un titre clérical. L'acte fut passé à Saint-Gilles, au rapport de Me Simon Goupilleau, notaire apostolique :

24 Novembre 1759. — Titre clérical de Messire François Boulineau, acolyte, fils de feu François Boulineau, marinier, et de Marie Breton, comprenant une rente de 99 livres avec hypothèque sur tous les biens meubles et immeubles de ladite Breton, sa mère, et spécialement sur les deux tiers d'une maison avec ses dépendances située en la ville des Sables, tenant de l'Orient à une place ou atelier où l'on construit des navires, appelée *place de l'Eglise* et sur une autre maison, *rue des Sabots*, tenant à l'Orient aux maisons de Jeanne Breton, femme de Jean Boulineau, marinier.

Audit acte est jointe la procuration générale de dame Jeanne Boulineau fille de la dite Marie Breton, épouse du sieur Pigeon, maître de barque, au rapport de Me Biroché, notaire royal (2).

(1) Voir le 2e fascicule de 1916.

(2) Papiers de la fabrique de Saint-Gilles-sur-Vie.

Digitized by Google

La date du titre clérical semble indiquer que l'abbé Boulineau fut promu au sous-diaconat à l'ordination de Noël 1759, à un âge déjà avancé, 29 ans.

Ordonné prêtre, il fut nommé vicaire des Sables en 1762. Il n'était pas rare, à cette époque, de voir les prêtres exercer le saint ministère dans leur paroisse natale. L'esprit de foi des populations agréait ces nominations avec une satisfaction reconnaissante. Les habitants des Sables acceptèrent si bien leur compatriote que l'abbé Boulineau ne voulut plus les laisser, et, vingt ans après, il occupait encore le même Vicariat. En 1782, il se contenta de la desservance de l'hôpital de la même ville (1).

Comme le traitement de 150 livres fourni par l'administration de l'hôpital à l'aumônier était insuffisant, Monseigneur de Mercy ajouta une pension d'une égale somme de cent cinquante livres sur la Chambre Ecclésiastique, à prendre sur l'abbaye de Talmond, dont les revenus, on le sait, étaient employés, par décision royale, à pensionner les prêtres vieux ou infirmes (2).

Il remplissait encore ces fonctions d'aumônier de l'hôpital des Sables quand il refusa le serment à la constitution civile du clergé, en Février 1791.

Au mois de Juin 1792, on l'accusa, comme les autres prêtres réfractaires des Sables, de dire la messe à portes ouvertes malgré les défenses intimées ; comme eux, il fut conduit au chef-lieu du Département et soumis à se présenter, chaque jour, à l'appel nominal.

Les rôles du percepteur du District des Sables, M. Oché de Beaupré, qui comprennent tous les ecclésiastiques séculiers et réguliers du District, ne mentionnent jamais M. Boulineau en sa qualité d'aumônier, ni comme prêtre pensionné. Aucun mandat ne lui est délivré dans les années 1790, 1791 et 1792.

M. Boulineau, n'étant pas considéré comme fonctionnaire public, se prévalut de sa position privée pour faire, devant

(1) Certificat délivré en 1803 par l'ex-abbé Chauviteau, secrétaire en chef de la mairie des Sables.

(2) Registre de la muuicipalité de Fontenay, 1792.

Digitized by Google

M. Biaille-Germon, maire de Fontenay, le 3 Septembre 1792, la déclaration qui suit :

« François Boulineau, *prêtre habitué*, aux Sables, âgé de 63 ans, de présent en cette ville, a déclaré vouloir se retirer aux Sables dans le sein de sa famille, en se conformant à la loi, non assujéti au serment par la loi du 26 Décembre 1790 et celle du 17 Avril 1791 (1)».

Il était, du moins, incontestable qu'en sa qualité de sexagénaire il était exempté de la peine de déportation ; et, de fait, il n'y fut pas soumis. Mais fut-il bien autorisé à se retirer dans sa famille ? Si on le lui permit temporairement, le dispensa-t-on, quelques mois plus tard, de la réclusion en la maison commune à Fontenay ? De tous les prêtres sexagénaires ou infirmes non déportés, le conseil permanent du département de la Vendée, dans son arrêté du 18 Septembre 1792, n'excepta que MM. Parenteau, prêtre habitué à Jard, et Voisin, ancien curé de Landeronde, qui habitait Palluau. Si M. Boulineau ne réussit pas à se soustraire à l'arrêté du Directoire en se cachant, il a dû faire partie, jusqu'au 25 Mai 1793, de la réclusion, au pensionnat des filles de Notre-Dame à Fontenay. La liste complète des prêtres reclus n'a pas été trouvée aux Archives Départementales.

Ce serait donc, au plus tard, depuis la mise en liberté, par l'armée Vendéenne des prêtres reclus, lors de la prise de Fontenay, que l'abbé Boulineau aurait habité sa ville natale, exerçant en secret son ministère, toujours caché et jamais découvert, malgré les perquisitions faites et sans cesse renouvelées jusqu'à la pacification de 1800.

« M. Boulineau, dit la *Chronique paroissiale de la Chaume*, est constamment resté dans la ville, et disait souvent la messe dans différentes maisons. Dénoncé aux autorités révolutionnaires, il eût été infailliblement guillotiné, s'il avait été saisi, mais il échappa à toutes leurs recherches. Un jour, cependant, il fut sur le point d'être arrêté. On savait la maison qui lui servait de retraite et où on devait immanquablement le trouver.

(1) Registre de la municipalité de Fontenay, 1792.

Digitized by Google

On envoya donc deux officiers municipaux et quelques soldats y faire une visite domiciliaire avec ordre de s'emparer du prêtre réfractaire. La force armée, chargée de cette perquisition, arrive le soir, à l'improviste, s'attendant à faire bonne capture. Le désappointement fut grand de ne trouver que deux vieilles femmes, assises tranquillement auprès du feu, filant leur quenouille. La maison fut minutieusement visitée dans tous les sens, mais inutilement. Les inquisiteurs se retirèrent très vexés de leur mésaventure.....

« L'un des municipaux, dont la vertueuse épouse assistait très souvent à la messe de M. Boulineau, M. Bégain, dit à sa femme : « Boulineau croit que je ne l'ai pas connu ; dis-lui de se déguiser mieux, une autre fois, qu'en une vieille filant sa quenouille. »

Il était réellement une des vieilles assises au coin du feu.

Lorsque ces perquisitions incessantes rendaient sa présence en ville trop critique ou plutôt impossible, déguisé en marin, il allait passer la journée en mer, remorquant le chalut ou pêchant la sardine. Son éducation première, ses relations de parenté et de longues années de ministère dans sa ville natale l'avaient si bien mis en contact avec la population laborieuse qu'il pouvait emprunter, cette fois sans crainte d'être reconnu, l'accoutrement et les allures du marin sablais.

Lorsque survinrent les événements du 18 fructidor an V, M. Boulineau crut ne point engager sa conscience en se soumettant à la loi qui prescrivait le serment de *haine à la royauté*.

Plusieurs pièces administratives prouvent, en effet, que le bon vieillard eut cette faiblesse.

Le 26 Vendémiaire an VI, il est signalé comme n'ayant point encore fait le dit serment :

« François Boulineau, prêtre habitué aux Sables, vieillard âgé de 70 ans ; il a eté pendant quelque temps détenu au chef-lieu du département ; rentré depuis dans ses foyers, il disait la messe chez lui où il n'admettait personne du dehors. Il n'a point exercé depuis l'époque du 19 fructidor.

DUCHAINE, com^re^ du Directoire. »

Digitized by Google

« Fructidor an VI (18 Août — 16 Septembre 1798).

» Le cen Boulineau a prêté le serment prescrit par la loi du 19 fructidor an V ; il exerce dans sa maison dont l'entrée n'est refusée à personne ; il jouit assez généralement de la réputation d'un brave homme.

DUCHAINE, comre »

C'est M. Boulineau dont il est question dans la *Vie du père Baudouin*, tome 1, page 51, et que le saint prêtre s'empressa de ramener de son erreur passagère.

« Un des prêtres qui étaient cachés aux Sables-d'Olonne crut pouvoir le prêter (le serment de haine à la royauté) sans blesser sa conscience. M. Baudoin l'ayant appris en ressentit d'autant plus de douleur que cet ecclésiastique était un vieillard dont la conduite avait été, jusque là, véritablement sacerdotale. Sans se laisser arrêter par la considération de sa jeunesse, et ne prenant conseil que de son zèle, il lui écrivit une lettre où il développait avec force et clarté les raisons qui auraient dû l'empêcher de faire le serment ; en même temps, il le pressait au nom de la religion et de ses plus chers intérêts, de le rétracter au plus tôt. Le prêtre, un instant égaré, ouvrit les yeux et répondit à M. Baudoin qu'il se reconnaissait coupable et déplorait la faute qu'il avait commise. »

Au rétablissement du culte, M. Boulineau eut beaucoup de peine à obtenir une faible pension ecclésiastique.

Il écrivit à ce sujet plusieurs lettres touchantes, marquées au coin d'une exquise délicatesse, à l'ex-abbé Mozière pour lui exposer ses droits et lui adresser les pièces exigées :

« Mon travail constant pendant plus de quarante ans a hâté et multiplié mes infirmités. Je ne marche qu'avec beaucoup de peine et ma vue s'affaiblit d'un jour l'autre ; enfin je suis né sans fortune. C'est icy une surabondance de raisons pour vous porter à me rendre service. Votre inclination à vous rendre utile est pour moy un garant bien plus sûr de mon succès. C'est donc avec une sincère confiance que je remets mes intérêts entre

Digitized by Google

vos mains, me reposant entièrement sur la bonté de votre cœur ». (28 prairial an XI).

L'administration demandait toujours de nouvelles pièces, et le pauvre vieillard n'en avait plus à offrir. Pour vivre, il faudra, sans doute, qu'il remplisse encore le ministère actif ; cette perspective n'effraie pas sa vertu.

« Mon grand âge et mes infirmités ne m'ôtent rien de mon courage à continuer les travaux du ministère, bien résolu de me rendre utile jusqu'à la fin. Coupez donc et tranchez selon votre bon cœur, soyez persuadé d'avance que, quelque soit le succès, je reste à la vie dans les sentiments de respect et de reconnaissance avec l'honneur d'être etc... » (9 messidor an XI).

Le 3 pluviose an XII, rien n'était encore réglé et certaines pièces manquaient encore au dossier :

« M. Rocher vient de me dire de votre part d'avoir à vous faire passer les pièces nécessaires pour être inscrit sur la liste des prêtres pensionnés par l'Etat. Votre demande me fait d'autant plus de peine que je ne sçais plus d'autres pièces à ajouter à celles que je vous ai envoyées la dernière fois. Ayez donc la complaisance de me dire celles que désormais vous me demandez..... Je ne sçaurais vous dire combien j'éprouve de peine à vous en occasionner tant..... »

La pièce précieuse entre toutes eut été son inscription sur le tableau des prêtres rétribués ou pensionnés par l'Etat dans les premières années de la Révolution ; c'eût été la constatation du droit primitif à la pension nouvelle. Mais, nous l'avons vu, M. l'abbé Boulineau ne pouvait établir que son nom eût jamais figuré sur les rôles du receveur du District (1).

(1) Nouvelle lettre, le 13 Prairial an XII. — « Citoyen, voicy le plus incommode sans doute de ceux qui ont besoin de votre ministère, qui réclame encore le secours de votre pitié. Vous avez dit au citoyen Cougnaud, lors de son séjour à Fontenay, qu'aux papiers que j'ai eu l'honneur de vous adresser, il en manquait un absolument nécessaire, et je ne puis le sçavoir si vous ne daignez vous même me le faire connaître, et aussitôt je travaillerai à me le procurer pour vous l'envoyer de suite, et j'attends ce service de votre complaisance tout honteux que je suis pourtant d'avoir tant à exiger.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Citoyen, votre très humble et très obéissant serviteur.

BOULINEAU, prêtre.

Digitized by Google

Le bon prêtre n en continua pas moins, dans la mesure de ses forces, à rendre à l'Eglise et au pays d'éminents services. Il consacra ses dernières années à recruter des jeunes gens pour combler les vides du sanctuaire. Il leur donnait les premières leçons de latin, les formait à la vertu par ses conseils et son exemple, et les dirigeait ensuite sur le séminaire de Chavagnes. Ses élèves ont presque tous été prêtres ; plusieurs sont devenus l'ornement du diocèse de Luçon. Le saint et savant évêque de Maxula, Monseigneur Perrocheau, a été un des élèves de M. Boulineau.

Tardivement enfin, la pension ecclésiastique de M. Boulineau fut liquidée ; l'avis en parut dans les annonces de la Vendée le 5 germinal an XIII (26 mars 1805), n° 61, deuxième année.

Il mourut le 21 mars 1811 (1).

On montre encore aux Sables la maison qu'habita ce bon abbé. Elle était proche de la mer et voisine du cimetière où s'élève le calvaire actuel (2).

(1) 10 Avril 1811. — Au maire des Sables. — M. Boulineau aumônier de l'hôpital est mort dans votre ville le 21 Mars dernier. Il jouissait d'une pension sur l'Etat de 750 francs.

(2) E. Merland. Biographies Vendéennes. Biographie Paliau.

EDGAR BOURLOTON.

(*A suivre*)

Digitized by Google

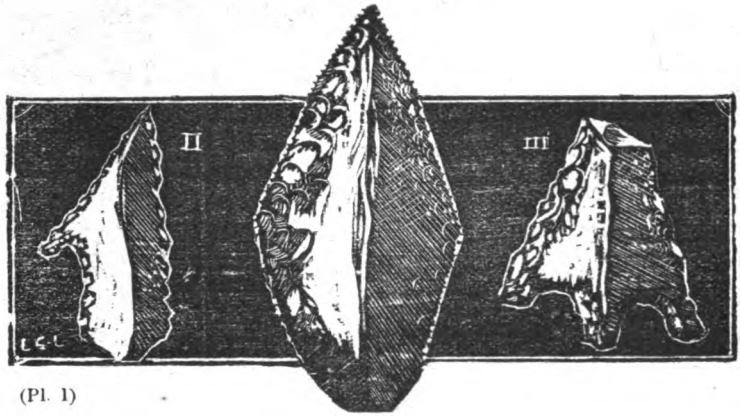

(Pl. I)

LA POMMERAIE-SUR-SÈVRE

Aux Epoques préhistorique et gallo-romaine

La petite commune de Vendée désignée sous le joli nom de La Pommeraie se trouve entourée, au nord, à l'ouest et au sud, par celles de La Flocellière, de Pouzauges et de Saint-Mesmin et, à l'orient, par le cours de la Sèvre-Nantaise qui la sépare du département des Deux-Sèvres.

Temps préhistoriques. — *Epoque de la Pierre.* — Je n'ai pas trouvé, au cours de mes recherches sur le territoire de La Pommeraie, d'objets anciens remontant à cette première étape de l'Homme sur notre sol que l'archéologie préhistorique désigne sous le nom de *paléolithique*, mais de celle qui l'a immédiatement suivie, de l'époque dite *néolithique*, des débris fort intéressants nous sont restés attestant qu'en plusieurs points des établissements humains, assez rapprochés les uns des autres, y existaient alors.

A cette période de son existence en notre pays, l'homme qui ne connaissait pas encore l'utilisation des métaux, avait perfectionné pourtant l'outillage et l'armement de ses ancêtres

Digitized by Google

paléolithiques et se façonnait, par un patient polissage et par une taille habile, ces objets variés en pierres dures que nous retrouvons aujourd'hui au hasard de nos travaux des champs : haches, casse-têtes, ciseaux, racloirs, scies, grattoirs, burins, petites pointes de flèches si fines qu'on se demande comment on a pu les tailler sans les briser, etc.

Aux endroits où ils ont habité, les hommes néolithiques ont jeté leurs outils et leurs armes de silex devenus inutilisables ; ils en ont perdu d'autres en parfait état et ces objets, localisés sur les emplacements précis de leur séjour, nous indiquent aujourd'hui les « stations » où nos ancêtres vivaient en ces temps lointains.

Dans la commune de La Pommeraie, la principale de ces stations se trouve située dans des champs dépendant de deux hameaux très voisins, Puy-Pin et la Mongie. Parmi des centaines de silex recueillis en cet endroit, je dois signaler surtout ceux qui caractérisent le mieux la station : des séries de perçoirs qui se partagent en deux classes d'après leur grandeur (*Pl. II, N°s II et III, IV et VIII*), des séries de lames courbes à pointes retouchées finement, dites « becs de perroquet », puis des racloirs discoïdes ou semi-circulaires (*N^os V et VI*), des grattoirs de toutes formes, des lames et une sorte de grande pointe de lance dont je n'ai que l'extrémité (*N° I*). Parmi les pointes de flèches, et en dehors des très nombreux éclats simples à peine retouchés qui ont pu servir à cet usage, je signale simplement trois types plus caractérisés : une pointe de flèche assez forte, à contours continus (*Pl I, N° I*), une flèche à cran latéral (*N° II*) et une troisième à deux crans opposés, dont l'un est brisé accidentellement, comme l'extrémité de la pointe du reste (*N° III*).

Avec ces objets, deux autres plus rares ont été recueillis : une petite pendeloque en schiste dur, amulette probablement plutôt que bijou, formant une sorte de prisme rectangulaire de 36 millimètres de hauteur, à faces légèrement convexes et dont le sommet a été percé d'un trou de suspension un peu oblong (*Pl. II, N° XI*); enfin un grain de cristal de roche (*N° VII*) rond et méplat de

Digitized by Google

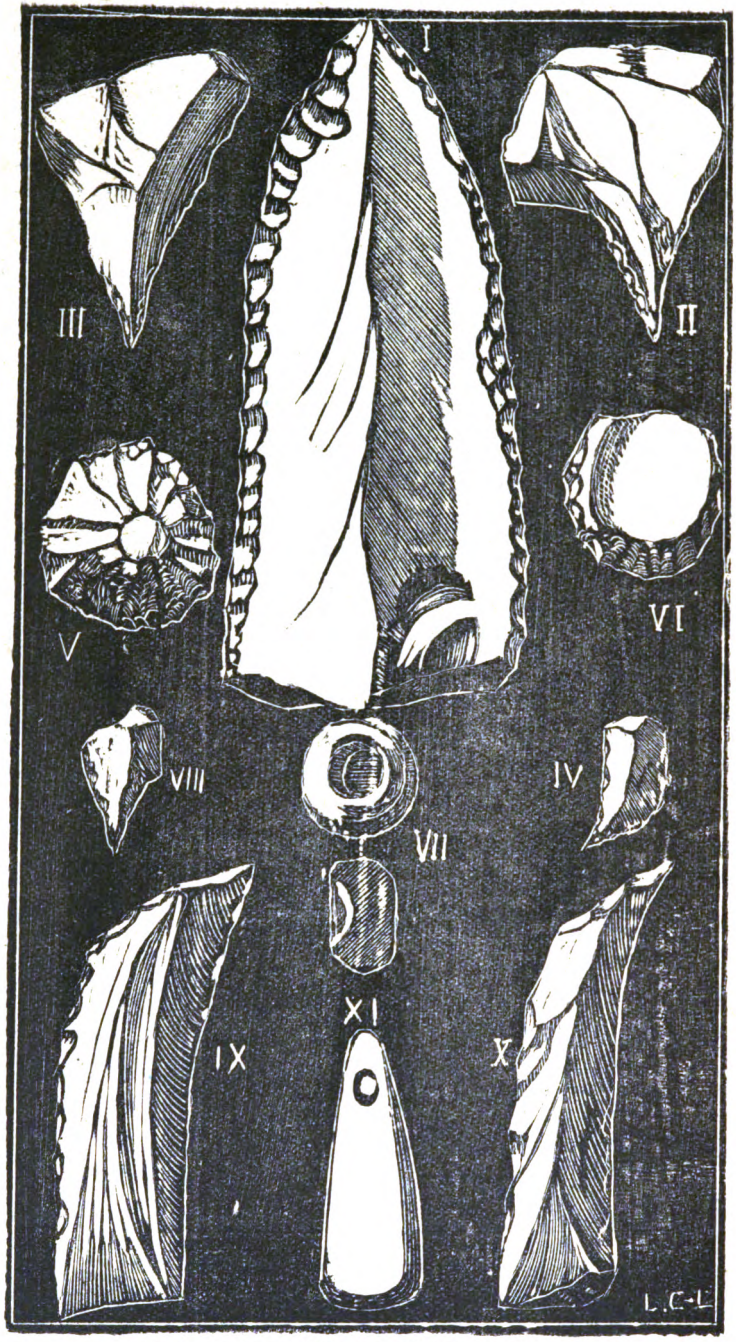

Pl. II. — *Silex de Puy-Pin* (dimensions réelles)

Digitized by Google

15 millimètres de diamètre, sorte de pastille dont le dessus a été creusé en forme de minuscule godet. Il ne me semble pas que ce soit une perle inachevée ; serait-ce un objet religieux dont la destination nous est pour toujours inconnue ?... Le cristal employé est un quartz enfumé transparent dont la coloration en ton brun est due à un composé de carbone, d'hydrogène et d'azote ; cette pierre qui se prête à une belle taille et que la minéralogie classe sous le nom de *morion* (1), est connue dans le pays sous la désignation hyperbolique de « diamant de Chambretaud », du nom de son principal gisement situé à 17 kilomètres de La Pommeraie.

J'ai constaté d'autres stations néolithiques dans la même commune, notamment à Charin et près de l'étang de La Tesserie, mais elles n'ont fourni qu'un outillage ordinaire et limité de grattoirs, lames, racloirs et autres pièces communes.

Je possède une trentaine de haches en silex, diorite, syenite et jadeite vert-bleu provenant de ces trois stations, ainsi que du bourg même, des Embrandières, de Touche-Près, de Brie, de Villecreux, de La Doraire, de Boussiron, etc., et un percuteur fait d'une hache brisée trouvé à La Poissonnière.

Il reste à citer aussi comme se rapportant à la même époque un menhir et trois supports de dolmen, situés près de la Grande-Barre (2) et la découverte faite au village de la Funerie d'un polissoir en quartzite rose qui fut acquis par M. Parenteau, de Pouzauges, et placé par lui au Musée de Nantes dont il avait alors la direction (3). Bien que fragmenté en deux de ses côtés, ce bloc qui porte une cuvette et trois rainures de polissage mesure 0m50 de longueur, 35 de hauteur et pèse 80 kilog. (4).

(1). Cf. Albert de Lapparent, *Cours de minéralogie*, p. 398. — Paris, 1899.

(2) Ces mégalithes, que M. René Vallette a été le premier à signaler, existaient encore en 1895.

(3) Cf. F. Parenteau, *Inventaire archéologique*, p. 8, pl. II, n° 6.

(4) Dans *L'Homme Préhistorique* (mars 1913), M. M. Baudouin, signalant un rocher de La Petite-Métairie sous ce titre : « *Polissoir et sculpture de la Petite-Métairie à la Pommeraye-sur-Sèvre* (*Vendée*), » s'étonnait de ce que, dans mon article de la *Revue du Bas-Poitou* (année 1906) : « *A propos*

Digitized by Google

Epoque du bronze. — Le sol même de La Pommeraie n'a rien fourni que je sache qui puisse être attribué à la première époque de l'utilisation des métaux par l'homme, mais une belle hache de bronze, recueillie par F. Parenteau (1), à quelques centaines de mètres de la limite orientale de la commune, sur la rive droite de la Sèvre-Nantaise, vaut d'être signalée ici, non seulement en raison du voisinage immédiat mais aussi à cause de sa forme un peu particulière.

Provenant d'un champ de la métairie de la Croix-Blanche, en Montravers (Deux-Sèvres), cette hache à bords relevés mesure 14 centimètres et son tranchant s'épanouit beaucoup plus en éventail que ceux des haches communes de même genre et de même époque (Pl. III. N° 1.) C'est une particularité de forme assez rare en Poitou ; ajoutons cependant que M. Gabriel de Fontaines en possédait une de même type recueillie à neuf kilomètres de La Pommeraie, en la commune de Cirières et qui est inédite. Cette dernière mesure 16 centimètre et son tranchant est un peu oblique. (Pl. III. N° 2.)

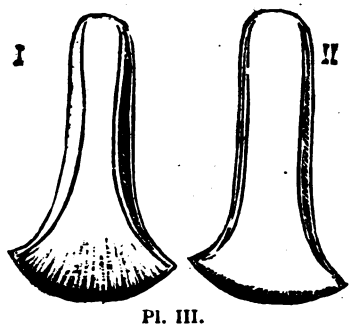

Pl. III.

***

Période Gallo-Romaine. — De l'époque de la domination

de polissoirs préhistoriques », je ne parle pas de ce rocher que je connaissais depuis longtemps.

Notre confrère en archéologie, M. N. Gabillaud, qui se rendit quelques jours après à La Petite-Métairie, répondit alors avec beaucoup de justesse à M. Baudouin que mon silence lui paraissait parfaitement motivé, le rocher en question ne portant « aucun bassin, aucune cuvette, aucun polissage apparent » (*A propos des Gravures sur rocher de La Petite-Métairie, commune de La Pommeraie-sur-Sèvre (Vendée). Revue du Bas-Poitou,* année 1913.)

(1) Cf. F. Parenteau, *Inv. Arch.*, p. 16, pl. VII, n° 6.

Digitized by Google

romaine, il est demeuré quelques vestiges plus exactement locaux : deux monnaies de Trajan (981-77) et d'Aurélien (270-275) trouvées dans le bourg même ; une autre à peu près illisible à Villecreux ; des débris de tuiles à rebord près de La Chaussée, où passait, croit-on, une ancienne voie ; puis à La Doraire, dans un champ qui s'étend vers La Poissonnière, une sépulture incinérée fort intéressante, qui fut découverte en 1897 en pratiquant un fossé. (Pl. IV).

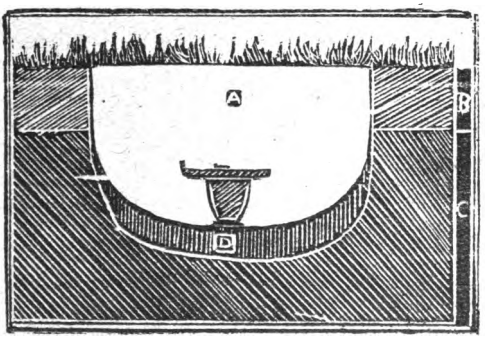

Pl. IV. — Sépulture incinérée de la Doraire.

De toutes celles que j'ai pu étudier, l'incinération de la Doraire reste la moins profondément enfouie sous terre. De section horizontale parfaitement circulaire, et portant 60 centimètres de diamètre elle ne descendait qu'à 45 centimètres dans le sol n'entamant l'arène solide (*C*) que de 25 centimètres ; le sol ne paraît pas avoir jamais été baissé de niveau en cet endroit, la couche arable (*B*) étant de même épaisseur qu'aux environs. C'est dire combien exagèrent ceux qui s'obstinent à qualifier de *puits* funéraires (!) toutes ces petites sépultures incinérées qu'en raison de leur forme Parenteau désignait avec plus de justesse sous le nom de « ponnes incinérées ».

Le fond de la fosse de La Doraire, concave comme celui d'un chaudron, avait reçu un revêtement d'argile lissé à la main sur lequel le vase cinéraire avait été déposé ; les braises du foyer d'incinération rejetées encore brûlantes autour du vase avaient durci la surface supérieure de cette couche argileuse qui n'avait que sept ou huit centimètres d'épaisseur. (Pl. IV. *D.*)

Le vase qui avait reçu les cendres humaines était brisé par le poids de terre mais facilement reconstituable (*Bois terminal*) ; il avait été recouvert au moment de sa déposition par une grande

Digitized by Google

tuile plate à rebord sur laquelle avait été déposée une superbe monnaie d'argent de Domitien (81 à 96) à fleur de coin, et un phallus de terre cuite. (Pl. IV. *A*.)

Ce dernier objet, qui n'est ici que l'emblème humain de la Vie placé dans le domaine même le plus absolu de la Mort, se trouve assez fréquemment dans les sépultures païennes de notre Poitou occidental ; c'est ainsi qu'il a été rencontré, figuré en terre cuite, en pierre ou en métal dans des sépultures à Bazoges-en-Pareds, à Soullans, à Saint-Denis-du-Payré (Vendée), à La Flocellière, et jusque dans une tombe assurément chrétienne du cimetière mérovingien de Saint-Clémentin (Deux-Sèvres).

Comme toutes celles du même genre, la sépulture de La Doraire contenait aussi, épars dans son remplissage, des ossements d'animaux brisés et des fragments de vase, mais pas de lampe funéraire.

Travaux en terre. — Dans un bois dépendant de l'ancienne seigneurie de Toucheprès, appartenant à M. le comte Charles de Beauregard, se trouvent quelques terrassements intéressants sans date précise qui pourraient bien remonter plus loin que l'époque romaine.

Tout d'abord une fontaine parfaitement circulaire encerclée par deux bourrelets de terre parallèles à ses bords et séparés l'un de l'autre par un intervalle de 2 à 3 mètres ; puis un tertre long d'environ 23 mètres et large de 5 et enfin un autre tertre plus petit, un peu oblong, d'un diamètre de 9 mètres environ. Ces deux tertres sont ceinturés de petits fossés.

Cet ensemble me paraît constituer un problème archéologique que seules des fouilles, très faciles du reste, éclairciraient peut-être (1).

Souterrains refuges. — Je place ici le plan et la coupe

(1) Il existe, près de La Petite Métairie des travaux de terre qui peuvent avoir une origine interessante, et qui dominent d'anciens étangs transformés en prairies, mais leur caractère trop imprécis me les fait omettre ici.

Digitized by Google

verticale d'un petit refuge souterrain ouvert par éboulement près de Charin : une galerie droite de 7 mètres conduisait d'abord dans un rond-point de 3m50 de diamètre, puis repartait en ligne droite durant 5 mètres pour arriver dans une chambre de 4m50 de profondeur et dans laquelle venait aboutir une autre galerie obstruée au bout de 4m par un éboulement ancien. Du ciel de cette chambre des trous d'aération traversaient le sol supérieur jusqu'à l'air libre.

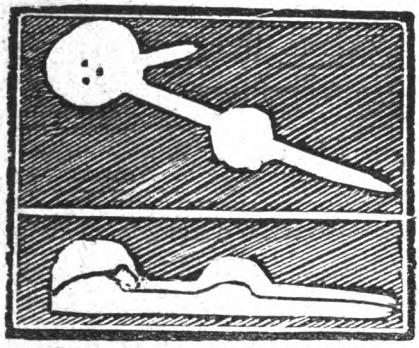

Pl. V. — *Plan et coupe verticale du souterrain de Charin.*

Dans la commune de La Pommeraie d'autres souterrains de même genre, creusés soit à la fin des temps gaulois, soit sous la domination romaine ou aux premiers siècles mérovingiens ont été constatés à Brie, à Toucheprès, à la Poissonnière et dans le bourg, notamment sous l'église Saint-Martin où se voient encore les si curieuses peintures murales du XIVe siècle représentant les Péchés Capitaux que symbolisent des personnages chevauchant des bêtes.

Je termine en fixant ici, pour que le souvenir ne s'en perde pas tout à fait, et bien qu'elle soit d'une époque un peu postérieure aux temps indiqués par mon titre, une moitié d'agrafe de ceinturon trouvée à Brénezar et qui fut recueillie par M. le colonel Berthier, maire de Saint-Mesmin. J'en dois le dessin, ainsi que celui d'une autre boucle de même genre et de même époque, provenant du cimetière barbare de Cerizay et qui lui appartenait, à M. l'abbé F. Chatry, curé de Saint-Mesmin (*Pl. VI*).

Fixée jadis par trois clous cabochons à la lanière de cuir, cette agrafe est faite d'une plaque de bronze, autrefois sans doute dorée et couverte d'ornements en lozanges curvilignes, qui aboutit à une ouverture polylobée que traversait un ardillon aujourd'hui perdu.

Digitized by Google

Pl. VI. — *Boucle de ceinturon trouvée à Brénezar.*

Par son ornementation lozangée cette boucle se rapproche d'une très large fibule, également en bronze et de même époque, encore inédite, trouvée à Maulévrier (Maine-et-Loire) en 1901, et du décor sculpté de l'un des cercueils mérovingiens d'Antigny (Vendée) dont le R. P. de la Croix a donné le dessin jadis en cette *Revue* (1).

Malgré la sobriété de sa décoration, la plaque de Brénezar est un bel échantillon de cet art somptuaire si curieux des VIe et VIIe siècles, qui fit de la boucle du ceinturon et de l'anneau les principaux bijoux masculins. Notre terre poitevine en a déjà fourni une riche série d'exemplaires.

(1) C. de la Croix. *Le Cimetière Mérovingien d'Antigny* (Vendée), in *Revue du Bas-Poitou*, ann. 1895. fasc. 4, p. 382.

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

Digitized by Google

CONTRASTES

(*Printemps et Guerre.*)

I

Mars a cédé la place à la nature en joie :
D'un manteau printanier les coteaux sont couverts ;
Sous le soleil d'Avril toute glèbe flamboie,
Et Pomone sourit aux bourgeons entr'ouverts.

La prairie, à l'éveil, blanchit de pâquerettes
Dont la fraîche corolle est chère aux écoliers,
Et, le long des buissons, muguets et violettes
Mêlant leurs doux parfums embaument les halliers.

Adieu, le sombre hiver, la campagne endeuillée !
Déjà maint couple ailé, préludant à ses chants,
Oublieux des frimas jase sous la feuillée
Auprès d'un nid objet des soins les plus touchants.

Le renouveau des bois en augmente les charmes :
Ce qui plaît au rêveur s'y trouve rassemblé ;
Paisible, désormais loin du fracas des armes,
Notre ciel de l'Ouest ne s'en voit plus troublé.

La plaine est reverdie ; une grive raconte
Que les pampres futurs, dans le cep assoupis,
Vont se joindre à la fête, et le blé monte, monte,
De peur que Mai parvienne à sa fin sans épis.

Digitized by Google

Dans l'ordinaire espoir de la moisson future,
La ferme se prépare aux labeurs des étés ;
Chacun y sait le prix d'une sage culture...
Mais d'où vient que les bras manquent de tous côtés ?

II

— Ah ! peut-on l'oublier ? la guerre est déchaînée,
La guerre horrible ; alors, les hommes sont partis,
Et, toute la jeunesse au devoir entraînée,
Seuls sont restés les vieux, les femmes, les petits.

On se bat... Le Germain souille ton sol, ô France !
Depuis bientôt deux ans tes enfants ont souffert ;
Mais rien n'enlèvera de nos cœurs l'espérance
De recueillir les fruits du sacrifice offert.

On se bat... Chaque jour nouvel assaut ; l'orage
A suivi la frontière et dépassé le Nord ;
Des ennemis hautains se targuent de courage
Pour s'être échelonnés de l'Yser à Belfort.

Non contents de lancer les mitrailles qu'ils forgent
Et d'opposer la mine au rocher le plus dur,
Sous les murs de Verdun des hommes s'entr'égorgent ;
Ils changent en poison l'air que Dieu fit si pur.

Un jour des malheureux sans secours, sans asile,
Cherchant le coin de terre où leurs tristes réduits
Se cachaient, apprendront qu'une rage imbécile
Effaça jusqu'au nom des villages détruits.

Maudit soit le kaiser ! sa puissance agonise.
De ses crimes sans nom laissons-lui le remords,
Il n'obtiendra jamais la victoire promise
Aux soldats dont il fait d'affreux monceaux de morts !

Nos guerriers, plus humains, se montrent héroïques,
Dignes de leurs aînés et du renom français,
Et, modestes lions, face au danger, stoïques,
Ils diraient qu'à leurs chefs est dû tout le succès.

Digitized by Google

Mais trêve de carnage. Après la délivrance,
Portez, vous que le sort ne put faire plier,
A vos frères tombés le salut de la France !
Ils sont grands dans l'Histoire ; il faut les envier.

Leur perte fit couler des larmes bien amères,
Et le pays en deuil en comprit la valeur,
Mais cessez de les plaindre, enfants, épouses, mères :
De la Patrie aimée ils sauvèrent l'honneur.

A. MÉTAY.

16 Avril 1916.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE BAS-POITEVINE

Le POLISSOIR de la GOUJARDIÈRE du BOUPÈRE (Vendée)

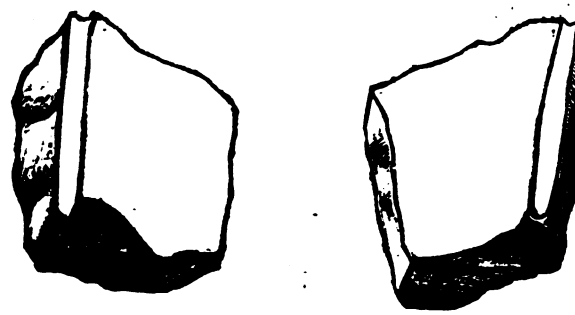

Découvert en 1916, dans le champ du Poiron de la Goujardière du Boupère, près Pouzauges, ce polissoir malheureusement mutilé est en beau quartzite rose, de ce quartzite dont un remarquable gisement existe à quatre lieues du Boupère environ, au Rochais de Saint-Amand-sur-Sèvre. C'est un bloc trapézoïdal et méplat qui porte sur les deux faces une rainure profonde et un versant de cuvette très lisse qui se relevait sur la partie brisée et absente.

Sur les deux faces, les rainures creusées par le frottement des flancs des haches de pierre mesurent 0 m 20 de longueur, 0 m 038 en leur plus grande largeur, et 0 m 03 en profondeur; les deux versants des cuvettes produites par le polissage des plats de haches ont respectivement 0 m 26 et 0 m 27 de diagonale.

Les polissoirs sont relativement assez communs dans les environs de Pouzauges; c'est ainsi qu'il en a été découvert deux à la Ménardière de Menomblet, deux à la Cacaudière et un

Digitized by Google

autre à la Bédelinière de Pouzauges, deux à la Brennenière d La Flocellière, trois à Saint-André-sur-Sèvre, puis d'autre à Cheffois, à La Pommeraie, à Châteaumur, etc... ; mais le polissoirs portatifs présentant sur deux faces des traces auss profondes de leur longue utilisation sont très rares en Poitou Sur une quarantaine au moins que je connais dans la région d Pouzauges et Châtillon-sur-Sèvre un seul, provenant d Châteaumur, partage ce privilège avec celui que je signal aujourd'hui.

Le polissoir de la Goujardière appartient à M. le docteu Poiraud, de Mouilleron-en-Pareds, qui a bien voulu m'en signale aimablement la découverte, ce dont je le remercie vivement.

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

Digitized by Google

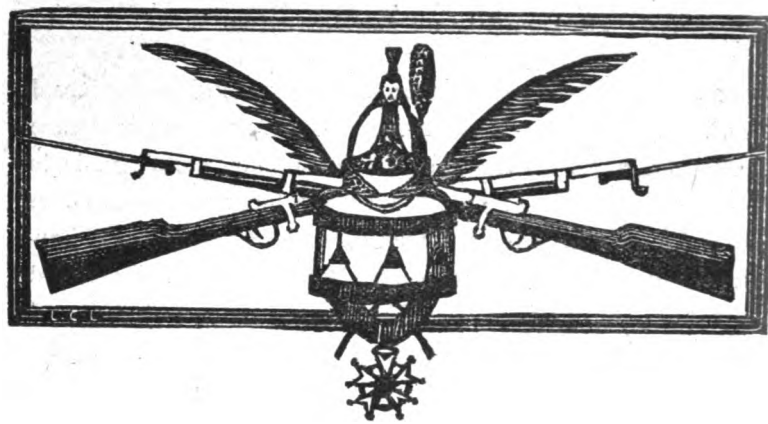

AU CHAMP D'HONNEUR

+++

Liste des Officiers, Sous-Officiers et Soldats Vendéens tués à l'ennemi

Publiée avec l'autorisation des Familles

(*Suite*) (1)

Joseph Baconnière, de l'Herbergement, 293e d'infanterie, 25 Septembre 1915.

Jean Baisseau, de la Barre-de-Monts.

Léon Barbier, de Saint-André-d'Ornay, 25 Septembre 1915.

Roger Barbier, de Mareuil-sur-Lay, 2e tirailleurs.

Emmanuel Barreau, prêtre, d'Ardelay, 293e d'infanterie, 25 Septembre 1915.

Louis Barreau, de Saint-Gilles.

Pierre Barreau, de Mouilleron-en-Pareds, 84e territorial, 18 Novembre 1915.

Henri Barbaud, 53e colonial, 25 Septembre 1915.

J.-B. Barbaud, de la Bruffière, 1915.

Raphaël Batard, des Sables-d'Olonne, 109e d'infanterie.

(1) Voir le 4e fascicule de 1916.

Digitized by Google

Octave Bâtonneau, de Marillet.

Maximin Baubry, de la Boissière-de-Montaigu, 1915.

Henri Baudry, de l'Herbergement, 25 Septembre 1915.

Edouard Beaugé, de Noirmoutier, 2e fusiliers marins, Zuydschoote 17 Décembre 1914.

Firmin Bellary, de la Boissière-de-Montaigu.

Léandre Beloin, de Saint-Georges-de-Montaigu, 1915.

Elie Benéteau, de Rocheservière, 137e d'infanterie.

Jules Benoist, de Maillé, 1915.

J.-B. Bernard, de Saint-Hilaire-de-Riez.

M. Bernard, de Chantonnay.

Hubert Bernardeau, de la Barre-de-Monts, 411e d'infanterie.

Charles Besseau, de l'Aiguillon-sur-Mer.

Aimé et *Henri Béteau*, de Sainte-Hermine, 1915.

Henri Billet, de Noirmoutier, 58e colonial. Seddul-Bahr (Turquie) 2 Août 1915.

Olivier Birois, du 62e d'infanterie, de la Mothe-Achard.

Arthur Bironneau, d'Olonne, 29e chasseurs à pied.

Auguste Bitot, de Montaigu.

Constant Blaineau, de Thorigny, 19e génie.

Alexandre Auguste Blanchet, de Mareuil, 2e colonial, 27 Septembre

Elie Blandineau, de Saint-Germain-l'Aiguiller, 44e colonial, 6 Octobre 1915.

Jean Blineau de Rocheservière 1915.

Emmanuel Bluteau, de Saint-Pierre-du-Chemin, 16 Octobre 1915.

Eugène Bochin, de Saint-Etienne-de-Brillouet.

Alphonse Bobineau, de Vix, 4 Octobre 1915.

Auguste Boisard, des Sables-d'Olonne, 120e d'infanterie.

François Boisseau, de la Boissière-de-Montaigu.

Bélonie Boissinot, de Saint-Laurent-sur-Sèvre, 1915.

Pierre Boisson, de Jard, adjudant, 2 Janvier 1916.

Edouard Bonnin, de Péault, 137e d'infanterie.

P. Bonneau, de Benet, sergent au 36e d'infanterie.

Jean Bonnaud, des Sables-d'Olonne, 137e d'infanterie.

Marcel Bonnaud, de Sainte-Hermine, tué en Champagne, 1915.

Digitized by Google

Alphonse Bordron, de Montaigu.

Alexandre Boucard, de Froidfond, 10 Octobre 1915.

Louis Bouhier, de Luçon, 33e colonial, 25 Septembre 1915.

Joseph Boucher, de Bois-de-Cené, 30 Septembre 1915.

François Boucheron, de Noirmoutier, 132e d'infanterie, 27 Septembre 1915.

Etienne Bouchet, de Foussais, 23 Octobre 1915.

Gabriel Bouchet, de Montaigu.

Gustave Boudaud, de Saint-Hilaire-de-Loulay, Septembre 1915.

Eugène Boudeau, de la Guyonnière.

Gustave Boudeau, de Saint-Hilaire-de-Loulay, 93e d'infanterie, 13 Novembre 1915.

Pierre Bouffard, de Rocheservière, 93e d'infanterie.

François Bouffandeau, de Saint-Laurent-sur-Sèvre, 1915.

Gustave Bouhier, de Damvix, 337e d'infanterie.

Paul Bouillaud, de Mouilleron-en-Pareds, 8e zouaves, tué dans les Balkans.

Raoul Bouillaud, de Pissotte.

Pierre Bouineau, de Sérigné, 36e d'infanterie.

Armand Boulineau, d'Olonne, 56e colonial, 1915.

Albert Bourdailleau, de la Tranche, 123e d'infanterie.

Ferdinand Bourget, du Château-d'Olonne, 3e colonial, 20 Décembre 1915.

Edmond Bourmaud, de Commequiers.

Georges Bouron, de Grosbreuil, 2e colonial.

Siméon Bourreau, de Fontenay-le-Comte, canonnier sur "*La Patrie*" à Saint-Mandrier, Toulon, 22 Novembre 1915.

Gustave Boursier, de la Guyonnière.

Auguste Boussonnière, de Rocheservière, 1915.

Abel Boutet, de Saint-Pierre-du-Chemin, mort à Hans (Marne).

Henri Boutet, de Mouilleron-en-Pareds, Février 1916.

Fernand Bovineau, de Thiré.

Benjamin Brémaud, de Saint-Hilaire-de-Riez, 28 Août 1914.

Félix Brénot, de Fontenay-le-Comte, 1915.

Francis Briand, de la Guyonnière.

Digitized by Google

Alexandre Briffault, de Foussais, tué le 25 Septembre 1915.

Jules Brivet, de Mouilleron-en-Pareds, 2 Novembre 1915

Pierre Briand, des Herbiers.

Pierre Briand, de Saint-Etienne-du-Bois.

Edouard Brochard, de Boufféré, 25 Septembre 1915.

Eugène Brochard, des Sables-d'Olonne, 22e colonial.

Olivier Brochard, de Commequiers, 24 Octobre 1915.

Georges Brosseau, de Fontenay-le-Comte, 137e d'infanterie, 28 Septembre 1915.

Brosseau, de la Châtaigneraie.

Ferdinand Bruno, de Thorigny, 1915.

Fernand Brunier, de Montaigu.

Eugène Bugeon, de Noirmoutier, 81e d'infanterie, Neufchâteau 3 Janvier 1916.

Baptiste Bureau, de Rocheservière, 135e d'infanterie.

Jules Burgaud, Saint-Gilles-sur-Vie.

J.-B. Burgaudeau, de Noirmoutier, 2e fusillers-marins, Dixmude 28 Octobre 1914.

Alexandre Buton, de Rocheservière, 1915.

François Buton, des Sables-d'Olonne 137e de ligne, 2 Octobre 1915

Joseph Cadoret, des Sables, 3e colonial, 25 Septembre 1915.

Elie Caillaud, du Champ-Saint-Père, tué à Perthes.

Louis Caillaud, du Champ-Saint-Père, mort à Vitry.

Raphaël Caillé, de Maillezais, 37e d'infanterie.

Victor Camus, de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

J.-M. Cantin, de Commequiers, 24 Août 1914.

Louis Cardinaux, de Damvix, 114e d'infanterie.

Alfred Cartrou, de la Bernardière.

Jean Cerceron, de Bois-de-Céné, mort à Toulon, 12 Novembre 1915

Paul Cibard, de Bouillé-Courdault.

Yacinthe Claverie, de la Tranche.

Alphonse Clergeau, de Cezais, 23e colonial, 25 Septembre 1915.

Calixte Clochard, de Pissotte, 8 Septembre 1914, à Normée.

Armand Clotour, de Saint-Hilaire-de-Talmont, 29 Septembre 1915

Joseph Clotour, de Saint-Hilaire-de-Talmont, 116e d'infanterie 8 Novembre.

Digitized by Google

Auguste Chabot, de Fontenay-le-Comte.

Joseph Chabot, de Pissotte, 25 Septembre 1915.

Charles Chalet, de la Flocellière.

Clément Chagneau, de Rocheservière.

Alfred Chaillou, d'Olonne, 93e d'infanterie.

Louis Chaillou, de la Boissière-de-Montaigu.

Pierre Chaineau, de Treize-Septiers.

Edmond Challans, de Jard.

Alphonse Chapelain, de Thiré.

Sylvain Chaput, de Montaigu, 1915.

Armand Chardonneau, de Rocheservière, 93e d'infanterie.

Frédéric Charpentier, de Saint-André-Goule-d'Oie, séminariste, tué à Louvières, 4 Août 1915.

Léon-Emile Charneau, de l'Aiguillon-sur-Mer, 3e colonial.

Henri Charnier, de la Bruffière, 137e d'infanterie, 2 Octobre 1915.

Alexandre Charrier, de Froidfond, 93e d'infanterie, 8 Octobre 1915.

Barthélemy Charrier, de Croix-de-Vie.

Jean-Marie Charrier, de Saint-Hilaire-de-Riez, 293e de ligne, 25 Septembre 1915.

Joseph Charrier, de la Boissière-de-Montaigu, mort en Allemagne.

Auguste Chartier, de Soullans, 118e d'infanterie, 7 Octobre 1915.

Auguste Chasseriau, de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Ernest Chassérieau, de Thiré.

Marcel Chassérieau, de Saint-Germain-le-Prinçay.

Chateigner, de l'Orbrie, tué en Septembre 1914.

Auguste Châtelier, de Sainte-Hermine, 3e colonial, 24 Septembre.

Gustave Chaugner, de Sérigné, 35e d'infanterie, tué à Souain, le 25 Septembre 1915.

Florian Chauveau, de l'Aiguillon-sur-Mer, 411e d'infanterie.

Ulysse Chauveau, de Saint-Etienne-de-Brillouet.

Samuel Chauvet, du Langon, Juin 1915.

André Chétanneau, de la Ferrière.

Albert Chevrier, de la Barre-de-Monts, 1915.

Benjamin Chevrier, de Croix-de-Vie.

Prosper Chevrier, de Saint-André-d'Ornay, 137e d'infanterie, 7 Juin 1915.

Digitized by Google

Chevreau, du Talud-Sainte-Gemme.

Marcel Chevellon, de Saint-André-d'Ornay, 120e d'infanterie 10 Mars 1915.

Chevrit, de Champ-Saint-Père.

Albert Chiffoleau, de la Roche-sur-Yon, 337e d'infanterie.

Jean Chiron, de Saint-Etienne-du-Bois.

Choisy, de Fontenay-le-Comte, 137e d'infanterie.

Alfred Chopin, du Château-d'Olonne, mort de ses blessures à Ohrdruf (Allemagne), 8 Octobre 1915.

Louis Choyau, de Sainte-Hermine.

Pierre Coétard, de Saint-Hilaire-de-Riez.

Coirier, de Puy-de-Serre, 1915.

Gaston Collard; d'Avrillé, 93e d'infanterie.

Alexandre Collinet, de Commequiers.

Eloi-Léopold-Christophe Colomb, des Sables-d'Olonne, 33e colonial 25 Septembre 1915.

Eugène Cornuau, de Mouilleron-en-Pareds, 137e d'infanterie 24 Octobre 1915.

Joseph et *Louis Cougnaud*, de Saint-Gilles-sur-Vie.

Eugène Couthouis, de l'Ile-d'Yeu, 116e d'infanterie, 25 Sept. 1915.

René Cousinet, de Fontenay-le-Comte, 14 Mai 1915.

Gustave Craugnier, de Fontenay-le-Comte, 25 Septembre 1915.

Camille Crochet, de Commequiers.

Lucien Daviaud, de Rocheservière, 293e d'infanterie.

Paul Daviaud, de Saint-Etienne-du-Bois, 1915.

Paul Daviaud, des Herbiers.

Auguste David, de Saint-André-d'Ornay, 405e d'infanterie.

Gabriel David, de Montaigu.

Louis David, de la Boissière-de-Montaigu, 1915.

Delage, de Chantonnay,

Auguste Delahaye, de Saint-Pierre-du-Chemin.

Henri Delaire, de Fontenay-le-Comte, 7 Juin 1915.

Clément Delhumeau, de la Mothe-Achard, 137e d'infanterie.

Henri Denouhaut, de Saint-Hilaire-de-Talmont, le 3 Octobre 1915.

Louis Depré, d'Auzay, 337e d'infanterie, 9 Octobre 1915.

Pierre Diochet, du Château-d'Olonne. 137e d'inf., 24 Octobre 1915.

Digitized by Google

Jules Dion, des Herbiers, 337e d'infanterie, 25 Septembre 1915.

Constant Douind, du Château-d'Olonne, 21e d'infanterie, 2 Septembre 1915.

François-Louis Douin, des Herbiers, 137e d'infanterie.

Edouard Doussin, de la Boissière-de-Montaigu.

Louis Drapeau, de l'Aiguillon-sur-Mer.

Louis Dromet, de la Bruffière.

Adolphe Drouet, de la Verrie, 6 Octobre 1915.

Marc Ducept, de Bazoges-en-Pareds.

Henri-Gabriel Dupuis, de Fontenay-le-Comte.

Jean Durand, de Cugand, 1915.

Henry Elineau, du 44e colonial, de la Mothe-Achard.

Joseph Emeriaud, de la Bruffière.

Louis Enaud, de la Roche-sur-Yon, 168e d'infanterie.

Antoine Eugène, des Sables-d'Olonne, 88e d'infanterie.

Hippolyte Fagot, de Mouzeuil, 153e d'infanterie, le 4 Décembre 1915.

Pierre Favreau, de Treize-Septiers.

Henri Ferré, des Sables-d'Olonne, 93e d'infanterie, 6 Octobre 1915.

Pierre Ferré, d'Olonne, 283e d'infanterie.

Marcel Fétiveau, de Saint-André-d'Ornay, 64e d'infanterie, 22 Août.

Henri Flavier, de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Henri Fleurentin, de Fontenay-le-Comte, 22 Octobre 1915.

Frédéric Fleurisson, de Vix.

Jean Fonteneau, de la Bernardière.

Joseph Fonteneau, de Grues, 293e d'infanterie, en Septembre 1914.

Jean Fortineau, de Saint-Hilaire-de-Riez.

Victor Fonteneau, de Gugand.

Elie Fortin, de Saint-Etienne-du-Bois.

Elie Fournier, de Mouilleron-le-Captif, 25 Septembre 1915.

Louis Fradin, de Sainte-Hermine.

Alphonse Fraisneau, de la Jaudonnière, 65e de ligne, 25 Septembre 1915.

Célestin Francheteau, de Boufféré, 25 Septembre 1915.

Léon Fraud, de Saint-Michel-en-l'Herm, 10 Janvier 1916.

Victor Frémit, de la Tranche.

Fernand Fumoleau, de l'Aiguillon-sur-Mer.

(*A suivre*).

Digitized by Google

tembre 1915.
ıfanterie, 2 Sep-
rie.
d.
e.
ie.
Décembre 1915.
Octobre 1915.
ıterie, 22 Août.
1915.
otembre 1914.
1915.
ne, 25 Sep-
916.
re).

LE CATALOGUE DE LA COLLECTION

DU COMTE RAOUL DE ROCHEBRUNE

Nous sommes heureux de donner aux lecteurs de la Revue d Bas-Poitou, *la primeur de la Préface que notre savant ami M. comte Raoul de Rochebrune a placée en tête du Catalogue de magnifique collection d'objets d'art ancien, actuellement so presse.* R. V.

J'ai suivi les traditions de mon père, le grand artiste, amate et collectionneur des œuvres d'art du temps jadis ; j'ai passé n vie à les rechercher, à vivre des émotions que procure cet sorte de chasse ; chacun de ces petits objets me rappelle u difficulté vaincue, une émotion éprouvée ! Ma collection n'e pas une collection spéciale, on y trouve de tout, depuis l'époq préhistorique de la pierre éclatée jusqu'à nos jours. Je n'ai p voulu rechercher tel bibelot spécialement ; puisqu'il y en a ta de variétés pourquoi, dans la mesure de ses moyens, ne p les réunir toutes ?

Savez-vous quelque chose de plus passionnant que cette chas d'une petite chose inutile et souvent très coûteuse, au hasard d étalages ou dans le désordre et la mi-obscurité des boutiques bric-à-brac, qu'elles soient situées à Paris ou au Tonkin !

Aussi je n'aime pas les miens seulement par snobisme ou p amour de l'art, mais parce que chacun de ces objets, élégant bizarre, svelte ou massif, lourd ou frêle, représente un insta de ma vie qui, sans lui, aurait été quelconque.

Et, bien que dans le souvenir même d'une chose heureuse i ait toujours quelque mélancolie, il est bon de revenir sur passé ! l'existence est courte si on ne la vit qu'une fois : l bibelots, les charmants et précieux bibelots, sont les magicie qui, autant de fois que nous le voudrons, la feront revivre !

Arrivé aujourd'hui presque au terme de ma carrière, je m décide à publier le catalogue de mes chères collections po laisser un souvenir de mes recherches à ceux qui viendro après moi et leur dire : « Faites-en autant ! vous ne trouver jamais le temps long ! »

L'Archéologie, science du passé, élève l'âme et nous conso des misères de la vie ; elle nous apprend à respecter les aïeu la Religion, tout ce qui fit la gloire de la Patrie.

La Court, 28 Décembre 1916.

Cte Raoul de ROCHEBRUNE.

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

La Victoire de la Marne. — Les Marais de Saint-Gond, par Charles Le Goffic.

L'évocateur si hautement inspiré de l'épopée des fusiliers marins à *Dixmude* vient de donner, en quelque manière, un pendant à ce récit célèbre, presque classique. Il a entrepris, dans un nouveau livre sur la bataille des marais de Saint-Gond, fragment central de la bataille de la Marne, de reconstituer l'atmosphère du drame et de le faire revivre sous nos yeux dans sa tragique réalité. C'est le premier récit complet de ce grand événement militaire. Les Marais de Saint-Gond ! Lieux consacrés, où expira l'invasion allemande, et où, sous le haut commandement du général Foch, trois régiments de l'Ouest et plus particulièrement ceux de Vendée, firent preuve d'une si héroïque vaillance.

Cet admirable livre se recommande de lui-même à tous nos lecteurs. (Plon-Nourrit, Paris, 3 fr. 50.)

***

Les Derniers Jours du Fort de Vaux, par le capitaine Henry Bordeaux.

Nous devons remonter à nos vieilles chansons de gestes pour trouver l'équivalent de la bataille géante, surhumaine, qui a auréolé d'une gloire universelle le nom de Verdun. Mais, entre tant d'actions sublimes qui illustrèrent l'effort tenace des armes françaises, le long siège de trois mois que soutint le fort de Vaux sous les ordres du commandant Raynal méritait une mention exceptionnelle. Ces quatre-vingt-dix-huit jours de luttes et de souffrances épiques, M. Henry Bordeaux, l'illustre romancier des *Yeux qui s'ouvrent* et de *la Maison*, aujourd'hui capitaine d'état-major, en s'aidant de documents de première main, de témoignages directs, de carnets de soldats — tels le « Journal du capitaine Delvert » et le « Carnet de Route » de notre jeune et vaillant ami Jacques Bégouen, dont une page émouvante a été publiée ici-même — a pu en retracer le tableau émouvant, les

Digitized by Google

péripéties angoissantes, avec une extraordinaire précision. Ce récit qui nous fait assister heure par heure au drame et ne vise à aucun effet littéraire, a été publié d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes* il paraît aujourd'hui en librairie, revu et complété (Plon-Nourrit Paris, 3 fr. 50).

***

La Jeunesse Nouvelle, par Henry Bordeaux (Nouvelle édition).

Ce volume, du même auteur que le précédent et qui ne lui cède en rien comme passionnant intérêt et comme étude littéraire, est un éloquent hommage aux jeunes générations nées autour de 1890 et qui se sont si magnifiquement offertes au sacrifice sanglant que réclamait d'elles le Salut du Pays.

Ce sublime dévouement est symbolisé en cet ouvrage par la belle et mâle figure des lieutenants Viollard et Decluy et du capitaine Belmont, tombés glorieusement au champ d'honneur (Plon-Nourrit Paris, 3 fr. 50).

***

Impressions de Guerre de Prêtres Soldats recueillies par Léonce de Grandmaison.

L'histoire de la participation active des âmes catholiques à la Grande Guerre est à écrire. Elle devra nécessairement comprendre dans sa documentation, les lettres familières des combattants, des aumôniers, des brancardiers, religieux, prêtres ou simples clercs publiées par les *Etudes*, l'importante revue que dirige M. Léonce de Grandmaison. Le volume qu'il vient de faire paraître contient les extraits les plus émouvants et les plus significatifs de ces souvenirs sans apprêt qui, par leurs notations précises, par leur évidente sincérité, mettent à nu la passion de dévouement, la joie dans le sacrifice de ces hommes de devoir, acteurs et témoins d'un drame surhumain.

Ceux qui pourraient encore douter de l'héroïque part prise à la guerre par le clergé catholique, liront avec profit ces magnifiques pages, toutes maculées de la boue des tranchées ou du sang des ambulances (Plon-Nourrit, Paris, 3 fr. 50).

***

La Prière pour les Morts en temps de Guerre, par le

Digitized by Google

R. P. Dom Besse. — A la librairie de l'Art Catholiqu 6, place Saint-Sulpice, Paris. — Prix : 1 fr. 50.

Avec le charme et la force accoutumés de ses enseignements, R. P. dom Besse s'adresse dans ce nouveau livre aux intelligenc cultivées comme aux enfants, aux cœurs affligés par la mort d quelque parent ou ami comme aux âmes chrétiennes qui, bie qu'épargnées par la douleur, veulent compatir au deuil commun.

En ce petit livre, édité avec un soin tout particulier, on trouvera avec l'adoucissement aux douleurs ressenties, une vue calme et con fiante des Mystères de l'Au-delà.

***

Le Cœur et l'Absence, par Léon Daudet, de l'Académi Goncourt, un volume in-18. — Prix : 3 fr. 50. — Ernes Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Le Cœur et l'Absence, tel est le titre du nouveau livre de M. Léo Daudet, de l'Académie Goncourt (chez l'éditeur Flammarion, en u volume à 3 fr. 50) ; il porte en manière de sous-titre cette mention « Roman du temps de guerre ».

Le Cœur et l'Absence est incontestablement le plus beau roma que M. Léon Daudet ait écrit.

Le thème de cette aventure de guerre et d'amour — thème d'hier thème d'aujourd'hui, thème de demain — est extraordinairemen émouvant : *Le Cœur et l'Absence* est le roman d'un disparu.

***

Sylvette et son Blessé, par Charles Foley. Prix 3 fr. 50

Sylvette et son Blessé, tel est le titre de l'exquis roman d'actualit dont notre maître et ami Charles Foley vient d'enrichir son œuvr littéraire, déjà si fertile en belles et émouvantes pages et que le lec teur délicat apprécie à si juste titre.

Ce joli volume, dont nous soulignons ici le charme particulier, a ét également publié chez Ernest Flammarion et en est déjà à son cin quième mille.

***

Nous recommandons d'une façon toute spéciale à no amis les publications suivantes de notre vaillant confrè

Digitized by Google

J. SANTO, dont on ne saurait trop admirer l'inlassable dévouement à toutes les nobles causes :

— *Le Suffrage des Morts et le Vote des Femmes; le Vote professionnel*, par J. SANTO, de Colmar, ancien conseiller municipal de Nancy, 131, rue de Vaugirard, Paris. — Prix : 0 fr. 40.

— *O France..., reviens à Dieu !* par J. SANTO, 0 fr. 60.

— *Debout, toute la France, pour la victoire !* 0 fr. 25.

— *Retour à Dieu par les sentiers de l'épreuve*, 0 fr. 25.

— *Que faire contre les Sous-Marins boches ?* 0 fr. 25.

— *Sous les Ailes de la Victoire* (illustrations de René Santo, âg de 12 ans), 1 fr.

— *Les Crimes allemands et leur châtiment*, par J. Santo, préfac du général de Nonancourt, illustrations originales de René Santo magnifique volume de 400 pages, plus passionnant qu'aucun roman prix : 3 fr. 50.

— *A la gloire du Clergé français*, 0 fr. 50.

— *Les Méfaits de l'Anticléricalisme pendant la guerre*, 0 fr. 5 (édition mise à jour).

En vente chez l'auteur, 131, rue de Vaugirard, Paris (XVe).

***

Vient de paraître également, à la Librairie L. Sistac, 17, ru Saint-Etienne, Toulouse : *Le Catholicisme en Angleterre*, pa S. G. Mgr KEATING, évêque de Northampton. — Une brochure in-1 de 16 pages. — Prix 0 fr. 30 ; pour la propagande : 3 fr. les douze e 20 fr. le cent, *franco*.

***

Sous ce titre *Les deux Règnes* (le règne qui vient, le Sacré-Cœur le règne qui croule, la Kultur), nous recevons de M. Joseph SERRE une très curieuse et intéressante brochure où est pronostiqué, d'après les vues d'un mystique lyonnais, « l'avenir de la France et du Monde ». — In-8°, 32 pages, librairie Phily 8, place Bellecourt, Lyon (0 fr. 75).

ZZZ.

Digitized by Google

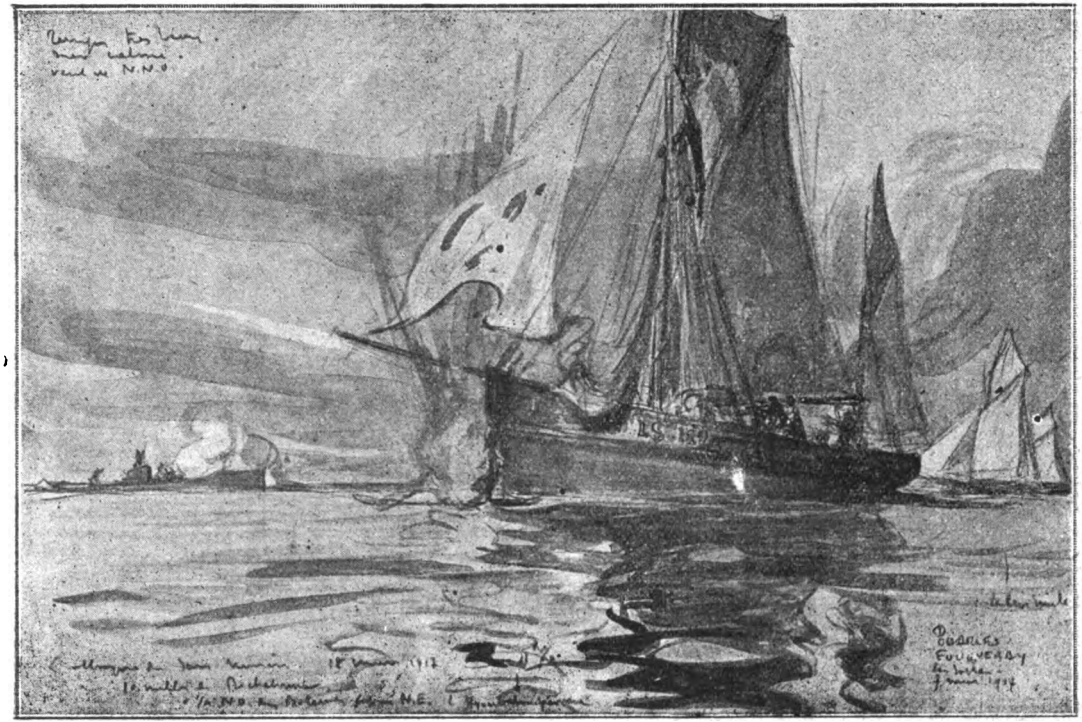

LE DUNDEE "HYACINTHE-YVONNE", des Sables-d'Olonne.

Digitized by Google

LE DUNDEE "HYACINTHE-YVONNE", des Sables-d'Olonne. (Cliché de l'Illustration.)

CHRONIQUE

Nos marins à l'honneur. — *Les Sauveteurs de l'Ile d'Yeu.* L'héroïsme des marins de l'Ile d'Yeu, morts et survivants, qui Janvier dernier ont glorieusement exposé leur vie pour porter secou aux naufragés du bateau norwégien *Lymer*, torpillé par les Alleman a reçu, le 18 Juin, une émouvante glorification.

Le ministre plénipotentiaire de Norwège en France vint à l' d'Yeu remettre lui même aux survivants, au nom de son gouvern ment, une palme de bronze portant le nom des disparus avec ce inscription : La Norwège reconnaissante.

Six couronnes furent également déposées au cimetière par ministre et une somme de 200.000 fr. partagée entre les survivan et les familles des disparus.

De plus, un monument sera élevé a l'Ile d'Yeu, aux frais de Norwège, pour perpétuer le souvenir de l'héroïsme des sauveteurs l'équipage du *Lymer*.

Le combat du « Hyacinthe-Yvonne ». — Le 20 Juin dernier, eu lieu aux Sables-d'Olonne, en l'hôtel de Ville, une cérémon sensationnelle en l'honneur de l'exploit accompli par les marins dundée sablais *Hyacinthe-Yvonne*, qui le 18 Mars dernier, 45 milles au large et après un héroïque combat, coula le sous-mar allemand qui venait de l'attaquer.

Informé par l'autorité maritime, le gouvernement tint à récompens l'équipage du navire victorieux : le quartier-maître fusilier Cuisiat f nommé second-maître et reçut la médaille militaire ; les matelo Vichon, Monneron, Butaud, Petitot, Philibert, furent cités à l'ord de l'armée et le matelot Vichon pointeur fut en outre nommé quartie maître.

Par la suite les membres du conseil général de la Vendée voula s'associer à l'hommage ainsi rendu à la vaillance de nos mari vendéens décida de répartir entre eux une somme de 2000 fr.

Digitized by Google

Projet de BAS-RELIEF pour Saint-Honoré-d'Eylau
de M. Arthur GUÉNIOT.

Digitized by Google

C'est une somme de 25.000 fr., produit d'une souscription publi ouverte dans les colonnes du *Journal* en faveur des héros de mer qu'à son tour M. le Vice-Amiral Fournier est venu en perso remettre aux intrépides marins du *Hyacinthe-Yvonne*. Les héros la fête furent tour à tour glorifiés par M. le Préfet de la Vend M. le Vice-Amiral Fournier et M. le député Pacaud.

Grâce à l'aimable communication qu'a bien voulu nous faire n éminent confrère l'*Illustration*, nous sommes heureux de pouv donner l'image du navire qui vient ainsi d'ajouter une page glorie à l'histoire de la marine sablaise et le portrait du vaillant pat Cuisiat qui le commandait en cette heure particulièrement tragiqu

Notes d'Art. — *La Société Française d'Archéologie*, doulou sement émue par les dévastations commises par les armées alleman émet le vœu que lors de la réparation et de la reconstruction églises, les architectes respectent le style primitif du monum le caractère régional de l'architecture religieuse, les saines traditi de notre art national et laissent visibles, autant qu'il sera possi les blessures causées par la sauvagerie germanique.

Nous souscrivons pleinement à ce vœu qui s'inspire tout à la du sens chrétien et artistique et d'une pensée ardemment patriotiq

— Le *Bulletin paroissial de Saint-Honoré-d'Eylau*, repro dans son n° de Mai 1917 le magnifique projet de monument, exéc par notre excellent ami. l'éminent statuaire Guéniot, en souvenir victimes que la grande guerre a faites en cette paroisse de Paris.

Ce monument doit être érigé devant la chapelle de la cité paroissi

Le talent de notre ami n'avait jamais été mieux inspiré et nous félicitons de tout cœur.

La partie sculpturale de ce monument qui lui est confiée sera f d'un bloc de Carare de 2m80 de haut et représentera un fond tranchée où gisent pêle-mêle blessés, morts et mourants. Ils surgiss tout à coup pleins d'élan et d'allégresse à l'appel du Sauveur qui, d geste d'infinie tendresse, leur ouvre les bras dans les hauteurs du c

C'est à peu de chose près la composition que M. Guéniot exécuter pour l'église de Dinan où elle ornera la Chapelle des Mo

Il faut espérer que la Vendée fera de même appel au beau tal de notre éminent compatriote pour immortaliser le souvenir de glorieux enfants.

Nous avons eu récemment nous-mêmes le grand plaisir d'admi dans l'atelier du maître Guéniot les nouvelles œuvres qui témoign une fois de plus de son merveilleux talent d'artiste chrétien ; cit

Digitized by Google

notamment un bas-relief en marbre représentant le *Sacré-Cœur*, une statue de saint *Antoine de Padoue* et une autre de saint *Briac*.

L'exposition d'art contemporain, organisée à Rochefort au bénéfice des œuvres de guerre locales a été couronnée d'un plein succès. Notre excellent ami Marcel Fleury, mobilisé à Rochefort, y avait exposé trois œuvres remarquables :

1° La Grainetière (eau-forte originale, tirée à 100 épreuves). — Mention honorable au Salon de 1912 et acquise par la ville de Paris. — Exemplaire appartenant à la famille de l'auteur.

2° Effet de neige (eau-forte originale, acquise par l'Etat et par le Musée Carnavalet, à Paris). Exemplaire appartenant à Mlle Lucienne Epron.

3° La 10e compagnie du 3e colonial a l'attaque de Somme-Tourbe, le 3 Septembre 1914. (Souvenir du front exquissé en vue d'eau-forte et contresigné du général L., appartenant à la famille de l'auteur.

Nous sommes heureux d'apprendre que ces œuvres ont obtenu un particulier succès et que la ville de Rochefort a notamment acheté pour son Musée la magnifique eau-forte du cloître de la Grainetière.

M. Marcel Fleury, qui est actuellement attaché comme dessinateur à l'arsenal de Rochefort, prépare un grand bois 40×50 en deux couleurs représentant le travail de nuit de la fabrication des obus à l'arsenal.

A la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres (Séance du 6 Juin 1917), M. H. Gélin a communiqué son travail en cours d'exécution sur « le Préhistorique dans les Deux-Sèvres et régions voisines ».

La cathédrale de Mort. — Tel est le titre donné par Mérovak à la toile qu'il a magistralement brossée, durant sa captivité en en Allemagne, au Camp de Holzminden. C'est un nouveau et prestigieux caprice de rêve de notre original compatriote, actuellement interné à Montreux et que nous espérons revoir bientôt en terre française.

A la Société de géographie de Nantes. — Notre érudit collaborateur M. Gabory, archiviste de la Loire-Inférieure, a fait à Nantes une très remarquable conférence sur « *L'occupation Prussienne à Nantes en 1815* ».

A la Société Académique de Nantes (Séance du 2 Avril),

Digitized by Google

notre distingué collaborateur M. A. Vélasque a fait une très intéressante lecture sur « *La Surprise de Nantes* (Vendémiair an VIII).

Nos compatriotes. — Nous sommes heureux et fier d'apprendr que l'amiral Merveilleux du Vignaux vient d'être nommé directeu général de la guerre sous-marine. L'amiral est un Vendéen qu apporte une gloire nouvelle à notre région, dont le courage depuis l premier jour de la guerre est admiré de tous.

Le choix du contre-amiral Merveilleux du Vignaux comme directeu de ce très important organisme sera approuvé par la marine tou entière, car l'amiral du Vignaux a été le fondateur de la méthode d tir à la mer et a, en fait, consacré presque toute sa carrière au questions de canonnage, que ce fût comme enseigne au Tonkin comme aide de camp de l'amiral de Cuverville sur le « Jauréguiberry » comme instructeur des officiers sur le « Pothuau », etc.

Il était chef de la division des flottilles de chalutiers de la Manch et de la mer du Nord quand, le 15 Mars 1916, il fut promu contre amiral et nommé sous-chef de l'état-major général de la Marine.

— Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade d'aspirant d Marine de M. *Gabriel-Marie-Jean Merveilleux du Vignaux*, et celle d M. *Henri de la Mardière*, au grade d'enseigne de vaisseau de 2e classe

Nos meilleurs compliments.

Hommage à Verdun. — Sur la proposition de M. le docteur Audé le Conseil Municipal de Fontenay-le-Comte à décidé que la place d Champ de Foire, porterait désormais le nom de *Place de Verdun*.

Souhaits de Bienvenue. — M. Maurice Vallet, dont le talen d'écrivain et les convictions religieuses et monarchiques se sont affir més dans plusieurs ouvrages justement estimés, vient d'être appelé à la rédaction en chef du *Courrier de la Vienne*, en remplacement d notre regretté ami Louis Petit récemment décédé.

Nous adressons à notre nouveau confrère nos plus sympathique souhaits de bienvenue.

Dans la Presse. — Notre Directeur, M. René Vallette, qui est croyons-nous. actuellement le doyen de la Presse Vendéenne, a été élu Syndic de la Presse Monarchique départementale, lors de la réunio que cette Association a tenu à Paris, le 17 Juin dernier sous la prési dence de notre éminent compatriote et ami L. de la Chanonie.

Digitized by Google

ÉCHOS DE LA GUERRE

Les Morts glorieux. — Le capitaine *Didier Le Cour-Grandmaison*, chef d'une escadrille de triplaces, récemment fait chevalier de la Légion d'honneur comme officier aviateur d'un remarquable courage, vient d'être tué à l'ennemi dans un combat aérien, près Berry-au-Bac, après avoir abattu son cinquième avion.

— Le sous-lieutenant *Guy de La Robrie*, dont l'extrême bravoure lui avait déjà valu trois glorieuses blessures, a été mortellement frappé dans les derniers combats de l'Aisne alors qu'il était de service sur l'observatoire de sa batterie.

Un autre membre de cette vieille et glorieuse famille, M. *René de La Robrie*, engagé volontaire au 51e d'artillerie, qui rêvait de beaux faits d'armes comme ses ancêtres des guerres Vendéennes, est mort sous Verdun, succombant aux fatigues intenses de la campagne.

— Le sous-lieutenant d'*Esclaibes d'Ust*, dont nous avons annoncé précédemment la mort glorieuse, en Septembre 1916, avait mérité une très belle citation, comme « officier de la plus haute valeur morale, ayant promptement acquis la confiance de ses hommes et l'estime affectueuse de ses chefs. »

On se souvient qu'il a été frappé devant le village où est enterré son père, mort lui-même pour la France, en Septembre 1914.

— Notre excellent confrère *Jean Lévrier*, sous-lieutenant au 201e d'infanterie, récemment éprouvé par la mort de son père, notre vieil ami Xavier Lévrier, vient d'être frappé par un nouveau et cruel deuil: son frère aîné M. *Joseph Lévrier*, capitaine au long cour avant la guerre, et passé depuis dans la marine militaire comme enseigne de vaisseau, a été le 28 Février 1917, victime du torpillage du contre-torpilleur *Cassini*, à l'état-major duquel il appartenait.

M. *Jean Nivelleau de la Brunière*, neveu de notre excellent ami M. Léon Nivelleau de la Brunière, signaleur d'infanterie a été écrasé par un obus, à 21 ans, le 9 Mars 1917, en pleine action victorieuse.

Ce jeune brave avait participé à tous les grands combats : Arras, Verdun, Somme et Champagne et sa magnifique conduite lui valut la belle citation posthume que voici et qui comporte l'attribution de la croix de guerre :

« Soldat crâne et dévoué. Dans la journée du 9 Mars 1917, a assuré son service d'observateur malgré un violent bombardement d'obus de gros calibre. A été tué à son poste. »

Digitized by Google

— Nous avons également le regret d'apprendre la mort au cham
d'honneur, du brigadier mitrailleur *Henri de Vallois*, fils de M. d
Vallois, capitaine de dragons, et petit-fils de Madame Georges du Rost
déjà si éprouvée dans la personne de son beau-fils, le capitaine d
Rostu, du 1er bataillon de chasseurs à pied ; de son gendre, le capitain
d'infanterie Boux de Casson, et de son petit-fils, le lieutenant d
chasseurs à pied Georges de Vallois, frère du brigadier de Vallo
dont nous enregistrons aujourd'hui la mort glorieuse.

Nos Blessés. — Le vicomte *Hervé de Saint-Pierre*, adjudan
aviateur a été très grièvement blessé le 8 Avril 1917, en Champagn
en faisant un tir de réglage pour l'artillerie. Malgré la gravité de s
blessure et grâce à sa remarquable énergie il a pu ramener so
appareil dans nos lignes, et a été très brillamment cité.

— M. *Etienne de Béjarry*, le plus jeune fils de Madame la comtess
Amédée de Béjarry, déjà si cruellement atteinte par la guerre, a é
blessé à la tête, le 5 Mai dernier, entre Sancy et Nanteuil-la-Fosse.

Nous sommes heureux d'apprendre que la blessure est en bonn
voie de guérison.

— M. le sous-lieutenant d'artillerie *Maurice Vezin*, fils du capitain
Alexandre Vezin, tombé à Bouchavesnes en 1916, vient d'être bless
à Craonne en faisant lui-même vaillamment son devoir.

Les Braves. — M. *Louis Gomart*, Inspecteur des Eaux et Forêt
dont nous avons précédemment donné la belle citation comme chef d
bataillon, vient d'être promu lieutenant-colonel de réserve d'infanteri
et fait chevalier de la Légion d'Honneur pour sa brillante conduit
devant l'ennemi.

— Notre vaillant compatriote, M. le commandant *Epaud*, a é
promu officier dans l'ordre de la Légion d'Honneur avec la belle
élogieuse mention que voici :

« Officier supérieur de toute conscience et du plus entier dévouement.
rendu des services très appréciés dans tous les emplois qu'il a occupé
depuis la mobilisation. »

— M. le lieutenant de vaisseau *Lafargue*, des Sables-d'Olonne,
été promu chevalier de la Légion d'Honneur pour « avoir fait preuv
des plus belles qualités militaires au cours d'un engagement avec u
sous-marin dont il a héroïquement repoussé l'attaque. »

Digitized by Google

— Nous sommes très heureux d'apprendre que le M. le capitaine *de Montillet de Grenaud*, du 3e dragons, gendre de notre ami M. Paul Aulneau, conseiller général de la Vendée, vient d'être porté comme chevalier au tableau spécial de la Légion d'Honneur avec la citation suivante :

« Officier d'une bravoure et d'un sang-froid remarquables, a, au début de la campagne, brillamment conduit son escadron au moment de nombreuses reconnaissances ; s'est distingué à nouveau pendant les attaques sur l'Yser et, plus récemment, sur la Somme. (A déjà été cité.) »

Nous apprenons en même temps que le vaillant officier a été promu chef d'escadron.

— M. *Alfred Auger*, capitaine au 154e d'infanterie décoré de la Croix de Guerre avec palme, dont le père habite à Fontenay-le-Comte, route de Saint-Thomas, a été fait chevalier de la Légion d'honneur.

— M. *Jean de Lattre de Tassigny*, capitaine adjudant-major au 93e d'infanterie, vient de se voir attribuer une 6e citation, pour « avoir assuré d'une façon parfaite la liaison avec l'artillerie au cours de l'attaque du 5 Mai 1917. »

— M. le capitaine *Raymond de Rorthays*, du 123e d'infanterie, fils du dévoué maire de Beaulieu-sous-la-Roche, a été fait chevalier de la Légion d'Honneur pour « la remarquable bravoure et les belles qualités militaires dont il a fait preuve depuis le commencement de la guerre. »

— M. *Yves Coüé*, des Herbiers, sous-lieutenant au 35e d'infanterie, cité à l'ordre de l'armée et décoré de la Légion d'honneur, à 24 ans, pour avoir défendu seul un saillant avancé contre une attaque de grenadiers allemands ; blessé grièvement le 19 Mars, en Champagne, Avait reçu précédemment trois autres blessures, et est titulaire de trois citations.

Le sous-lieutenant Coüé est le neveu de notre confrère et ami L. de la Chanonie, président de l'Association de la Presse Monarchique des Départements.

— La famille de notre excellent ami H. Baguenier Désormeaux, est fertile en héros.

Son cousin, le médecin-major de 1re classe de réserve *Guy Baguenier Désormeaux*, de l'Etat-Major du 8e groupe du 111e régiment d'artillerie lourde, vient également d'être cité à l'ordre de la division, avec les très beaux motifs qui suivent :

Digitized by Google

« Sur le front depuis Août 1914, n'a jamais voulu être relevé. S'est signalé en Octobre 1915, et en Août 1916. Le 9 Avril 1917, une batterie du groupe prise à partie par deux batteries lourdes, venant d'être bouleversée par une explosion, s'est porté tout de suite sur les lieux de l'accident, et a soigné et ramassé, sous le feu qui redoublait, treize blessés ensevelis sous leur abris. »

Les arrière-petits-fils du vieux Chouan n'ont décidément pa démérité.

— Notre ami M. le comte *de Kerret*, capitaine au 3e dragons déta ché au 97e d'infanterie, a été cité à l'ordre du jour comme :

« Officier très dévoué, actif, consciencieux, ayant fait preuve en toute circonstances d'un zèle inlassable et du plus parfait mépris du danger. »

— M. *Marcel Bage*, du Tallud-Sainte-Gemme, déjà cité deux fois à l'ordre du jour pour sa vaillante conduite devant l'ennemi, a été promu lieutenant au 56e d'artillerie.

— M. *Roger Waitzenegger*, sous-lieutenant au 66e d'infanterie, a été cité à l'ordre de sa division :

« Pour avoir le 5 Novembre 1916, dans un superbe élan, entraîné sa sec tion à l'assaut sous un violent feu de mitrailleuses. »

— M. *Léon Gourraud*, fils du très distingué Président du Consei d'Arrondissement de la Roche, vient d'être, comme médecin auxiliaire l'objet d'une seconde et brillante citation « pour le dévouement dont i a fait preuve en Avril 1917, sous le feu de l'ennemi, en soignant le blessés et faisant inhumer les morts. »

— M. *Paul Léonard*, de Fontenay-le-Comte, aspirant au 137e d'in fanterie, déjà cité à l'ordre de la brigade, pour sa belle et courageus conduite au feu, vient d'être de nouveau l'objet d'une élogieuse cita tion pour « avoir brillamment conduit au feu sa section, le 5 Mai 1917 et avoir fait, par une contre attaque vigoureuse l'admiration de toute les unités voisines. »

Son frère, *Louis Léonard*, sergent au 55e de ligne, a été lui-mêm l'ah dernier l'objet d'une citation devant Verdun.

— M. *Pierre Boncenne*, maréchal des logis, à l'Etat Major d 6e groupe du 85e régiment d'artillerie lourde, a été cité à l'ordre d corps d'armée dans les termes élogieux qui suivent :

« Sujet d'élite, sous-officier modèle, affronte sans faiblir le danger depui deux ans qu'il exerce les fonctions d'agent de liaison. Le 30 Avril, s'es volontairement précipité dans un endroit violemment bombardé pour sau ver un camarade qui venait de tomber grièvement blessé. »

Digitized by Google

— M. *Jean du Mesnil-Adelée*, gendre du regretté docteur Fortin, des Moutiers-sur-Lay, a été cité à l'ordre du Service de Santé « pour le courage, le sang-froid, l'abnégation dont il a fait preuve dans son service sous le violent bombardement ennemi. »

— Nous apprenons que notre compatriote, M. *Georges Treuttel*, de Sérigné, qui depuis quelque temps était à l'hôpital de Salonique, vient d'être évacué en France, à Nice, pour y achever sa convalescence.

— M. *Pierre Colins*, fils de notre ami, le dévoué Conseiller Général des Sables, vient d'être promu aspirant.

— Nous enregistrons avec plaisir la nomination comme sous-lieutenant au 11e cuirassiers à pied, du maréchal des logis *Henri-Olivier de La Poëze*.

— Le sous-lieutenant *Hervé de Kervenoaël*, du 29e d'artillerie, déjà brillamment cité, vient d'être l'objet de la nouvelle et élogieuse mention suivante :

« Le 10 Avril 1917, commandant un détachement de liaison auprès du chef d'un bataillon d'attaque, a fait preuve des plus belles qualités de courage et d'esprit du devoir. S'étant trouvé seul avec son chef de bataillon et trois ou quatre hommes, entouré par les Allemands, a tué de sa propre main l'un d'eux qui visait le commandant, et après avoir été dégagé, n'a pas cessé d'envoyer des renseignements sur la situation du bataillon restée des plus critiques pendant 48 heures. »

M. Hervé de Kervenoaël, est le fils du distingué Conseiller Général de Mortagne dont un autre fils est tombé au champ d'honneur. Dans cette famille, l'héroïsme est de tradition.

Son frère le commandant *Henri de Kervenoaël*, chef de bataillon au 2e de ligne, récemment promu lieutenant-colonel, a été lui-même l'objet de trois citations et fait officier de la Légion d'honneur.

— Nous enregistrons avec le plus vif plaisir la nouvelle et très élogieuse citation à l'ordre de la Division que vient de mériter notre jeune et vaillant ami *Fernand Hervineau*, sous-lieutenant au 174e d'infanterie :

« A entraîné sa section à l'attaque du 5 Mai jusqu'à la deuxième ligne allemande. Pris sous une violente rafale d'obus et de mitrailleuses est revenu en luttant pied à pied ; a rallié les derniers hommes de sa compagnie et les a amenés en ordre parfait jusqu'à la tranchée de départ. »

Ajoutons que l'héroïque conduite de Fernand Hervineau lui a valu d'être promu lieutenant.

Digitized by Google

— M. *Gibert*, téléphoniste au 342e d'infanterie, vient d'être élogieusement cité à l'ordre du jour, pour le courage et le sang-froid dont il a fait preuve au cours des derniers combats.

M. Gibert est le gendre de notre distingué collaborateur et ami M. Emile Ginot, le sympathique conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Poitiers.

— Au tableau d'honneur du N° de l'*Illustration*, du 2 Juin 1917, et sous ce titre, " Le frère et la sœur ", sont reproduites avec leurs portraits, les deux belles citations dont ont été l'objet Madame la baronne Jean de Meyronnet de Saint-Marc, née Denyse de Fontaines, infirmière bénévole au grand hôpital de Reims et son héroïque frère Raymond de Fontaines, glorieusement tombé à Thiaumont.

— M. *Jean Gambier*, caporal fourrier au 137e et agent de liaison, fils de notre ami Me Gambier, notaire à Fontenay, a été cité élogieusement à l'ordre de la brigade, comme agent de liaison très brave, ayant montré sous le feu de l'ennemi le plus réel mépris du danger.

— Le Maréchal des logis *de Chabot*, du 8e régiment de cuirassiers à pied, 3e escadron de mitrailleuses, a été cité à l'ordre de la division dans les termes suivants :

« Chargé par son capitaine de transmettre un ordre sous un violent bombardement, a été blessé dans l'accomplissement de sa mission (déjà cité à l'ordre du régiment). »

Le maréchal des logis de Chabot est le fils du dévoué Conseiller général du canton des Herbiers. Les blessures qu'il avait reçues sont en pleine voie de guérison.

— M. *Gustave Mignen*, médecin auxiliaire au 260e régiment d'artillerie, fils du docteur Mignen, de Montaigu, a été cité à l'ordre de son régiment « pour la bravoure et le dévouement dont il n'a cessé de donner des preuves en donnant ses soins aux blessés sur une position fortement bombardée. »

Les Régiments de Vendée à l'honneur. — Ces jours derniers, à l'est de G.,., où ils étaient en repos. le 137e et le 93e, qui se sont distingués comme toujours dans les récents combats, ont été passés en revue par le général de M..., commandant la ..e armée.

A la suite de cette revue, le général a remis des décorations. Il a notamment décoré de la croix de guerre le drapeau des deux régiments vendéens ; le 137e, nous l'avons dit, a déjà la croix de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

Les colonels de ces deux régiments ont également reçu la croix de guerre.

La Fourragère au 137e d'infanterie. — La fourragère a aussi été conférée par le général commandant en chef au 137e régiment d'infanterie avec cette mention :

« A pris un drapeau à l'ennemi le 27 Août 1914. Sous l'impulsion énergique de son chef, le lieutenant-colonel Gauthier, a mené une attaque difficile avec un élan superbe ; a fait preuve des plus belles qualités manœuvrières. A conquis ses objectifs malgré une résistance très opiniâtre et bien que durement éprouvé pendant son séjour en tranchées avant l'attaque. A fait de nombreux prisonniers. » (Décision du 4 Juin 1917.)

Les Héros du Clergé Vendéen. — M. l'abbé *Léon Charrier*, de Maché, sous-lieutenant au 5e d'infanterie coloniale, tombé glorieusement devant l'ennemi, le 5 Mai, a été, le 17, l'objet d'une magnifique citation posthume comme « officier d'une haute valeur morale, brave et résolu, étant resté à son poste de commandement malgré une blessure reçue ; ayant été tué à ce poste alors que sous un violent bombardement il prenait les ordres de son chef de bataillon pour remplacer son capitaine, mis hors de combat. »

— M. l'abbé *Auguste Remigereau*, élève du Grand Séminaire du diocèse de Luçon, a succombé au Mans, le 26 Mai 1917, aux suites de ses blessures.

— M. l'abbé *Lesaffre*, fils de notre ami M. Alfred Lesaffre, des Lucs-sur-Boulogne, vient de recevoir la Croix de la Légion d'Honneur pour sa vaillante conduite sous le feu de l'ennemi.

Aumônier volontaire depuis le début de la guerre, il s'est prodigué sans cesse pour assister et secourir les blessés avec un admirable zèle et un absolu mépris du danger.

En Novembre 1915, à la suite d'une première blessure M. l'abbé Lesaffre a été cité très élogieusement à l'ordre de la Division. Lors de la dernière offensive, il fut de nouveau très grièvement atteint à la figure par un éclat d'obus qui lui a enlevé les deux yeux.

D'une résignation absolument héroïque, le glorieux blessé transporté à l'hôpital, au milieu de ses souffrances prononça simplement ces admirables paroles : « J'avais fait à Dieu le sacrifice de ma vie ; il m'a demandé davantage, que son Saint Nom soit béni ! »

— M. l'abbé *Roy*, précédemment professeur à l'Institution Saint-Joseph de Fontenay, déjà deux fois cité à l'ordre du jour, a été grièv-

Digitized by Google

vement blessé sur le champ de bataille. L'amputation d'une jambe a été jugée nécessaire. L'abbé Roy a reçu depuis la médaille militaire avec une troisième et magnifique citatien.

— M. l'abbé *Peltier*, récemment nommé sous-lieutenant, a été évacué dans une ambulance, un obus qui avait éclaté tout près de lui l'ayant rendu complètement sourd.

— M. l'abbé *Ratier*, de la Roche-sur-Yon, soldat brancardier a été cité à l'ordre de la division une 3e fois, « pour s'être généreusement dépensé pendant l'attaque du 25 Décembre 1916 et jours suivants, sans souci du danger et sous les feux les plus violents de l'ennemi. »

— M. l'abbé *Omer Denis*, missionnaire-diocésain, décoré de la croix de guerre, a reçu deux blessures, au cours de la dernière offensive.

— M. l'abbé *Lefèbre*, de Mareuil-sur-Lay, lieutenant au 34e d'infanterie, est porté comme disparu.

— M. l'abbé *Pierre Barrau*, vicaire de Soullans, brancardier au 44e d'infanterie, a été l'objet d'une élogieuse citation avec attribution de croix de guerre, « pour avoir été rechercher et soigner des blessés, sous de violents feux d'artillerie ennemie. »

— M. l'abbé *Augustin Audineau*, curé de Benet, mobilisé comme caporal infirmier, a été décoré de la médaille des épidémies. pour son dévouement envers les soldats malades et blessés.

— M. l'abbé *Abel Perrotin*, du diocèse de Luçon, brancardier au 5e bataillon du 236e d'infanterie, a été cité à l'ordre du régiment comme « ayant donné à tous l'exemple le plus beau de la simplicité courageuse, de dévouement et de mépris du danger dans les circonstances les plus périlleuses. »

— M. l'abbé *Georges Vrignaud*, vicaire à Saint-Hilaire-de-Loulay, brancardier au 2e d'infanterie coloniale, a été très brillamment ctié à l'ordre de la brigade à l'occasion de l'attaque du 16 Avril, sur le front de l'Aisne.

— M. l'abbé *Pierre Baudry*, vicaire de Beaulieu-sous-la-Roche, a été cité à l'ordre de la division comme brancardier de la plus grande abnégation et de la plus grande énergie.

Digitized by Google

— M. l'abbé *Leon Godillon*, vicaire à Saint-Florent-des-Bois, brancardier au 116e d'infanterie, a été cité à l'ordre de la division pour « avoir les 25 et 26 Avril 1917, sous des bombardements extrêmement violents, prodigué ses soins et ses consolations aux blessés et aux mourants. »

— M. l'abbé *Edmond Tesson*, vicaire à Falleron, brancardier militaire déjà cité pour sa vaillante conduite, a obtenu une seconde citation « pour le courage dont il a fait preuve lors de l'offensive de Maison-de-Champagne, en Mars 1917, dans les conditions les plus périlleuses ».

— M. l'abbé *Marcel Merlet*, du grand-séminaire du diocèse de Luçon, sous-lieutenant au 123e d'infanterie, déjà cité à l'ordre de l'armée, vient de recevoir une nouvelle citation, comme « officier mitrailleur remarquable, ayant conduit avec la plus grande énergie sa section a l'assaut le 5 Mai 1917. »

Au tableau d'honneur. — Le 137e régiment d'infanterie, de Fontenay-le-Comte, a obtenu l'honneur de porter la fourragère.

Dans la Légion d'honneur. — M. le commandant Gaugeat du 137e, a été promu au grade d'officier.

Ont été promus au grade de chevalier :

M. le commandant Audran, du 65e d'infanterie.

MM. les capitaines Duranceau, du 137e d'infanterie ; Léon Boulet, du 93e ; de Montillet de Grenaud, du 3e dragons ; de Rorthays, du 123e d'infanterie ; Didier Le Cour-Grandmaison, officier aviateur, tué à l'ennemi ; Auger, du 154e d'infanterie ; Denis, du 6e génie ; Antonin Bodin, 5e génie, de Saint-André-d'Ornay.

M. l'aumônier militaire abbé Lesaffre, des Lucs-sur-Boulogne.

MM. les lieutenants Mercier, du 137e d'inf. et Charras, du 93e.

MM. les sous-lieutenants Auguste Caillon, du 137e d'infanterie ; Soize, du 411e d'infanterie ; Giraud, du 293e.

M. Georges Gaborit, soldat au 137e d'infanterie.

Citations. — Ont été élogieusement cités à l'ordre :

Les Drapeaux des 137e et 93e d'infanterie et les colonels de ces régiments.

M. le commandant Deschamps du 93e d'infanterie.

MM. les capitaines Duranceau du 137e d'infanterie ; Denis, des Sables-d'Olonne, du 6e génie ; Charbonnier, des Sables-d'Olonne, 201e territorial.

Digitized by Google

MM. les lieutenants Devineau et Jahier, du 93e d'infanterie ; Auguste Guillet, du 83e territorial. M. le médecin aide-major Ribereau.

MM. les sous-lieutenants Bourret, Harrouet, Lebrun, Taraud, Dagouey, Portrait, Henri Jougneau, de Gavardie et Louis Billet, du 93e d'infanterie ; Dessains, du 110e d'artillerie lourde ; René Pondevie, de Luçon, du 125e d'infanterie.

MM. les médecins auxiliaires Peniaric, du 93e et Gustave Mignen, de Montaigu, du 206e d'artillerie.

M. le maréchal-des-logis Pierre Boncenne, de Fontenay-le-Comte, du 85e d'artillerie.

Portrait du Patron CUISIAT, du " Hyacinthe-Yvonne "
(Cliché de l'*Illustration*.)

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

NAISSANCES

Madame HENRI THOMAS DE LA PINTIÈRE est heureusement accouchée d'une fille qui a reçu au baptême les prénoms de MARIE, HENRIETTE.

Le Capitaine PIERRE DE LA BASSETIÈRE, du 12e cuirassiers à pied, et Madame, née DE SARRAZIN, font également part de la naissance de leur fille MARIE-THÉRÈSE.

FIANÇAILLES

Nous sommes heureux d'apprendre les fiançailles de Monsieur HUBERT DE LÉPINAY, actuellement aux Armées, fils de notre ami le capitaine René de Lépinay, chevalier de la Légion d'Honneur, avec Mademoiselle RENÉE DE BÉCHILLON.

Digitized by Google

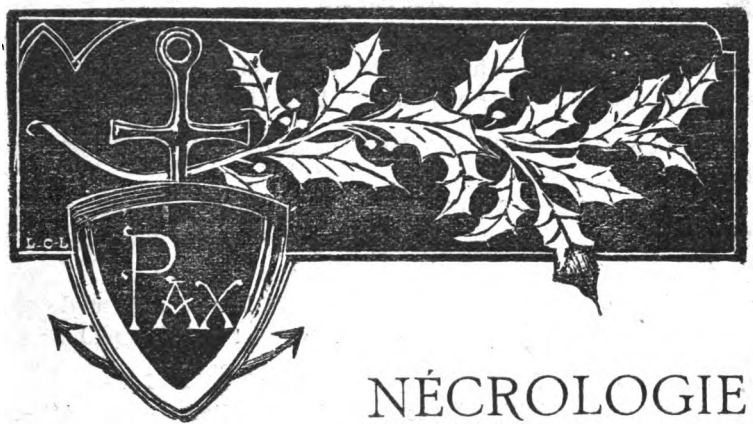

NÉCROLOGIE

Madame veuve AUGUSTE GOMART, née LOUISE-MARIE-JOSÈPHE LE FRANC, décédée en sa 83e année, le 29 Juillet 1916, à Ham (Somme), sous la domination allemande.

La nouvelle de son décès n'est parvenue aux siens que le 25 Février 1917.

Nous adressons à sa famille et plus particulièrement à son fils, M. Louis Gomart, Inspecteur des Eaux et Forêts à Perpignan, mobilisé, lieutenant-colonel de réserve d'infanterie et chevalier de la Légion d'honneur, l'expression de nos plus douloureuses sympathies.

— M. Raoul MORISSET, notaire honoraire, décédé à l'abbaye de Talmont, le 2 Mars 1917.

Cette mort met en deuil les familles Mestre, Gillaizeau, Guesneau et Batiot, auxquelles nous adressons nos sincères condoléances.

— Madame PIERRE MARCHEGAY, née ALICE MULLER-SŒHNÉE, décédée le 19 Mars 1917, à Sainte-Hermine, en sa 39e année.

L'inhumation a eu lieu le 23, à Chantonnay.

Nous adressons à M. le docteur Marchegay, ainsi qu'à M. Louis Marchegay, son frère, et à leur famille, l'expression de toutes nos condoléances.

— Madame la marquise DE HILLERIN DE BOISTISSANDEAU, douairière, née MARIE-LOUISE-VALÉRIE ALQUIER, pieusement décédée à la Flocellière, le 24 Mars 1917, à l'âge de 87 ans et dont les obsèques ont été célébrées le 27.

Nous prions notre ami le marquis de Hillerin de Boistissandeau,

Digitized by Google

capitaine de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, et toute sa famille, d'agréer l'hommage de nos bien vives condoléances.

— M. Ludovic BAGUENIER DÉSORMEAUX, décédé à l'âge de 76 ans, à Angers, le 24 Mars 1917.

Il était le chef de la famille de ce nom et laisse une veuve née MAUGARS, et un fils, le docteur Guy Baguenier Désormeaux d'ordinaire médecin à Baugé, actuellement au front.

M. Ludovic Baguenier Désormeaux était l'oncle à la mode de Bretagne de notre excellent collaborateur et ami, auquel nous adressons nos meilleures et plus attristées sympathies.

— M. Raoul GANDRIAU, industriel, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller général de la Vendée, décédé à la Sablière de Fontenay-le-Comte, le 24 Mars 1917, à l'âge de 66 ans.

Ses obséques ont été célébrées le 26, en l'église Saint-Jean de Fontenay.

Au cimetière, trois discours ont été prononcés : par MM. Roy, maire de Fontenay; Tapon, conseiller général de l'Hermenault; et Tardif, préfet de la Vendée.

Nous prions la famille du regretté défunt d'agréer l'hommage de nos plus vives et de nos plus respectueuses condoléances.

— M. Louis de KERVENOAËL, maréchal des logis au 58e d'artillerie, glorieusement tombé au champ d'honneur dans la nuit du 27 au 28 Mars 1917, à l'âge de 20 ans.

Il était le fils du vicomte de Kervenoaël, conseiller général de la Vendée, et petit-fils de l'intendant général comte de Kervenoaël au cruel deuil desquels nous nous associons de tout cœur.

— Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, et avec une bien vive émotion, la mort de notre excellent confrère Louis PETIT, directeur du *Courrier de la Vienne*, qui vient de succomber après une longue maladie, dans les plus admirables sentiments de foi et de résignation chrétienne,

Aussi profondément catholique que royaliste fidèle, il lutta pour l'Eglise et pour le Roi avec une vaillance qui ne s'est jamais démentie.

Nous nous inclinons douloureusement devant son cercueil et offrons à sa famille l'expression de nos plus respectueuses et très confraternelles sympathies.

— M. Raymond de CHASTEIGNER, ancien officier de cavalerie, décédé au château du Vigneau, à Nieul-sur-l'Autise, le 31 Mars 1917, à l'âge de 70 ans.

Digitized by Google

— M. EDOUARD MAYEUX, libraire-éditeur, directeur de l'*Indicateur des Chemins de Fer de l'Etat* et du journal balnéaire *La Plage*, président du Syndicat de la presse sablaise, est décédé le 6 avril 1917 ; il avait 71 ans.

Il était très connu dans les milieux artistiques et était membre de la plupart des Sociétés du Sud-Ouest et parisiennes.

Nous adressons à Madame Mayeux l'expression émue de nos plus respectueuses sympathies.

— M. LINYER, chevalier de la Légion d'honneur, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, ancien adjoint au maire, président de la Société de Géographie commerciale de Nantes, décédé le 7 Avril 1917, à l'âge de 72 ans.

— Madame MARIE-HENRIETTE RICHERT, épouse de M. Ernest Richert, décédée à Fontenay, le 17 Avril 1917, dans sa 73e année.

Nos sincères condoléances à la famille.

— Madame GASTON, femme de notre excellent collaborateur et ami, pieusement décédée, le 20 Avril 1917, à Vairé.

Nous adressons au docteur Gaston, précédemment déjà si cruellement éprouvé par la perte de son fils, mort au champ d'honneur, la nouvelle expression de notre plus cordiale et douloureuse sympathie.

— M. GUSTAVE-FRANÇOIS DU TEMPS, époux de Madame Frain de la Gaulayrie, décédé à Fontenay-le-Comte, le 4 Mai 1917, en sa 74e année, après une longue et cruelle maladie.

Homme d'une grande dignité de caractère, M. du Temps était toujours resté fidèle à ses convictions religieuses et politiques.

Nous adressons à sa veuve et à tous les siens l'expression de nos plus vives condoléances.

— Madame MATHILDE CARRÉ, née GUYET, sœur et belle-sœur de M. et Madame Raoul Ivonnet, décédée à Saïgon, le 9 Mai 1917.

Nos sincères condoléances aux familles CARRÉ, GUYET et IVONNET.

— Madame TARDIF, née GABRIELLE LELORRAIN, décédée à La Roche-sur-Yon, ravie brusquement à l'affection des siens le 19 Mai 1917.

Nous adressons à M. Tardif, préfet de la Vendée, que ce deuil vient de frapper cruellement, l'hommage de nos respectueuses condoléances.

— M. le vicomte DE TINGUY, décédé au château de Beaupuy,

Digitized by Google

le 22 Mai 1917, et dont les obsèques ont été célébrées le 25 en l'église de Mouilleron-le-Captif dont il était le dévoué maire depuis de longues années.

Nous adressons à Mademoiselle de Tinguy et à tous les membres de la famille nos respectueux sentiments de condoléances.

— Madame la marquise BOUTILLIER DE SAINT-ANDRÉ, décédée à Nantes, le 23 Mai 1917, et dont l'inhumation a eu lieu le 26, à Mortagne-sur-Sèvre.

Nos respectueuses condoléances à la famille Boutillier de Saint-André.

— Madame la comtesse DU CHAFFAULT, fille du général du Chaffault, ancien député de la Vendée, et veuve de l'ancien maire de Sens en 1870, est décédée à Paris, à l'âge de 86 ans, le 23 Mai 1917.

Nous adressons à sa famille, et particulièrement à notre ami, M. le comte du Chaffault, l'expression de nos plus vives et plus douloureuses sympathies.

— M. le comte FERDINAND DE CHARETTE DE LA CONTRIE, frère de l'illustre général dont l'amitié nous était si précieuse, est décédé à Angers, le 13 Juin 1917, après avoir consacré sa vie entière à la défense des plus nobles causes, suivant les belles et glorieuses traditions de sa famille.

— Le capitaine CONSTANT ROUSSEL, décédé à Noirmoutier, à l'âge de 75 ans.

Ce vieux marin, dont la vie fut toute d'honneur et de foi, a laissé des souvenirs qui seront prochainement publiés.

Digitized by Google

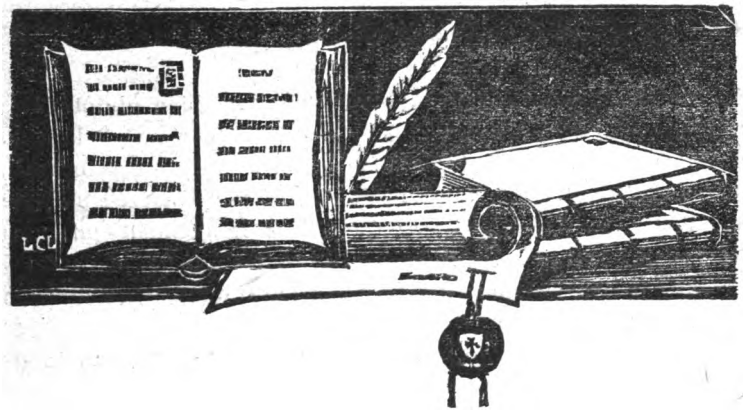

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons reçu de notre érudit confrère, M. Gustave Chauvet, sous le titre *Notes archéologiques N° 11*, deux communications faites par lui à la Société des Antiquaires de l'Ouest et concernant : la première un *Testament reçu par un curé en 1792*, et la seconde relative à la représentation de *Sol et Luna* accostant la tête du Christ sur les plus anciens crucifix (*Bull. Antiq. Ouest*, t. IV, fasc. 2e et 3e, 1916).

— Du même auteur : une savante note sur *Les Plantes miocènes de Péruzet, près Larochefoucault (Charente). — Lettre de Gaston de Saporta*, rédigée en collaboration avec l'éminent géologue Jules Welsch, professeur à l'Université de Poitiers (Extrait de *C. R. S. de la Société Géologique de France*, n° 13, 6 Nov. 1916).

— Archéologie Bas-Poitevine. — De M. le docteur Baudouin une brochure intitulée : *Découverte d'une cachette rituelle à cinq saumons de cuivre ou de bronze (Ebauches de haches plates) à Soullans (Vendée)*. — Extrait des *Bull.* et *Mém. de la Soc. d'Anthropolog. de Paris*, Décembre 1915.)

Autant que l'auteur, nous croyons à tout l'intérêt que peut avoir pour nos études préhistoriques locales cette trouvaille qu'il a été le premier à faire connaître ; mais il nous permettra bien de faire de légères réserves aux conclusions qu'il croit pouvoir en tirer.

Tout d'abord nous ne pensons pas que ce dépôt ait aucun carac-

Digitized by Google

tère rituélique qui s'impose, et qu'il peut fort bien plutôt n'être qu'une simple cachette de fondeur ou de colporteur de lingots. M. Baudouin le reconnaît lui-même à la page 9 de sa brochure, aussi son titre et ses conclusions finales, où le caractère rituélique est affirmé sans réserve, nous cause-t-il un étonnement qui, nous l'espérons, ne le surprendra pas.

Nous pensons également qu'il est très hardi d'y voir d'une façon aussi formelle des ébauches de haches plates : ces lingots destinés à être refondus pouvaient recevoir ensuite, quels que soient leur poids actuel et leurs dimensions, n'importe quelle forme et partant n'importe quelle destination.

Ces réserves étant faites, nous félicitons sincèrement M. Marcel Baudouin du nouveau document qu'il apporte à la préhistoire vendéenne.

— Notre très distingué confrère et ami, M. Eugène Audinet, président de la Société des Antiquaires de l'Ouest, nous a fait hommage du remarquable et érudit discours qu'il a prononcé à la séance publique annuelle de cette Société, le 14 Janvier 1917, sous ce titre tout d'actualité : *Les lois et coutumes de la Guerre à l'époque de la guerre de Cent-Ans, d'après les Chroniques de Jehan Froissart.*

C'est une très belle évocation de la glorieuse part prise par le Poitou à la guerre franco-anglaise, et une utile comparaison entre les coutumes de guerre d'alors et les odieux procédés de nos ennemis actuels qui sont aussi ceux de la civilisation.

(Poitiers, G. Roy, grand in-8° de 42 p. Extrait des *Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, t. IX, 1916.)

— Nous avons également reçu avec le plus vif plaisir le très intéressant rapport lu à l'Assemblée générale des Antiquaires de l'Ouest sur les travaux de l'année 1916, par son excellent secrétaire, M. Emile Ginot.

Au cours de ce travail, dont l'érudition n'est pas le moindre charme, M. Ginot a bien voulu consacrer un mot très aimable à la *Revue du Bas-Poitou*, à son directeur et à son collaborateur, M. Charbonneau-Lassay.

Nous l'en remercions bien sincèrement.

— Sous ce titre : *Le cardinal Pie et les événements actuels*, notre distingué ami, M. Arnold Mascarel, s'inspirant des *Pages choisies du cardinal Pie* et particulièrement de la belle préface de M. le chanoine Vigué, a publié, dans la *Revue catholique des Institutions et du Droit*, une très intéressante étude sur le grand cardinal.

Digitized by Google

— Nous avons reçu de M. Goupil de Bouillé, de Bourgueil, une intéressante plaquette sur la *Famille Goupil de Bouillé*, laquelle appartient à notre histoire bas-poitevine par l'un de ses ancêtres, *Jacques Goupil*, né à Luçon, professeur royal de médecine à l'Université de Paris, sous Henri II, François II et Charles IX, et qui était beau-frère d'André Tiraqueau II, conseiller au parlement de Paris.

Jacques Goupil était un savant médecin qui a laissé des ouvrages estimés.

Il mourut en 1563, du chagrin d'avoir vu son cabinet pillé et dévasté au cours des guerres civiles qui désolèrent alors le royaume.

— Notre jeune ami *Max Bégouen*, sergent au régiment d'infanterie coloniale du Maroc, qui est en même temps qu'un soldat de grand courage, un poète de talent, vient de réunir en une élégante brochure et sous ce titre : *Quelques Poèmes à la gloire de l'Armée française*, les belles et vengeresses strophes que lui ont inspirées les heures de la guerre qu'il a héroïquement vécues. (Toulouse, Douladoure, 1917. — Petit in-4° de 52 pages).

— Sous le titre : *A propos de la Navigabilité de la Vendée*, M. L. Brochet a publié dans la *Semaine Agricole* un article d'actualité rétrospective où il reproduit l'*Ordre donné par François Gruget, trésorier de France à Poitiers, à l'ingénieur Delaprade*, de rendre compte de la mission qui lui avait été confiée de dresser les plans et devis du port que le Roi avait promis d'établir à Fontenay par lettres-patentes du 19 Janvier 1596.

— Dans le *Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure* (5e livr. 1916), M. G. Musset a consacré un élogieux article nécrologique à notre érudit et regretté collaborateur, M. le docteur Atgier.

— De notre compatriote, le poète Edmond A. Baudouin : un joli « Sonnet pour les Petits Orphelins de France : *La cathédrale blessée* », dit à New-York en 1917, et vendu au profit des blessés français.

— Dans la *Chronique Médicale* (n° du 1er Avril 1917), le docteur Marcel Baudouin a publié un article sur *Le Maraîchinage ou baiser ethnique hors de France*.

— A lire dans l'*Anjou historique* de Mai-Juin 1917 : *Les Fêtes Vendéennes sous la Restauration* (p. 631 et suiv.)

Digitized by Google

— De M. l'abbé Joseph Rivallin, curé de La Guyonnière, une courte brochure contenant sous ce titre : *Avec les petits Chantres*, des leçons de lecture et de prononciation romaines.

— Dans son numéro du 26 Mai 1917 (p. 494-497), l'*Illustration* consacre un élogieux article à l'héroïque combat livré par le dundée armé « Hyacinthe-Yvonne », des Sables-d'Olonne, à un sous-marin allemand, le 16 Mars 1917, et au cours duquel le sous-marin fut coulé. C'est une page glorieuse à l'histoire de notre vaillante marine sablaise.

Cet article est accompagné d'un magnifique dessin et de plusieurs croquis de M. Charles Fouqueray.

— Nous apprenons avec plaisir que notre excellent ami, M. le comte Raoul de Rochebrune, prépare un Catalogue raisonné et illustré de ses magnifiques collections d'objets d'art ancien, dont nous publions d'autre part la Préface.

— A lire dans le *Bulletin de l'Association amicale des anciens Elèves des Collèges Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Joseph de Poitiers* (ann. 1917), les notices nécrologiques consacrées à MM. *Roger de La Grandière*, *Henri de Guerry de Beauregard*, *Henry de La Berrurière de Saint-Laon*, et *Joseph Lévrier*, glorieusement tombés au champ d'honneur.

— M. Mulliez, éditeur à Moisdon-la-Rivière (Loire-Inférieure), vient de publier une très intéressante série de cartes postales illustrées relatives au village de Loublande et à la chapelle des Rinfilières, désormais célèbres par les visions de Claire Ferchaud.

— *Claire Ferchaud*, tel est le titre d'un livre d'un grand intérêt religieux et patriotique que vient de faire paraître également M. E. Poulain et qui est en vente (prix 2 fr.) chez M. l'abbé Goux, 6, rue Vieille-Monnaie, à Besançon.

R. DE THIVERÇAY.

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD

Digitized by Google

UN GRAND VENDÉEN DU TEMPS PRÉSENT

S. E. LE CARDINAL LUÇON

ARCHEVÊQUE DE REIMS

" Un Vendéen, c'est un Français, toujours fidèle à sa foi de chrétien et dévoué jusqu'à la mort à son Dieu et à son pays. "

(Mgr. Luçon, évêque de Belley, *Discours du Pin-en- Mauges*, 13 Octobre 1896. p. 19.)

" Je m'honore de ma qualité de Vendéen, comme de mon titre de Français et de Chrétien. "

(Mgr. Luçon. *Ibid*, p. 1.)

" L'Evêque qui a l'honneur de vous adresser la parole n'est point un étranger parmi vous : il est fier de pouvoir se dire votre compatriote et d'être un fils de la Vendée angevine. "

(Mgr. Luçon, archevêque de Reims. *Discours aux Catholiques Angevins*, 21 Octobre 1906.)

Ces citations que j'emprunte à Son Eminence le cardinal Luçon, je pourrais les multiplier à l'infini, en puisant seulement dans ses œuvres, où il se peint involontairement lui-même, presque à chaque pas. Certes, si ces lignes tombent jamais sous ses yeux, il en sera le premier surpris, dans sa profonde et sainte humilité ; tant il y a que les hauts principes dont les hommes de son caractère ont fait leur règle de vie se proclament d'eux-mêmes et viennent tout naturellement sous leur plume.

Digitized by Google

On l'a constaté déjà à maintes reprises, bien rares sont les foyers vendéens, surtout les plus modestes, où l'on n'a pas compté un prêtre ou une religieuse, souvent les deux, parmi les enfants ou les petits-enfants des vieux soldats de la *Grand'-Guerre*.

C'est à l'un de ces foyers, le plus humble sans doute de Maulévrier, dans ces anciennes Marches communes de Poitou et d'Anjou qui furent, en 1793, le berceau et le centre de la résistance la plus active à la tyrannie révolutionnaire et dont les habitants furent les derniers à déposer les armes, sur cette terre arrosée du plus pur sang des héros catholiques, que naquit, le 28 Octobre 1842, Louis-Henri-Joseph Luçon, fils de Louis-François Luçon, tisserand, et de Aimée-Françoise-Thérèse Gangné (1).

On aurait pu sans peine lui appliquer les vers du poète, car c'était :

> Un enfant sans couleur, sans regard et sans voix ;
> Si débile qu'il fut, ainsi qu'une chimère,
> Abandonné de tous excepté de sa mère,
> Et que son cou ployé comme un faible roseau
> Fit faire en même temps sa bière et son berceau,
> Cet enfant que la vie effaçait de son livre,
> Et qui n'avait pas même un lendemain à vivre,

devait être l'admirable et glorieux cardinal archevêque de Reims.

A vrai dire, on ne pensait guère à Victor Hugo, dans la petite maison de Maulévrier, où on l'ignorait sans doute totalement ; la vie y était rude et difficile ; le travail du père si médiocrement rétribué était à peine suffisant pour empêcher la nichée de ne pas mourir de faim ; car d'autres enfants entouraient le petit Louis, qui semblaient dès l'abord plus forts et plus résistants que lui et dont, cependant, deux au moins succombèrent plus tard,

(1) Le nom de famille de la mère du futur prince de l'Eglise est ainsi orthographié dans l'acte de naissance de celui-ci. L'acte de baptême du même porte *Gagné*. Il semble à première vue que cette dernière graphie est plus exacte.

Digitized by Google

presque dans le temps où le futur cardinal commençait à surmonter le terrible mal qui les avait tous atteints.

Espérant pouvoir vivre moins difficilemnt auprès des parents de sa femme, Luçon père ne tarda pas à s'en aller habiter au bourg de Moulin, dans les Deux-Sèvres, à quelques kilomètres de Maulévrier, non loin de ce village des Rinfillières devenu célèbre, depuis quelques mois, par les visions pieuses de Claire Ferchaud. Mais le mal du pays ne tarda à ramener l'ouvrier tisserand à Maulévrier, où il reprit son métier. Plus de trente années durant, la santé du fils devait se ressentir de la misère endurée pendant son enfance.

Afin de soulager la vaillante mère de famille, trop surchargée par les soins à donner à ses enfants et à son ménage, la sœur Thérèse prit le petit Louis à la Salle d'asile de la paroisse, qu'elle dirigeait (1). De là, l'enfant studieux et timide passa à l'école où le curé de Maulévrier, l'abbé Lenoir, remarqua rapidement son intelligence et sa douceur, le prit pour enfant de chœur et le confia à son vicaire, M. l'abbé Rousse. Celui-ci lui enseigna les premiers éléments du latin. On raconte à Maulévrier, sans que j'aie pu vérifier l'exactitude du fait, que vers cette époque, un jour que Mgr. Angebault, évêque d'Angers, passait par là en tournée pastorale, on lui présenta le petit Luçon. Frappé de la précoce intelligence et de la grande piété de l'enfant, l'évêque, après l'avoir interrogé, lui aurait posé sa calotte violette sur la tête, lui disant: « Toi aussi, tu seras évêque. »

Après qu'il lui eut fait faire sa première communion, le bon curé, discernant en lui tous les signes de la vocation religieuse, décida ses parents à le laisser entrer au collège municipal de Cholet, alors dirigé, par des ecclésiastiques. L'enfant y arriva à la rentrée d'Octobre 1853, il touchait à ses onze ans. On n'avait pas eu le moyen de le couvrir des bons vêtements dont sa frêle

(1) La Sainte femme a eu la consolation de vivre assez longtemps pour voir son ancien petit élève assis sur le trône épiscopal de Belley. Elle est morte a Lyon, je crois, ou peut-être même à Belley, vers 1890.

Digitized by Google

santé aurait eu si grand besoin ! Il y a quelques années à peine, un de ses anciens camarades, témoin de ses premiers pas dans le vieux collège, le revoyait encore par la pensée, « avec son air timide et un peu gauche, ses yeux bien ouverts et souriants, sa physionomie aimable, sa douceur de caractère... et sa grande pâleur, dans son ordinaire petite blouse d'indienne à carreaux rouges, bien légère à l'approche des premiers froids, qui s'annonçaient déjà », rapporte celui de ses biographes auquel j'emprunte une bonne partie des matériaux de cet article. (1)

Cholet n'était pas loin du pays natal, trois lieues à peine — par des chemins alors exécrables, il est vrai. — Pourtant ce ne fut pas sans un chagrin profond que l'enfant se sépara de ses parents, de ses amis de l'école, qu'il n'a jamais oubliés, de tous ceux qui avaient été bons et secourables pour les siens et pour lui-même. Et, trente ans plus tard, il rappelait leur souvenir avec une tendresse émue, au père de l'auteur de ces lignes, devenu son paroissien, à Notre-Dame de Cholet. (2)

Lorsque le petit Luçon y entra, le collège avait pour Principal l'abbé Faucheux, bon et saint prêtre, que j'ai connu bien longtemps après, aumônier des Dames de la Retraite de la même ville, puis chanoine titulaire de la cathédrale d'Angers et supérieur de la communauté de Torfou. Sous des dehors brusques, qui s'accompagnaient d'une voix tonitruante, cet excellent homme cachait mal un cœur de père et d'apôtre ; il s'attacha à l'enfant si intéressant qu'on lui amenait et ne cessa de s'en occuper.

Quatre ans plus tard, l'élève de M. Faucheux était admis au Petit-Séminaire Mongazon, d'Angers, où, malgré sa mauvaise santé, il réussit à faire vaille que vaille sa seconde puis sa

(1) L'Abbé A. CROSNIER. *S. E. le cardinal Luçon, archevêque de Reims*, dans la *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest*, 1908, p. 433 et s. et tirage à part.

(2) Tout dernièrement, sous le bombardement de Reims, il écrivait encore, à l'occasion du décès de l'un de ses plus anciens camarades de la classe de l'abbé Rousse : « Vous savez combien sont vivaces les souvenirs de l'enfance et du pays natal, on ne voit jamais sans tristesse disparaître les témoins de ces premières scènes de la vie. »

Digitized by Google

rhétorique, (1) « passant plus d'heures à l'infirmerie qu'à l'étude et en classe. » L'un de ses condisciples d'alors (2) a dit combien il était exsangue, décharné.

« Nous l'aimions, notre Benjamin, ajoute le même auteur, nous l'aimions avec une forte nuance de compassion, croyant qu'il ne vivrait pas longtemps. Je le revois... circulant au milieu de nous comme un roitelet au milieu de la haie; et la haie le piquait quelquefois : Où vas-tu petit ?... Que deviens-tu ?... Tu n'es pas encore un cuirassier ! Et cet enfant chétif est devenu le plus vaillant de nous tous ! » Hélas ! il faudra encore bien des années pour que la volonté qui animait ce corps débile parvienne à triompher du mal physique ! Il revenait passer ses vacances à Maulévrier. Sa grande distraction alors était des excursions à Moulins, où habitaient encore ses grands parents maternels. Souvent, on se donnait rendez-vous à mi-route, dans le vieux chemin de Coireau, chacun apportant ses provisions, et toute la famille réunie dînait sur l'herbe.

Trop souffrant, le jeune Luçon ne put continuer ses études à Mongazon, il dut rentrer au pays natal entreprendre ce qu'on appellerait aujourd'hui une cure d'air. Les talus du chemin creux de la Croix-Carrée, qui existe encore aujourd'hui, lui fournirent une salle d'étude abritée des vents d'Est. C'est là qu'il fit sa philosophie et prépara son baccalauréat qu'il passa dans de bonnes conditions. Il rentra seulement au Petit-Séminaire pour y subir l'examen dit de philosophie, qui ouvre aux aspirants ecclésiastiques l'accès des Ordres sacrés.

On était à l'automne de 1860. Le Grand Séminaire l'accueillit avec joie et lui s'y plût énormément. Il eut même, quelque temps, paraît-il, l'idée de se faire Sulpicien, mais — comme il

(1) Le professeur de seconde était l'abbé Denéchau, mort évêque de Tulle après un long et courageux épiscopat ; le professeur de rhétorique était l'abbé Mérit, mort archiprêtre de Saumur. Tous deux, comme lui, fils de la Vendée Angevine, nous retrouverons M. Mérit dans le cours de ce récit, mêlés encore à la vie de son ancien élève.

(2) Le Chanoine Grimault, mort doyen du chapitre de la cathédrale d'Angers.

Digitized by Google

se connaissait mal! — il se jugea parfaitement incapable de composer des sujets d'oraison. Et il s'efforça, dès lors, de réaliser en lui le prêtre tel qu'il le concevait et qu'il devait si bien définir plus tard. Le 31 Mars 1908, du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris, où il prononçait l'oraison funèbre du cardinal Richard, (1) il proclamait en effet : « Sans doute, le prêtre doit être de son temps, pour en connaître les erreurs et les réfuter, les besoins et y pourvoir, les souffrances et y remédier, les injustices et en préparer la réparation. Oui, il doit adapter toujours aux besoins du temps où il vit les moyens d'action de son apostolat. Allons donc aux âmes. Allons au peuple, allons aux œuvres que réclament les temps actuels ; soyons de notre temps ; mais n'oublions pas qu'il y a une chose qui est et doit rester de tous les temps : la sainteté de vie... Seule la sainteté peut concilier au prêtre la confiance des peuples : si elle lui manque, si seulement on le soupçonne de n'être pas ce qu'il doit être, ni la science, ni les procédés modernes, ni les œuvres elles-mêmes n'empêcheront la confiance de s'éloigner de lui. Au contraire, il devra toujours le meilleur de son prestige à la sainteté. (2) »

Malheureusement la santé du jeune séminariste était toujours très précaire et l'abbé Luçon sembla tout près de se laisser décourager par la maladie qui menaçait de le terrasser. Mais il trouva dans le directeur de conscience qu'il s'était donné, l'abbé Ruchaud, économe du Grand-Séminaire, un guide et un sauveur, non seulement par les soins matériels et moraux que lui prodigua celui-ci, mais encore par le régime substantiel et sévère auquel il le soumit. « Vous n'avez aucun organe lésé, ne vous laissez pas abattre par la fatigue, allez en classe, allez à la

(1) Il est inutile de rappeler ici que le cardinal Richard était lui aussi un des Vendéens les plus illustres parmi nos contemporains. Il était né en 1819 et, jusqu'à son dernier jour, il a aimé cette terre des Géants où il revenait avec délices dans sa propriété de l'Echasserie, chaque fois que le lui permettaient les lourds devoirs qui chargeaient ses épaules. Son père, royaliste convaincu, avait, à Montaigu, au péril de sa vie, sauvé beaucoup de ses compatriotes républicains, lors du soulèvement vendéen de 1793.

(2) Cardinal Luçon. *Oraison funèbre de S. E. le cardinal Richard*, p. 18-19.

Digitized by Google

chapelle, allez en récréation ! Sinon vous vous annihilerez dans votre chambre et l'affaissement moral vous ruinera tout à fait. » Ces conseils un peu rudes furent suivis et, quarante-six ans plus tard, un des anciens condisciples du prélat les rappelait au nouvel archevêque de Reims, ajoutant : « Vous êtes devenu, grâce à Dieu et à M. Ruchaud, l'un des mieux portants des Evêques de France et, certes, à tous les points de vue, l'un des plus vaillants (1). » Quelle nouvelle et glorieuse confirmation de ses paroles, le vénéré Doyen du Chapitre de la cathédrale d'Angers, s'il était encore de ce monde, trouverait aujourd'hui et depuis de longs mois, dans la noble et héroïque attitude du cardinal, sous l'abominable bombardement de sa ville archiépiscopale !

En 1864, le Séminaire achevé au milieu d'importantes et fécondes études, l'abbé Luçon n'avait pas encore 22 ans, il était sous-diacre ; sa santé, peu à peu devenait moins mauvaise ; bien trop lentement encore. Par une chance inespérée, on pourrait dire providentielle, le vicomte Jules de Chabot cherchait précisément alors un précepteur pour son fils (2). Il demanda à Mgr Angebault, dont, avec ses frères, il avait été l'élève au collège Saint-Stanistas de Nantes (3), de lui en choisir un dans son jeune clergé. Bien que le château de Boissière (4), habitation de la famille Jules de Chabot, appartînt au diocèse de Poitiers, l'Evêque, d'Angers, qui avait conservé les meilleures relations avec son ancien élève, y consentit et désigna l'abbé Luçon. Boissière est construit dans un site agréable, au milieu d'une belle forêt salubre, et, pour comble de bonheur, à moins de 5 kilomètres de Maulévrier. Le nouveau sous-diacre était donc assuré d'y trouver à la fois un entourage distingué, des soins

(1) Chanoine GRIMAULT. *Une Réunion de Cours*, dans la *Semaine religieuse du diocèse d'Angers*, 28 Octobre 1906, p. 1313.

(2) Aujourd'hui conseiller général des Deux-Sèvres et représentant de Mgr. le Duc d'Orléans pour le canton de Châtillon-sur-Sèvre.

(3) Fondé par l'abbé Angebault, lui-même, vers 1830.

(4) Commune de Saint-Aubin-de-Beaubigné, tout près de la Durbélière, patrie des héroïques La Rochejaquelein, auxquels la famille de Chabot est étroitement unie par les liens du sang aussi bien que par un patrimoine commun de convictions religieuses et politiques.

Digitized by Google

éclairés et sûrs, le voisinage vivifiant des grands bois et celui de sa propre famille à laquelle, en bon vendéen, il était resté et resta toujours profondément et respectueusement attaché.

Il demeura près de deux ans dans ce poste. Tous les Chabot sont de grands veneurs, des chasseurs habiles et intrépides, des cavaliers émérites, quand la goutte ou les rhumatismes, gagnés parmi les exploits cynégétiques, ne les cloue pas sur leur fauteuil. L'élève de M. Luçon avait donc de qui tenir et il lui arrivait, quand la meute donnait de la voix dans les environs du château, d'oublier la leçon commencée, pour se précipiter jusqu'au perron, afin de voir passer la bête de chasse. La chronique ajoute que, parfois, le professeur suivait son élève, abandonnant pour un temps la traduction de l'*Epitome* ou du *Selectœ* à la page ouverte. Ce qui est bien certain, en tous cas, c'est que l'abbé fit son apprentissage de cavalier, à Boissière, sans grand enthousiasme, dit-on. Son Eminence, Elle-même d'ailleurs, alors évêque de Belley, l'a raconté avec son exquise simplicité coutumière, à une table amie de Maulévrier, où Elle venait saluer et bénir l'une des doyennes de la paroisse (1) et dont les fils furent ses condisciples jamais oubliés, tant à l'école, que chez l'abbé Rousse. Il s'agissait pour le jeune lévite de ne pas manquer la messe, qu'il allait entendre tous les jours, de grand matin, soit à Saint-Pierre-des-Echaubroignes, soit à Maulévrier et d'être rentré au château à l'heure fixée pour la leçon. Son élève avait alors, pour son usage personnel, une petite jument pécharde très vive et quelque peu ombrageuse, c'est elle qu'enfourchait le précepteur, dont la solidité, en selle, était très relative. Le voyage ne se passait pas toujours sans incidents. Il arrivait parfois que la monture déposait plus ou moins brutalement son cavalier par terre et revenait seule au château. Madame de Chabot envoyait alors au-devant de l'abbé, qui était obligé, à son retour, d'essuyer les plaisanteries paternelles du maître de céans,

(1) Cette vénérable aïeule est décédée à Maulévrier, le 30 Octobre 1912, dans sa 98e année. Jamais le cardinal Luçon n'a manqué de la visiter chaque fois qu'il est revenu au pays natal et encore peu de temps avant qu'elle s'éteignit doucement dans les bras de ses enfants.

Digitized by Google

Il en était quitte, ensuite, pour une théorie d'équitation que lui faisait sa bonne hôtesse, chasseresse et amazone justement réputée, à cette époque.

Elle rendit encore au futur cardinal un autre service beaucoup plus éminent. Femme du monde jusqu'au bout des ongles, rompue à toutes les nuances, à toutes les finesses du savoir-vivre et de la très bonne société, elle se donna à tâche de faire l'éducation mondaine, forcément assez rudimentaire encore, de son jeune commensal. Elle y mit une délicieuse délicatesse de tact et le doigté parfait d'une grande dame. Elle était une admiratrice fervente de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, et de Mgr Pie, évêque de Poitiers; elle s'entretint d'eux et de leurs œuvres avec son élève d'un nouveau genre, discutant avec lui les questions du jour, de théologie, de politique et entremêlant sa conversation d'indications, de conseils qui tombaient dans un terrain tout disposé à les recevoir et à les faire fructifier, une fois vaincue la timidité native du « sujet ».

Lorsque celui-ci obtint la prêtrise, le 23 Décembre 1865, et qu'il dut quitter Boissière quelque temps après, pour aller remplir le poste de vicaire à Saint-Lambert-du-Lattay, il emportait de l'aimable milieu où il venait de vivre, une santé notablement améliorée, quoique encore sujette à caution et un bagage mondain qui n'avait plus qu'à se parfaire à l'usage. Et, dans son nouveau poste, l'usage ne lui manqua point. « Son dévouement, sa grande piété, sa douceur, la distinction de son esprit et de sa tenue, écrit M. l'abbé Crosnier, lui concilièrent tout de suite l'affectueuse estime de ses paroissiens et de ses confrères », et, aussi, lui ouvrirent toutes grandes les portes de quelques châtelains des paroisses voisines. C'est à la Chauvellière (1), surtout, qu'il aimait à passer les heures de loisirs trop rares que lui laissaient l'exercice de son ministère et l'étude. Il trouva là un ecclésiastique à peine plus âgé que lui, le doux et bon et si humble et si timoré P. Yves de Kersabiec, avec lequel il avait moralement

(1) Dans la paroisse de Chanzeaux.

Digitized by Google

tant de points de ressemblance. Ces deux natures d'élite étaient faites pour se comprendre et s'aimer ; une affection profonde ne tarda pas à les unir par des liens que, seule, la mort de l'abbé de Kersabiec, survenue en 1905, parvint à briser. Je ne puis résister au plaisir de citer ces lignes de l'évêque de Belley écrites bien plus tard à son ami frappé à mort par une maladie incurable. Elles révèlent trop bien l'exquise délicatesse de cœur du glorieux cardinal. Monseigneur Pasquier, Recteur des Facultés catholiques d'Angers et M. le chanoine Crosnier, son vice-recteur, qui les ont déjà publiées (1), me permettront cet emprunt tout à l'honneur des deux correspondants. « Voilà près de quarante ans que l'amitié nous unit. Que de souvenirs communs : Saint-Lambert, La Chauvellière, Chanzeaux ! J'ai pris part à tous vos deuils de famille, survenus en peu d'années. Ni le temps, ni l'éloignement n'ont pu affaiblir notre vieille amitié : au contraire, à mesure que ce passé recule, il me devient plus cher. Ah ! si notre cher curé d'Ars (2) voulait écouter ma prière, il vous guérirait et vous conserverait *à moi*... Mais je lui ressemble si peu qu'il ne doit pas être flatté de m'avoir pour évêque et d'avoir vu présider à sa glorification dans le diocèse de Belley un homme à qui il n'aurait pas voulu ressembler. Mais, s'il est sensible à l'amour que j'ai pour lui, peut-être consentira-t-il à prêter l'oreille à ma pauvre voix... Le Père de Montfort et le saint Curé d'Ars, voilà mes deux amis du Ciel : Je dis *amis*, *ex parte mea*... Je vais faire appel à leur amitié en faveur de la nôtre, qui, bien sûr, est de celles que le bon Dieu approuve et dont sa charité est le ciment ou le lien. »

La famille de Kersabiec l'introduisit au château de Chanzeaux, chez le comte Théodore de Quatrebarbes, l'illustre défenseur d'Ancône, l'érudit historien *d'Une Paroisse Vendéenne sous la Terreur* et l'éditeur savant des *Œuvres du Roi René*. Dans ce

(1) *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest*, 1908, p. 446

(2) Mgr. Luçon s'occupa avec une ardeur et une énergie inlassables de la béatification du curé d'Ars, paroisse du diocèse de Belley ; c'est lui qui activa tout le monde et fut l'âme de toutes les cérémonies.

Digitized by Google

milieu, où la distinction native s'alliait à une haute culture et aux sentiments les plus élevés et les plus chevaleresques, la bonne semence, si heureusement germée déjà sous l'habile influence de Madame de Chabot, ne pouvait que se développer davantage. Le jeune vicaire acheva de s'affiner encore, pendant que la santé prenait enfin le dessus. En peu de temps il était devenu le parfait homme du monde qu'il est demeuré au meilleur sens du mot, et c'est, parmi tant d'autres, un des charmes, une des attirances de sa généreuse nature. Tous ceux qui l'ont approché, fût-ce un instant, sont unanimes à lui appliquer à la lettre et en toute justice ce qu'il a dit lui-même du cardinal Richard : « Homme du monde, il *sait* l'être quand son rôle d'évêque le *demande* et tous ont rendu hommage à la dignité et à la distinction de son attitude » (1).

Mais ces visites aux environs n'étaient pour lui qu'un repos parcimonieusement mesuré entre ses études, qu'il poursuivait avec acharnement, sans relâche, et ses travaux professionnels. Un guide aimant et éclairé lui vint bientôt, qui le dirigea d'une main sûre et pleine d'affection et l'aida puissamment à parfaire son éducation doctrinale. Son ancien professeur de rhétorique de Mongazon, l'abbé Mérit, fut nommé curé de Saint-Lambert. Ce prêtre excellent, remarquablement instruit et doué d'une finesse et d'un cœur que nul n'a pu surpasser, tenait déjà en haute estime son ancien élève ; il n'avait pas vécu avec lui pendant quelques jours, qu'il le vénérait comme un saint, le considérant comme un sujet constant d'édification. Tout le monde l'atteste (2). Dès lors ce fut, entre le pasteur et son vicaire, une étroite intimité qui ne se démentit jamais.

Mgr. Angebault mourut, à Angers, le 2 Octobre 1869 (3). Il fut remplacé le 27 Décembre suivant, par Mgr. Freppel, celui-ci qui

(1) Cardinal Luçon. *Oraison funèbre du Cardinal Richard*, p. 30.

(2) Cf. notamment, Abbé Crosnier. *Loc. cit.* p. 439.

(3) Il était né à Rennes, le 17 Juin 1790 ; évêque d'Angers, depuis le 23 Février 1842. Il avait fait une partie de son éducation au Petit-Séminaire de Chavagnes-en-Paillers (Vendée).

Digitized by Google

avait professé naguère au Grand-Séminaire de Strasbourg puis à l'Ecole des Carmes, à Paris, était professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne, c'était un théologien éminent (1).

Au premier examen annuel que passa devant lui M. Luçon, il fut frappé de l'étendue de ses connaissances et de la solidité de son raisonnement. Le grand évêque rêvait déjà de restaurer l'antique Université d'Angers détruite par la Révolution, et il s'employait, de toute son énergie, à préparer son clergé au rôle qu'il entendait l'y faire tenir. Ceux qui, comme moi, ont débuté à l'Internat Saint-Joseph et à l'Externat Saint-Maurille, d'Angers, aux environs de 1874, se rappellent encore, non sans une admiration émue, cette élite de jeunes ecclésiastiques, candidats à la Licence ou au Doctorat, groupés autour de M. l'abbé Pasquier (2), leur Maître, un maître de premier ordre, et que nous retrouvions, le soir, à la table de l'excellent supérieur de l'Internat. Mgr. Freppel avait discerné de suite un sujet de choix dans le vicaire de Saint-Lambert. Aussi, dès 1873, il le faisait nommer chapelain de Saint-Louis des Français, à Rome.

Ce ne fut pas sans un cruel serrement de cœur que l'abbé trop humblement modeste apprit cette désignation ; il était effrayé du voyage et, encore plus, de son arrivée dans la Ville Eternelle. S'il n'avait tenu qu'à lui, il eut vite fait de décliner pareille faveur, mais Monseigneur avait dit : je veux. Force lui fut bien d'obéir. Il partit donc, l'âme inquiète et l'esprit chagrin. Plus il approchait du terme de son odyssée, plus sa préoccupation grandissait. Un peu avant l'arrivée, un de ses compagnons de route, voyant son trouble, l'interroge sur le but de son voyage et sur ses ressources, qui étaient fort petites, le rassure, s'intéresse à lui, tant et si bien qu'il l'emmène et se charge de son installation, puis disparaît sans vouloir se faire connaître. « Je n'ai jamais su qui il était, disait plus tard M. Luçon ; j'ai cru

(1) Né à Obernai (Bas-Rhin), le 1er Juin 1827, il était à Rome appelé par le Pape, en qualité de consulteur du Concile, quand il fut élevé au siège épiscopal d'Angers. Mort à Paris le 22 Décembre 1891.

(2) Encore un Vendéen, de Chanzeaux. Aujourd'hui prélat romain et Recteur des Facultés catholiques d'Angers.

Digitized by Google

que c'était mon Ange-Gardien. » En 1875, il rentra en Anjou, ayant pris à Rome ses grades de docteur en théologie et en droit canonique et ayant presque consolidé sa santé.

Cependant, la question des Universités libres avait fait son chemin en France, pendant cette absence.

La loi du 12 Juillet 1875 (1) venait de reconnaître leur existence et la première créée fut l'Université catholique d'Angers fondée par Mgr Freppel, qui en fut le premier chancelier. L'évêque avait inscrit le nouveau docteur comme chargé du cours de droit canonique à la Faculté de droit, en attendant la création de la Faculté de théologie où il lui réservait une chaire. La nomination fut notifiée au titulaire. M. Luçon était pauvre, il avait de lourdes charges de famille, il le fit respectueusement observer au chancelier. Mgr Freppel n'admettait en toutes choses que l'obéissance passive. Brusquement, il désigna l'abbé Luçon pour la cure de la Jubaudière, simple succursale rurale de 700 âmes environ. Ce fut un coup de massue pour le pauvre abbé, qui se croyait mieux doué pour l'enseignement que pour le ministère et qui redoutait quelque rechute dans sa santé. La paroisse, relativement étendue, comprenait de nombreux écarts, métairies ou hameaux habités par près de la moitié de la population et difficiles à desservir. Il obéit néanmoins sans récriminer, craignant seulement de ne pouvoir faire assez de bien au troupeau qui lui était confié sur cette terre si pleine de foi des Mauges. Je n'ai pas besoin de dire s'il y fut accueilli avec joie et fierté.

Il se donna tout entier à son peuple, employant les loisirs que lui laissait l'exercice de son ministère à composer des poésies, que les rares privilégiés qui ont été admis à les lire disent pleines de grâce et de charme et une histoire complète de sa paroisse. Pour écrire celle-ci, il dut dépouiller de nombreuses archives, y compris celles du département de Maine-et-Loire. L'éminent conservateur de ce dépôt, M. C. Port, faisait le plus grand cas

(1) Nous ne devons pas oublier que cette loi fut prèparée par le comte Jaubert et par le vicomte Arthur de Cumont, un nom cher à l'Anjou et à la Vendée, qui fut ministre de l'Instruction publique et des Cultes du 22 Mai 1874 au 10 Mars 1875.

Digitized by Google

de ce travail resté jusqu'à présent inédit, et il aurait voulu que le manuscrit en fût placé dans les Archives dont il avait la garde (1).

La Trappe de Bellefontaine, qui n'est pas très éloignée, devait aussi attirer un prêtre aussi profondément religieux. Le curé de la Jubaudière y fit de fréquentes visites et plusieurs retraites. Même il songea fortement à y faire profession. Il fallut toute l'autorité de ses supérieurs ecclésiastiques pour l'en empêcher.

Mgr. Freppel avait coutume d'appeler la paroisse Notre-Dame de Cholet, la première paroisse de son diocèse. En apprenant, au mois de Septembre 1883, la mort de son curé, le vénérable M. Coutant, malade depuis plusieurs années, il déclara immédiatement : « Voilà deux ans que je lui réserve un successeur. » Et il nomma M. Luçon, imbu de plus en plus de cette crainte des dignités, qui ne l'a jamais quitté, et de la conviction qu'il était incapable d'en remplir les devoirs et les charges. Celui-ci supplia que la responsabilité d'un poste si important lui fut épargnée. L'évêque dut lui envoyer l'ordre formel d'accepter et il se soumit en tremblant. Pourtant il se rapprochait ainsi de son cher Maulévrier, de son père, de sa mère, qu'il avait encore le bonheur de posséder. Pour mieux témoigner de l'estime dans laquelle il tenait le nouvel archiprêtre, Mgr Freppel tint à venir l'installer lui-même, malgré son écrasant labeur de député et d'évêque sans cesse sur la brèche.

La succession de M. Coutant était lourde. Ce saint prêtre qui avait dirigé si longtemps la paroisse avec une autorité et une vigueur peu communes, laissait après lui des souvenirs profondément enracinés et reconnaissants, bien que, depuis plus de deux ans, la maladie l'eût obligé à cesser le ministère. Il avait reconstruit son église, créé des œuvres importantes, en avait

(1) Parmi de hautes et indiscutables qualités, M. Port nourrissait quelques préjugés indéracinables. Son anticléricalisme forcené était notoire et il en faisait montre. Cependant il prisait fort l'ancien curé de la Jubaudière et aurait désiré le voir succéder à Mgr. Freppel comme évêque d'Angers. Un tel hommage venant d'un tel homme n'est certes pas banal. (Cf. Abbé Crosnier. *Loc. cit.* p. 449.)

Digitized by Google

développé plusieurs autres. Comme il arrive toujours en pareil cas, la situation financière qu'il laissait derrière lui n'était guère satisfaisante. Son successeur fut, un instant, bien près de se décourager, mais le souci de remplir dignement et complètement toutes ses obligations de pasteur l'entraîna de suite à l'action. Si près de son pays natal, il n'était ni un étranger, ni un inconnu. Il visita ses paroissiens et ceux-ci prirent l'habitude de venir le voir et le consulter. Sa haute dignité, la sainteté de sa vie, sa parole pleine à la fois de mouvement et d'onction, la sûreté de ses avis, sa bonté qui ne s'est jamais démentie, eurent tôt fait de lui créer une situation enviable et forte. On en eut une preuve décisive lors des grèves qui éclatèrent à Cholet, pendant son séjour et où il sut concilier les intérêts en cause, au mieux des intérêts de tous, ouvriers et patrons. Je me rappelle être allé, en corps, le 1er Janvier 1887, avec les avoués près le tribunal de première instance, lui faire une visite officielle. Malgré la banalité forcée de pareilles réceptions, on ne pouvait manquer d'être frappé de sa parfaite aménité, de sa bonté, de la dignité de son accueil et, aussi, du grand air de jeunesse répandu sur toute sa personne. Pour chacun il sut trouver le mot aimable et juste. Et, pourtant, combien de personnes passaient dans son salon du presbytère, ce jour-là !

H. Baguenier Desormeaux.

(*A suivre*)

Digitized by Google

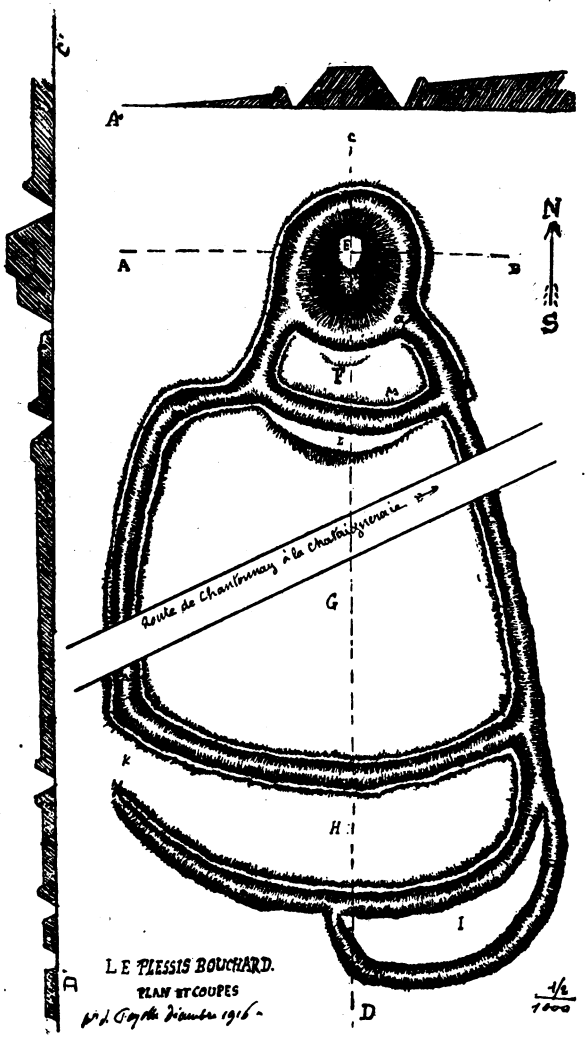

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE BAS-POITEVINE

LE RETRANCHEMENT ANCIEN DU PLESSIS BOUCHARD

MON CHER AMI,

Pendant un récent séjour à Velaudin, j'ai pu profiter de l'occasion exceptionnelle qu'offrait la coupe, au nord de la route, du bois qui recouvre l'intéressant retranchement du Plessis Bouchard pour en faire le relevé, qu'une circonstance analogue m'avait jadis permis d'établir sommairement pour la partie sud. Quoique le Plessis Bouchard ait été probablement déjà décrit par les archéologues vendéens, comme les halliers qui le recouvrent en rendent habituellement l'exploration à peu près impossible, je vous envoie à tout hasard le plan de la vieille forteresse accompagné de quelques notes qui pourront peut-être intéresser les lecteurs de la *Revue*.

C'est en effet un type excellent et parfaitement conservé de la disposition des châteaux en terre et bois du haut moyen-âge dont l'usage s'est maintenu jusqu'au XIe et même au XIIe siècle, où des constructions en maçonnerie remplacèrent les palissades et les haies vives qui couronnaient la motte artificielle et la crête des vallums. Le Plessis Bouchard (1) est situé dans la commune

(1) La géographie de Joanne (département de la Vendée) place par erreur le Plessis Bouchard dans la commune de Mouilleron-en-Pareds.

Digitized by Google

de Bazoges-en-Pareds à la borne kilométrique n° 23 de la route nationale de Chantonnay à la Châtaigneraie qui coupe obliquement sa principale enceinte. Son orientation est approximativement Nord-Sud et son assiette occupe la déclivité peu prononcée d'un coteau boisé qui borde un vallon marécageux au fond duquel coule un petit ruisseau dont les eaux semblent avoir été utilisées pour la défense.

A deux cents mètres environ, au sommet du coteau, se trouve le village du Plessis Bouchard qui a conservé le nom du « Vieux Château », dénomination actuelle de la parcelle de bois occupée par les retranchements. Les appellations de Châtellier, Plessis, s'appliquent dans certains pays, en Poitou en particulier, à ce genre de fortifications qui dans d'autres sont connues sous celles de la Motte, la Moutisse, etc., et le qualificatif Bouchard est probablement le nom d'un des anciens possesseurs.

Le tracé général des retranchements du Plessis Bouchard est celui d'un triangle de cent vingt mètres de base et de deux cent vingt mètres de hauteur, circonscrit par un large fossé. Une motte artificielle ovale entièrement entourée d'eau en occupe le sommet et domine toute la forteresse, divisée par des fossés transversaux en trois enceintes successives de dimensions inégales. La plus rapprochée de la motte, dont elle défendait les approches en l'isolant de la grande enceinte G, est de petite dimension : quarante-cinq mètres de long sur quinze de large ; celle qui la suit, forme au contraire, grâce à un décrochement de sa face nord-ouest sur la précédente, un quadrilatère de quatre-vingts mètres de côté, à l'est, au nord et à l'ouest, et de cent mètres au sud. Elle est précédée d'un bout à l'autre de cette face par une première basse cour H. à laquelle son peu de largeur relativement à sa longueur, par suite de l'élargissement progressif des flancs de la forteresse vers sa base, donne la forme d'un long boyau et qui est fortifiée vers l'angle est de son flanc sud par un ouvrage en demi-lune I.

Ce genre d'ouvrage se rencontre fréquemment dans les fortifications de cette époque dont il protège l'entrée, généralement

Digitized by Google

séparée de la motte par une ou plusieurs enceintes ou basses cours. Ici, par suite de la longueur de la forteresse, on ne pouvait songer à affaiblir par une interruption de la ligne de défense les deux flancs est et ouest. Celui de l'est, le plus abordable puisqu'il était dominé par la pente du coteau, était défendu à chacune de ses extrémités par de solides points d'appui, la motte au nord et cette sorte de barbacane au sud, celui de l'ouest était couvert par le vallon marécageux dont il a été parlé et l'on sait tout le parti que l'on sut tirer alors de ce genre de défense.

L'entrée du Plessis Bouchard devait se trouver au point K à l'extrémité sud-ouest de la première cour H et à l'opposé de l'ouvrage I. En effet, si mes observations sont exactes, le fossé qui ferme la face sud de cette cour ne rejoint pas celui qui enveloppe la cour G et laisse à ce point un passage suffisant pour entrer de plain-pied dans la cour. On avait rendu l'accès de cette entrée aussi peu facile qne possible par sa situation, car l'assaillant arrêté à l'ouest par le vallon marécageux devait, pour y parvenir, longer le flanc sud de la cour H protégée vers la pente du coteau à l'est par le saillant I, et après avoir forcé cette entrée il se trouvait dans la longue cour H exposé aux traits des défenseurs de la place postés dans l'ouvrage I et sur le vallum sud de la cour G.

Le grand fossé circulaire qui enveloppe la forteresse d'une ligne interrompue seulement par l'entrée K et ceux qui séparent les différentes enceintes, ont à peu près les mêmes dimensions, cependant leur profondeur est particulièrement accusée dans la partie nord, autour de la motte, et surtout à l'est, où la pente du coteau étant plus forte, les talus des fossés atteignent une hauteur de six à sept mètres et une ouverture de neuf à dix mètres au niveau du sol, mais en moyenne ces fossés ont deux ou trois mètres de largeur au fond de la cuve et trois ou quatre mètres de profondeur avec des pentes de 45 degrés. Ils paraissent moins importants dans la partie sud qui n'était qu'une annexe du château-fort. Actuellement la plus grande partie de ces fossés se remplit d'eau, au moins en hiver, et il n'est pas douteux

Digitized by Google

que primitivement l'eau, probablement fournie par des dérivations du ruisseau dont il a été parlé, y circulait constamment, le fond de tous les fossés étant établi à un niveau uniforme; on peut même estimer que c'est la raison qui fit choisir un emplacement aussi peu fort par lui-même. Aujourd'hui un seuil de plus d'un mètre de hauteur barre au point D la circulation de l'eau dans le fossé du flanc est, à partir de celui qui enveloppe la motte jusqu'à la route, mais il est probable que cette disposition n'est pas ancienne et qu'on a simplement exhaussé le fond du fossé pour en faire un chemin permettant le passage à pied sec pour l'exploitation des bois, car de l'autre côté de la route il est plein d'eau sur toute sa longueur.

Il est à remarquer que les fossés de la première enceinte F épousent la forme circulaire de ceux de la motte et que ceux qui délimitent les enceintes suivantes conservent cette disposition incurvée qu'ont également les angles intérieurs et extérieurs, sans doute afin de mieux résister à l'éboulement des terres. Les retranchements de cette époque évitent le plus possible les lignes droites.

Les terres de déblai retirées des fossés ont été utilisées à en relever les bords par un talus qui domine le sol naturel, de deux mètres environ autour de la motte, à égaliser le niveau du sol des enceintes et à élever la motte artificielle. Celle-ci n'est pas circulaire, mais allongée dans le sens de son axe, ce qui lui donne une forme barlongue très prononcée; elle mesure dix à douze mètres de hauteur à partir du fond du fossé et elle domine le sol environnant de quatre à cinq mètres; ses pentes ont conservé leur raideur primitive et on n'y remarque ni escalier ni voie d'accès. Si les talus composant la contrescarpe du fossé circulaire paraissent être uniquement formés par des terres qui, en augmentant sa profondeur, constituaient une défense d'autant plus importante que leur crête était couronnée par des haies vives et des palissades, il n'en est pas de même des parapets dont les reliefs entourent la plate-forme de la motte et la petite enceinte qui la précède. Cette plate-forme de six mètres de

Digitized by Google

largeur sur neuf mètres de longueur portait la tour en charpente habitée par le seigneur et constituait le réduit par excellence de la forteresse. Malheureusement le sommet de la motte a été bouleversé par des affouillements pour la destruction de terriers de renards qui paraissent avoir sensiblement abaissé son niveau dans sa partie sud. Il est difficile de dire s'il y a eu une première terrasse formant plate-forme à un niveau inférieur de celle qui existe aujourd'hui, mais il paraît vraisemblable qu'elle a été diminuée dans le sens de son axe. Le sommet de la motte et ses flancs sont jonchés de plaques de schiste, de moëllons calcaires, de débris de tuiles, et quelques pierres plus grosses ont roulé au fond du fossé. On distingue également à l'intérieur des terriers une construction rudimentaire formée de plaques de schiste, de tuileaux et de moëllons. Il est probable que ce sont les restes d'une murette destinée à maintenir les terres et à former parapet, car il ne saurait être question d'une muraille ayant appartenu à une construction militaire. Il est possible que les flancs de la motte, dans sa partie supérieure, fussent revêtus d'une sorte de chemise en pierrailles, destinée à en rendre l'escalade plus difficile. Les schistes peuvent avoir été extraits du sol même des fossés, on trouve des pierres calcaires semblables à deux kilomètres de distance environ; les tuiles, d'une pâte claire, sont minces et bien cuites. Plusieurs pierres ont une teinte rouge qui remble provenir du feu.

La petite enceinte F paraît avoir été défendue avec un soin particulier en raison de sa proximité de la motte. L'escarpe de son fossé sud est couronnée par un talus dans lequel on distingue le même système de construction grossière qu'autour de la plate-forme de la motte. Au point M en particulier il existe encore sur une certaine longueur deux assises superposées de moellons qui appartenaient évidemment à une murette formant parapet, et sur le revers opposé du fossé, à l'extrémité de la grande enceinte G, les terres ont été relevées de façon à former une terrasse en forme de demi-lune, assez large pour constituer une défense contre les assaillants qui l'auraient envahie.

Digitized by Google

La communication entre les différentes enceintes se faisait au moyen de passerelles de bois qu'il était facile de retirer en cas d'attaque et qui laissaient isolées celles dans lesquelles aurait pu pénétrer l'assaillant, il est possible que le dispositif dont il vient d'être question se rapporte à l'emplacement d'une de ces passerelles. Les Chroniqueurs et plusieurs scènes de la tapisserie de Bayeux nous renseignent sur la façon dont on pénétrait dans les châteaux construits sur des mottes. C'était à l'aide d'un pont en charpente qui franchissait le fossé, passait par dessus la palissade de la plate-forme et aboutissait à une ouverture pratiquée dans une des faces de la tour au premier ou au second étage suivant l'inclinaison du tablier du pont. Il est possible et même probable qu'un pont de ce genre existait au Plessis Bouchard et que la petite enceinte F dont le niveau est élevé de façon à dominer la grande cour G ait été disposée et fortifiée spécialement pour servir d'appui à ce pont dont le poids rendait le déplacement très difficile. C'est d'autant plus probable qu'il n'existe pas de vallums sur la face du fossé opposée à la motte.

Il est donc certain qu'une partie du Plessis Bouchard, la motte et l'enceinte qui la précède, a reçu des constructions en pierre, mais ces constructions ne paraissent pas avoir eu d'autre but que d'augmenter la force défensive des vallums en terre. Au sommet de la motte il n'existe aucune trace des murs d'un donjon, on sait combien ils étaient alors épais. Il est alors très probable que les tuiles dont on retrouve les fragments, même dans la murette, couvraient une tour en bois détruite par un de ces incendies si fréquents dans les constructions en charpente et dont quelques pierres ont conservé la trace. Aussi leur présence ne peut elle permettre d'attribuer une date précise aux retranchements du Plessis Bouchard mieux que leur aspect général et leur mode de construction, qui malgré les terribles progrès de l'art de la guerre, sont encore utilisés comme les plus parfaits pour la défense.

On remarque également le long du fossé nord de la grande enceinte G des pierrailles de même nature et d'autres semblables

Digitized by Google

amoncelées ou éparses à l'intérieur de son angle nord-ouest, comme s'il y avait eu là quelque construction ruinée ayant peut-être appartenu aux dépendances agricoles ou autres de la forteresse auxquelles cette cour était réservée. Cependant comme on admet qu'à l'époque où l'on élevait ces retranchements l'emploi des constructions en charpentes était seul en usage, cela placerait, sinon l'établissement de ceux du Plessis-Bouchard, du moins leur dernière utilisation à un moment peu éloigné de celui où la pierre remplaça définitivement le bois.

A partir des temps où les Mérovingiens vinrent s'installer au milieu de la Civilisation romaine on vit s'élever un grand nombre de ces châteaux en terre et la seule distinction que l'on puisse établir dans leur disposition c'est leur assiette. Celle-ci a imposé certaines modifications que l'absence d'armes à longue portée laissa subsister pendant des siècles. Le Plessis Bouchard utilisa à la fois les vallums surtout en honneur sur les points élevés et l'eau profonde associée aux marais, il est particulièrement intéressant à ce point de vue. Il est possible qu'il ait été habité pendant longtemps et que les traces de murailles indiquent des améliorations apportées à son premier état. Je le croirais volontiers, en tout cas il a été abandonné après cette période reculée. Il semble donc que s'il doit remonter à l'époque carolingienne il a été occupé plus tard et probablement jusque vers la fin du XIe siècle auquel peut être attribué le remarquable ensemble que nous venons de décrire.

Marquis DE FAYOLLE.

Digitized by Google

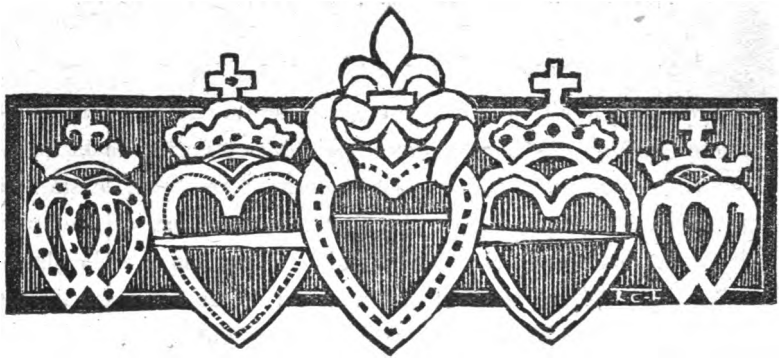

LE SCEAU D'ESTÈME COURET

ET LES

ANCIENS EMBLÈMES BAS-POITEVINS DU SACRÉ-CŒUR

I

Le sceau d'Estème Couret a été trouvé à Curzon (Vendée) et il est conservé depuis de longues années déjà au château de La Court-Saint-Cyr, dans les riches vitrines de M. le comte Raoul de Rochebrune, lequel, spécialisé surtout dans la recherche des armes et des bijoux, ne recueille qu'au hasard des occasions les sceaux locaux.

Grâce à son amabilité je possédais depuis plusieurs années l'empreinte du sceau de Couret attendant l'occasion de la publier en groupe avec nombre d'autres, quand le bruit fait en notre région autour du nom de Claire Ferchaud, de Loublande (Deux-Sèvres), a reporté plus spécialement sur cette empreinte mon attention.

Le sceau de Couret porte en effet, dans une sorte de nimbe fait de deux cercles conjugués verticalement, un cœur surmonté d'une croix qui est plantée dans son sommet et du pied de

Digitized by Google

laquelle s'échappent six rayons. Autour se déroule l'inscription: S'ESTEME COURET.

La forme de ces lettres correspond parfaitement avec celle des caractères incisés d'ordinaire dans le bronze des sceaux des premières années du XIVe siècle ; d'autre part l'allure générale de l'ensemble, gravé au trait, me paraît se rattacher plutôt à la sigillographie des gens de petit état au XVe siècle. La gravure, très nette, est sèche et raide ; ce caractère qui se constate du reste sur d'autres matrices de même époque s'explique soit par une question d'outillage soit par le faire personnel de l'orfèvre graveur. Il n'en reste pas moins que l'imperfection de concordance qui semble exister entre le style des lettres et celui de l'ensemble du sujet, autorise à classer le sceau de Couret dans ces anomalies que l'indépendance des graveurs ou la fantaisie de ceux qui les faisaient travailler ont produites durant tout le Moyen-Age. Il ne me paraît pas impossible du reste qu'un ouvrier du XVe siècle se soit inspiré dans son travail de lettres admirées sur de plus anciens sceaux, ou se soit servi, ce qui arrivait assez souvent (1), d'anciennes lettres-poinçons, si dans le cas qui nous occupe la morsure première de l'inscription dans le métal a été faite au poinçon avant la retouche finale du burin, comme c'était presque toujours l'usage (2).

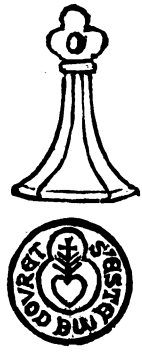

FIG. I.
Sceau d'Estème Couret.

Attribuer au XVe siècle le sceau de Couret c'est assurément le rapporter à l'époque la plus récente qu'il soit possible de lui assigner. La forme générale de sa masse, en prisme hexagonal à pans infléchis, fut fréquemment en usage durant tout le Moyen-Age et ne nous précise rien.

(1) Cf. J. Roman, *Manuel de Sigillographie Française*. p. 226. — Paris, Picard. 1912.

(2) id. p. 219.

Digitized by Google

Sur le petit sceau qui nous occupe, le cœur surmonté de la croix dont la base est rayonnante sert assurément " d'armes parlantes " au nom patronymique de Couret et l'aspect sous lequel il se présente reporte de lui-même et directement l'esprit vers l'emblème vénéré par lequel notre imagerie catholique actuelle représente le Cœur glorifié du Sauveur, le " Sacré-Cœur. "

L'ancienne iconographie française, surtout à la fin du Moyen-Age, a fréquemment figuré des cœurs ; ils se partagent naturellement en deux catégories : les *cœurs divins* et les *cœurs humains* et souvent il est très difficile de dire au premier coup d'œil auquel de ces deux groupes doivent être rattachées certaines figurations énigmatiques de cœurs. C'est le cas, me semble-t-il, du cœur héraldique gravé au sceau d'Estème Couret.

Avant donc d'en parler davantage s'impose, je crois, un rapide examen de ce que nous connaissons relativement au culte du Cœur divin et à ses représentations antérieurement au XVIe siècle.

La " dévotion au Sacré-Cœur " sous la forme sentimentale qui lui est consacrée aujourd'hui par la masse des fidèles n'est pas antérieure au début du XVIIe siècle, mais il serait absolument erroné de prétendre qu'elle est née quasi spontanément dans l'Eglise. Elle succéda en réalité à une véritable piété envers le Cœur divin qui, dès le XVe siècle, avait résumé en lui le grand amour du Moyen-Age pour le Sang rédempteur et les Plaies du Sauveur.

Parmi ces blessures sacrées la plaie faite au côté par l'atteinte de la lance, plus que les autres et avant les autres, reçut de particuliers hommages et c'est assurément devant elle que s'inclinèrent la pensée et le talent du symboliste qui créa dans le recul du premier millénaire chrétien l'emblème frémissant du Pélican rendant par l'ablution de son sang la vie à sa couvée et le symbole apocalyptique de l'Agneau hostial, blessé au flanc lui aussi, et dont le sang jaillit en rançon sur le monde ou tombe dans la

Digitized by Google

coupe eucharistique qui deviendra le merveilleux " Saint-Graal " de nos poètes du moyen-âge. Or, comme l'Agneau immolé et pourtant vivant, le Pélican c'est le Christ : " *Pie Pellicane Jesu Domine* "... chantera plus tard saint Thomas d'Aquin. (1)

Durant les premiers siècles chrétiens, Tertullien, saint Cyprien, saint Ambroise, saint Augustin ont tour à tour célébré cette blessure du côté de Jésus mais il faut arriver à la fin du xe siècle pour que la voix d'un pontife oriente enfin vers le cœur même du Sauveur les adorations des fidèles ; à cette époque, en effet, saint Pierre Damien déclare que le cœur du Christ a droit à de particuliers hommages (2). Deux siècles plus tard, saint Bernard parle plus explicitement encore du cœur divin percé par le fer de la lance (3) et il en aurait fait adopter l'image par les Templiers, alors dans toute leur ferveur d'Ordre nouvellement fondé (4).

Peu après, assure le savant liturgiste et iconographe Mgr Barbier de Montault, le roi Ferdinand de Portugal aurait adopté, comme emblème héraldique, l'image du cœur divin et des quatre autres plaies infligées au corps du Sauveur durant son supplice (5).

Au XIIIe siècle, saint Bonaventure, fils spirituel de l'ardent stigmatisé d'Assise, célèbre à son tour l'atteinte du cœur divin par la lance de Longin ; enfin saint Thomas d'Aquin lui-même montre « la blessure du côté et du Cœur de Jésus (6) » comme la voie principale d'effusion du sang divin, et quelques années après seulement la dévotion au Cœur blessé reçut du fait des

(1) *Office du Saint-Sacrement* ; hymne *Adoro te.*

(2) Saint Pierre Damien (988-1072). *Homélie sur l'excellence de l'Evang. selon saint Jean.*

(3) *Sermon IIIe sur la Passion.*

(4) Cf. Baron Alexis de Sarachaga, Dr du Musée Eucharist. de Paray-le-Monial. *Lettre du 13 Juillet 1917.*

(5) Cf. Mgr. Barbier de Montault. *Revue de l'Art chrétien*, t. XXXII, p. 384, et *Traité d'iconogr. chrétienne*, t. II, p. 171.

(6) *Opusc.* 58, ch. 27 et 28. Cf. Thomas : *La théorie de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, p. 85.

Digitized by Google

saintes Mechtilde et Gertrude, et de l'influence des Franciscains, une force nouvelle; pourtant nous ne connaissons de cette époque si riche de l'art chrétien aucune figuration certaine du cœur divin qui soit parvenue jusqu'à nous. A la piété d'alors si essentiellement idéaliste, la représentation matérielle et sensible de l'organe affectif de l'Homme-Dieu ne parut pas nécessaire elle ne devait cependant pas tarder à apparaître parce qu'elle est la conséquence iconographique logique de la grande piété de nos pères de ce temps envers le Sang divin et les Plaies rédemptrices.

D'après l'iconographe L. Cloquet (1) le plus ancien cœur divin connu se trouve tracé sur le croisillon d'une croix du XIVe siècle appartenant à M. l'abbé Frémy, de Tarentaise (2).

Pour le XVe siècle, Cloquet cite également une gravure sur bois d'un livre du Musée de Nuremberg, datant de 1420 à 1440, représentant un cœur blessé à l'intérieur duquel l'artiste a figuré l'Enfant-Jésus (3), un autre volume incunable également de Nuremberg et un troisième de Deventer en Hollande, 1433, portent différentes vignettes du Cœur de Jésus blessé par la lance (4). A cette même époque du reste où Fra Angelico, après les artistes grecs, faisait jaillir de la plaie du côté de Jésus crucifié de longs rayons d'or, la représentation des Cinq-Plaies, figurées par un cœur blessé qu'accompagnent deux mains et deux pieds percés de clous, devient fréquente.

De cette même date le musée de Gand possède une médaille de pèlerin portant l'image non discutable du Cœur-Sacré (5) et elle se voit également sur les stalles de l'église de Langeac (Haute-Loire) où le cœur divin encadré par une couronne

(1) *Elément d'Iconographie chrétienne*, p. 84. Lille : Desclée et de Brower, 1890.

(2) Cf. Cloquet, p. 84. *Etudes Religieuses*, des R. P. Jésuites. — Mai 1880.

(3) Cloquet. *Icon. chrét.* p. 85.

(4) Id.

(5) Baron Béthune de Villers, *Rev. de l'Art chrétien*, ann. 1884.

Digitized by Google

FIG. II. — *Blason de Jean de Newland*, XVe s.

d'épines est traversé par la lance et percé par les trois clous. Ce même cœur blessé par les clous, et répandant une pluie de sang se trouve aussi sculpté à Bristol dans les armes du prélat anglais Jean de Newland (1) (*Fig. II*). D'une clef de voûte de l'église abbatiale de Saint-Mathias, à Trèves, se détache également en relief l'image du cœur de Jésus percé d'une lance au côté droit (2).

La marque commerciale d'Antoine Vérard, célèbre imprimeur libraire parisien, gravée sur bois dans le dernier quart du XVe siècle porte deux cœurs, sur lesquels il est impossible de se méprendre : le premier occupe le bas de la vignette et porte le monogramme de Vérard. C'est bien son cœur à lui, au-dessus duquel deux anges soutiennent les armes de France. Dominant le tout, un autre cœur se détache d'un encadrement sur lequel on lit cette prière : POUR. PROVOCQUER. TA. GRANT. MISERICORDE. A. TOUS. PECHEURS. FAIRE. GRACE. ET. PARDON. ANTHOINE. VERARD. HUMBLEMENT. TE. RECORDE. CE. QU'IL. A. IL. TIENT. DE. TOI. PAR. DON. (3) Ce cœur porte le sigle I. H. S.

C'est donc bien le cœur du Sauveur et c'est à ce cœur seul que la prière de Vérard, dans les termes où elle est exprimée, peut s'adresser.

Autre exemple de même date, plus local pour nous : J'ai sous les yeux plusieurs croquis loudunais qui ont pour auteur feu le docteur L. G. de La Tourette, de la Société des Antiquaires de l'Ouest ; l'un d'eux, crayonné sur le verso d'une lettre du 26 Mai 1867, à lui adressée, porte le dessin de deux panneaux

(1) Am. Gastoué : in *: L'Eucharistie*, ann. 1912, N° 27. p. 166-171.

(2) Mgr. Barbier de Montault : *Œuvres complètes*, t. VII, p. 416.

(3) P. Lacroix, Ed. Fournier et F^d^ Séré : *Hist. de l'Imprimerie*, p. 90. Paris, Delahays, s. d.

Digitized by Google

Fig. III. — *Loudun*, xve s.

d'une ancienne maison de bois de Loudun, aujourd'hui démolie (1). Dans un losange entouré d'ornements tréflés en gothique flamboyant, ces panneaux portent : le premier, le monogramme P N entre quatre marteaux et l'autre un cœur posé sur une croix et chargé du sigle I H S (*Fig. III*). Là encore je vois l'image du cœur de Jesus-Christ.

Je suis certainement très loin de signaler ici toutes les figurations du cœur divin qui nous soient restées d'avant le XVIe siècle ; ces exemples me paraissent pourtant suffisants pour que la représentation bien voulue de cet emblème sacré sur un sceau du XVe siècle, ou même du XIVe, puisse être rangée archéologiquement dans le domaine des faits possibles.

Ce fait possible est-il celui du sceau d'Estème Couret et devons-nous classer cet objet parmi les documents relatifs au culte du Cœur divin ? La croix qui surmonte le cœur que l'on y voit gravé n'est pas suffisante pour que nous puissions voir en lui le Cœur de Jésus : la marque de l'imprimeur orléanais Mathieu Vivian (1490) porte aussi un cœur surmonté d'une croix qui s'érige entre les deux monogrammes de Jésus et de Marie (*Fig. IV*) (2) et ce cœur est celui de Vivian, puisqu'il est chargé de ses initiales. Des flammes même qui sortiraient du cœur, entourant la croix, pourraient ne signifier que l'amour brûlant d'un cœur humain pour la croix;

Fig. IV. — *Marque de Mathieu Vivian*, xve s.

(1) Angle de la rue Carnot et de la rue de la Boucherie.

(2) Cf. L. C. Silvestre : *Marques typographiques ou Recueil de monogrammes, chiffres et marques, etc., des libraires ou imprimeurs ;* N° 9. Paris, 1867.

Digitized by Google

mais si dans les règles très fixes de l'héraldique, de la sigillographie et de l'iconographie mystique du moyen-âge les *flammes* sont le symbole de *l'ardeur*, les *rayons* sont plus exclusivement l'attribut propre et l'insigne spécial de *l'état glorieux*. D'autre part, qu'elle était la pensée de Couret en choisissant le sujet de son sceau?... Accompagner son nom d'un emblème qui soit l'interprétation de ce nom : *Couret*, lequel dérive du substantif *cœur*. La croix nous rend témoignage de la piété du sigillant, pourquoi nous étonnerions-nous qu'ayant à faire le choix dont nous parlons, sa pensée soit alors remontée jusqu'au Cœur par excellence, jusqu'au Cœur même de Jésus, alors que ses contemporains commençaient à en placer l'image sur les vignettes de leurs livres, sur leurs sculptures de pierre ou de bois, sur leurs médailles de piété, leurs armoiries ou leurs marques commerciales?... Les rayons de gloire jaillissant du pied de la croix, lequel pénètre dans le cœur, se comprennent alors : ils ne me paraissent pas explicables autrement.

Donc, si l'on ne peut, de science certaine, donner comme une représentation absolument *incontestable* du Cœur du Sauveur le cœur du sceau de Couret — car une composition de sigillographie mystique de ce genre peut comporter des réserves — il est au moins possible de l'accepter comme *infiniment* probable. Cette probabilité, dans le degré de vraisemblance où elle confine de si près à la certitude intégrale, suffit pour faire retenir le petit sceau d'Estème Couret, lors même qu'il ne daterait que du xve siècle, comme un document extrêmement intéressant pour notre iconographie catholique française.

II

Durant la seconde moitié du xve siècle et au xvie, la représentation du cœur humain se multiplie partout, il apparaît même parfois dans les courbes gracieuses des meneaux que le gothique mourant fit flamboyer dans le cadre des fenêtres monumentales; les artisans, notamment les ouvriers du Livre (1), le figurent très

(1) Cf. L. C. Silvestre. *Ouvrage cité.*

Digitized by Google

fréquemment sur leurs marques commerciales ou leurs enseignes, sommé d'une croix ou du 4 commercial (*Fig. V*) et chargé lui-même de leurs initiales ou de quelque sujet emblématique tel Gilles Corrozet, libraire parisien, qui nous montre son cœur enlacé de branches de rosiers et tout rempli de l'épanouissement d'une rose magnifique (1).

FIG. V. — *Marque de N. du Fossé.*

On a voulu voir une relation d'idée entre ces figurations multipliées du cœur et l'usage qui se généralisa dans la haute aristocratie des provinces à la même époque d'inhumer séparément de leurs corps le cœur des personnalités marquantes (2). Ce n'est pas exact, car l'usage d'extraire ainsi le cœur pour de particuliers honneurs était déjà ancien à cette époque. D'après le Dr Briau (3), le plus ancien exemple que nous connaissions historiquement de cette pratique serait l'extraction, faite à Fontevrault, le 25 Février 1117, du cœur du bienheureux Robert d'Arbrisselles, qui fut porté au monastère de Chemillé où il est encore aujourd'hui. Dans les cent années qui suivirent, les mêmes honneurs furent rendus, en la même abbaye de Fontevrault, aux cœurs des Plantagenets Henri II, Richard Cœur-de-Lion, Jean-sans-Terre et Henri III, tous rois d'Angleterre.

C'était presque par avance la traduction matérielle de la parole de Lacordaire : " S'il fallait élever des autels à quelque chose d'humain, j'aimerais mieux adorer la poussière du cœur que celle du génie " ! Il est vrai qu'il dit ailleurs que " Le sang du cœur est le seul engrais de cette plante qu'on nomme le génie".

Malgré le déplorable envahissement du néo-paganisme dans l'art de la Renaissance, le Cœur divin participa, durant le XVIe siècle, à cette attention de la pensée française pour le cœur

(1) Lacroix, Fournier et Serè : *Ouvrage cité*, p. 94.

(2) Pour le Bas-Poitou : Gabriel de Fontaines: Les *Cœurs en plomb dans les sépultures de l'Ouest.* in. *Rev. du Bas-Poitou.* Ann. 1894. fasc. I, p. 25-33.

(3) Briau, secret. de l'Acad. de Médecine : *Gazette hebd. de Médecine et de Chirurgie.* Ann. 1858. N° 22 Janv.

Digitized by Google

en tant que source de tous les sentiments généreux (1), et les artistes ne nous le montrent plus qu'entouré d'une gloire, lançant des rayons par la blessure de la lance et souvent même entouré de la couronne douloureuse d'épines tel que nous le représentons aujourd'hui. Ainsi le voyons-nous sur un portrait de saint François de Sales (1567-1622) peint de son vivant et conservé aujourd'hui à la Visitation de Paris (2) (*Voir vignette terminale*). Il est figuré de même sur un autre tableau de 1646, au monastère de Chemillé (Maine-et-Loire) (3).

Sous Louis XIV, les prédications du P. Eudes, puis les faits merveilleux de Paray-le-Monial qui viennent, de 1680 à 1690, donner au culte du Cœur de Jésus une vivacité nouvelle, n'ont pas créé dans la peinture, la sculpture ou la bijouterie, de type iconographique nouveau, mais peu après ces événements apparut en Bas-Poitou un bijou strictement local, connu aujourd'hui sous le nom de *Cœur vendéen* et qui me paraît avoir avec le culte du Cœur divin des relations directes d'origine. (*Fig. VI et bois d'en-tête*).

Dans la *Revue du Bas-Poitou* (4), MM. Baudouin et G. Lacouloumère ont examiné spécialement la forme de ces cœurs, dans une étude excellente : ils nous y ont montré ce bijou formé d'un cœur simple ou de deux cœurs enlacés comme étant en usage bien avant la Révolution, portant ou non des couronnes plus ou moins fantaisistes sommées le plus souvent d'une croix et quelquefois de

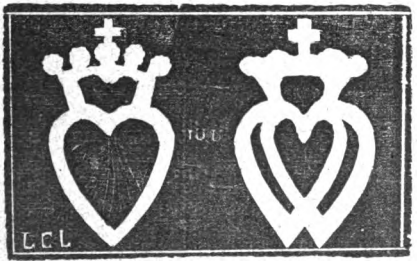

Fig. VI. — *Cœurs vendéens anciens.*

(1) Une faïence d'Oiron porte, au-dessus du monogramme de Henri II, un cœur percé d'une lance obliquement de bas en haut et surmonté du sigle I.H.S. — B. Fillon et O. de Rochebrune : *Poitou et Vendée*. pl. 11.

(2) Dom Paul Renaudin : in *Notre-Dame*. Ann. 1914. N° de *Juin p. 163*.

(3) Cf. Mgr. Barbier de Montault : *Œuvr. comp.* T. XI. p. 567.

(4) *Le Cœur Vendéen*, in. *Rev. Bas-Poitou*. Ann. 1903. fasc. 4. p. 382-396.

Digitized by Google

flammes ; quelques-uns sont chargés d'une étoile, d'une fleur de lys ou d'un Christ en croix.

Bien qu'ils nous disent que les doubles cœurs vendéens soient le symbole de l'amour conjugal, les auteurs admettent cependant que ces bijoux doivent leur origine à l'influence d'une pensée religieuse (1).

Deux termes de comparaison me paraissent confirmer cette hypothèse :

1° Au XVIIe et au XVIIIe siècles, les religieuses du monastère de la Visitation de Loudun se livraient activement à la confection de menus objets de piété, notamment de petites miniatures sur parchemin découpé. Un grand nombre sont encore conservées dans la région et Mgr. Barbier de Montault en a donné 315 au Musée de la Ville de Poitiers ; parmi ces derniers, une soixantaine représentent soit des Cœurs divins soit des Cœurs fidèles. Quelques-unes de ces petites compositions mystiques nous montrent le Cœur de Jésus appuyé sur une croix simple ou sur une croix et une lance posées en sautoir et surmonté d'une couronne plus ou moins régulière de comte ou de vicomte.

C'est à très peu près le thème de nos cœurs vendéens où la couronne, quand elle n'est pas un simple bandeau ondulé et rudimentaire, est toujours une couronne de vicomte dont les perles ont pour origine les sinuosités supérieures des ondulations du bandeau.

2° A la séance de la Société des Antiquaires de l'Ouest, de Juin 1917, notre érudit confrère M. Emile Ginot a étudié un remarquable moule en bois, du XVIIe ou du XVIIIe siècle gravé très artistement en creux, qu'il doit publier bientôt ; sur cet objet deux grands cœurs sont réunis et entrelacés à la façon des doubles cœurs vendéens. Sur le cœur de droite, les lettres *I.H.S.* sur l'autre M.R.A. au pied de ces deux cœurs unis de Jésus et de Marie, un petit cœur fidèle brûle d'ardeur.

Ces deux rapprochements n'autorisent-ils pas à voir dans notre populaire bijou local, pour le type simple l'image du Cœur

(1) MM. Baudouin et G. Lacouloumère : *Art. cité*, tiré à part, p. 14.

Digitized by Google

de Jésus, et pour le double cœur celle des cœurs réunis de Jésus et de Marie ? — Qu'on ne suppose pas cette attribution, que je crois être la bonne, suggérée surtout par la figuration signalée par MM. Baudouin et Lacouloumère, du Christ en croix sur *un* cœur vendéen : un fait isolé ne prouve pas toujours grand chose : du reste dans toute cette iconographie mystique de la peu intéressante époque postérieure au Moyen-Age le sens des objets change plus souvent encore qu'auparavant suivant l'usage qui en est fait et le lieu où ils sont représentés: Ainsi, sur un petit cachet de cuivre trouvé au monastère des Carmes de Loudun et donné aux Antiquaires de l'Ouest par Mgr. Barbier de Montault, un cœur contenant un Christ en croix n'est bien qu'un cœur fidèle puisqu'une inscription qui précise l'idée y fait dire au Sauveur : " *Il n'y a place que pour moy* " De même un ex-libris tampon, posé sur un livre ecclésiastique (1) angevin de 1710, (*Fig. VII*) montre un cœur portant une croix simple et le sigle I.H.S. entouré par ces paroles significatives : " *Signaculum cordis mei Deus* ".

FIG. VII. — *Ex-libris Angevin*, XVIIIe siècle.

***

La bijouterie populaire de cette même époque nous a laissé aussi dans l'Ouest un autre bijou tombé en désuétude, mais dont les collections locales gardent encore quelques échantillons. Ce sont des bagues dont le chaton, ovale ou rond, contient trois cœurs en relief ou en creux et qui succédèrent en date aux jolies bagues d'amour profane où un cœur appuyé sur un L formait un rébus qui signifiait : « *Mon cœur à elle!* », où un cœur dans un V voulait dire : « *Mon cœur à vous!* »

(1) *Conférences ecclésiast. du diocèse d'Angers sur le Sacrement de l'Ordre*. Angers, Olivier, Avril. M.DCC.X. (Ma collect).

Digitized by Google

Mme Parenteau, de Pouzauges, possédait une de ces bagues où les trois cœurs étaient joints par leur pointe en sorte que leur réunion formait une feuille de trèfle, le symbole trinitaire. En d'autres modèles les trois cœurs sont posés de façon que leur ensemble ne forme qu'un seul cœur ; sur celui que je donne ici, d'après une très belle bague en argent de la collection R. de Rochebrune, le troisième cœur est renversé.

FIG. VIII. — *Bague de la collection du comte R. de Rochebrune.*

Ces bijoux ont eu vogue à la fin du XVIIe siècle, époque où parurent aussi de petites médailles de dévotion où les trois cœurs portent les initiales de Jésus, de Marie et de Joseph. C'était du reste un thème iconographique alors très usité que de représenter, comme au rétable de la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Baugé, par exemple, " la Trinité de la terre " en parallèle avec " la Trinité du Ciel " et Mgr B. de Montault, qui souligne cet usage (1), fait observer qu'aux nombreux tableaux de ce temps qui représentent ainsi la Sainte-Famille, les peintres n'ont jamais manqué d'irradier le ciel au-dessus d'elle : l'idée de cet emblème de gloire semble même ne pas avoir été oublié sur la bague de M. de Rochebrune. Il apparaît également autour du triangle trinitaire et au-dessus des cœurs de Jésus, de Marie et de Joseph sur le sceau des Bénédictines de Saint-Jean-d'Angély (2).

A la même époque, les Sulpiciens qui firent de la piété envers la Sainte-Famille un de leurs sujets préféré d'apostolat, mirent même en faveur un monogramme jusqu'alors inconnu et qui réunit les trois initiales de Jésus, de Marie et de Joseph (3) ; le passage des Sulpiciens en Bas-Poitou où ils eurent longtemps la direction des Séminaires diocésains aurait-il eu quelque influence sur la diffusion des bijoux emblématiques des Cœurs de la Sainte-Famille dans notre région ? Quoi qu'il en soit, ces

(1) B. de Montault, *Trait d'iconogr. Chrét*, t. II. p. 126.

(2) D'après une empreinte aimablement communiquée par M. C. Roy, de la Rochelle. (XVIIe s.).

(3) id.

Digitized by Google

jolies bagues entrant en relation, pour un tiers au moins de leur signification, avec le culte du Cœur divin, devaient trouver leur place dans ces pages.

***

J'arrête cette courte étude au seuil de la Révolution : les nombreuses figurations du Cœur divin sur scapulaires, médailles, petites plaques, coquilles de plomb et autres objets portés durant les guerres de la Vendée ont un sens religieux très net qu'il n'est aucunement besoin de préciser. Ils sont les témoignages héroïquement tragiques de l'écho que le vœu fait au cœur de Jésus par le roi Louis XVI, en sa prison du Temple, trouva chez ceux qui sacrifiaient alors si généreusement à Dieu et au Roi leurs biens et leur vie (1).

(1) Cf. Abbé E. Boisseleau : *Le Sacré-Cœur des Vendéens*, p. 2. Luçon, Bideaux 1910, in-12 ; 11 p.

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

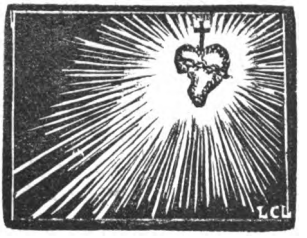

Digitized by Google

LES VENDÉENS A SAUMUR

(9-24 JUIN 1793)

C'est dans la soirée du dimanche 9 Juin 1793, que l'armée catholique et royale s'empara de Saumur. Les Vendéens évacuèrent la ville dans l'après-midi du 24 Juin. Voici quelques renseignements concernant leur séjour à Saumur.

Le lundi 10 Juin, le château de Saumur se rend à onze heures du matin.

Le mardi 11 Juin, Camille-Abraham Carrefour de la Pelouze, devenu gouverneur de la ville et du château, adresse la proclamation suivante à la garnison et aux habitants de Saumur : « La force et le courage de l'armée catholique et royale nous a tous ici réunis sous les drapeaux de nos anciens rois, en proclamant Louis XVII pour notre maître et leur successeur. Nous avons été assemblés déjà pour lui jurer, et à la religion, foi et fidélité. Nous l'avons fait, et j'aime à croire que le serment est parti du fond de nos cœurs. J'en suis d'autant plus persuadé que nous n'y avons été contraints ni par la force ni par la crainte. Le mobile de nos vainqueurs est trop pur pour que nous dussions nous méfier de leurs intentions. Leur conduite ici, d'ailleurs, a prouvé qu'ils ne sont pas tels qu'on nous les avait dépeints. Ils ont établi ici, ainsi que dans tous les autres lieux qu'ils ont soumis par la valeur de leurs armes à la domination royale, des bureaux ou comités de sûreté et de correspondance avec eux,

Digitized by Google

afin de régler leurs actions d'après les villes qu'ils ont conquises au roi. D'après cette invitation de leur part, le vœu de mes concitoyens a été de jeter les yeux sur moi pour me donner le commandement de la partie militaire. C'est cette partie du gouvernement qui est donc confiée à mes soins pour votre tranquillité et votre sûreté. Je mettrai tout ce qui sera en moi, ainsi que ceux qui doivent me seconder, pour ne point tromper la confiance dont on nous a honorés. Mais aussi nous espérons que nos bonnes et pures intentions ne seront point traversées par des esprits turbulents, ennemis de la paix et du bon ordre. Ceux de nos concitoyens qui vont se trouver chargés des autres parties du gouvernement, pensent comme moi, parce que la justice et la prévoyance seront leurs guides. Voilà les sentiments vraiment fraternels qui nous animent et qui doivent nous animer tous pour le bonheur et la cause commune. Toutes les dissensions doivent être éteintes entre nous. Et le mot qui doit désormais rallier toutes nos opinions, est le mot que je vais prononcer à votre tête et que, j'espère, vous allez répéter de tout votre cœur : *Vive le roi! Vive la religion!* » (1)

Le mercredi 12 Juin, eut lieu l'élection de Cathelineau, général en chef de l'armée catholique et royale de la Vendée. Voici le brevet, d'après l'original (2) : « Aujourd'hui 12 Juin 1793, l'an premier du règne de Louis XVII, nous soussignés commandant les armées catholiques et royalistes, voulant établir un ordre stable et invariable dans notre armée, nous avons arrêté qu'il sera nommé un général en chef de qui tout le monde prendrait l'ordre. D'après le scrutin, toutes les voix se sont portées sur *M. Cathelineau*, qui a commencé la guerre et à qui nous avons tous voulu donner des marques de notre estime et de notre reconnaissance. En conséquence, il a été arrêté que M. Cathelineau serait reconnu pour général de l'armée et que tout le

(1) *Archives de Maine-et-Loire*, série L.

(2) Reproduit par le chanoine Bossard, dans son *Cathelineau généralissime*.

Digitized by Google

monde prendrait l'ordre de lui. — Fait à Saumur, en Conseil, au quartier général, lesdits jour et an que dessus. — *Lescure, de Beauvollier, de Bernard de Marigny, Dehargues, Stofflet, de Laugrenière, de la Ville de Baugé, de La Rochejaquelein, chevalier de Beauvollier, Duhoux d'Hauterive, Levieil, d'Elbée, Fleuriot, de Boisy, Tonnelet, Desessarts, de Bonchamps.* »

Le jeudi 13 Juin, les chefs vendéens font une proclamation contre les pillages : « Nous, commandant les armées catholiques et royales, pénétrés de la plus juste horreur pour la conduite infâme de quelques soldats de l'armée catholique et royale, qui se sont permis de commettre des dégâts et pillages dans des maisons honnêtes de cette ville, et encore plus justement indignés de la perfidie et scélératesse de quelques habitants de cette ville, qui désignent eux-mêmes du doigt des maisons qu'ils excitent à piller et dévaster, déclarons et proclamons hautement que tout soldat des armées catholiques et royales qui sera atteint et convaincu des délits ci-dessus mentionnés sera passé aux verges pour la première fois et fusillé sur-le-champ en cas de récidive, et que tout habitant, homme ou femme, qui sera pareillement atteint et convaincu d'avoir excité et provoqué au pillage d'une maison quelconque de cette ville, sera sujet aux mêmes peines. Défendons, en outre, expressément à tous habitants de cette ville d'acheter d'aucun soldat de ladite armée catholique et royale aucuns effets de quelque genre que ce soit ; les invitons, au contraire, instamment de venir dénoncer tous ceux qu'ils connaîtront nantis d'effets soupçonnés être le fruit de quelque pillage, pour être sévi contre les pillards avec telle rigueur que ci-dessus. — A Saumur, le 13 Juin 1793, l'an premier du règne de Louis XVII. — *De Bernard de Marigny, chevalier Desessarts, de la Rochejaquelein, Lescure, Duhoux d'Hauterive, de Donnissan, Cathelineau, Dehargues, d'Elbée, Stofflet, de Beauvollier l'aîné, de Laugrenière, de Bonchamps, Fleuriot de la Freulière, chevalier de Fleuriot, Berrard, Piron, Tonnelet, de la Ville de Baugé, de Boisy,*

Digitized by Google

réunis en Conseil général. » (A Saumur, de l'imprimerie de D. M. Degouy, imprimeur du Roi) (1).

Le vendredi 14 Juin, une proclamation des chefs vendéens nomme les trente-six membres du *Conseil provisoire d'administration* de la ville de Saumur : Desmé du Buisson, qui fut élu président, Blondé de Bagneux, qui devint vice-président, Brosseau, qui fut nommé secrétaire, Baudry fils, Boislève, Chasles, Jean-Gabriel Chol de Torpanne, Clément, H. Cochon, Coutelet, Dalennes de Faye, Claude Dufour de Chanteloup, Michel-Henri Gibert, ex-substitut du procureur-syndic du district de Saumur, Gueniveau, Guillon de la Fresnaye, Laumônier, Joseph Ledoyen de Clesne, Moüard, Sauzay, L.-A. Sébille, oncle de Gibert, Soudromarais, Tardif, etc. (2).

Le samedi 15 Juin, élection du nouveau commandant de la paroisse de la Salle et Chapelle-Aubry (3) : « Aujourd'hui 15 Juin 1793, nous, Jean Dupin, Jacques Foucquet, François Boidron, Etienne Poivert, Louis Auberon, Pierre Guibert, Jacques Guibert, François Réthoré, Pierre Pineau, René Lefort, Jacques Subileau, Jacques Réthoré, Joseph Pasquier, Jean Réthoré, Pierre Baranger, Pierre Truffet, René Gallard, Jean Maurille, Jean Poirier, Pierre Ernoul, Jean Boidron, Sébastien Besnard, Jean Fonteneau et François Guiet, tous habitants des paroisses de la *Salle et Chapelle-Aubry*, sommes assemblés à l'effet de nommer entre nous un *commandant de la paroisse*, au lieu et place de Louis Cholet, blessé à l'affaire qui a eu lieu

(1) Monsieur l'imprimeur imprimera, dès cet instant, toute autre affaire cessante, la présente proclamation. — *De Laugrenière*, général dans l'armée chrétienne, *Desessarts*, commandant.

Ordre à M. de Gouy, imprimeur, de fournir de suite les proclamations relatives au pillage, sous peine d'être emprisonné. — A Saumur, ce 14 Juin 1793. — *Desessarts.*

Je prie M. de Gouy de remettre au porteur une centaine d'exemplaires *aux Français.* A Saumur, ce 15 de Juin 1793. — *De la Ville de Baugé.*

(2) Le 10 Juillet 1793, les représentants du peuple traduisirent la plupart d'entre eux devant le tribunal révolutionnaire de Paris, mais ils furent remis en liberté, le 24 Septembre 1794, par le Comité de Sûreté Générale.

(3) Cette curieuse pièce est donnée par M. Port, dans sa *Légende de Cathelineau.*

Digitized by Google

entre l'armée chrétienne et les patriotes à Doué, le 7 de ce mois. Procédant à ladite nomination, nous avons unanimement nommé en son lieu et place Jean Dupin, ce acceptant, qui a promis de se bien et fidèlement comporter en ladite place, auquel nous promettons d'obéir en tout ce qu'il nous commandera concernant le service du roi et de la religion. Fait en assemblée, en double, à Saumur, les jour et an que dessus. — *Jean Dupin*, *Jean Maurille*, *Jean Lefort*, *Pierre Renou*. »

Mortimer-Ternaux, dans son *Histoire de la Terreur*, nous donne une nouvelle proclamation des généraux Vendéens, faite le même jour, 15 Juin : « Nous, commandants des armées catholiques et royales, considérant que si la clémence et la douceur, qui sont un des premiers besoins comme un des premiers sentiments de nos cœurs, sont commandées dans une guerre entreprise contre des concitoyens égarés, et par la religion qui nous guide et par l'intérêt de notre cause, une juste sévérité n'est pas moins indispensable à l'égard de ceux qui sans cesse opposent à notre conduite franche et généreuse une résistance opiniâtre et un acharnement sans bornes, proclamons hautement ce qui suit :

« I. A l'avenir, toute place qui sera emportée de vive force par les armées catholiques et royales, sera rançonnée pour une somme égale au produit d'une année de ses impositions ; et celles, au contraire, qui d'elles-mêmes auront arboré le drapeau blanc, seront préservées de tout dommage et auront droit à des secours, s'il y a lieu.

« II. Toute ville qui, après avoir prêté le serment de fidélité à la religion catholique, apostolique et romaine et au roi, reprendra les armes contre nous et replantera dans son sein l'arbre de la liberté, sera, lorsqu'elle retombera au pouvoir des armées catholiques et royales, livrée à une exécution militaire, et ceux qui seront convaincus d'avoir provoqué les habitants à la violation de leurs devoirs et de leurs serments, seront responsables sur leurs têtes de tous les malheurs qui s'en suivront ; et ceux, au contraire, qui resteront fidèles à leur parole

Digitized by Google

pourront compter sur notre assistance et protection spéciale, au cas de besoin. — En foi de quoi nous avons apposé le sceau royal. — Fait au quartier général de Saumur, le 15 Juin 1793, l'an premier du règne de Louis XVII. — *De Bernard de Marigny, chevalier des Essarts, de la Rochejaquelein, Lescure, de Donnissan, Cathelineau, de Hargues, d'Elbée, Stofflet, de Beauvolliers l'aîné, de Laugrenière, de Bonchamps, Fleuriot de la Freulière, chevalier de Fleuriot, Berrard, Piron, Tonnelet, de la Ville de Baugé, de Boisy, chevalier d'Autichamp*, réunis en Conseil général. *Dury de Beauvais*, secrétaire. »

Le dimanche 16 Juin, une ordonnance des généraux vendéens enjoint aux membres du Conseil provisoire de se réunir dans l'espace de vingt-quatre heures : « Nous, commandants des armées catholiques et royales, considérant qu'au milieu du tumulte des armées et dans un enchaînement de combats et de conquêtes rapides, tout établissement qui tend à protéger le maintien du régime civil et politique, ne peut être trop promptement organisé ; pour le plus grand intérêt de la religion et du roi, et pour le plus grand avantage de la ville de Saumur, avons ordonné et ordonnons, au nom de Sa Majesté Très Chrétienne Louis XVII, roi de France et de Navarre, et de Monsieur, régent du royaume, à MM. Desmé-Dubuisson, de Bagneux, Chasles, etc., de se réunir sans délai, en vertu de notre proclamation du 14 Juin 1793, et de se former dans l'espace de vingt-quatre heures en Conseil provisoire d'administration, lequel se conformera aux principes énoncés dans notre susdite proclamation. — A ces causes, leur avons délégué et déléguons, pareillement au nom de Sa Majesté Très Chrétienne Louis XVII et de Monsieur, régent du royaume, toute l'autorité convenable à cet effet. — En foi de quoi leur avons délivré le présent, et avons apposé au bas le sceau royal. — Fait au quartier général, à Saumur, le 16 Juin 1793, l'an premier du règne de Louis XVII. — *D'Elbée, chevalier Desessarts, Duhoux d'Hauterive, Stofflet, de Beauvolliers l'aîné, de Laugrenière, Fleuriot de la Freulière, chevalier de Fleuriot, de Boisy, chevalier d'Autichamp.* — Pour MM. du

Digitized by Google

Conseil de guerre, *Dury de Beauvais*, secrétaire. » (A Saumur, de l'imprimerie de Dominique-Michel de Gouy, imprimeur du roi.) (1).

Le mardi 18 Juin, nouvelle injonction aux membres du Conseil provisoire d'administration, qui ne se sont pas encore réunis : « Nous, commandants des armées catholiques et royales, ordonnons aux 36 membres désignés en notre proclamation du 16 de se rendre de suite à l'Hôtel de Ville, de s'y former en Conseil provisoire, et d'entrer en activité, sous peine de responsabilité. Fait à Saumur, au quartier général, le 18 Juin 1793, l'an premier du règne de Louis XVII. — *Chevalier Desessarts, Duhoux d'Hauterive, de Donnissan, d'Elbée, Stofflet, de Beauvolliers l'aîné, de Laugrenière, Fleuriot de la Freulière, chevalier de Fleuriot, de la Ville de Baugé, de Boisy, chevalier d'Autichamp.* » (2).

Voici un passeport délivré, le jeudi 20 Juin, par le *Conseil provisoire d'Administration de Saumur* : « Laissez passer François Le Genevraye, ferblantier, domicilié de Saumur, paroisse de Saint-Nicolas, pour aller à Blois, ainsi qu'il le déclare, âgé de 28 ans, cheveux bruns, yeux bruns, nez gros, bouche assez grande, menton large, front étroit, visage plein, et prêtez-lui aide et assistance en cas de besoin ; lequel a signé : *Le Genevraye.* — Fait au conseil provisoire de Saumur, le 20 Juin 1793, l'an premier du règne de Louis XVII. — *Dufour ; Chol Torpanne.* » (3).

(1) *Archives de Maine-et-Loire*, L. 1267 bis.

(2) Publié par Célestin Port, dans sa *Légende de Cathelineau.*

(3) La formule de ce passeport est imprimée sur une feuille in-12 (*Archives Nationales, VV. 7.*)

Le mercredi 19 Juin, le conseil provisoire eut à examiner un « Mémoire à répondre, par MM. du bureau de la guerre établi à Saumur, par ordre et injonctions des chefs de l'armée catholique et royale. » Le comité renvoya cette pièce *au bureau militaire.*

F. UZUREAU,
Directeur de l'*Anjou Historique.*

Digitized by Google

HUMANITÉ

A mon ami Joseph Sarlat, docteur en droit, attaché au contentieux du P. L. M. — Soldat mort en captivité, le 13 Janvier 1915, au camp de Gustrow in Mecklembourg, où j'étais moi-même détenu.

Gustrow, le 15 Mars 1915.

C'est la guerre, la mort, la force, l'esclavage !
Atroce cauchemar ! Ce n'est pas dire assez...
Car je suis impuissant à trouver une image
Qui peigne le tableau des êtres convulsés.

Supprime, anéantis, martyrise, cisaille,
Vole-moi ma santé, vole-moi mon ami...
Serre, fatalité, serre dans ta tenaille,
Serre d'autant plus fort que j'aurai plus gémi !

. . . . . .

Hier soir j'ai voulu me traîner à ta tombe,
Ami que j'ai senti mourir entre mes bras !
Avec toi c'est beaucoup de mon cœur qui succombe
Beaucoup de mon passé qui s'éloigne à grands pas !

C'est toute ma gaieté, mon repos qui me quitte
C'est mon moral qui passe et vole épouvanté.
Ce qui reste ressemble à des bêtes en fuite
Qui s'affolent autour de leur nid dévasté.

Digitized by Google

Ton départ c'est si bien mon âme qu'on ampute,
Si bien mon peu de sang que je vois répandu
Qu'il m'arrive en pleurant, seul, le soir, sous ma hutte
Comme un chien égaré de hurler au perdu !

Mais qui devait mourir ? Le Ciel est injuste,
Et je m'affaisse encore en cherchant le pourquoi ?
Pourquoi tu dors couché sous un petit arbuste
Alors que le mauvais, peut-être c'était moi !

Mais qui devait mourir sous la modeste tente
Où nous partagions notre repas hideux ?
En attendant que vint la pitance suivante,
Ne devions-nous pas nous éteindre tous deux ?

Ta tombe c'est ici, la centième à droite...
Un peu de sable fin qui vole au gré du vent !
C'est trop mince pour toi, demeure trop étroite
Pour dormir là-dessous ton cœur était trop grand !

A genoux... me voilà ! L'homme est bien peu de chose
Ma loque qui t'invoque est là qui le dépeint...
Dans le passé jadis, elle effeuillait des roses
Et maintenant ce sont des affres qu'elle étreint !

Suis-je donc plus heureux puisque c'est moi qui reste
Dans ce lieu maudit de Gustrow, ma prison,
Où l'on m'a tout volé, la parole et le geste,
Ma femme, mes enfants, mon ami, ma raison !

Regarde, tout volé... puisque le pauvre hère
Cadavre trébuchant, courbé, déguenillé,
Va..... pensant que demain peut-être la misère
Le fera criminel de t'avoir oublié !

Digitized by Google

Et maintenant je veux écrire sur le sable
De la terre allemande au moins un mot français :
Humanité ! ce mot la réprouve, l'accable ! !
Humanité ! j'écris... j'insulte... je le sais.

Humanité, doux mot qui berça mon enfance,
Mot rayé, supprimé, qu'on prononce à demi,
C'est au son de ce mot, maintenant insolence,
Que j'attends de mourir en pleurant un ami...

Vte H. DU FONTENIOUX.

Digitized by Google

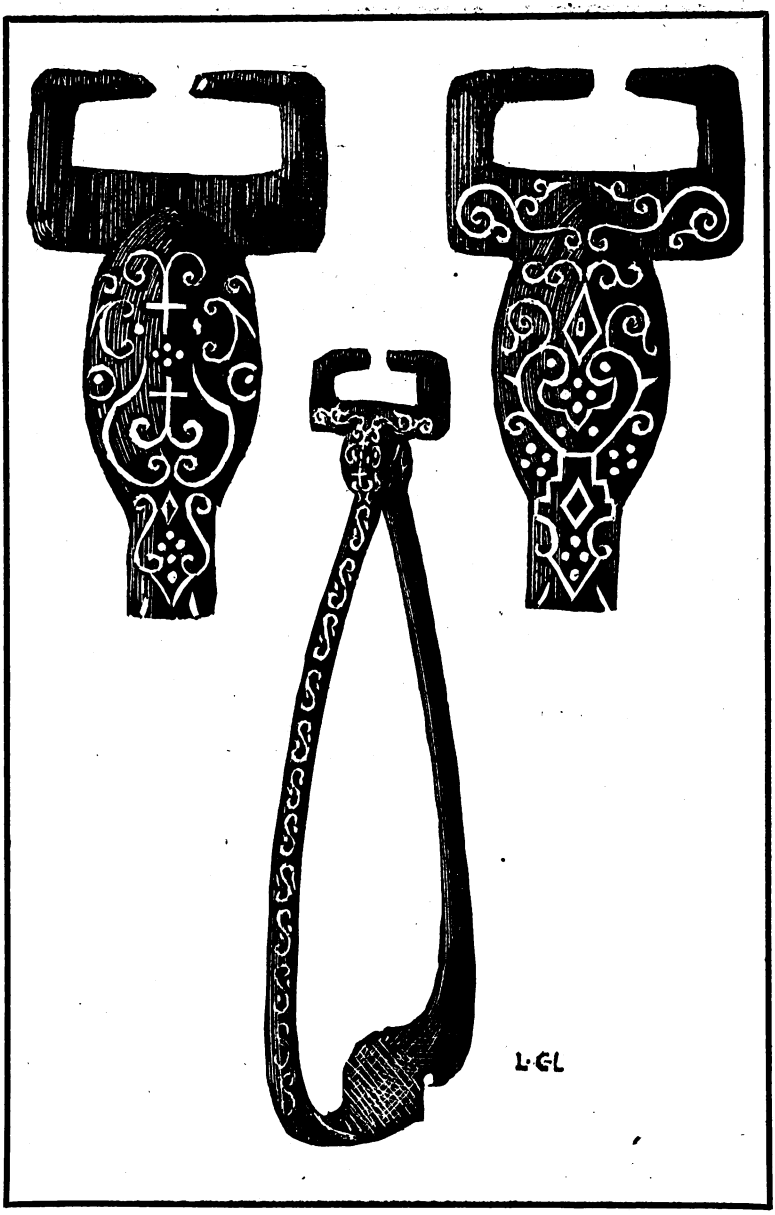

Etrier carolingien de la collection de M. le Comte de Rochebrune
Bois gravé de M. Charbonneau-Lassay.

Digitized by Google

UN ÉTRIER CAROLINGIEN

De la COLLECTION du COMTE R. de ROCHEBRUNE

En 1906, M. le comte Raoul de Rochebrune racontait en cette Revue (1) l'acquisition faite par lui de l'un des deux merveilleux étriers carolingiens (2) plaqués d'or, trouvés en Loire peu auparavant.

L'heureux collectionneur vendéen vient d'entrer en possession d'un autre étrier de même époque qui est tout à la fois un exemplaire unique dans les collections françaises et un échantillon magnifique de l'art de la niellure aux temps carolingiens. Cette pièce superbe mesure 25 centimètres de hauteur et le plus grand écartement de ses branches est de 9 centimètres 50 ; sa pédale cintrée continue la courbure des branches et celles-ci s'attachent à l'œil de l'étrivière par un nœud olivaire.

C'est principalement des deux côtés de ce nœud que l'artiste a incrusté en plein fer bruni et avec une maîtrise très sûre, le filigrane d'argent de sa niellure.

Trouvé par un pêcheur dans les sables de la Loire, un peu en aval de Nantes, près Basse-Indre, ce précieux objet fut acheté d'abord par un bijoutier nantais qui le céda à un marchand parisien d'antiquités ; c'est alors que M. de Rochebrune connut son existence et fut assez heureux pour en pouvoir faire l'acquisition. Tous les archéologues de l'Ouest le féliciteront d'avoir pu faire ainsi revenir dans notre région un document de pareille valeur pour les études du grand art décoratif du haut Moyen-âge.

L. Charbonneau-Lassay.

(1) R. de Rochebrune : *Aventure de deux Etriers Carolingiens au XXe siècle*, in *Revue du Bas-Poitou*. 1906, fasc. IV.

(2) L'autre est au Musée de Nantes.

Digitized by Google

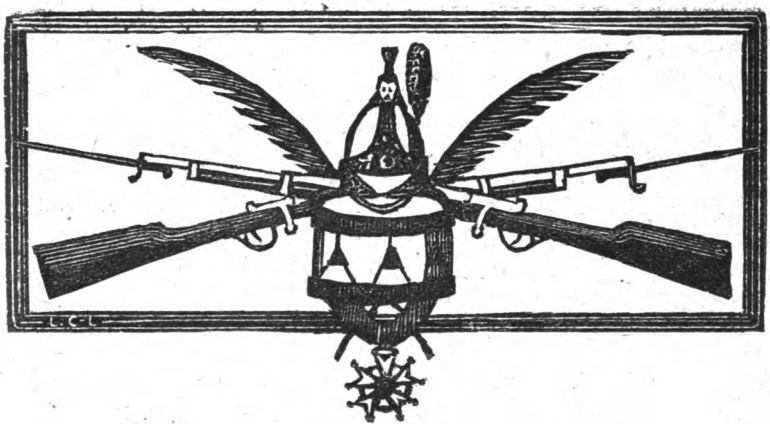

AU CHAMP D'HONNEUR

Liste des Officiers, Sous-Officiers et Soldats Vendéens tués à l'ennemi

Publiée avec l'autorisation des Familles

(*Suite*) (1)

Pierre Gabard, de Chantonnay.
Edmond Gaborieau, de la Boissière-de-Montaigu.
Gaston Gaborieau, de Chantonnay.
Pierre Gaborieau, de Saint-Laurent-sur-Sèvre.
Pierre Galais, de Noirmoutier, La Panne (Belgique), 3 Nov. 1915.
Henri Gallais, de Noirmoutier, mort en Belgique.
Victor Gallerneau, de Péault, mort de ses blessures, 27 Sept. 1915.
Ferdinand Garot, de Saint-Hilaire-de-Talmont, 30 Septembre 1915.
Albert Garrat, de Sainte-Hermine, 114e d'infanterie.
Joseph, *Jacques*, *Baptiste* et *Louis Garreau*, tous quatre de Maillé.
Ernest Gauthier, de la Bruffière.
Jean Gautier, de Vix, 1915.

(1) Voir le 2e fascicule de 1917.

Digitized by Google

Yves Gautier, de Vix.

Jean Gauvreau, de Saint-André-d'Ornay, 83e territorial, 25 Juin 1915.

Auguste Gelot, de Saint-Cyr-des-Gâts, 137e d'infanterie, 1er Oct. 1915

Léandre Gendronneau, de Saint-Etienne-de-Brillouet.

Valentin Genty, de Sainte-Hermine, 114e d'infanterie.

Armand Gervier, de la Barre-de-Monts.

Léon Géraudet, de la Jaudonnière, 137e d'infanterie, 7 Sept. 1915.

Hilaire Gillier, de Poiroux, 25 Septembre 1915.

Gabriel Girard, de l'Ile-d'Yeu, 3e colonial, 25 Septembre 1915.

Gaston Girard, de Montaigu.

Firmin Girard, de Saint-Jean-de-Monts.

Jean Girard, instituteur libre de Chauché, le 24 Octobre 1915.

Ludovic Girard, d'Ardelay, 7 Octobre 1915.

Valentin Girard, de Fontenay-le-Comte, 137e d'infanterie.

Vincent Girard, de Sainte-Gemme-la-Plaine, 137e d'infanterie, 7 Octobre 1915.

Pierre Giraudeau, de Saint-André-d'Ornay, 293e d'infanterie, 16 Juin 1915.

Théophile Giraudeau, de Nieul-le-Dolent.

Amédée Giret, de Mouilleron-en-Pareds, caporal au 137e d'infanterie, tué en Champagne, 22 Octobre 1915.

Alphonse Godet, de la Châtaigneraie, 29 Septembre 1915.

Jules Godet, de l'Aiguillon-sur-Mer.

Philippe Gosselin, de Croix-de-Vie.

Pierre Goulet, de la Bernardière, 1915.

Camille Gousseau, de l'Aiguillon-sur-Mer, sergent au 21e colonial, 6 Septembre 1915.

Clément Gouraud. de la Bernardière.

Louis Gouraud, de Noirmoutier, 64e d'infanterie, Somme-Tourbe, 5 Octobre 1915.

Pierre Gouraud, de Treize-Septiers, 114e d'infanterie, 26 Septembre 1915.

Philbert Gouraud, de Noirmoutier, 293e d'infanterie, 25 Septembre 1915.

Raymond Granero, de Fontenay-le-Comte.

Gustave Graveleau, de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Digitized by Google

Auguste Gréau, de Saint-Hilaire-de-Talmont, 1915.

Arthur Grégoire, de Thiré.

Marcel Grégoire, de Mouilleron-en-Pareds, 8e chasseurs à pied, tué à Auberive, le 13 Décembre 1915.

Grelet, des Sables-d'Olonne, 3e colonial, tué en Argonne, le 30 Septembre 1915.

Auguste Grenon, de la Flocellière, 27 Septembre 1915.

Emile Grolleau, de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Gabriel Grolleau, de Mareuil-sur-Lay.

Henri Grolleau, de la Roche-sur-Yon, 93e d'infanterie, 1915.

Jean Grossain, de Commequiers.

Félix Grousset, des Sables, 3e colonial, 27 Septembre 1915.

Eugène Guédon, de Grosbreuil, 3e colonial.

Aimé Guérin, de la Boissière-de-Montaigu.

Fernand Guérin, du Gué-de-Velluire, 19 Août 1914.

Pierre Guérin, de Saint-André-d'Ornay, 109e d'infanterie, tué à Givenchy.

Eugène Guérineau, de Saint-Hilaire-de-Talmont, 16 Février 1915.

Auguste Guibert, des Herbiers, 337e d'infanterie.

Eugène Guibert, de Jard.

Abel et *Georges Guilbaud*, de Saint-Gilles-sur-Vie.

Benjamin Guilbaud, de Saint-Etienne-du-Bois, 1915.

Bernard Guilbaud, de Saint-Etienne-du-Bois.

Firmin Guillet, de Treize-Septiers, 7 Octobre 1915.

Barthélemy Guilloton, de Saint-André-d'Ornay, 293e d'infanterie, 23 Juillet 1915.

Louis Guilloton, des Sables-d'Olonne, 4e zouaves, 11 Octobre 1915.

Clément Guinaudeau, de la Verrie.

Eugène Guyet, de Saint-Hilaire-de-Talmont, 26 Septembre 1915.

Louis Guyet, des Sables-d'Olonne, 64e d'infanterie.

Joseph Guyon, de Commequiers, 1915.

Pierre Guyon, de Saint-Hilaire-de-Riez.

Auguste Guyonnet, de Montreuil, 84e territorial, 26 Octobre 1915.

Jules Hayault, de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Louis Hérault, de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Digitized by Google

Constant Herbert, d'Olonne, 3e colonial, 1915.

Ferdinand Herbert, de Saint-Hilaire-de-Talmont, 18e chasseurs à pied.

Olivier Herbert, de Saint-Hilaire-de-Talmont, 26 Septembre 1915.

Joseph Hillairet, de Jard.

Gabriel Hurteau, de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Jean-Louis Idais, de Fontenay-le-Comte, 137e d'infanterie, tué à Louvencourt, 10 Juin 1915.

Eugène Idier, de Saint-Benoit-sur-Mer, 64e d'infanterie, mort prisonnier à Erfurt.

M. Jagueneau, de Fontenay-le-Comte, 137e de ligne, 24 Octobre 1915.

Léonce Jarny, de l'Ile-d'Yeu, 10 Octobre 1915.

Louis Jarny, de Saint-Etienne-du-Bois.

J.-M. et *Auguste Jaimet*, de Rocheservière.

André Jolly, de Saint-André-d'Ornay, du 93e d'infanterie, tué près Tahure.

Jean-Louis Jolly, de Commequiers, 23 Août 1915.

Joseph Jolly, de Commequiers, 18 Juin 1915.

Sylvain Joubert, de Croix-de-Vie.

François Jousset, des Herbiers, 31 Octobre 1915.

Jean-Baptiste Joyau, de Rocheservière, 64e d'infanterie.

Joseph Joyau, de Rocheservière.

Armand Laidin, de Chateauneuf, 25 Septembre 1915, en Champagne. Un de ses frères est également mort au feu, le 23 du même mois.

Narcisse Laidin, de Châteauneuf, 61e dinfanterie, 24 Octobre 1915.

Marcel Lainé, de la Ferrière, 25 Septembre 1915.

Léontin Largeau, de Maillé.

Jean Larignon, d'Auzay, 13 Novembre 1915.

Alexandre Landreau, de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Marcel et *François Laurent*, de Sainte-Hermine, 1915.

Sylvain Laurent, du Château-d'Olonne, 147e d'inf., 2 Nov. 1915.

Arthur Lebœuf, de la Bruffière, 25 Septembre 1915.

Camille Lechappe, de Cugand.

Maximin Leclaire, de Saint-Hilaire-de-Loulay.

Gaston Ledeuil, des Sables-d'Olonne, 32e colonial, 27 Sept. 1915.

André Leyrat, de l'Ile-d'Yeu, 25 Septembre 1915.

Digitized by Google

Armand Légeron, de Fontenay, 4 Octobre 1915.

Léon Leglat, de Luçon, 12e d'infanterie.

Jean Lenoir, de Champ-Saint-Père.

Albert Leroudier, de l'Hermenault, tué à Tahure, 1915.

Joseph Leroy, de Noirmoutier, 33e colonial, Souain, 2 Oct. 1915.

Fernand Levieux, de l'Aiguillon-sur-Mer, 1915.

Augustin Libaud, des Herbiers, 137e d'infanterie.

Théodore Loiret, de la Bernardière.

Léon Lorfrais, de la Tranche, 137e d'infanterie, mort le 5 Oct. 1915.

Léon Loriou, de Fontenay-le-Comte, 5e colonial.

Auguste Louineau, des Sables-d'Olonne, 2e d'infanterie coloniale, 30 Septembre 1915.

Louis Lumineau, de Sainte-Hermine, du 114e d'infanterie.

Digitized by Google

NOS MORTS

M. LE DOCTEUR ATGIER

Notre distingué confrère, M. le Docteur Marcel Baudouin veut bien nous communiquer la notice nécrologique qu'il a consacrée à M. le Docteur Atgier. Nous la publions avec d'autant plus d'empressement que M. Atgier fut le collaborateur très apprécié de la *Revue du Bas-Poitou*, et que sa mort nous a également causé les plus vifs regrets.

R. V.

M. le Docteur Emile-Alexandre Atgier, Vice-président de la *Société d'Anthropologie*, et Membre du Comité Central, est décédé au milieu du mois de décembre 1915, à l'âge de 65 ans, à l'Hôpital d'Amélie-les-Bains. Il a succombé à une affection médullaire grave, d'origine rhumatismale, contractée sur le front, au cours de l'année 1915, pendant la campagne de l'Yser (Guerre 1914-1916).

Mobilisé comme médecin-major en retraite, il avait dû, dès 1914, suivre son régiment, pour diriger une ambulance en Belgique, non loin de Dunkerque, et il y est resté jusqu'au moment de tomber malade.

Décoré de la Croix de Guerre et nommé officier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille, Atgier, dont toute la carrière s'était déroulée dans l'armée comme médecin militaire, est mort avec le titre de *Médecin principal.*

Avant 1914, il était déjà à la retraite, mais il était encore médecin en titre de la *Poudrerie* des armées de Sevran-Livry, aux environs de Paris, où il faisait d'ailleurs de la clientèle médicale.

Notre collègue, qui avait fait la campagne de 1870, était titulaire de la Médaille de 1870, Commandeur du Nichan Iftikar et Officier de l'Instruction publique. Il avait donc tous les titres.

Comme médecin praticien, il était à sa mort, Président du *Syndicat des Médecins de la banlieue Est de Paris.*

Ardent régionaliste et décentralisateur pratique, Atgier était *Président* comme originaire de l'Ile de Ré (Ch-I.) des *Rétois de Paris.* Il était d'ailleurs le conservateur en titre du *Musée archéologique* de Saint-

Digitized by Google

Martin-de-Ré (Ch. I.), qu'il avait créé à lui seul grâce à des dons de M. le Directeur de la *Samaritaine* de Paris, rétois comme lui.

Préhistorien par vocation, le Docteur Atgier était, à son décès, Président en exercice de la *Société préhistorique française*, dont il était membre depuis sa fondation. Habitué des *Congrès préhistoriques*, notre collègue a publié dans ces diverses publications, comme dans nos *Bulletins* de très nombreux et intéressants mémoires. Citons seulement les principaux :

Les bords de la Moine (Deux-Sèvres) à l'âge de la pierre, 1884. *Un trépied mégalithique en Anjou*, 1898. *La Vienne aux temps préhistoriques*, 1905. *Vases funéraires du Tumulus de don Pierroux (Ch. I.)*, 1907. *Les Mégalithes de la Vienne*, 1909. *L'Ile de Ré et Côtes voisines aux temps préhistoriques*, 1909.

En outre, on doit à Atgier d'autres publications purement *archéologiques* parues dans des revues provinciales de Saintonge et de Vendée.

Il possédait une superbe collection d'estampes et de cartes relatives à l'Ile de Ré et à la Charente-Inférieure qui doivent avoir été déposées au Musée local qu'il avait fondé avec tant de désintéressement et de oie, et qu'il espérait augmenter encore avant de mourir.

Atgier, mort prématurément d'une façon glorieuse des suites d'une maladie contractée aux Armées, a été inhumé à Saint-Martin-de-Ré (Charente-Inférieure).

Honneur à celui qui a donné non seulement sa vie à la Patrie, mais qui aurait consacré les derniers jours de son active existence, s'il l'avait pu, à la science qui nous est chère. Sa perte sera vivement ressentie dans le monde des Préhistoriens, où il était particulièrement estimé.

Docteur MARCEL BAUDOUIN.

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX

Poussières, poésies par Marcel LEBARBIER. Edition des *Humbles*, 4, rue Descartes, Paris, V^e^. — 1917.

Comme, s'élevant du fond des tranchées, la voix d'un jeune gars *poussant* une ritournelle du *pays* réenchante un instant les cœurs, le petit livre de début que M. Marcel Lebarbier publie du front, détonne agréablement au milieu de la production littéraire actuelle qui s'inspire toute de la guerre.

Poussières peut-être, mais poussières diaprées qu'ont laissées aux doigts du poéte les papillons du rêve, les poèmes libres au rythme fluide de M. Marcel Lebarbier sont l'éclosion prometteuse d'un talent lyrique qui ne manquera pas d'affirmer bientôt sa personnalité.

Parmi la quinzaine de poèmes composant ce frais recueil, et dont plusieurs chantent l'amour juvénile, je choisirais *Le Hibou*, aux vers frôleurs, colorés, pleins d'émotion :

Et le hibou craintif aux plumes de silence
Eploie son aile, et, lent, balance
Son vol moëlleux de feuille morte.

et surtout l'*Eveil*, qui magnifie la force éternelle de la nature, la reviviscence des sèves d'où naît suavement le printemps :

Puis quand le bleu du soir neige au creux des vallons
Où veille pieusement l'âme obscure des choses,
Crevant l'écorce rude et noire, les bourgeons
Pointent blancs et roses.

Une judicieuse préface de notre ami, le poète et régionaliste A.-M. Gossez, également aux armées, et des bois de Georges Guinegault font de ces *Poussières* de poésie un véritable ensemble artistique proclamant du champ de bataille même la vigueur de l'idéal français.

Albert HENNEQUIN.

***

La Chanson de Vaux-Douaumont. — LES CAPTIFS DÉLIVRÉS.

Digitized by Google

-- Douaumont-Vaux (21 Octobre-3 Novembre 1916), par le capitaine Henry BORDEAUX.

La bataille de Verdun marqua certainement l'arrêt de la puissance germanique, le point culminant de la Grande Guerre. Là se réalisa, suivant l'expression de M. Henry Bordeaux, une « geste » glorieuse, digne d'être comparée à celle de Roland. On dira plus tard le « cycle de Verdun », comme on dit maintenant le « cycle de Charlemagne » et le « cycle de Guillaume d'Orange ». Deux faits dominent cette épopée récente: sur les trente forts qui gardent notre vieille forteresse, deux avaient été faits prisonniers, Douaumont le 25 Février 1916 et Vaux le 7 Juin, au cours de la ruée des soldats du kronprinz; les captifs ont été délivrés, Douaumont le 24 Octobre et Vaux le 3 Novembre. Dans les *Derniers Jours du fort de Vaux*, l'auteur a évoqué en traits saisissants l'image de la résistance française acharnée à sauver l'honneur. Aujourd'hui il nous offre le récit de la victoire qui acheva la longue et dure bataille de Verdun.

La vérité, écrite avec dévotion, donne à cette œuvre l'accent d'une chronique des Croisades.

Un volume in-16. Prix : 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

***

Les Problèmes de la Guerre. — LES BERCEAUX TRAGIQUES (Roman), par Albert GIULIANI, lauréat de l'Institut. — Un volume in-8° couronne, 287 p., franco, 3 fr. 50.

M. Albert Giuliani, avocat et écrivain, a abordé, de front, l'un des problèmes les plus angoissants soulevés par l'invasion, celui des naissances illégitimes provoquées par la violence. Il a donné à l'étude de ce problème, objet de tant de polémiques, la forme vivante et concrète d'un roman social.

L'intrigue, d'un puissant effet dramatique, se déroule dans une famille française que la guerre a brisée et qui, au moment où elle va se reformer, se heurte à l'angoissante énigme d'un berceau tragique. M. Giuliani dépeint, en une suite d'émouvants récits d'une observation pénétrante, toutes les hésitations, les tortures, les détresses, les contradictions, enfin la résignation courageuse et chrétienne d'un cœur loyal dans lequel, après les luttes les plus déchirantes, triomphe le miracle divin de l'acceptation.

Par l'élévation de la pensée, la grandeur du sujet, la beauté du style, la noblesse des sentiments et la vérité profonde de la thèse,

Digitized by Google

les *Berceaux tragiques* resteront parmi les meilleurs ouvrages que la guerre aura suscités. C'est un beau livre et un livre courageux. — Librairie G. Beauchesne. Rue de Rennes 117, Paris 6e.

***

ELIXIR TONIQUE CONTRE LE CAFARD, par J. SANTO, de Colmar, ancien conseiller municipal de Nancy.

SOMMAIRE. — *Tiens bon, soldat, tiens bon!* Qu'est-ce que le Cafard; Le Moral des troupes; Les Empoisonneurs de la plume; La Parole d'honneur de la France; Ceux qui te regardent, cher soldat; Ceux qui comptent sur toi; Dans l'immense Cimetière; Pourquoi te bats-tu; La Part du soldat; L'immense Ronde des grands morts de la grande guerre; Au bord de la Mort tous les jours; La prochaine Campagne d'hiver; Sombrer en entrant au port; La Grogne. — *Réponse à quelques cafard...âneries* : Pourquoi continuer le carnage; Le fallacieux Espoir en la démocratie allemande; Les Récriminations contre la guerre; Ceux qui ne sont pas dans la mêlée; Embusqueurs et embusqués; Le cas des Députés; On ne les aura pas; Dieu est-il avec nous; Pourquoi Dieu ne fait-il pas cesser la guerre; Pourquoi tant de victimes innocentes; L'Enfer des tranchées; Un Livre faux : le *Feu* de Barbusse; Le Piège spirite. — *Variétés :* Claire Ferchaud; La Prière du guetteur; Sous le Casque prussien; La Crèche et le Soldat; Marins; Bienheureux les morts dans le Seigneur; La Main coupée; Mais au bout du Chemin; L'Aspirant Roger; Les Morts, sortez des rangs; La Recette du poilu; L'horrible Cauchemar.

Prix : 1 fr. (franco, 1 fr. 10). — Pour la propagande : 5 exempl., 4 fr.; 10 exempl., 7 fr.; 20 exempl., 12 fr.; 25 exempl., 15 fr.; 50 exempl., 30 fr. (Prière d'envoyer le montant en billets, bon de poste ou mandat). S'adresser à l'auteur, 131, rue de Vaugirard, Paris (15e).

***

Du même auteur :

QUI PAIERA LA GUERRE?... L'ALLEMAGNE!

Prix ; 0 fr. 50; 4 fr. les 12; 7 fr. les 25; 10 fr. les 50. — 131, rue de Vaugirard, Paris.

ZZZ.

Digitized by Google

CHRONIQUE

La Vendée aux fêtes de l'Indépendance américaine. — A la distribution des étendards aux Américains qui a eu lieu aux Invalides le 4 Juillet 1917, notre vaillant compatriote et ami M. le comte B. du Chaffault, figurait parmi les représentants des vieilles familles françaises dont les ancêtres prirent part à la guerre de l'Indépendance américaine.

C'est, on s'en souvient, l'amiral Vendéen du Chaffault qui tira le premier coup de canon pour l'Amérique, et c'est le lieu de rappeler que sept officiers de ce nom ont combattu ou sont tombés pour la même cause, d'Ouessant à York-Town.

En 1902, le comte du Chaffault avait déjà pris la parole aux fêtes américaines organisées en l'honneur de La Fayette et de Rochambeau au nom des descendants des anciens combattants vendéens de la guerre de l'Indépendance.

L'Académie Française vient d'attribuer sur les fondations Montyon et Souriau, pour les *Familles nombreuses*, un prix de 1000 fr. à M. André Julien, de Saint-Michel-en-l'Herm, et un autre prix de 1000 fr. à M. François Préault, de Pouzauges.

La même Académie, dans une de ses dernières séances, a décerné un prix au beau livre de poèmes de notre très distinguée collaboratrice, Mme Magalie Boisnard : *Le Chant des Femmes*, un des meilleurs et des plus classiques ouvrages qu'aient inspiré les événements actuels.

L'Académie des Sciences Morales et politiques, sur le rapport de M. Henri Welschinger, vient de couronner l'ouvrage de notre trés distingué collaborateur et ami, M. Joseph Aulneau, *La Turquie*

Digitized by Google

et la Guerre, en lui décernant le prix d'histoire Drouin de Lhuys, juste récompense de son beau talent et de son remarquable et judicieux travail.

Pour revivifier l'Art régional français. — Notre éminent ami M. le marquis de l'Estourbeillon, député du Morbihan, a déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de loi ayant pour objet l'institution et le fonctionnement de *Commissions régionales des Arts français* dans le but de donner à nos arts régionaux toute la vie qui leur manque.

M. de l'Estourbeillon propose pour nos régions la création de Commissions à Angers, Nantes, Poitiers, Quimper et Rennes.

Nous applaudissons de tout cœur à cette très précieuse initiative, grâce à laquelle seraient sauvegardés les éléments essentiels de notre Art national.

Notes d'art. — Le peintre-graveur poitevin Bessé, second grand prix de Rome, installé depuis la guerre au village de Salles (Deux-Sèvres), séduit par le charme du vieux logis xve siècle de la Fortranche, a l'intention d'en faire une eau-forte de grande dimension, tirée sur japon, et dont le prix de souscription sera de 100 fr. payable à livraison.

Nos Compatriotes. — Notre éminent compatriote M. le contre-amiral *Merveilleux du Vignaux*, dont nous avons annoncé précédemment la nomination comme Directeur général de la guerre sous-marine, vient d'être appelé au commandement de la division navale du corps expéditionnaire d'Orient.

Nos Collectionneurs. — La magnifique collection d'art ancien de notre ami M. le comte Raoul de Rochebrune, vient de s'enrichir encore de plusieurs pièces de haute valeur.

Citons notamment un étrier carolingien, dont il est parlé d'autre part, une manche de cotte de maille à grains d'orge du xiiie siècle, plusieurs sabres du xvie aux lames en damas, incrustées d'or, et un sceau aux armes des Vivonne, de provenance vendéenne.

Conférence militaire. — Le lieutenant Péricard, le glorieux auteur du mot désormais célèbre « *Debout les Morts !* » a fait, le 23 Août dernier, aux Sables-d'Olonne, une Conférence empreinte du plus beau et plus émouvant souffle patriotique devant une foule enthousiaste.

Digitized by Google

ÉCHOS DE LA GUERRE

Les Morts glorieux. — Le lieutenant-colonel *Biraud*, du 33e d'artillerie, d'une vieille famille fontenaisienne, a été frappé d'une balle au front le 2 Août 1917, dans une tranchée de 1re ligne où il réglait le tir de ses batteries. Le colonel Biraud, frère de l'excellent docteur Biraud, de Poitiers, était un admirable soldat qui, par sa vaillante conduite, avait mérité 10 citations avec croix de guerre et était officier de la Légion d'honneur.

— M. *Félix Lanco*, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine commandant au 53e d'artillerie, décoré de la croix de guerre, est tombé au champ d'honneur près de Saint-Quentin, le 9 Juin 1917.

Il était cousin-germain de M. Pascal Lanco, l'aimable et érudit archiviste du département de la Vendée.

— Le lieutenant *Raymond Larère*, du 70e d'infanterie, neveu de M. Larère, sénateur des Côtes-du-Nord, et cousin de notre excellent ami le statuaire Guéniot, est glorieusement tombé à la tête de sa compagnie, lors de l'attaque de Craonne.

— Le lieutenant *René de Wismes*, fils de notre distingué collègue le baron Gaëtan de Wismes, glorieusement tombé à la tête de sa batterie, sur le plateau de Vauclerc, a été honoré d'une magnifique citation posthume à l'ordre de l'armée.

— Le lieutenant *Guy du Rostu*, décoré de la croix de guerre, passé sur sa demande du 4e dragons au 8e bataillon de chasseurs à pied, est tombé le 20 Août 1917 au champ d'honneur, lors d'une de nos grandes et victorieuses attaques.

Il était fils du capitaine *Guillaume du Rostu*, mort lui-même glorieusement pour la France à Souain, en Septembre 1914.

— M. *Lœwenhard* (Ladislas), sous-lieutenant au 2e bataillon de chasseurs à pied, tombé glorieusement le 5 Mai 1917, sur les positions que venait de conquérir son bataillon dans l'Aisne.

Le sous-lieutenant Lœwenhard était le frère de l'excellent docteur-médecin de Mouilleron-en-Pareds, également aux armées depuis le début de la guerre.

— Nous avons annoncé dans notre précédent numéro la fin glorieuse du sous-lieutenant *Guy de la Robrie*, mortellement frappé dans son service d'officier d'artillerie de tranchée.

Digitized by Google

Sa mémoire a été honorée par la belle citation suivante à l'ordre de l'armée :

« *Officier d'élite, brave jusqu'à la témérité, donnant à ses hommes le plus bel exemple de courage et d'endurance. S'est dépensé sans compter pour sa position de demi-batterie ; a contribué dans une forte part à la destruction de la première position ennemie. Tué glorieusement à son poste d'observation de première ligne.* »

— Nous apprenons la mort de M *Jacques Riou*, médecin auxiliaire au 338e d'infanterie. Blessé grièvement à son poste, le 20 Juin, il fut évacué la nuit suivante et reçut avant de mourir la Médaille militaire ; il fut, en même temps, l'objet d'une seconde citation rendant hommage à l'énergie et au dévouement admirables dont il avait toujours fait preuve.

Jacques Riou s'était engagé au début de la campagne. Fait prisonnier à Douaumont, après avoir eu les mains et le visage brûlés par des jets de flammes, il fut cité une première fois à l'ordre. Rapatrié après cinq mois de captivité, comme agent sanitaire, il eut hâte de retourner au front, où il devait trouver une mort glorieuse.

Il était le fils du docteur Riou, médecin à Beauvoir, décédé.

Les braves. — Nous avons le grand plaisir d'apprendre la nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur du lieutenant-colonel *de Kervenoaël*, accompagnée de la belle citation suivante :

« *Henri-Marie de Kervenaoël, lieutenant-colonel de cavalerie, détaché au 71e d'infanterie ; officier supérieur possédant au plus haut degré les qualités militaires de caractère et d'énergie ; s'est distingué par sa bravoure et son calme exemplaires dans les divers combats auxquels il a pris part ; blessé antérieurement à la campagne actuelle ; trois citations.* »

— M. le chef de bataillon *Ernest de Maniort*, qui a gardé à Fontenay les meilleures sympathies, vient d'être l'objet d'une remarquable citation à l'ordre de l'armée pour avoir magnifiquement entraîné son bataillon à l'assaut du 16 Avril 1917, au cours duquel il fut abattu par une balle qui lui fracassa la jambe.

Officier supérieur d'une haute valeur morale, le commandant de Maniort avait été fait antérieurement officier de la Légion d'honneur et déjà cité pour de glorieux faits d'armes.

— Le commandant *Michel Giard*, gendre de notre cher cousin et ami, Gaston Pacaud, a été l'objet d'une magnifique citation à l'ordre de l'armée, pour les admirables qualités militaires et le courage enthousiaste dont il a fait preuve du 17 au 19 Avril 1917. C'est la quatrième citation méritée par ce vaillant officier.

Digitized by Google

— M. *Joseph Cormier*, ancien officier au 137e, chef de bataillon territorial, attaché à l'Etat-major du Résident général du Maroc, a été fait chevalier de la Légion d'honneur (Promotion du 14 Juillet 1917).

— Dans la liste des nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur, nous sommes particulièrement heureux de retrouver le nom de notre distingué et vaillant compatriote et ami le capitaine *Robert de Boisfleury*, d'un groupe d'artillerie d'assaut.

Le capitaine de Boisfleury n'est pas un inconnu pour nos lecteurs, il est Vendéen. Son grand-père, M. de Puyberneau fut pendant de longues années conseiller général du canton de la Roche-sur-Yon, puis député de la Vendée à l'Assemblée Nationale.

Robert de Boisfleury était lieutenant au 93e au moment des Inventaires. Il reçut l'ordre de marcher et refusa net, étant de ceux qui estiment que le rôle de l'armée n'est point de cambrioler les églises. Pour avoir ainsi refusé de salir son épée, il passa devant le Conseil de guerre du XIe corps, fut acquitté et mis néanmoins en réforme par le général André.

Lorsque la guerre vint, il demanda à marcher au front où son activité et son dévouement viennent d'être justement récompensés.

— Notre confrère et ami M. *Daniel Lucas*, capitaine de réserve d'artillerie, commandant le 9e groupe du 114e d'artillerie lourde, a été fait chevalier de la Légion d'honneur et cité à l'ordre du jour en ces termes élogieux :

« A montré dans le commandement de son groupement beaucoup de conscience, de zèle et de dévouement. »

M. le capitaine Lucas a été depuis l'objet de cette très belle citation à l'ordre de la division :

« Commandant d'un sous-groupement de 155 et de 220, en a obtenu le maximum de rendement malgré les difficultés de toutes natures dues au terrain, aux intempéries et aux bombardements incessants en obus de gros calibres ou toxiques subis par ses batteries. — S'est particulièrement fait remarquer au cours de la bataille du 31 Juillet 1917 et a contribué au succès par la manière dont il a compris et exécuté sa mission sous le feu de l'ennemi. »

— Notre ami, M. *Huy de Bagneux*, capitaine au 1er chasseurs à cheval qui, dégagé de toute obligation militaire, avait contracté un nouvel engagement au début de la guerre, a été cité à l'ordre de l'armée pour sa brillante conduite, sa haute conception du devoir militaire et son dévouement.

Digitized by Google

— Notre compatriote, le capitaine *Marcel Moine*, du 66e d'infanterie, déjà titulaire de six citations, décoré de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire française, de la Croix militaire anglaise, de la Médaille coloniale, a été l'objet d'une nouvelle et très élogieuse citation à l'ordre du corps d'armée pour la remarquable énergie dont il a fait preuve, le 19 Juillet 1917, en arrêtant l'effort débordant de l'ennemi à la tête des survivants de sa compagnie.

— M. *Marcel Bage*, lieutenant au 56e d'artillerie, déjà deux fois cité à l'ordre de la division, vient de l'être de nouveau dans les termes élogieux qui suivent :

« Commandant de batterie, brave au feu, dévoué et très consciencieux. A su obtenir de son personnel un merveilleux rendement ; a pendant plusieurs jours maintenu son poste d'observation dans une tranchée avancée, évacuée par notre infanterie. A assuré le réglage de ses pièces sous le bombardement des deux artilleries, accomplissant d'une façon parfaite la mission qui lui était confiée. »

— Le sous-lieutenant *Maurice Touzeau*, de Soullans, du 93e d'infanterie, précédemment adjudant au 137e, a été successivement l'objet de trois citations, dont deux à l'ordre de l'armée, pour son admirable conduite devant l'ennemi depuis le début de la guerre et notamment en Septembre 1916 et le 5 Mai 1917, où il a fait preuve d'une bravoure au-dessus de tout éloge.

— Voici le texte de la magnifique citation à l'ordre de l'armée qui a été attribuée à notre jeune compatriote, M. *Yves Coüe*, des Herbiers, sous-lieutenant d'infanterie, dont nous avons annoncé dans notre précédent fascicule la promotion comme chevalier de la Légion d'honneur :

« Jeune officier d'une bravoure remarquable et d'une très haute valeur morale. Déjà blessé trois fois au cours de la campagne ; a été atteint à nouveau d'une grave blessure, le 19 Mars 1917, en exécutant une reconnaissance sous un très violent bombardement. — Deux citations. — »

— Le sous-lieutenant *de la Mardière*, du 325e d'infanterie, fils de notre excellent ami, a été cité à l'ordre comme « un remarquable officier qui s'est dépensé sans compter en Janvier 1917, sous Verdun et a donné, le 10 Juin à sa compagnie, sous un violent bombardement, un bel exemple de courage et de sang-froid. »

— Le sous-lieutenant *Louis-Marie-Joseph-Anatole de Kervenoaël*, du 29e régiment d'artillerie (A C/2) a été l'objet de la belle citation qui suit :

« Le 16 Avril 1917 commandant un détachement de liaison auprès du commandant d'un bataillon d'attaque, a fait preuve des plus belles qualités de courage et d'esprit du devoir. S'étant trouvé seul avec son chef de bataillon,

Digitized by Google

et 3 ou 4 hommes, entouré par les Allemands a tué de sa main l'un d'eux qui visait le commandant, et après avoir été dégagé n'a pas cessé d'envoyer des renseignements sur la situation de son bataillon restée des plus critiques pendant quarante-huit heures. »

— Au moment de mettre sous presse, nous apprenons également avec grand plaisir que notre ami M. *Joseph Aulneau*, officier interprète et de liaison à l'armée britannique, vient d'être l'objet d'une très belle citation, avec attribution de la Croix de guerre.

— L'adjudant *de Saint-Pierre*, pilote aviateur, a été cité à l'ordre de l'armée dans les termes élogieux que voici :

« Attaqué par quatre avions ennemis, a continué à pénétrer au-dessus des lignes allemandes, a pu ramener, bien que gravement blessé, son observateur et son appareil dans nos lignes. »

Le vaillant aviateur est le fils de Mme la comtesse de Saint-Pierre, de Chantonnay,

— Notre collaborateur et ami, M. le vicomte *Henri du Fontenioux*, sergent infirmier à l'ambulance IX/3, a reçu la médaille d'argent des épidémies pour avoir, « étant retenu captif en Allemagne, fait preuve du plus grand dévouement en soignant les prisonniers de guerre atteints de maladies contagieuses. »

— Le maréchal des logis *Pichard du Page* a été l'objet d'une très belle lettre officielle de félicitations de la part du commandant du P. A. D./45 « pour avoir dirigé avec beaucoup de bon sens et d'énergie les services d'artillerie en première ligne du 26 au 31 Juillet 1917. »

— M. *Etienne de Bejarry*, fils du regretté sénateur de la Vendée, caporal au 10e d'infanterie et blessé à son poste lors des dernières offensives, a été l'objet d'une élogieuse citation.

— Nous mentionnons de même avec plaisir la belle citation obtenue par le jeune *Alfred Daguisé*, ouvrier typographe de notre sympathique imprimeur, avant la guerre, soldat au 269e d'infanterie. « Volontaire pour toutes les missions périlleuses, et qui par son ferme courage sous les bombardement les plus violents », a mérité la Croix de guerre.

— On sait que c'est le régiment d'infanterie de Montpellier qui a pris d'assaut les deux sommets et le tunnel du Mort-Homme.

Or, ce régiment est commandé par un de nos plus vaillants compatriotes M. le *colonel Rondenay*, qui s'était déjà couvert de gloire, devant Verdun, en Juin 1916.

Digitized by Google

— Notre ami *Louis Esgonnière du Thibeuf*, engagé pour la durée de la guerre, maréchal des logis automobiliste, qui se trouvait à Meaux, comme élève officier, a sauvé d'une mort certaine un jeune enfant de 7 ans tombé dans la Marne en se précipitant tout habillé dans la rivière, très profonde en cet endroit et en plongeant à plusieurs reprises pour arracher l'enfant au courant qui l'entraînait.

Nous l'en félicitons de tout cœur.

Les Héros du Clergé Vendéen. — M. l'abbé *Gustave Constant*, de Saint-Laurent-sur-Sèvre, aumônier de la Marine, vient de recevoir la croix de la Légion d'honneur, « pour les services exceptionnels rendus par lui pendant tout l'armement du bâtiment-hôpital *Bretagne II*

— M. l'abbé *René Peltier*, clerc minoré du Séminaire de Luçon, trois fois blessé depuis le début de la guerre, a été cité à l'ordre et promu sous-lieutenant.

— M. l'abbé *Louis Ratier*, brancardier au 137e d'infanterie, a été cité à l'ordre pour la quatrième fois comme « animé d'un dévouement absolu et d'une bravoure remarquable et comme faisant l'admiration de tous par sa superbe tenue au feu. Blessé le 19 Avril 1917, pendant un violent tir de barrage alors qu'il prodiguait ses soins à trois camarades grièvement blessés. »

— M. l'abbé *Richard*, de la Bruffière, du 8e régiment d'artillerie, a été cité à l'ordre de la division comme caporal radio-télégraphiste d'une haute valeur et d'un grand courage.

— M. l'abbé *Souchet*, vicaire à La Roche-sur-Yon, infirmier militaire, a été cité « pour le grand dévouement et le mépris du danger dont il a fait preuve, notamment lors de l'offensive d'Avril 1917, au cours de laquelle il a été blessé. »

— M. l'abbé *Maurice Aumon*, professeur au Petit-Séminaire, brancardier au 2e colonial, a été cité à l'ordre de la XVe division avec la mention suivante : « Excellent brancardier, toujours volontaire pour les missions périlleuses, grièvement blessé le 17 Avril 1917 pendant qu'il transportait un blessé. »

— M. l'abbé *Raymond Marceau*, vicaire à Saint-Gervais, a été cité à l'ordre du jour en ces termes : « Brancardier, s'est distingué au cours des journées des 8 et 10 Mai 1917, par le calme et le sang-froid avec lesquels il a procédé à la relève des blessés dans des conditions particulièrement difficiles. »

Digitized by Google

— M. l'abbé *Eugène Pateau*, professeur à l'institution Richelieu, a été cité à l'ordre de la brigade pour son dévouement inlassable à relever les blessés sous les plus violents bombardements.

— M. l'abbé *Joseph Graslepois*, professeur à l'Institution Saint-Joseph de Fontenay, brancardier divisionnaire, a été cité à l'ordre de la division, pour le courage et l'entrain dont il n'a cessé de faire preuve pour la relève et le transport des blessés, sous les plus violents feux de l'ennemi, du 14 au 31 Mai 1917.

— M. l'abbé *Roy* a reçu la médaille militaire avec la citation suivante à l'ordre de l'armée :

« Soldat brancardier d'un dévouement admirable, se dépensant sans compter pour porter secours aux blessés, même sons les feux les plus violents : Grièvement blessé le 6 Mai 1917. Deux fois déjà cité à l'ordre. »

— M. l'abbé *Armand Bizon*, du Grand-Séminaire de Luçon, sous-lieutenant au 32e d'infanterie, a été tué glorieusement en tête de sa section, le 29 Juillet 1917, d'une balle dans la poitrine.

C'est le vingtième séminariste vendéen tombé pour la France.

— M. l'abbé *Martin-Decaen*, maréchal des Logis, éclaireur au 258e d'artillerie, est tombé glorieusement le 2 Juin 1917, au cours d'un violent bombardement.

Il était le frère du chef d'escadron Martin-Decaen, devenu notre compatriote par son mariage avec Mlle de l'Espinay.

— M. *Etienne Marciteau*, de Curzon, séminariste, a été mortellement frappé par un obus, le 24 Mai 1917. Il a été inhumé dans un cimetière militaire, près de Craonnelle.

— M. l'abbé *Clément Bizon*, des Pères de la Compagnie de Marie, de Saint-Laurent-sur-Sèvre, est tombé à Bouchavesnes, le 14 Septembre 1916, après avoir mérité trois glorieuses citations comme sergent d'infanterie.

— M. *Clément Loizeau*, de la même Congrégation, a été de même glorieusement tué en Champagne, le 26 Avril 1917.

— M. l'abbé *Pierre Audureau*, de la Bruffière, est mort le 3 Août à l'hôpital de Samli (Grèce) du tétanos contracté à la suite des fatigues extrêmes de son service d'infirmier militaire.

— Le R. P. *Gustave Piveteau*, de la Congrégation des Pères de Chavagnes, blessé par éclats de torpilles aériennes à Verdun, est mort le 7 Août des suites de ses blessures.

Digitized by Google

Au tableau d'honneur. — *Dans la Légion d'honneur*. — M. Herbelin, du 3e bataillon d'Afrique, originaire de Noirmoutier, a été promu au grade d'officier.

Ont été promus au grade de Chevalier : M. le commandant de Blois, du 93e d'infanterie.

MM. les capitaines Gaston Rideau, de Luçon, 308e d'infanterie et Harpillard, du 293e d'infanterie.

MM. les lieutenants Pierre Coyreau des Loges, du 62e d'infanterie; Lizet, du 293e d'infanterie ; le médecin aide-major Augereau, de Velluire, 246e d'artillerie.

MM. les sous-lieutenants Butraud, du 137e d'infanterie, et Léon Chuillet, de la Jaudonnière, 14e chasseurs d'Afrique.

Citations. — Ont été élogieusement cités à l'ordre :

MM. les commandants Michenon, du 93e d'infanterie et Audrade, du 137e d'infanterie.

MM. les capitaines Trémant, du 93e d'infanterie ; de Blois, du 93e ; de Baisse, du 93e ; Marcel Moine, de Fontenay-le-Comte (cité pour la 7e fois), René Delaveau, du 57e chasseurs à pied ; Georges Sivot, du 137e.

MM. les lieutenants Gourdier, Dallet, Davanne, Péchez, de Chapottin, Le Guidec, Lequeux, Graves, du 93e d'infanterie, Henri de Bodard de la Jacopière ; Legros et de Louvigny du 137e.

MM. les sous-lieutenants : Bille, Thomas, Arrignon, Pion, Rio, Petiteau, Protat, Bironneau, de Gavardie, Maurat, Dowles, Bouret, du 93e d'infanterie ; Maurice Touzeau, Guyer, Scharbach, Roger Renaud, du 137e ; Georges Savineau, du Poiré-sur-Velluire, Jean Hureau, de La Roche, Revoisy, 120e d'infanterie ; Recoquillon, de Cezais ; R. Jugiau, de Saint-Michel-Mont-Mercure.

Digitized by Google

CARNET MONDAIN

FIANÇAILLES

Nous sommes heureux d'apprendre les fiançailles de notre jeune et vaillant ami, le sous-lieutenant CHRISTIAN D'ELBÉE, du 249e d'infanterie, décoré de la croix de guerre, fils de notre ami le lieutenant-colonel marquis d'Elbée et de la marquise née Hoskier, avec Mademoiselle ELISABETH DE GARGAN, fille de M. de Gargan et de Madame, née de Salaberry.

Ce mariage unira deux familles qui se sont toujours profondément dévouées et sont généreusement attachées aux nobles traditions qui nous sont chères.

MARIAGES

Nous annonçons avec plaisir le mariage du comte DE LA POËZE, sous-lieutenant au 32e dragons, pilote aviateur, décoré de la croix de guerre, avec MademoiselleMARIE DE VANSSAY, fille du lieutenant-colonel et de la vicomtesse de Vanssay.

— Nous apprenons également le mariage de Mademoiselle JEANNE LE CLER, fille de M. le lieutenant-colonel Le Cler, actuellement aux armées, et petite-fille de l'ancien et excellent président du Conseil général de la Vendée, avec M. le maréchal des logis ARTAUD.

— Le mariage de Mademoiselle MARIE-HENRIETTE MAYEUX avec M. PIERRE VERGNIOLE, professeur à l'Ecole Sainte-Croix du Mans, décoré de la croix de guerre, a été célébré aux Sables-d'Olonne le 8 Août 1917, dans la plus stricte intimité.

NAISSANCES

Madame la comtesse HENRY DE LA ROCHE-SAINT-ANDRÉ a mis heureusement au monde un fils qui a reçu le prénom de LUC.

Digitized by Google

— Madame Henri BAGUENIER DESORMEAUX, femme dn lieutenant Baguenier Desormeaux, actuellement aux Armées, a mis heureusement au monde un fils qui a reçu au baptême le prénom de Jacques, en souvenir de son vaillant oncle Jacques Baguenier Desormeaux, tombé héroïquement pour la France le 22 août 1915.

C'est le quatrième enfant de M. Henri Baguenier Desormeaux et de Madame née Yvonne MEIGNAN.

Nous nous associons de tout cœur à la joie qu'après tant d'épreuves cette naissance apportera au foyer de notre excellent collaborateur et ami H. Baguenier Desormeaux.

— Madame la comtesse de la PASTELLIÈRE-NEUILLY est heureusement accouchée en Vendée, le 1er Septembre, d'un fils qui a reçu au baptême le nom de Ludovic, en souvenir de son oncle le capitaine de Granges de Surgères, mort pour la France, le 21 Août 1914.

— La vicomtesse Henri de GRIMOUARD vient de donner le jour au château de Brassioux, à une fille qui a reçu le nom de : Marie.

— Madame Henri BAZIRE, femme du capitaine actuellement au front, vient d'avoir un fils qui a reçu le nom de : Bernard.

Digitized by Google

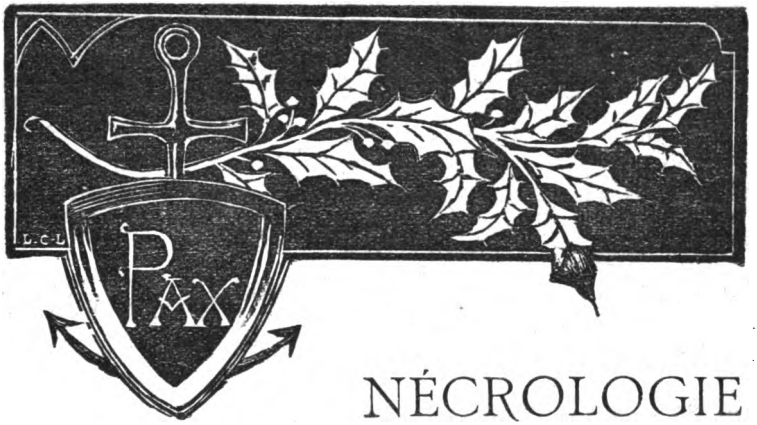

NÉCROLOGIE

M. Auguste MARTIN et son frère Gabriel MARTIN, de-l'Ile-d'Yeu disparus en mer dans un récent voyage en Amérique.

— Mme de BRIQUEVILLE décédée à la Roche-sur-Yon, le 2 Juillet 1917.

— M. l'abbé Florent GUILLET, ancien curé de la Jonchère, décédé le 13 Juillet, aux Moutiers-les-Mauxfaits.

— M. Camille GUITTON, avocat, décédé à l'âge de 59 ans à Paris (54, avenue de la Bourdonnais), le 14 Juillet 1917.

De graves raisons de santé avaient contraint M. Guitton à quitter la Roche, il y a six ans ; en proie à de terribles souffrances, il a supporté cette dure et cruelle épreuve avec la foi et la résignation admirable d'un grand chrétien et d'un Vendéen de vieille race. Il est retourné dormir son dernier sommeil dans sa terre natale, à la Roche-sur-Yon où sa famille est environnée d'universelles sympathies et où son souvenir sera pieusement gardé.

Nous adressons à Mme Camille Guitton et à tous les siens l'hommage de nos profondes et respectueuses sympathies.

— M. PLOUET, qui avant la loi contre les Congrégations portait le nom de frère Clairens et fut, durant vingt-six ans, directeur du Pensionnat de Mirville, à la Roche-sur-Yon, qu'il avait créé, est mort à l'Hôtel-Dieu de Nantes en Juillet 1917, à l'âge de 70 ans.

— Mme Angélique GIRARD, veuve de M. Louis-Pierre Gouraud,

Digitized by Google

ancien imprimeur, décédée à Fontenay, le 25 Juillet 1917, à l'âge de 80 ans.

Nos sincères condoléances à la famille.

— Mme DE SALLIER-DUPIN, née DE LA DOUESPE DU FOUGERAIS, décédée à l'âge de 88 ans, à Rennes.

Nos respectueux sentiments de condoléances aux siens.

— M. l'abbé ALEXANDRE TELLIER, ancien curé de Thouarsais, décédé le 15 Août 1917 à Saint-Laurent-sur-Sèvre, sa paroisse natale.

— M. l'abbé CONSTANT GUILLET, curé de l'Oie et précédemment curé de Saint-Malo-du-Bois, décédé le 15 Août 1917 et dont l'inhumation a eu lieu à Talmont le 19.

— M. JOSEPH GAUDIN, décédé à la Chapelle-Palluau, le 17 Août 1917, dans sa 67e année.

Nos douloureuses sympathies à sa famille.

— Mlle BERTHE DE BEAUREGARD, décédée au château de la Louisière de Montravers (Deux-Sèvres), le 19 Août 1917.

Nous adressons à notre ami le comte Charles de Beauregard, son frère, et à toute sa famille nos plus sympathiques condoléances.

— M. le Marquis DES COURTIS DE LA GROYE, décédé en fin Août 1917.

Nos respectueuses condoléances à sa famille.

— M. LÉONCE DE LA BROSSE, maire de Falleron, décédé le 8 septembre et dont les obsèques ont été célébrées le surlendemain à Falleron.

Nos hommages attristés aux familles de la Brosse et Halgan que cette mort met en deuil.

Digitized by Google

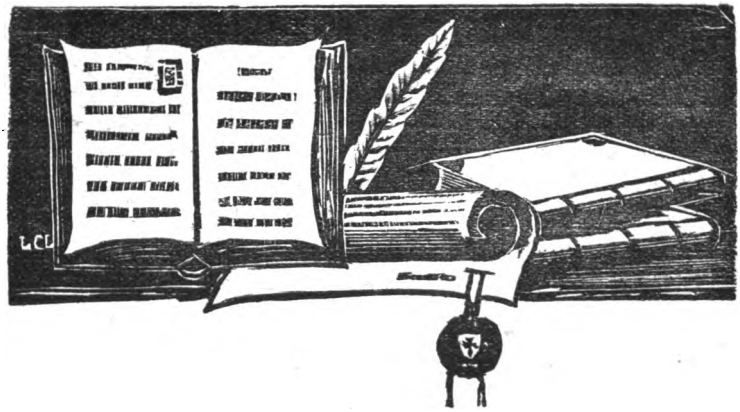

BIBLIOGRAPHIE

La Génération Sacrifiée. — Nous détachons d'un très bel et émouvant article consacré à la mémoire glorieuse de Jacques Baguenier Desormeaux, dans le 1er numéro d'un nouveau et excellent Bulletin d'art et de littérature — *Les Essaims nouveaux* — ce délicieux sonnet de M. André Biguet :

O Jacques Baguenier Desormeaux, je consacre
A votre ombre qui s'est endormie au tombeau
Ce soir, tel votre sort, ardent, tragique et beau
Et qui mêle la rose au sang des durs massacres.

La mort a pu remplir de terre et d'un goût âcre
Votre bouche et vos yeux, mais la chair en lambeaux
Se consume à jamais en le sombre flambeau
Dont la flamme exaltée en d'autres mains vous sacre.

Vous n'avez pas franchi la porte du Destin
Avec une âme lasse et d'un pas incertain,
Mais, jeune, fier, rayant de gloire les ténèbres...

Et mon souvenir double unit vos jours riants
Et votre droite mort comme un soir d'Orient
Les amandiers en fleurs et le cyprès funèbre.

— Dans le *Bulletin de la Société Préhistorique française* (ann. 1916 fasc. 7 à 12), M. le Docteur M. Baudouin a publié une longue étude (64 p.) ayant pour titre : *Les buttes d'huîtres des Chauds à Saint-Michel-en-l'Herm (Vendée)*.

Dans ce travail, notre confrère s'efforce de démontrer que ces buttes, dont l'origine a occupé depuis fort longtemps archéologues et géologues, constituent un monument cultuel en forme de serpent dû

Digitized by Google

aux Normands qui aux IX et Xe siècles occupèrent en effet, à plusieurs reprises, le littoral Poitevin.

Le travail du docteur Baudouin dont les conclusions restent discutables contient des observations matérielles qui seront certainement utiles à la solution du problème de Saint-Michel-en-l'Herm.

Du même auteur : dans la *Chronique Médicale* (No du 1er Avril 1917), une étude d'ethnographie et de folk-lore sur *le Maraichinage hors de France.*

— Dans la *Presse Dentaire* (1917), le Docteur M. Baudouin a également publié un article sur *l'Epoque de la soudure totale des deux moitiés mandibulaires à l'époque néolithique.*

Il est question, au cours de ce travail, d'intéressantes observations ostéologiques faites en l'ossuaire néolithique de Bazoges-en-Pareds et en quelques autres monuments funéraires de même époque.

— Notre excellent ami M. H. Baguenier Desormeaux vient de consacrer dans la *Revue Critique,* un article justement élogieux à l'étude publiée ici-même par notre érudit collaborateur M. E. Gabory sur *La Gloire et la Paix Vendéenne.*

Au cours de son article M. Baguenier Desormeaux a relevé quelques erreurs de détails que, dans l'intérêt de la vérité historique, on voudra bien nous permettre de signaler après lui :

« P. 3 : Henri de la Rochejaquelein a été tué sur le territoire de *Nuaillé*, près de Cholet (Maine-et-Loire) et non à *Maillé*, qui en est éloigné de 70 kilomètres à vol d'oiseau et se trouve presque à l'extrémité opposée du département de la Vendée. — Les restes du troisième généralissime vendéen ont été exhumés et reconnus le 28 *Mars* 1816 et non *en Octobre.* — Bonchamps, blessé à Cholet, le *17* Octobre 1793, n'est pas mort ce jour-là, *à Beaupréau*, mais le lendemain *18*, à *la Meilleraie*, après qu'on l'eût porté à Saint-Florent-le-Vieil, puis, au travers de la Loire, jusqu'à ce hameau qui dépend de la commune de Varades (Loire-Inférieure). — P. 3-4 : Les restes de d'Elbée ne furent jamais exhumés des douves du château de Noirmoutier ; ils y sont encore, sans qu'on sache très exactement en quel point. Beaupréau ne les reçut donc jamais. — P. 4-5 : Le monument de Bonchamps, œuvre de David d'Angers, est en marbre *blanc*, seul, le sarcophage qui n'est pas de David, est *noir.* — P. 5 : Le tombeau et la statue de Cathelineau ne se trouvent pas *dans la même église* paroissiale de Saint-Florent-le-Vieil, qui couronne la petite ville, au sommet du coteau dominant la Loire, mais à huit cents mètres de là environ en amont, presque au nivean du fleuve, dans l'ancienne *chapelle des Sœurs.* Cette statue a été érigée, vers 1860, par les soins du comte de Quatrebarbes, grâce aux sommes léguées par M. et Mme Baudouin ; C.-L. Gazeau n'y fut pour rien, il était mort depuis longtemps. La première pierre du monument de Cathelineau au Pin-en-Mauges eut lieu le 4 Juillet 1826 et non en 1827. »

— Les *Mémoires de la Société Nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, pour l'année 1916, contiennent l'*Epitaphe* communiquée par M. L. de Farcy, de Nicolas Viard, docteur en médecine,

Digitized by Google

abbé commendataire de Saint-Michel-en l'Herm, qui mourut à Angers, le 6 Février 1488, et dont le corps fut inhumé dans l'église Saint-Maurille de cette ville.

— Dans le *Gaulois* du 12 Août 1917, M. l'abbé Uzureau, rappelle que « les gaz asphyxiants » dont on se sert dans la guerre actuelle ont été inaugurés en 1793 par la Convention contre les Vendéens.

L'emploi des machines incendiaires par les troupes de la Révolution contre la population vendéenne n'est pas douteuse. Celui des gaz asphyxiants est-il aussi certain ?...

— Nous recevons de notre excellent confrère M. *Emile Salomon*, directeur de la *Nouvelle Revue Héraldique*, deux très intéressantes plaquettes, dont il est l'auteur, consacrées au *château de Soleillant* et à *la Gentilhommière XVIIe siècle de Celles*, en Forez.

— M. Emile Baumann, ancien professeur de philosophie au Lycée de la Roche-sur-Yon, dont nous avons eu déjà l'occasion de signaler ici la haute valeur littéraire, vient de publier à la librairie Perrin (35, quai des Grands-Augustins, Paris, prix 2 fr.), de belles et émouvantes pages sur un jeune héros vendéen, du 90e d'infanterie, *l'abbé Chevoleau* qui, après avoir valeureusement combattu autour de Neuville-Saint-Vaast et de Loos, a péri le 4 Mai 1916, sous Verdun, enterré vivant dans son gourbi, sous l'horrible bombardement qui précéda l'assaut de la cote 304.

— A la Mémoire de René Gibaud. — Au service funèbre célébré le 17 Avril 1917, en l'église de Pouzauges, à la mémoire de René Gibaud, adjudant pilote-aviateur, mort pour la France, M. l'abbé Ferdinand Bureau, curé-doyen, a prononcé une belle et émouvante allocution, qui a été publiée en une élégante plaquette (in.-12 de 8 p. Fontenay, imp. Pételot), que nous conserverons comme un pieux souvenir du jeune héros vendéen.

— Dans la Presse — Nous saluons avec joie la réapparition, sous forme de Revue hebdomadaire, du vaillant journal catholique *l'Univers* qui avait, au début de la guerre, cessé de paraître, et auquel nous souhaitons prospérité et longue vie.

— L'*Argus de la Presse* publie la *Nomenclature* des journaux et revues en langue *Française* qui ont continué à paraître, c'est-à-dire à tenir, pendant la guerre 1914-1917... C'est un volume de plus 250 p. d'une documentation sûre et étendue, qui sera envoyé à la presse Alliée et neutre de l'ancien et surtout du nouveau Continent.

R. de Thiverçay.

Le Directeur-Gérant : René VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD

Digitized by Google

HÉROS ET MARTYRS

Le COMMANDANT de KÉRAUTEM

La Bretagne ne m'en voudra pas si j'inscris sur le marbre de l'histoire, parmi les Héros que la Vendée a donnés à la Patrie, au cours de cette grande et si terrible guerre, l'admirable soldat, le chrétien exemplaire que fut le commandant de Kérautem.

Par son mariage avec Mademoiselle Geneviève de la Bassetière, par cette alliance avec une famille qui incarne si magnifiquement les grandes vertus de notre race, n'a-t-il pas

Digitized by Google

acquis droit de cité parmi nous ? Et pourrais-je offrir un plus bel exemple aux jeunes qui me liront qu'en leur révélant l'indomptable courage, la foi ardente et la suprême résignation, dont ce preux moderne donna tant de sublimes témoignages, pendant sa trop courte carrière ?

Parti de Vitré comme lieutenant au 70e d'infanterie, au début de la guerre, M. de Kérautem prit part à la campagne de Belgique, à la pénible retraite qui la suivit et à la victoire de la Marne. Sur ces différents champs de bataille, il fit preuve des plus hautes qualités militaires et d'une insigne bravoure qui lui méritèrent un troisième galon en même temps que les plus élogieuses citations.

Le 9 Mai 1915, en ce jour effroyable où tombèrent dans les plaines de l'Artois plus de 1800 hommes de son régiment, il eut lui-même, en entraînant sa compagnie à l'attaque de Chanteclerc, la poitrine traversée de part en part par trois balles. Resté inanimé sur le terrain, il y passa la nuit et par un miracle d'énergie il parvint le matin en se traînant sur le sol à regagner sa tranchée, où il tomba épuisé de fatigue.

A peine remis de ses blessures, il rejoignit son régiment, et pendant l'interminable bataille de Verdun, il ne cessa de donner comme chef de bataillon l'exemple du plus inlassable courage.

De Verdun, il passa en Champagne, et le 30 Avril 1917, à l'assaut du Mont-Cornillet une balle traversa son casque, le frappa à la tête, et il tomba pour la seconde fois, à côté de son brave ami le capitaine du Halgouët, lequel ne devait plus se relever.

Bien qu'une fois encore grièvement blessé, il revint cependant à la vie et nous le retrouvons au mois de Septembre suivant plus intrépide que jamais, à la cote 344, l'un des secteurs les plus éprouvés, défendant avec un héroïsme, qui semble grandir avec le sang versé, les positions que nos troupes avaient récemment enlevées aux Allemands.

Quinze jours durant, il occupa ce secteur, exposé aux plus violents bombardements, aux incessantes attaques de l'ennemi et surmené par les privations et les fatigues de toutes sortes,

Digitized by Google

Tant d'épreuves ne vinrent cependant pas à bout de son courage : il trouva dans l'énergie de son caractère et dans l'ardeur de sa foi religieuse et de son patriotisme, la force nécessaire pour soutenir et relever le moral parfois ébranlé de ses hommes.

Après les heures si tragiquement vécues devant les tranchées de Trèves, il s'en revenait, le 27 Septembre, avec son bataillon, heureux du devoir accompli, joyeux à la pensée de goûter un repos bien gagné, quand au nord de Verdun, un obus éclata sur lui et ceux qui l'entouraient, tuant ou blessant plusieurs d'entre eux. On accourut à leur secours et on constata que le commandant de Kérautem avait les intestins perforés par un éclat, tandis que deux des officiers qu'il affectionnait le plus avaient été mortellement frappés à ses côtés.

L'héroïque commandant fut transporté à l'ambulance de Verdun et y subit l'opération de la laparatomie avec un succès qui avait donné l'espoir d'une guérison possible. Hélas! après de cruelles souffrances stoïquement supportées pendant dix jours, il rendit à Dieu, le 7 Octobre, sa belle âme de soldat sans peur et de chrétien sans reproche.

Il avait eu du moins avant de s'éteindre, la suprême consolation de revoir l'épouse modèle dont il fut la joie et restera l'honneur, et de recevoir des mains de son chef, le général de Bazelaire, commandant le 7e corps d'armée, la rosette d'officier de la Légion d'honneur, qu'il avait si généreusement empourprée de son sang.

Le commandant de Kérautem laisse à ses trois jeunes enfants, le souvenir et l'exemple d'une vie de héros et d'une mort de saint. Pour en rendre la puissante beauté, je ne saurais mieux faire que de reproduire ici les lettres de ceux qui en ont été les témoins, et qui sont toutes vibrantes d'émotion, d'admiration et de respect.

C'est tout d'abord celle que l'aumônier du 7e corps d'armée adressa à Mme de Kérautem pour lui annoncer la douloureuse nouvelle de la mort du commandant :

Digitized by Google

Madame,

Dieu vous demande un bien grand sacrifice ; votre cher mari, celui qui vous aimait et chérissait tant ses petits enfants, a pris son vol vers une Patrie meilleure. Jusqu'à samedi soir, nous étions à l'espérance, et dimanche matin une complication inattendue nous a enlevé toute illusion.

Votre cher blessé, je l'avais trouvé bien changé, bien affaissé ; mais lui espérait toujours. Le chirurgien qui le soignait si intelligemment me fit signe de le suivre et me confia l'affreuse vérité : « Encore quelques heures et ce sera tout ». Quand je rentrai dans la petite chambre, le commandant me dit : « Rien de grave, n'est-ce pas ? » — Je me contentai de répondre : « L'état est moins bon qu'hier. » Et après l'avoir encouragé, je sortis pour aller visiter d'autres blessés. Revenu près de lui, quelques instants après, je lui dis que c'était aujourd'hui la fête du Saint-Rosaire, et il me demanda de réciter le chapelet avec lui. Ce fut sa dernière longue prière, et ce fut pour vous qu'elle fut dite, car l'intention que je lui donnai était celle-ci : Ceux que nous aimons.

A mon retour du cimetière où mon ministère m'avait appelé, je courus à sa chambre et lui demandai de vouloir bien se confesser pour recevoir le lendemain la Sainte-Communion. Il le fit avec grand empressement ; puis ayant été chercher les Saintes-Huiles, je lui administrai l'Extrême-Onction.

Il mettait tout son cœur à répéter les invocations et les oraisons jaculatoires. Je vois encore l'éclair que jetaient ses yeux mourants, et il me semble toujours entendre cette voix venant des profondeurs de l'âme, quand il disait : « Non pas ce que je veux, mais tout ce que Dieu veut ! »

Le sacrifice était prêt : il allait se consommer. — « Dites à ma femme que je pense bien à elle. » — Vous avez été un héros sur le champ de bataille, mon commandant : sur ce dernier champ de bataille qu'est votre lit, soyez un héros chrétien.

Je le laissai pour aller donner le Salut, et quand je revins, votre cher mari venait de s'endormir doucement comme un vrai saint, répétant l'invocation au Sacré-Cœur : « Sauvez la France ! »

En votre nom, Madame, je lui fermai les yeux.

J'ai célébré aujourd'hui un petit service et je l'ai conduit à sa dernière demeure, après avoir déposé pour vous sur son cercueil les rares fleurs que j'avais pu trouver. Au cimetière, le général commandant le 7e corps d'armée a dit un mot d'adieu à votre cher mari.

Je vous donne, Madame, tous ces détails ; car je sais qu'ils seront

Digitized by Google

une consolation à votre immense douleur. « Je veux vivre, me disait le commandant ; j'ai une femme que je regrette que vous n'ayez pu voir ; j'ai des petits enfants si charmants, mais la volonté de Dieu avant tout ! »

Dans votre douleur que vous devez être fière, Madame, d'avoir été l'épouse d'un tel soldat et d'un tel chrétien. Quel exemple pour ses petits enfants ! Que Dieu vous console, je l'en prie de tout mon cœur ; qu'il soit votre force, votre espérance. A la vue de si saintes victimes, Dieu sauvera notre cher Pays...

Le capitaine Rieux, du 70e d'infanterie a tracé ce superbe portrait de la belle et grandiose figure de soldat, personnifiée par le commandant de Kérautem :

.... Dès Vitré, je m'étais mis à admirer profondément cet officier si français, qui avait au plus haut degré la foi en sa mission d'éducateur et qui travaillait si sérieusement à se tenir prêt pour le grand jour qu'il sentait devoir arriver infailliblement, et qui le trouva résolu et sans peur.

Dire ce qu'il fut à la guerre, ce serait raconter une carrière prestigieuse de beau soldat, de chef véritable : ce serait faire briller de rares qualités d'honneur et de cœur. Partout, en Belgique, à Arras, en Champagne, à Verdun, qu'il fut lieutenant, capitaine ou commandant, il nous en imposait par sa manière calme d'être brave.

Il est impossible de dire à quel point il était aimé au régiment et particulièrement à ce bataillon auquel il s'était donné tout entier, qu'il savait galvaniser au combat et qu'il se plaisait à égayer au repos.

Que mon souvenir triste, que les regrets de ses soldats et de ses officiers, le vivace désir que nous avons tous de le venger, soient comme les fleurs d'une couronne que je vous offre pieusement, Madame, en mémoire de notre regretté commandant...

Cet éloge de l'incomparable chef qu'était le commandant de Kérautem, nous le retrouvons encore dans cette autre lettre écrite à son frère par le général Roux :

... Il fallait l'avoir vu comme je l'ai vu, depuis le 20 Janvier 1916 jusqu'en Juin 1917, pour connaitre la bravoure indomptable, la haute valeur militaire, la confiance qu'il inspirait à ses hommes et à ses officiers.

Encore jeune, il avait acquis une expérience qui lui présageait les plus beaux succès.

... Sa famille a le droit d'être bien fière, car Kérautem était un de ces

Digitized by Google

chefs qu'on suit partout sans hésitation, parce qu'on est sûr qu'ils vous meneront où il faut aller avec les plus grandes chances de succès et de gloire...

Voici enfin la lettre qu'écrivit à Mme de Kérautem le général de Bazelaire, qui commandait le 7e corps d'armée auquel appartenait le 70e d'infanterie. C'est l'ultime et émouvant hommage d'un supérieur qui s'y connait en bravoure et qui est qualifié pour célébrer l'héroïsme :

Madame,

Si j'avais connu votre adresse, je vous aurais déjà exprimé avec mes condoléances les plus émues, mes sentiments d'admiration pour la grandeur d'âme du commandant de Kérautem.

Dans les circonstances où je l'avais vu, se sentant frappé à mort, il a montré une élévation d'esprit qui nous a tous attachés à lui. Vous le connaissiez plus que nous, Madame, et cette expression ne doit pas vous surprendre.

Pouvant seul représenter ses chefs à ses obsèques, j'ai prié pour lui et n'ai pas voulu le laisser descendre dans la terre du champ de bataille sans une parole amie.

Voici, Madame, si mon souvenir est exact, mon adieu : « Le temps n'est ni aux cortèges, ni aux discours. Mais répondant à ceux qui en ce moment pensent au commandant de Kérautem, je leur dis : La mort en le frappant ne l'a point pris à l'improviste. Quand au lendemain de la blessure qui devait l'amener ici, je lui ai remis la rosette de la Légion d'honneur, j'ai vu en lui l'énergie, le calme, le sang-froid, l'abnégation qu'il acceptait non comme un honneur, mais comme la marque du sacrifice.

— Je sais mon général, me dit-il, ce que veut dire cette rosette ; je m'y soumets, car c'est mon devoir de chrétien !

Puis il a regardé la mort face à face, en soldat qui, après avoir donné son corps à la Patrie offre son âme à Dieu.

Vos enfants, Madame, peuvent être fiers de leur père tombé au champ d'honneur, mort pour la France. Le sacrifice qui vous est demandé est immense. Acceptez-le avec résignation. Je puis en parler, car j'ai perdu mon fils aîné à la Marne... »

Extrayons encore de l'allocution prononcée par l'aumônier de la 19e division, le 27 Octobre 1917, au service célébré pour le repos de l'âme du commandant de Kérautem, cet éloquent hommage à la mémoire de cet admirable soldat chrétien qui fut par

Digitized by Google

son exemple non seulement un semeur d'héroïsme, mais encore un conquérant d'âmes :

... Si c'est faire le plus bel éloge d'un chef de dire que sa mort met en deuil tous ceux qui furent sous ses ordres et tous ceux qui le connurent de près, c'est un éloge que je décerne sans crainte d'être démenti au commandant de Kérautem...

Il fut dans toute l'acception du mot « le bon camarade » dont un ami doit rechercher la société, et dont l'accueil était fait de franchise et de gaie simplicité...

Il fut de même pour ses soldats « un bon chef », qui sait se faire aimer en se faisant obéir et inspire la confiance à ceux qu'il entraîne à l'assaut...

Son exquise délicatesse de cœur et sa haute éducation lui avaient dès longtemps révélé que les soldats français de la grande guerre ne doivent pas être menés au combat comme des esclaves, que ce sont des lions qu'il faut apprivoiser et conduire encore plus avec le cœur qu'avec la volonté, en véritables « frères d'armes ».

... Bon camarade, bon chef, le commandant de Kérautem fut avant tout un soldat valeureux et de cette valeur il donna d'innombrables preuves sur tous les champs de bataille de cette longue guerre, depuis la Belgique jusqu'à Verdun.

... Mais la note supérieure de ce tempérament si bien organisé, et ce par quoi surtout il doit survivre dans le souvenir de tous ceux qui l'ont connu, c'est qu'il fut un croyant, mieux que cela un pratiquant sincère et sans peur. Et c'est à coup sûr dans sa foi chrétienne, dans sa piété profonde qu'il puisait cette beauté morale qui nous le faisait tant admirer et qui nous le fait tant regretter aujourd'hui.

... Pour lui en effet, l'idée religieuse était une génératrice souveraine d'idéal et d'énergie... Et cette foi ardente et convaincue, il ne cessa de l'affirmer jusqu'à son heure dernière, sans ostentation mais en pleine indépendance de caractère, aussi jaloux en cette délicate matière de la liberté pour ses hommes que pour lui-même...

Ces témoignages constituent le plus beau titre d'honneur pour les trois enfants auxquels le commandant de Kérautem laisse l'enviable héritage d'un nom glorieux entre tous, et pour leur mère si douloureusement frappée dans les plus chères affections de son cœur de femme.

Digitized by Google

Le Capitaine Louis de FONTENAY

Parmi les noms parés d'héroïsme et gravés en ce glorieux martyrologe, je dois également faire une place — et une place d'honneur — à celui de l'admirable officier que fut le vicomte de Fontenay, dont le mariage avec Mademoiselle Marie Savary de Beauregard avait fait un des nôtres.

« La place d'un Fontenay est à l'armée... Fais tout ton devoir... », lui avait dit son père, lorsqu'à l'heure de la mobilisation il vint lui faire ses adieux. Mot sublime et qui personnifie bien toute la beauté d'une âme héroïque. Et en effet, dans la famille de Fontenay, une des plus anciennes de Normandie, cet héroïsme est depuis toujours de tradition. Un de leurs ancêtres guerroya aux côtés de Guillaume le Conquérant; un autre prit une vaillante part aux Croisades; un troisième, au temps de la Ligue, fut un des plus courageux lieutenants de Henri IV; et, lors de l'agression allemande de 1870, quatre de ce même nom firent de leur poitrine un rempart à la France.

Le capitaine de Fontenay avait hérité de ces belles et magnanimes vertus, et dans sa courte, mais combien glorieuse carrière militaire, il se montra le digne continuateur de cette lignée de braves gens.

Profondément attaché à sa foi de chrétien, épris de ses nobles devoirs de soldat, officier modèle et d'une science supérieure, pétri de l'esprit de sacrifice et vibrant de patriotisme, il a été un exemple vivant de courage et d'abnégation, et il est mort en vrai Fontenay, en chrétien et en brave, au milieu du feu des batailles, avec dans les yeux l'aurore de la gloire française et, au fond de l'âme la suprême satisfaction du devoir accepté jusqu'au martyre.

Les admirables lettres qu'on va lire, célèbrent avec toute l'éloquence émue de témoins qui ont vécu les mêmes épreuves, les mêmes dangers et cueilli les mêmes lauriers de gloire, les qualités éminentes de soldat, de camarade et de chef, dont le

Digitized by Google

capitaine de Fontenay a donné maintes preuves éclatantes d'août à octobre 1914.

Je ne saurais mieux exalter la grandeur d'âme, le caractère chevaleresque de ce héros de la grand'guerre et célébrer la beauté de son sacrifice qu'en les reproduisant fidèlement ici.

Voici d'abord l'affectueux hommage d'un de ses camarades :

« Avant même que les hostilités n'aient commencé, j'admirais l'entrain de votre mari et surtout sa compétence en matière de service d'E. M., joignez à cela une activité folle. Il était des plus appréciés du Général de Division qui le fit nommer capitaine dès les premiers combats. Toujours en avant, partout il faisait des reconnaissances des plus périlleuses. Je garde de lui le souvenir d'un camarade charmant, d'un chef ayant le mépris du danger. Hélas ! nous avons fait ensemble la partie de la campagne la plus pénible, car du 22 Août au 10 Septembre nous n'avons cessé de battre en retraite ; néanmoins le capitaine de Fontenay avait toujours du courage et de l'espoir, il était d'un bel exemple pour nous tous. »

D'un autre :

« C'était un crâne officier. A Lenharrée, il était allé de nuit se chercher un cheval de uhlans en avant de nos lignes. A Bulson, il avait fait une reconnaissance très hardie et c'est dans nos lignes qu'un obus brutal est venu le massacrer. »

D'un sous-officier :

« Vers la fin de Septembre, il était nommé capitaine et attaché à la 43e Brigade. A partir de ce jour, j'ai vécu à ses côtés. Toujours affable, caractère égal, ignorant le danger quand le devoir l'appelait, nous avions la plus grande confiance en lui. C'est à peine s'il prenait deux heures de repos par jour. J'ai passé quinze jours sous ses ordres au village de Mesnil (Somme), il s'occupait de tout et de tous, même du menu des hommes de la Brigade. Là je l'ai vu souvent s'échapper le matin, assister à la messe et recevoir la Sainte-Communion. De Mesnil nous sommes partis pour Authuille. C'était le 3 Octobre. Le duel d'artillerie avait été terrible, le 4 il continuait avec la même intensité, une attaque d'infanterie était imminente. Vers deux heures le capitaine de Fontenay prenait le commandement du poste de la brigade en l'absence du Colonel. A ce moment, sachant ses camarades en danger, se battant, il ne tenait plus en place. « Cela ne peut durer plus longtemps, me dit-il, je ne resterai pas à ce poste, du reste j'ai déjà demandé à rentrer dans une compagnie, » puis s'adressant directement à

Digitized by Google

moi : « De R... je peux être tué, si vous êtes présent, sauvez mon revolver, je ne veux pas qu'il tombe aux mains des Allemands. » Etait-ce un pressentiment ? Le même jour, à cinq heures, il faisait transporter le poste de commandement de la Brigade à la gare de Beaucourt. A moitié route, ma jument fut tuée par un éclat à ses côtés. Je fus protégé miraculeusement après une invocation à Sainte Anne. Pour sauver mon paquetage et m'éviter de rester seul en arrière sous la mitraille il me fit donner son cheval de main. La nuit du 4 au 5 Octobre fut particulièrement terrible. Envoyé en mission vers deux heures du matin, le moment était si critique qu'il n'espérait plus pouvoir arriver jusqu'à destination ; il proposa à son ordonnance de lui répondre le chapelet tout en avançant. Ce détail, je le tiens de son ordonnance, brave et dévoué soldat, vrai cœur de breton...

Le 5, au soir, le capitaine de Fontenay était mortellement frappé sur la route d'Auchonvillers à Englebelmer.

» ... Il n'a pas dû souffrir, la mort a été instantanée. Ce qui m'a surtout frappé, c'est son visage calme, reposé, je l'ai trouvé beau dans la mort. Ce qui résumera ma pensée, c'est que votre mari, Madame, a vécu près de nous en fervent chrétien, en brave, et qu'il est mort tel. »

D'un officier, lieutenant à l'E. M. de la division :

« La journée du 5 Octobre avait été particulièrement pénible pour notre division. Attaquée sur tout son front, elle avait eu beaucoup de peine à repousser les forces allemandes, très supérieures en nombre. Louis n'avait pas quitté un instant le colonel Cestebonnel, commandant la 43e brigade d'Infanterie, dont il était le chef d'E.-M. et *nous devons certainement à leur tenacité à tous deux, à l'exemple qu'ils donnèrent à la troupe*, le succès du combat. A quatre heures du soir, j'allais leur porter un ordre du Général de division et je les trouvais entourés de tous côtés par des trous creusés par les obus qui n'avaient cessé de tomber autour d'eux pendant plusieurs heures... »

D'un lieutenant de ses amis :

« Fontenay était un chrétien admirable et aussi admirablement préparé. Il avait courageusement, chrétiennement fait le sacrifice de sa vie ; la veille encore nous avions communié ensemble. Nous étions toujours ensemble. Ce jour-là, 5 Octobre, l'affaire avait été très chaude, nous avions été un peu repoussés et nous nous battions depuis le matin sous une pluie d'obus. L'E.-M. de la 43e brigade dont lui et moi faisions partie, était très près, presque sur la ligne de feu, pour commander et encourager les nombreuses unités que nous avions

Digitized by Google

sous nos ordres. Le soir, vers trois heures, l'avance de l'ennemi était depuis quelque temps enrayée, une heure après nous allions prendre un poste de commandement en arrière à deux kilomètres, les obus nous suivaient. Je vais porter un ordre. Au moment où je revenais au galop, à 50 mètres de moi à peine, je vois une rafale de gros obus tomber juste sur le groupe que formait votre mari, le Général et deux autres officiers. Le Général avait été blessé mortellement et Louis avait été tué sur le coup, sans souffrir une demi-seconde, mort à son poste, en brave, en Français, en chrétien... »

D'un de ses chefs :

« Pourquoi faire son éloge ? Il ne s'est jamais douté lui-même combien son dévouement et son courage tranquilles étaient admirables. Il était pénétré de son devoir, non seulement de bon officier, mais j'en suis sûr, de bon chrétien. C'est l'honneur de tous les siens que la citation à l'ordre de l'armée dont il a été l'objet et dont je me fais un devoir de vous adresser la copie ; il y manque tout ce que sa mort a laissé de regrets et de vide au milieu de nous. »

Voici cette citation :

IIe Armée, XIe Corps, 22e Division, 43e Brigade d'Infanterie. — De Fontenay, capitaine d'Etat-Major : « *N'a pas cessé pendant la durée de la campagne et particulièrement dans les circonstances difficiles de donner les preuves du dévouement le plus complet, a notamment prêté au Colonel commandant la 43e Brigade le concours le plus actif dans la journée du 5 Octobre où il a été tué à ses côtés.* »

Du colonel de M. M... qui prit ensuite le commandement de cette brigade :

« Il avait été nommé capitaine le 6 Septembre pour avoir été chercher dans les lignes ennemies un bataillon de sa brigade qui s'était perdu. Il a été cité à l'ordre du corps d'armée le lendemain de sa mort, 6 Octobre. »

Du Général avec lequel il était parti et qui est revenu blessé :

« Un obus vint qui tua sur le coup votre cher mari et couvrit d'éclats le Colonel C. Il s'agit donc d'une fin glorieuse entre toutes, en pleine action de guerre et sans souffrances. Le capitaine de Fontenay laisse à tous ceux qui l'ont connu, le meilleur, le plus charmant souvenir. Il a toujours su se concilier tous les suffrages, s'attirer toutes les sympathies, aussi emporte-t-il les regrets unanimes de ceux qui l'ont approché pendant la campagne et ne tarissaient pas d'éloges

Digitized by Google

sur son compte à chaque occasion. En ce qui me concerne, je l'estimais particulièrement et je me plaisais à le traiter comme un camarade, celà va sans dire, mais surtout comme un ami, très averti sur toutes choses, ayant une science pratique absolument remarquable. Avec cela, homme de devoir absolu, de vrai courage, d'infinie bonne volonté, d'une correction et d'une urbanité sans pareilles, d'une limpidité de conscience comme celle d'un saint, et je ne trouve pas en fin de compte de meilleur mot pour le dépeindre. »

Quelles belles leçons de vaillance et de foi se dégagent de toutes ces lettres, et quelle douce et apaisante fierté elles ont dû apporter à la cruelle douleur de ceux qui pleurent d'aussi sublimes victimes !

Digitized by Google

JEAN ET HUBERT SAVARY DE BEAUREGARD

Personne n'a oublié dans notre Bocage vendéen l'émotion profonde qu'y causa en 1913 la mort de Henry de Beauregard, le vaillant et si sympathique député des Deux-Sèvres. Continuateur des belles traditions ancestrales et des hautes vertus des la Rochejaquelein et des Chabot dont il était le descendant, « Monsieur Henry », comme on l'appelait familièrement au pays, avait mis au service de la Religion et de la Patrie de tels trésors de dévouement, d'éloquence et de piété, qu'il avait vite fait de conquérir la respectueuse affection et l'attachement inébranlable des populations de la Haute-Vendée.

Cette affection et cet attachement se reportèrent fidèlement après sa mort — juste témoignage de reconnaissance — sur les enfants auxquels il avait légué les admirables enseignements de sa vie. Et l'on se plaisait à penser que les insignes qualités du père seraient perpétuées par ses fils, quand soudain la guerre éclata. Et voilà que par deux fois, à quelques mois de distance, la mort — une mort certes glorieuse entre toutes — a fait son œuvre et que les deux aînés d'Henry de Beauregard — Jean et Hubert — dorment là-bas dans la terre de France, à l'ombre de la Croix et du Drapeau.

JEAN DE BEAUREGARD

Sous-Lieutenant au 409e d'Infanterie

On ne saura jamais assez admirer l'abnégation, le renoncement de ces " Benjamins du Sacrifice ", comme Lavedan les a si joliment appelés, dont la jeunesse semble avoir été marquée du signe expiatoire, et que la mort a haussés jusqu'au martyre.

Jean de Beauregard fut du nombre de ces jeunes héros, issus des profondeurs de la race française, où s'allient si splendidement le patriotisme et la foi. Incorporé à la fin d'Août 1914 au 114e d'infanterie, à Parthenay, il fut envoyé à Tours comme élève-aspirant, nommé peu après aspirant et versé en cette

Digitized by Google

qualité au 77e d'infanterie à Cholet. Il y resta jusqu'au mois de Mars 1915, époque à laquelle il fut affecté au 409e de marche en formation à Chinon.

... Du coup ça y est, écrit-il le 6 Mai, avec enthousiasme, nous démarrons demain vendredi à 11 heures. Je touche des cartouches et des vivres, mon sabre est aiguisé, j'ai fait faire trois nouveaux trous à ma ceinture pour pouvoir la serrer suivant les besoins. Ce soir je me confesse et demain matin je communie...

Le 409e est envoyé dans l'Oise et le 22 Mai, il voyait le feu pour la première fois. Jean de Beauregard en éprouve une joie mêlée de fierté, et il célèbre son baptême du feu, avec le bel et généreux entrain d'un croyant qui a soif de répandre son sang :

... J'ai enfin reçu le baptême du feu. Nous étions allés dans les tranchées de 2e ligne, travailler à creuser des boyaux. Nous avons été vus par des observateurs boches ; nous avons été aussitôt arrosés pendant une heure et quart d'une dégelée de marmites de gros calibre. Il y en a eu une qui est tombée à 10 mètres de moi. On n'a pas le temps de faire de longues réflexions — un sifflement de sirène et j'ai eu juste le temps de me coller derrière un tas de fagots de bois, puis une explosion formidable avec une fumée épaisse sentant le soufre...

Le 6 Juin, il traduit ses impressions avec la même tranquilité d'âme et la même foi dans l'avenir :

... Notre artillerie est en train de préparer une attaque contre une position allemande non loin de nous. Ça ronfle et ça siffle au-dessus de nos têtes. Les obus éclatent avec un fracas assourdissant ; la terre

Digitized by Google

tremble ; on voit les ouvrages allemands sauter en l'air dans des flots de fumée noire, c'est un beau spectacle...

On nous communique à l'instant qu'à notre droite un corps français qui attaque depuis ce matin, fait des progrès notables. Tout va bien, Hourrah ! Vive la France !

... Pendant ce temps, tout près sur la droite, à Tracy-le-Mont, nous avons fait du bon travail...

Tout le monde ici est persuadé que nous aurons encore une campagne d'hiver ; mais personne ne se plaint, le moral est parfait...

Ce sont les vertus et l'exemple de tels chefs qui arrachent la peur du cœur des soldats et y mettent à la place l'ardeur du sacrifice et le mépris du danger.

Le 12 Août, Jean de Beauregard reçoit la récompense de sa jeune et belle vaillance.

... Jugez de ma joie et de mon bonheur, écrit-il, je suis nommé sous-lieutenant depuis hier. Mes hommes m'ont offert un gros bouquet cueilli dans les jardins au milieu desquels sont creusées nos tranchées...

La joie de ses hommes égale en effet la sienne. N'est-il pas leur meilleur ami, l'ami de toutes les heures, celui qui partage — et au premier rang — leurs souffrances et leur sacrifice ?

Toujours courageux et confiant, il écrit quelques jours après :

... Ça va toujours bien. Nous sommes dans des tranchées très près des Boches ; on se lance des grenades et des bombes et on patauge dans l'eau et dans la boue. Mais c'est une heure bien intéressante à vivre. Si vous voyiez l'enthousiasme et la joie qui règnent dans les tranchées...

Ce qu'il oublie de dire c'est qu'il est, lui, l'artisan merveilleux de cet enthousiasme, et que c'est grâce à sa gaieté de bon aloi, et à sa délicate et généreuse sollicitude pour ses hommes qu'il a pu, malgré tant d'épreuves, conserver un si parfait moral parmi eux.

Jamais une plainte, jamais un moment de mauvaise humeur. Les sacrifices, les dangers, la tristesse des heures monotones au fond des tranchées, rien ne parvient à diminuer la grandeur et la sérénité d'âme de ce jeune héros :

... Comme on doit sa vie à son pays, il ne faut pas se plaindre d'un peu de souffrance. Qui doit le plus doit le moins... »

Et, en montant à Verdun, le 5 Mars, il va nous en donner

Digitized by Google

d'admirables preuves. Mais, hélas! Verdun ne devait pas le rendre aux siens.

Le 8 Mars, le lieutenant de sa compagnie ayant été blessé à ses côtés, Jean de Beauregard n'hésite pas à le charger sur ses épaules et au mépris de tout danger, il le porte à 400 mètres plus loin, à l'abri d'un talus de chemin de fer. Puis il revient courageusement prendre son poste de combat.

Sa compagnie venait de recevoir l'ordre de charger à la baïonnette. Jean de Beauregard se précipite à la tête de ses hommes, la pipe à la bouche, un revolver d'une main, son épée de l'autre... et, le sourire aux lèvres, en véritable paladin d'épopée, il entraîne ses hommes, malgré la pluie d'obus et de mitraille qui les couvre.

Il allait à une mort certaine. Mais il allait avec tout son ardent amour pour la France. Atteint d'une balle en plein cœur, il tomba à quelques mètres de la ligne ennemie. En vain essaya-t-il de se relever pour achever son œuvre, il retomba cette fois pour toujours en faisant un grand signe de croix, donnant ainsi à tous ceux qui l'entouraient un suprême témoignage de son héroïsme et de sa foi.

M. l'abbé Rambault, le pieux et dévoué aumônier du 409e, nous a laissé de lui ce bref mais saisissant portrait :

... Le lieutenant Jean de Beauregard était adoré de ses hommes. D'ailleurs, toute son autorité, il la devait à l'affection dont il les entourait... Pour ce qui est de sa bravoure, il était capable de tout en fait d'exploits. On peut même dire qu'il était brave jusqu'à l'imprudence et la témérité...

Cette bravoure incomparable a été officiellement consacrée par la magnifique citation posthume à l'ordre du 20e Corps d'armée qui suit :

« *Officier de valeur. A su tenir ses troupes sous le feu dans des circonstances critiques. Modèle de courage et d'abnégation. Est tombé glorieusement le 8 Mars.* »

De tels caractères ne sont pas seulement un exemple, mais un levain de vertus, et le sang qui coule de leurs beaux et jeunes corps meurtris est une rosée féconde par qui germeront les moissons futures.

Digitized by Google

HUBERT DE BEAUREGARD

Sergent au 118e d'Infanterie

Descendant d'une famille où les gestes héroïques sont de tradition, Hubert de Beauregard, bien que d'un caractère plus froid, d'un enthousiasme moins irrésistible, et d'une réserve voisine de la timidité, n'en cédait en rien à son frère, ni en bravoure, ni en ardente piété.

Chez lui, comme chez tous les Beauregard, que cette guerre a conduits sur le front des batailles, le sentiment du devoir, la générosité du cœur, la clarté de l'âme étaient à la hauteur du courage ; et il arborait sa foi comme un drapeau, auquel il était pieusement attaché comme au plus précieux des héritages.

Incorporé en Septembre 1914 au 118e d'infanterie à Quimper, il fut envoyé dès Novembre sur le front, à la Boisselle et prit les tranchées à la fin de Décembre, près d'Albert. On n'a pas oublié combien la lutte y fut violente et opiniâtre, et quels assauts furieux et répétés eurent à subir nos vaillantes troupes. Hubert de Beauregard resta dans ce secteur particulièrement dangereux jusqu'au 11 Janvier 1915. Ce même jour, son sergent ayant été blessé, il se hâta de lui porter secours et, sans se préoccuper du péril auquel il s'exposait, le conduisit dans un endroit mieux

Digitized by Google

abrité. Mais il n'avait pas fait cent mètres, qu'une balle lui traversa la cuisse. Mis hors de combat, il se traîna péniblement pendant trois kilomètres jusqu'au poste de secours et fut dirigé sur Amiens.

Bien que sa blessure fut des plus graves, on put, grâce à l'habile dévouement du docteur Montprofit, lui éviter toutes complications, et sa convalescence à peine achevée, il rejoignit son dépôt, d'où il fut dirigé d'abord en Champagne, puis sur Verdun. C'est sur cette terre toute imprégnée d'héroïsme, où son frère Jean avait glorieusement versé son sang, qu'il conquit lui-même par sa vaillance les galons de sergent.

Ils ne devaient pas hélas ! briller longtemps sur sa manche. Parti plein de courage et de confiance, le 7 Avril, à l'attaque de Laffaux, Hubert de Beauregard tomba à la tête de sa section et fut porté comme disparu.

Sa famille angoissée avait longtemps conservé l'espoir de le revoir, quand au mois de Juillet suivant, un avis officiel vint lui apporter la douloureuse et fatale nouvelle. Hubert de Beauregard, frappé face à l'ennemi le 7 Avril, avait été inhumé le 24 à la croisée de la route de Maubeuge et du chemin de Laffaux.

Lorsqu'il sera possible de substituer à l'éloquence émue des oraisons funèbres le marbre durable des stèles, il faudra graver sur la tombe sanglante où repose ce jeune héros cette belle et vraie pensée du cardinal Luçon qui lui convient si bien :

« Un Vendéen, c'est un Français toujours fidèle à sa foi chrétienne, et dévoué jusqu'à la mor' à son Dieu et à son Pays. »

Digitized by Google

IVAN SAVARY DE BEAUREGARD

Brigadier au 25e Dragons.

La guerre actuelle aura été une grande révélatrice de héros, et il semble notamment qu'à cette heure tragique tous les Beauregard aient tenu à répondre à l'appel des aïeux en ajoutant à la gloire de leur race un éclat nouveau (1).

Le jeune Ivan Savary de Beauregard nous en apporte encore un témoignage. Fils de M. René de Beauregard, qui fut lui même un vaillant en 1870 aux Volontaires de l'Ouest, il ne voulut point profiter de l'exemption que lui avait valu son extrême myopie, et dès le début de la guerre il s'engagea au 25e dragons et obtint d'être envoyé presque immédiatement aux armées.

Son courage, son énergie morale et physique ne se démentirent pas un seul jour malgré les fatigues et les dangers de vingt et un mois de dures campagnes sur la Marne et l'Yser, en Alsace et en Lorraine ; et il sut inspirer à ses chefs et à ses camarades la plus affectueuse estime par sa bravoure simple, son entrain et son admirable moral.

Un de ses anciens officiers a rendu de lui ce beau témoignage :

... J'ai eu Beauregard, six mois sous mes ordres. Sa conduite et sa manière de servir étaient au-dessus de tout éloge et j'avais pour lui plus qu'une banale sympathie, mais une estime profonde et je dirai même du respect. Faisant son service mieux que n'importe lequel de ses camarades, ne s'exemptant d'aucune corvée, très modeste avec cela et ne se plaignant jamais, il a été un exemple vivant de courage, d'énergie et de complète abnégation...

Quand la maladie vint subitement le terrasser le jeune et héroïque brigadier sut la supporter avec une inaltérable patience de chrétien fervent et en véritable soldat français. Sa résignation

(1) Le frère d'Ivan de Beauregard, Roger, s'est engagé lui aussi au 14e hussards et de même que ses cousins Henri et Jean fait très courageusement son devoir sur le front.

Digitized by Google

et sa foi édifièrent tous ceux qui l'approchèrent, et il eut la consolation d'avoir auprès de lui à ses derniers moments son père et une sœur tendrement aimée.

Ivan de Beauregard s'éteignit le 24 Juin 1916, à l'ambulance d'Haroué (Meurthe-et-Moselle), laissant autour de lui d'unanimes regrets, avec l'impérissable souvenir et le magnifique exemple d'un jeune et déjà grand Français, dont la foi chrétienne était à la hauteur de la bravoure.

Digitized by Google

Louis de KERVENOAËL

Maréchal des Logis au 58e d'Artillerie

Pour faire revivre la mémoire de ce jeune héros qui a si magnifiquement signé de son sang l'idéal de dévouement, de sacrifice et de foi chrétienne dont fut faite sa trop courte vie, je voudrais, avec la ferveur attentive de l'artiste épris d'un rêve de beauté, lui élever ici un monument digne de sa mort glorieuse.

Ame admirable de devoir et de gentillesse, on ne peut s'empêcher, en contemplant sa jeune image de redire ce qu'on a écrit de cet autre martyr de la Patrie que fut Michel Psichari : « L'année a perdu en lui son printemps » !

Né le 15 Octobre 1896, au château de Boisy-Sourdis, vieille demeure familiale située en plein Bocage Vendéen, pays de tous les dévouements et de toutes les fidélités, Louis-Marie-Joseph-Anatole de Jouan de Kervenoaël n'avait trouvé dans sa double ascendance que de glorieux exemples.

Bercé par les héroïques souvenirs de ses ancêtres qui ont illustré presque chaque page de notre histoire, et notamment de cet admirable marquis de Boisy, l'un des plus valeureux chefs Vendéens, qui, au moment de tomber sous les balles révolutionnaires eut la suprême générosité d'implorer le pardon d'un

Digitized by Google

ennemi, Louis de Kervenoaël puisa dans les hautes vertus des siens d'innombrables traits d'honneur et de bravoure qui firent germer en son âme les plus belles semences d'héroïsme.

Il avait été plus particulièrement impressionné par l'existence toute de vaillance et la mort superbement tragique de son cousin le lieutenant de vaisseau de Mauduit du Plessis, commandant de la *Framée*, resté le dernier sur son navire et saluant d'un grand signe de croix le flot qui allait bientôt l'engloutir. Et depuis des années, son plus vif désir était d'être marin.

Aussi lorsque la guerre éclata, sa première pensée fut de s'engager dans l'armée de mer, et grande fut sa déception lorsqu'il apprit qu'on n'y recevait aucun engagement. L'ardent enthousiasme qui le poussait au sacrifice n'en fut point attiédi, et peu de semaines après il s'engageait au 24e d'Artillerie avec son frère Hervé, rivalisant l'un et l'autre de courage et de foi patriotique avec leur aîné Hubert, déjà incorporé au 3e Dragons. Les pauvres enfants n'avaient alors que 17 et 18 ans !

Leurs classes à peine terminées, ils demandent à partir pour le front et sont expédiés à Fismes. Les voilà en première ligne et affectés à la même batterie de 75.

Leur admirable moral se manifeste aussitôt :

« ... La vie que nous menons actuellement, écrit Louis de Kervenoaël, est sans doute plus dure mais combien plus agréable qu'au quartier... ! Malgré les obus qui sifflent et éclatent continuellement au-dessus de nos têtes, malgré les taubes qui cherchent à nous repérer et à nous lancer des bombes, nous nous trouvons très heureux... »

Ce courage calme et souriant ne l'abandonnera pas un seul jour au cours de cette longue et dure campagne. Il écrit à la date du 18 Décembre 1914 :

... « Les attaques deviennent plus fréquentes, la canonnade plus violente. Aux Badois réservistes succède la fine fleur de l'Allemagne commandée, paraît-il, par von Kluck... Çà nous promet du plaisir quand il s'agira de déloger les Prussiens des positions qu'ils occupent... Nous sommes entourés d'espions à la chasse desquels nous nous employons tous les soirs dans les bois voisins, ce qui n'est pas très amusant...»

Digitized by Google

Son premier Noël de guerre se passe tristement au fond d'une tranchée boueuse, et son premier jour de l'an nouveau également. Les vœux qu'il adresse aux siens n'en sont ni moins tendres ni moins empreints de confiance et d'entrain.

Les attaques se succèdent et deviennent chaque jour plus violentes du côté de Soissons, et déjà nos deux jeunes artilleurs ont su maintes fois faire preuve de leur valeur.

Leur capitaine en donne le beau témoignage que voici à leur père :

« ... J'ai reçu il y a quelque temps comme renfort dans ma batterie vos deux fils : ce sont d'excellents canonniers, sympathiques, braves, allants, consciencieux et auxquels je porte un très vif intérêt. Comme à tous les hommes que je commande, je leur ai déjà donné beaucoup de mon cœur, où peut-être même ils tiennent une place un peu privilégiée. J'espère vous les rendre de braves petits enfants comme vous me les avez confiés... »

Pour la 1re fois depuis leur arrivée au front, ils ont la bonne fortune de rencontrer un prêtre, l'aumônier de la division, ce qui leur permet, à leur grande joie de se confesser et de communier, après avoir entendu la messe en pleins bois, comme naguère les Vendéens de 1793, leurs glorieux ancêtres.

En Mai 1915, les deux frères sont nommés brigadiers et passent dans une autre batterie, où ils se font de même immédiatement apprécier.

« ...C'est avec un réel plaisir, écrit leur chef, que je me suis occupé d'eux. Ce sont, en effet, deux braves petits pleins de qualités, qui font tout leur devoir et de plus savent se conduire de façon parfaite avec leurs camarades... »

Voilà Louis confortablement installé avec ses hommes dans un château de la duchesse d'Uzès. La somptuosité de la princière demeure ne l'empêche pas de regretter son ancien poste de la batterie de tir, où il couchait dans la boue et sous les avalanches d'obus.

Il est abordé, un jour, par le capitaine de R... un ami de Vendée, qui profite de son passage pour recommander les deux frères à leur chef.

Digitized by Google

« ... Je n'ai pas eu à les recommander, écrit-il à leurs parents ; ils s'en étaient déjà chargés eux-mêmes par leur bon esprit, leur aptitude au commandement et en général leur manière de servir... »

Ces précieuses qualités devaient bientôt leur mériter de nouveaux galons.

Le 29 Décembre leur colonel écrit à leur sujet :

« ... Ces deux jeunes gens qui sont très bien notés sont suivis de très près par leur capitaine et par moi. Je leur ai fait passer leur brevet de chef de section et ils sont tous les deux inscrits au tableau d'avancement pour le grade de maréchaux des Logis... Une des premières places de sous-officiers leur sera réservée s'ils continuent comme j'en suis certain à servir avec tout le dévouement, le zèle, l'intelligence dont ils ont fait preuve jusqu'à ce jour... »

En attendant, un poste de confiance, mais combien périlleux, leur est donné : celui d'observateur dans les lignes avancées.

Louis de Kervenoaël écrit immédiatement aux siens et leur dit toute la joie qu'il éprouve à assister d'aussi près à la bonne et destructive besogne des ouvrages ennemis.

Le 11 Janvier 1916, il annonce sa nomination de maréchal des Logis, qui suit de quelques jours celle de son frère.

Après un stage à l'école d'aspirants à Fontainebleau, il revient au dépôt du 24e à la Rochelle et en profite pour aller embrasser les siens qu'il ne devait plus revoir en ce monde.

Son désir de rejoindre le front ne fut pas long à être exaucé. Le 58e d'artillerie, dont la magnifique conduite a été consacrée par de multiples citations, ayant fait beaucoup de pertes, réclamait des gradés. Louis de Kervenoaël part à la tête d'un détachement de maréchaux des Logis et de brigadiers pour Verdun, et dès son arrivée est nommé éclaireur, « poste particulièrement intéressant, écrit-il, mais plein de dangers ».

Etre de jeunesse et d'élan, pour qui tout ce qui était la France semblait une fierté et une volupté, il se réjouit de la dure et périlleuse vie qu'il mène dans la forêt de l'Argonne :

« ...Je suis enchanté de l'existence que je mène, écrit-il en Septembre 1916, à sa grand'mère. Elle est très intéressante, sinon absolument confortable... »

Digitized by Google

C'est à cette époque qu'il est versé au 15e corps avec un régiment d'infanterie composé en grande partie de Bretons et de Nantais.

Aussi profondément chrétien qu'ardent patriote, il dit le 28 Septembre à sa mère la joie qu'il a éprouvée en voyant arriver à sa batterie un prêtre infirmier, ce qui lui permettra d'entendre la messe presque tous les dimanches.

Le sérieux de son caractère s'affirmait encore par un amour passionné de l'étude. C'est ainsi qu'il consacrait toutes ses heures de loisir à repasser ses cours de Fontainebleau, à traduire des journaux anglais, et qu'il ne cessait de réclamer des livres aux siens ou à quelque éditeur parisien, afin de l'aider par la lecture à mieux supporter la solitude souvent pénible de son poste d'observation.

Le 28 Octobre, il écrit à sa grand'mère :

« ... Je suis allé encore ce matin à la messe, puis aux tombes des camarades morts dans ce secteur. C'était un adieu que nous allions leur faire avant de partir au repos et de quitter pour toujours peut être cette région... »

Le 58e d'artillerie ne devait pas s'éloigner de si tôt ; il devait même subir de violents assauts et la place de Louis de Kervenoaël était hélas ! déjà marquée près des camarades qu'il pleurait.

Le 15 Décembre, il annonçe aux siens la nouvelle de la victoire à laquelle il a contribué, en des termes d'un bel et confiant enthousiasme :

« ... Ça a chauffé, je vous assure, mais soyez tranquilles, je suis en bonne santé et tout va pour le mieux... »

Puis c'est Noël qui revient, et qui le trouve enfoui dans une sape récemment arrachée aux Boches. Il envoie du fond de son abri couvert de neige, les vœux les plus tendres à toute sa famille, et il n'est pas jusqu'à la vieille bonne qui l'a élevé et qu'il sait malade, qui n'ait sa part dans sa délicate et affectueuse sollicitude.

Certes, il éprouve un vif regret de n'être pas avec tous les siens pour célébrer l'année qui s'ouvre, et dont il ne devait pas voir la fin. Mais son moral est toujours parfait, et rien n'a su

Digitized by Google

entamer sa belle humeur et sa foi en l'avenir, ni la rigueur du temps, ni les privations, ni les dangers de cette longue campagne.

Aussi écoutons en quelle estime le tiennent ses chefs.

Le 1er Février 1917, le commandant de sa batterie écrit à son père :

« ... J'ai parlé de votre fils dernièrement avec son capitaine, lequel m'a affirmé qu'il en était très content. Son opinion confirme la mienne; et je compte le présenter pour un nouveau stage à Fontainebleau, avec l'appui de tous ses chefs dont il est très apprécié... »

Mais la proposition n'a pas lieu de suite et il en est presque joyeux, parce que cela lui permet de ne pas s'éloigner du front.

La situation y devient cependant de plus en plus grave et plus pénible aussi. Louis de Kervenoaël se trouve avec sa batterie aux environs du fort de Douaumont, et on vient de lui offrir une place de chef de pièce. La bataille fait rage, le secteur est des plus dangereux et sa batterie, insuffisamment abritée et constamment repérée par l'ennemi, est criblée d'obus.

Les lettres de notre jeune héros se font plus rares. On devine qu'il éprouve un sentiment chaque jour plus profond de la responsabilité de ses hommes, et de l'extrême péril qu'il partage avec eux.

« ... Chrétien fidèle, songeant à bientôt remplir son devoir pascal, vivant du reste dans la pensée du sacrifice qu'il avait fait de sa vie, il conservait dans son âme, a dit depuis l'aumônier de sa batterie, le pieux sentiment du juste... »

« ... Ma chère maman, écrit-il le 24 Mars à sa mère, me voilà comme vous savez, chef de pièce à la batterie de tir. Cela veut dire que dans le mauvais secteur où je suis comme mes hommes, pour alléger un peu leur travail je pioche et creuse du matin au soir en dehors des tirs fréquents que nous avons à faire. Nous nous couchons tous les soirs absolument fourbus, sans regretter la peine que nous nous donnons. Car il faut à tout prix nous mettre à l'abri des obus boches. Chaque jour nous devons subir un bombardement de plusieurs heures, sans pouvoir nous réfugier en sécurité. Nous sommes vraiment dans un sale endroit ... Au revoir, ma chère maman, je vous embrasse de tout cœur ainsi que papa... »

Cette lettre si impressionnante dans sa simplicité, et où se

Digitized by Google

révèle une fois de plus toute la généreuse beauté de son âme, était la dernière que Louis de Kervenoaël dut écrire. Quand elle parvint le 28 à ses parents, le pauvre petit n'existait déjà plus. La guerre avait fait de ce héros de 20 ans un nouveau martyr.

On ne saura jamais assez admirer ce qu'il y avait de raison, de sagesse et de sérieux dans l'âme de ces si jeunes hommes et on se sent confondu en voyant l'abnégation avec laquelle ils vont au sacrifice, alors qu'un avenir s'offrait à eux si riche de promesses.

La dernière lettre de Louis de Kervenoaël le montre dans tout l'accomplissement de son devoir, préoccupé avant tout de mettre ses hommes à l'abri, d'alléger leur tâche, ayant en un mot le sentiment de ses responsabilités.

Le 21, il avait dirigé « avec un magnifique sang-froid et un mépris complet du danger », au milieu d'un effroyable bombardement, un tir de barrage à découvert qui lui valut une citation à l'ordre de la division.

Modeste autant que courageux, il n'en parle même pas dans ses lettres ; il est tout à son devoir, réalisant admirablement quoique si jeune, dans sa modeste sphère, l'idéal que se faisait du chef un jeune comme lui, l'aspirant Bouvier qui devait lui aussi mourir quelques jours plus tard, atteint par un obus devant un fort reconquis :

« ... Etre un chef, rôle écrasant si on est seul, et si magnifique si on s'appuie sur Dieu lui-même ! Etre un chef, l'âme d'un groupe, l'exemple, le gradé, celui qui doit être le plus brave, le plus résigné, le plus sage, celui qui n'a pas le droit de rester dans son abri... Celui qui doit s'oublier, se sacrifier. »

Celui qui n'a pas le droit de rester dans son abri, quand la mitraille sème la mort autour de lui !... Louis de Kervenoaël l'a compris. Il allait partir pour une mission en première ligne et venait de terminer ses préparatifs. Mais avant tout il songe à ses hommes. En présence d'un bombardement brusqué et d'une extrême violence dirigé sur sa batterie, il les a fait réfugier dans un abri de fortune. Mais son maître pointeur n'est pas là ; il s'en

Digitized by Google

inquiète, et sans crainte des obus, tout à son devoir, il sort pour aller à sa recherche, et c'est dans l'exercice de ce devoir, à la fois militaire et de charité, qu'il est atteint par l'éclat d'un gros obus et tombe mortellement frappé à l'entrée de sa cagnat effondrée.

Un prêtre, un missionnaire d'Afrique, aumônier de la batterie, quitte malgré la rafale d'obus son abri et accourt au premier appel. Il dégage d'abord le maître-pointeur qui, réfugié à l'entrée de l'abri, était enfoui sous les décombres, arrive à Louis de Kervenoaël, tombé à la renverse et lui donne une suprême absolution au moment où il rendait le dernier soupir.

« Notre compagnon d'armes, que nous pleurons tous, écrit aussitôt ce prêtre héroïque, est tombé en brave, après avoir généreusement fait le sacrifice de sa vie pour la France, pour sa famille, nous donnant ainsi le plus bel exemple de dévouement et de grandeur d'âme.

» Tous au 58e appréciaient au plus haut point les hautes qualités morales, la modestie, l'humilité, et surtout l'admirable bonté de leur très sympathique maréchal des Logis.

» En tant que prêtre, j'admirais par dessus tout la délicatesse de ses sentiments, sa noble élevation de caractère et sa piété ardente.

» Durant de nombreux entretiens que nous eûmes ensemble, couchés côte à côte au fond d'un abri durant de longues nuits de bombardement, je m'édifiais au contact de sa foi profonde. Demeuré très fidèle à ses devoirs de chrétien, il se faisait un plaisir d'assister à la messe et d'y amener ses camarades. Il eut fait la Sainte-Communion, le jour de Pâques, s'il n'eut dû faire si vite le sacrifice de sa vie... »

Doué d'une nature ardente, quoique ne se livrant pas facilement, il avait su par la loyauté et la franchise de son caractère, prendre un ascendant considérable sur ses hommes et conquérir en même temps que l'affection de ses camarades, la confiance et l'estime de ses chefs.

Cette élogieuse lettre du chef d'escadron Calliès, commandant du 1er groupe du 58e d'artillerie auquel appartenait Louis de Kervenoaël, en apporte le plus éloquent témoignage :

« C'est avec un immense regret et une véritable douleur que je viens vous donner quelques détails sur la fin héroïque de votre cher fils. Le maréchal des logis de Kervenoaël a succombé au cours d'un

Digitized by Google

des violents bombardements subits presque journellement par sa batterie. Frappé à la tête par un éclat d'obus, il est mort sans souffrances, de la mort que tout soldat désire s'il est marqué par la Providence pour le sacrifice suprême. Je ne saurais trop vous dire les regrets qu'il laisse dans son groupe ; tous ses hommes le pleurent ; il faisait leur admiration par sa fidélité au devoir et son admirable courage. Votre fils a été choisi en même temps que tant de milliers des meilleurs parmi notre jeunesse française, pour refaire par leur sacrifice la grandeur de notre pays. Nous garderons fidèlement son souvenir et son exemple, en songeant que son sort d'hier sera peut-être le nôtre demain, et nous avons du moins cette consolante certitude qu'il a déjà reçu la récompense que Dieu réserve à ceux qui, comme lui, ont fait vaillamment et simplement leur devoir. »

Aussi bien, les voix les plus autorisées ont célébré à l'envi les admirables qualités, qui avaient si hautement réalisé dans ce jeune cœur de vendéen fidèle, les plus belles aspirations de l'idéal français.

Ecoutons ce qu'a écrit de lui l'un de ses camarades, encore tout ému par la majesté de son sacrifice :

« ... Louis était un brave et il était crâne au feu. Sa vie était pour nous un exemple ; Il était le plus jeune, mais aussi le plus brave, et sa belle mort sera pour nous un enseignement.

« ... Je l'ai moi-même avec émotion placé dans sa bière, et de mon mieux. J'ai vu une dernière fois son beau visage. Il était calme. Ses jolis traits étaient reposés, et il semblait dormir. Ses beaux yeux étaient fermés sans contraction. Louis avait la sérénité que je lui ai toujours connue. Sa blessure au crâne laissait paraître une tache rouge dans ses cheveux blonds, mais son visage n'était aucunement maculé... Très ému par ce spectacle, je m'agenouillai et priai Dieu de recevoir près de Lui, le camarade sans peur et sans reproche, qui était l'enfant gâté parmi nous, et dont j'avais pu maintes fois admirer la grande foi chrétienne... »

Mort le 27 Mars 1917 pour la France, en plein champ de bataille comme il l'avait souhaité, sur la lisière du Bois de Vaux-Chapitre (Meuse), Louis de Kervenoaël fut immédiatement relevé, malgré l'intensité du bombardement et au péril de leur vie, par ses hommes qui tous lui étaient profondément attachés.

Déposé sur un brancard à l'entrée d'une sape, il y fut veillé par

Digitized by Google

ses camarades, puis transporté à l'arrière, pour les funérailles très touchantes et très simples que présida un prêtre de Vendée, que la Providence avait, semble-t-il, placé là tout exprès.

Le brave enfant repose doucement dans le cimetière de Belleray, bercé par la voix du canon et enseveli dans un linceul de gloire.

Les regrets émus de ses chefs, de ses artilleurs, de tous ceux qui l'ont approché et ont été les témoins des belles et héroïques vertus du jeune martyr seront un précieux réconfort pour ceux qui le pleurent. Son exemple et son souvenir, comme aussi le souvenir et l'exemple de son cousin Guy de Fontaines qui l'a précédé dans la mort et dans la gloire, seront fidèlement gardés dans le cœur des siens, comme dans la reconnaissance de la Patrie.

Cette citation posthume, hélas ! trop méritée, décernée à la mémoire de Louis de Kervenoaël, rend un suprême hommage aux magnifiques qualités de soldat et de chef, dont il fit preuve jusqu'à son heure dernière :

« *Excellent sous-officier, a montré les plus belles qualités de courage et de sang-froid comme agent de liaison auprès de l'infanterie et chef de pièce ; s'est fait remarquer par son complet mépris du danger le 21 Mars 1917 au cours d'un tir de barrage exécuté sous un feu violent de l'artillerie ennemie. Tué le 27 Mars 1917, pendant le bombardement de sa batterie.* »

De penser, comme l'a écrit excellemment Lavedan, qu'on ne verra plus ces êtres si bons, si charmants, si intrépides, si gais, qui étaient les véritables portraits de la jeunesse française, on éprouve en soi-même un irréparable déchirement, et c'est avec un égal respect qu'on salue ces chers enfants morts, et les pauvres parents qui ont reçu d'eux la tendre prière de vivre.

RENÉ VALLETTE.

Digitized by Google

UN GRAND VENDÉEN DU TEMPS PRÉSENT

S. E. LE CARDINAL LUÇON

ARCHEVÊQUE DE REIMS

(Suite) (1)

On n'a pas oublié que Mgr Freppel s'était, à la Chambre, depuis plusieurs années déjà, séparé de ses amis de la droite, dans les discussions sur les affaires coloniales où il avait soutenu le Gouvernement (2).

En 1887, les évêchés de Laval et de Belley s'étant trouvés vacants en même temps, le ministre des cultes du cabinet Rouvier, Eugène Spuller, voulant remercier l'Evêque-Député de ses interventions et de ses votes qu'il considérait bien à tort, selon moi (3), comme un service politique, lui offrit de présenter

(1) Voir le 3e fascicule de 1917.

(2) Notamment à propos des crédits pour le Tonkin, en 1881, 1884 et 1887 et pour Madagascar, en 1884.

(3) « Les divergences politiques doivent s'effacer devant l'intérêt politique avait proclamé Mgr. Freppel du haut de la tribune, à propos du Tonkin (15 Décembre 1881). Quand le drapeau est engagé, personne n'a plus à se demander quelles sont les mains qui le tiennent. »

Digitized by Google

des candidats pour l'un de ces sièges (1). Mgr Freppel choisit Laval. Mais, peut-être parce que ce diocèse était très voisin de l'Anjou, le ministre se récusa (2). Restait Belley. Mgr Freppel présenta en première ligne Mgr Pessard, l'un de ses vicaires généraux, en seconde ligne, M. l'abbé Mérit, l'ancien curé de M. Luçon, à Saint-Lambert-du-Lattay, alors curé-archiprêtre de Saumur et, en troisième ligne, le curé de Notre-Dame de Cholet auquel il donna la note suivante : « M. l'abbé Luçon est un de ces prêtres éminents qui ne désirent rien tant que de rester au second rang, bien qu'étant faits pour le premier et auxquels leur modestie fait dire volontiers : *Ego sum minimus in domo patris mei* (3). » Je n'oserais me permettre de supposer qu'il y eût eu, dans ces présentations et dans l'ordre où elles étaient faites, une arrière-pensée de l'homme éminemment subtil et rompu à toutes les finesses, j'allais dire à toutes les roueries de la politique, qu'était l'Evêque d'Angers. Quoi qu'il en soit, Mgr Pessard ne fut pas accepté parce qu'il avait fulminé la sentence d'excommunication contre les crocheteurs de couvents, en 1880 ; l'abbé Mérit, à cause de son " intransigeance doctrinale " formule qu'on pourrait traduire ainsi : c'est un combatif, très ultramontain, lecteur assidu et grand admirateur de Louis Veuillot et de l'*Univers*. Ç'était d'ailleurs exact, et il n'en fallait pas tant pour que fût écarté ce très excellent prêtre, érudit et disert, malgré une maladie chronique du larynx qui devait l'emporter quelques années plus tard. M. Luçon fut agréé.

(1) Une seule fois, jusque-là, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon, Mgr. Freppel avait été appelé à présenter un candidat, et c'était pour l'évêché de Luçon. Il avait désigné son vicaire-général, Mgr. Chesneau. Tout était prêt, le décret allait être soumis à la signature du maréchal, lorsqu'en entrant au conseil des Ministres où cette signature allait être donnée, le Président du Conseil reçut un télégramme de M. de Falloux, lui demandant de surseoir. M. de Falloux, avait eu des démêlés très vifs et très bruyants avec l'Evêque d'Angers, dans lesquels l'équité et la modération n'avaient pas toujours été du côté de ce dernier. L'ancien ministre des cultes de 1849 avait la rancune tenace, il le fit bien voir. Quelques semaines plus tard, Mgr. Catteau était nommé à Luçon.

(2) Ce fut Mgr. Bougaud, qui fut nommé à Laval.

(3) Je suis le dernier dans la maison de mon père.

Digitized by Google

Mais c'est alors véritablement, que les difficultés commencèrent pour Mgr Freppel. On se doute bien qu'elles vinrent du principal intéressé dont la résistance, dès les premières ouvertures, fut extrêmement vive et tenace. Cette fois l'Evêque d'Angers se garda bien d'employer la manière forte. L'archiprêtre de Cholet était inamovible et il était homme à s'obstiner dans son humilité. Ce fut M. Ruchaud, demeuré le directeur de son ancien élève, qui reçut la mission ardue de convaincre celui-ci et de le décider à accepter. Il devait, en cas de refus, lui faire de la soumission aux ordres de son Evêque un cas de conscience. Vingt ans plus tard, au milieu d'une brillante réunion de cours, le digne et vénérable économe disait à l'Archevêque de Reims : « Je vous l'avoue, je ne puis me résoudre à regretter mon obéissance à Mgr Freppel pour vous décider, non sans peine, à échanger la cure de N.-D. de Cholet contre un évêché (1) ». Il avait eu de la peine, en effet ! Deux jours durant, le pauvre curé résista, tout désemparé, pleurant à chaudes larmes, sur le point de se trouver mal à chaque instant. Il crut même, un instant, avoir cause gagnée. Mais M. Ruchaud revint à la charge et obtint enfin que M. Luçon irait à Paris, verrait les personnages dont il pouvait escompter la bienveillance et les conseils éclairés. Tous, au lieu de l'encourager dans sa résistance, lui déclarèrent qu'il ne pouvait pas ne pas accepter. Mgr Richard, lui-même ancien Evêque de Belley, insista plus fortement encore, félicitant devant lui son ancien diocèse d'être favorisé d'un tel choix. L'Archevêque de Paris savait depuis longtemps la valeur de son interlocuteur. Grand propriétaire à Maulévrier, il n'avait jamais cessé de s'intéresser à tout ce qui touchait la paroisse à laquelle il venait souvent et généreusement en aide. Après M. Ruchaud, et sans en avoir été prié, il présenta l'acceptation comme un devoir de conscience inéluctable. Sans être convaincu, l'abbé Luçon se laissa conduire par son Evêque jusqu'à la porte de l'antichambre du ministre auquel il devait une visite obliga-

(1) Abbé Ruchaud. *Allocution* du 18 Octobre 1906, dans la *Semaine religieuse du diocèse d'Angers*, du 28 Octobre 1906, p. 1315.

Digitized by Google

toire. Celui-là, pensait-il, n'acceptera jamais de me nommer, lorsqu'il saura ce que je pense.

Frappé de l'air de jeunesse de son visiteur, Spuller crut, un instant, l'amener à ses vues. Il fit le pédagogue et lui développa longuement une théorie qui n'en finissait pas sur les droits de l'Etat et les devoirs des Evêques, allant même, assure-t-on, jusqu'à lui dire : « Si je savais que vous seriez un Evêque comme Mgr Freppel, je ne vous nommerais pas (1) ». M. Luçon n'a jamais voulu être un diplomate, ni un politique (2). S'il tient de ses ancêtres et de ses compatriotes Vendéens une certaine hésitation, une part d'indécision naturelle qu'on peut, d'ailleurs, penser venir soit d'une très grande perspicacité, soit de son extrême délicatesse de conscience, deux qualités maîtresses qu'on ne saurait lui dénier, il a hérité d'eux la ténacité et la fermeté du caractère, la constance dans ses affections et dans ses répulsions, et on en retrouve la trace évidente dans ses actes publics et dans ses paroles. Ayant écouté le ministre jusqu'au bout, il lui répondit : « Excellence, je vous remercie de vos favorables intentions à mon égard. Mais je n'ai point désiré l'Episcopat, je ne suis même venu à Paris que pour me soustraire à cet honneur. Si je suis contraint de l'accepter, je veux que vous sachiez quelle sera ma ligne de conduite. Tant que les droits de l'Etat pourront se concilier avec ceux de l'Eglise, je

(1) Mot cité par M. l'abbé Crosnier. *Loc. cit.*, p. 444.

(2) « Diplomate et politique, il ne le fut point et ne crut point devoir l'être. Sans se désintéresser des questions politiques et sociales, il se tint toujours en dehors et au-dessus des partis et de leurs querelles. N'est-il pas vrai que, surtout aux heures de division, de scandale et de persécution, l'attitude la plus digne, la plus sûre, la plus habile pour un Evêque, c'est d'être Evêque et seulement Evêque. Mgr Richard fut Evêque et rien que celà, et ce fut sa force. Sur le terrain politique, il aurait pu être discuté; sur le terrain religieux il ne donnait aucune prise à l'ennemi; on ne put jamais lui reprocher avec raison d'être sorti de son rôle ou d'avoir manqué à la dignité de son caractère épiscopal... Nous n'avons aucune prétention à régenter la société civile, encore que nous soyons toujours disposés à lui prêter le concours de notre dévouement. Nous avons à assurer aux chrétiens de France le maintien de leur culte et les institutions nécessaires à la vie religieuse. Nous n'avons plus l'Etat avec nous, nous montrerons que la force de l'Episcopat et de l'Eglise ne réside pas dans le prestige d'un caractère officiel, mais dans la vertu qui leur vient d'En-Haut. » (Cardinal Luçon. *Oraison funèbre du cardinal Richard*, p. 30-31, 44-45.)

Digitized by Google

me montrerai, comme je dois l'être, bon citoyen, bon Français. Le jour où l'Eglise et l'Etat seront en désaccord, je serai du côté de l'Eglise, et je demeurerai inflexible, comme une barre de fer. » Et il termina par un éloge complet de Mgr Freppel (1).

Passablement interloqué, le ministre montra son désappointement et le curé de Cholet crut qu'il avait remporté la victoire, c'est-à-dire qu'il serait refusé, lui aussi.

L'audience terminée, il rejoignit son Evêque, dont la patience n'était pas la qualité dominante, et qui s'exaspérait en l'attendant. « Que vous a donc demandé le ministre? lui demanda celui-ci dès l'abord, vous n'en finissiez pas. — Monseigneur, il m'a demandé ce que je ferais dans le cas de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Et je le lui ai dit. — Mais, mon ami, il ne fallait pas lui parler de la sorte! On ne répond jamais ainsi à un ministre. C'est absurde! — Tant pis! Je serais à recommencer que je le lui dirais encore. Du reste je ne tiens pas à être Evêque, je ne l'ai jamais demandé. » Devant une telle assurance convaincue, Mgr Freppel s'était ressaisi: « Au fait, vous avez raison, dit-il, il est bon qu'un ministre entende de telles paroles. » Le lendemain, l'Evêque d'Angers revit M. Spuller, qui était encore furieux contre « ce petit curé angevin » qui n'avait pas craint de rompre en visière avec lui. « Jamais je ne le présenterai, » dit le ministre. Et Mgr Freppel de lui répondre: « Ainsi on dira qu'un petit curé a triomphé du ministre tout-puissant! » Touché au défaut de la cuirasse, Spuller, piqué dans son amour-propre, ne put que répondre: « C'est vrai; vous avez raison » et la nomination fut signée. Préconisé évêque de Belley, le 25 novembre 1887, Mgr Luçon fut sacré par Mgr Freppel, dans son église paroissiale de Cholet, le 8 février 1888.

Ce fut une fête inoubliable pour les Choletais et les Maulevrais accourus en foule. Une procession triomphale se déroula de l'église à l'école libre de la rue du Bretonnais. Suivant un touchant usage, les mères présentaient à chaque pas leurs enfants aux différents prélats. Mais c'est surtout vers le nouvel

(1) Abbé Crosnier. *Loc. cit.*, p. 444.

Digitized by Google

Evêque, à l'air si jeune, qu'elles les poussaient. « Va donc à celui-là. Ne vois-tu pas comme il est gentil ? » (1). L'un des premiers, tombant aux genoux de son ancien vicaire et baisant son anneau, le digne et bon curé Mérit, l'un des candidats évincés, s'écria : « Monseigneur, Dieu fait bien ce qu'il fait ! (2) » Et j'ai assez connu et aimé ce saint prêtre, pendant de longues années, pour pouvoir affirmer, sans craindre d'être démenti, qu'il était pleinement sincère.

Désormais, Mgr Luçon n'appartient plus tout entier à sa petite patrie. En fils soumis de l'Eglise il s'est donné sans restriction aux peuples dont le Saint-Père lui a confié la direction et la garde, à l'autre bout de la France. Mais son cœur est comme celui de la mère de famille chanté par Hugo :

Chacun en a sa part, et tous l'ont tout entier,

ainsi qu'il l'a voulu dire lui-même à ses anciens condisciples de Mongazon (3).

Il n'a point en effet abandonné sa Vendée Angevine et il y revient dès lors, amoureusement, chaque fois que les circonstances le lui permettent. J'ai déjà noté quelques-unes de ses visites à Maulévrier où, pendant longtemps encore, il eut le bonheur de conserver son vénérable père chargé d'années et de mérites. D'ordinaire, il reçoit l'hospitalité du vicomte Gérard de Chabot, à ce château de Boissière où il a passé deux années dont le souvenir est particulièrement doux à son cœur. Il aime à y apporter l'hommage ému de son respect et de sa reconnaissante affection à la mère de son ancien élève, à laquelle il doit tant et dont il n'a jamais

(1) Abbé Crosnier. *Loc. cit.*, p. 442.

(2) *Ibid.*, p. 445.

(3) *Petit Séminaire Mongazon. Consécration de la chapelle et première réunion de l'Association amicale des anciens élèves*, 20-21 juillet 1891, p. 37. Tout dernièrement, le 24 octobre 1917, en plein bombardement, S. E. daignait encore écrire, faisant allusion au titre que j'ai donné à cette notice : « Je ne suis un grand Vendéen que par le grand amour que j'ai de ma Vendée. Je rends grâces à Dieu d'avoir mis dans mes veines du sang de ces braves que je considère comme les Machabées de la France chrétienne à la fin du XVIIIe siècle et dans mon cœur, un peu de la foi et de la piété que le B. Montfort a plantée si profondément dans l'âme de nos ancêtres. »

Digitized by Google

oublié les leçons qui lui furent si profitables. Lorsque, dans la petite ville, sa venue est annoncée, les habitants, notables en tête, ne manquent point de se porter à sa rencontre. Jusqu'à la fin de sa vie, M. Luçon père les accompagnait, jaloux, à bon droit, d'embrasser son illustre enfant. Mais l'excessive modestie, que j'ai déjà signalée à maintes reprises chez le prélat, est évidemment un héritage familial. A peine l'arrivée du voyageur était-elle signalée, que le cher petit vieillard, aminci et courbé encore par l'âge et les dures années d'un pénible travail, se faufilait, jusqu'au dernier rang de l'assistance, malgré les objurgations du maire et du curé, qui insistaient en vain pour le tenir entre eux deux. « Je voulais l'amener en avant, m'écrit un ancien maire de l'endroit, peine inutile, rien n'y faisait. » L'Evêque, en descendant de voiture, cherchait des yeux, anxieusement, ce père chéri. Il fallait plusieurs minutes avant qu'il pût l'apercevoir, amené enfin devant lui par les poussées respectueusement affectueuses des uns et des autres. Le prélat courait alors vers lui, les bras tendus. « Leur rencontre était touchante », dit encore un témoin. Plus profondément touchante encore fut la fin de ce saint et digne homme. Dieu permit, en effet, que Mgr Luçon arrivât à temps pour l'assister dans ce dernier combat. Pendant que le fils récitait les prières des agonisants, le père, déjà dans les affres de la mort, incapable de prononcer les réponses liturgiques, ne cessait de redire le refrain de l'un de nos vieux cantiques locaux :

Oh Marie ! en toi j'ai confiance...

Chaque fois qu'il le peut encore le prélat accourt, fût-ce pour quelques heures, malgré les fatigues d'un voyage long et souvent précipité, lorsqu'il s'agit d'attester publiquement son attachement pour sa petite patrie ou de témoigner sa reconnaissance à ceux qui l'ont fait ce qu'il est. Un gros volume ne suffirait pas à noter toutes ces manifestations parties du cœur. J'en veux toutefois rappeler ici quelques-unes parmi les plus importantes.

Un groupe d'anciens élèves, prêtres et laïques, du Petit Sémi-

Digitized by Google

naire Mongazon, avait projeté, dès 1881, de fonder une Association amicale destinée à grouper le plus grand nombre possible des hommes ayant passé par cette célèbre maison d'éducation, sans distinction d'origine ni de destinée. Pendant qu'il était curé de Cholet, l'abbé Luçon s'était beaucoup intéressé à cette tentative, d'autant plus que, parmi les protagonistes les plus actifs de l'idée, se trouvait M. Jules Baron, son paroissien, conseiller général et maire de Cholet, homme d'œuvres très distingué (1). L'entreprise aboutit seulement dix ans plus tard, mais elle réussit magnifiquement. Les organisateurs eurent l'heureuse inspiration de faire coïncider la réunion inaugurale avec la consécration de la chapelle du Petit-Séminaire complètement restaurée et remise à neuf. Elle eut lieu le 21 Juillet 1891. Près de cinq cents anciens élèves s'y retrouvèrent, dont beaucoup ne s'étaient pas rencontrés depuis leur temps de collège et qui accoururent joyeusement de tous les points de l'horizon politique, social, religieux... et géographique, même d'outre-Océan (2).

Monseigneur Luçon vint de Belley. On lui demanda de présider la fête aux côtés de Mgr Freppel, ce qu'il accepta avec sa bonne grâce accoutumée, mais non sans arguer, comme toujours, que d'autres étaient mieux qualifiés que lui pour un tel honneur.

Il arriva le 20 Juillet, dans l'après-midi, au bruit des acclamations de ses anciens condisciples et, tout de suite, il cria son bonheur de voir tant d'amis, quelques-uns de ses vieux maîtres, ajoutant : « Il fait bon se souvenir du passé, cela repose l'âme. Il est bon de regarder le chemin parcouru... Souvent ces souvenirs me remontent au cœur maintenant surtout que je vis loin de l'Anjou, et je me plais à unir dans un même amour Angers et Belley, mon Petit Séminaire diocésain et Mongazon. »

(1) M. Jules Baron est un Vendéen né à Cholet, il a été aussi député de sa ville natale, à laquelle il a rendu des services nombreux et éminents. Une maladie cruelle et incurable l'a contraint, depuis des années déjà, à cesser toute activité, à un âge où ses compatriotes étaient en droit de fonder encore sur lui de très longues espérances.

(2) *Petit Séminaire Mongazon. Consécration de la chapelle et première réunion de l'Association amicale des anciens élèves*, p. 15-16.

Digitized by Google

Le lendemain, par une très délicate attention, Mgr Freppel lui donna la joie de consacrer la chapelle rétablie dans les murs de celle où, collégien, il avait tant prié. Et, depuis cette fête de 1891, comme auparavant, l'Evêque n'a jamais laissé passer une occasion de dire quelle affection, quelle reconnaissance il garde à son vieux collège, aux maitres qui ont formé sa jeunesse (1). Il revient, chaque fois qu'il le peut, sinon dans les anciens bâtiments, depuis trop d'années aux mains d'un séquestre, du moins dans ceux du pensionnat Saint-Urbain qui, d'annexe, est devenu provisoirement le siège du Petit Séminaire. On l'y reçut avec transports, en 1908 notamment (2).

Quelques mois à peine écoulés depuis les fêtes de juillet 1891, une douloureuse solennité ramenait l'Evêque de Belley à Angers, le 20 décembre, il assistait dans cette ville aux obsèques de Mgr Freppel, au milieu de sept autres évêques, parmi lesquels Mgr Catteau, évêque de Luçon. Mais la plus belle manifestation de son grand amour et de son admiration filiale, il la réservait à cette Vendée qui conserve toujours une place de choix dans son cœur.

Le digne curé du Pin-en-Mauges, M. l'abbé Boiteau, « un cœur vraiment sacerdotal et vendéen », comme l'a si bien défini Mgr Luçon, lui-même (3), avait restauré entièrement son église paroissiale (4), autant dire qu'il en avait fait un nouvel édifice, Dieu sait au prix de quels efforts. Soutenu, guidé par un homme dont toute la vie fut consacrée au culte de la Vendée, « catholique et militaire » (5), l'un de ceux qui l'ont le mieux connue, aimée et servie, j'ai nommé le bon et toujours tant regretté et

(1) *Mongazon-Saint-Urbain*, du 15 juillet 1909, p. 28.

(2) *Mongazon-Saint-Urbain. ibid.*, p. 29.

(3) *Discours prononcé à l'inauguration du monument Cathelineau au Pin-en-Mauges, le 13 octobre 1896.* p. 18.

(4) Elle avait été construite de 1843 à 1845, dans le style néo-grec et bénite le 30 août 1846.

(5) Mgr Luçon. *Discours du Pin-en-Mauges*, p. 18.

Digitized by Google

si cher abbé Deniau, curé de Saint-Macaire-en-Mauges (1), il avait résolu de faire de cette église « le Sanctuaire de l'honneur Vendéen » (2), un *ex-voto* filial et magnifique à la gloire de nos grands ancêtres (3). Nul endroit ne pouvait être mieux choisi pour une si juste apothéose. N'était-ce pas la patrie de Jacques Cathelineau ? N'était-ce pas dans l'église incendiée en 1794 en haine des Vendéens, que l'humble voiturier venait chanter au lutrin ? n'était-ce pas du Pin, qu'il était parti, le 13 mars 1793, appelant aux armes ses compatriotes ?

La consécration du nouveau sanctuaire eut lieu le 13 octobre 1896, par les soins de S. Gr. Mgr Baron, évêque d'Angers (4), assisté de NN. SS. Luçon, évêque de Belley, Catteau, évêque de Luçon et Potron, évêque de Jéricho, ce dernier délégué par S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris (5), et des RR. PP. Abbés de la Trappe de Bellefontaine, de Notre-Dame-des-

(1) M. l'abbé Félix Deniau, comme le cardinal Luçon, dont il était, d'ailleurs, le parent, si je ne m'abuse, était né à Maulévrier où son père était meunier. Il avait été le grand collaborateur de son oncle, le vénérable curé du Voide, pour l'*Histoire de la Vendée* publiée de 1877 à 1879, sous le seul nom de celui-ci. (Angers, Lachèse et Dolbeau, éditeurs, 6 vol. pet. in.-8°) et dont il a lui-même donné une seconde édition, revue, corrigée, complétée et considérablement améliorée, avec la collaboration de son cousin, le savant Bénédictin Dom Chamard, autre enfant de Maulévrier. La moitié seulement de cette nouvelle édition avait vu le jour, lorsque mourut le curé de Saint-Macaire. L'œuvre a été terminée et menée à bien par M. l'abbé Uzureau, directeur de l'*Anjou historique* et Vendéen des Mauges, lui aussi (Angers, Siraudeau, éditeur, s. d., 6 vol. gr, in-8° illustrés et atlas.).

(2) Mgr Luçon. *Discours du Pin-en-Mauges*, p. 18.

(3) Un très grand nombre des descendants des combattants de la *Grand'Guerre* ont contribué plus ou moins à la réfection ou à l'ornementation de ce monument.

(4) Mgr Baron, prêtre du clergé de Paris, venait à peine d'arriver dans son diocèse, ayant fait son entrée à Angers le 24 septembre précédent seulement. Il remplaçait Mgr Mathieu promu à l'archevêché de Toulouse et qui lui-même avait succédé à Mgr Freppel, après une vacance du siège qui s'était prolongée pendant plus d'une année. Le moindre regret que l'on puisse exprimer au sujet de Mgr Baron, c'est qu'il ignorait alors et a continué, volontairement semble-t-il, d'ignorer pendant toute la durée de son épiscopat, les idées et les sentiments les plus éminemment respectables, les plus sacrés de son clergé et de ses diocésains.

(5) Retenu à Paris par son grand âge — il venait d'entrer dans sa soixante-dix-huitième année — et par les fatigues qu'il s'était imposées, en recevant le Tzar Nicolas II, de Russie, le 7 octobre, dans son église métropolitaine.

Digitized by Google

Gardes, de Ligugé et de Gethsémanie (1), en présence d'un très nombreux clergé et d'un immense concours de populations accourues de tous les points de l'Anjou, du Poitou, de la Bretagne, du Maine... Les descendants de Cathelineau et des autres héros célèbres ou ignorés de la *Grand'Guerre* s'y rencontrèrent en grand nombre avec les notabilités de la région et d'autres venues de Paris, de Lyon et de nombreuses villes de France et de l'étranger.

Les circonstances politiques rendaient la situation difficile pour les prélats consécrateurs, il faut le reconnaître. Indépendemment de la fête religieuse qui, par elle-même, devait déjà forcément solliciter l'attention des pouvoirs publics peu enclins à quelque bienveillance pour une pareille cérémonie, on avait projeté de réédifier au milieu du bourg, la statue du premier généralissime de la Vendée, érigée une première fois au même lieu, le 9 août 1827, et qui avait été, déboulonnée et brisée, accidentellement au dire des responsables, le 13 mars 1833, quarantième anniversaire du jour où Cathelineau avait pris les armes (2). Un comité formé dans ce but avait exhumé les morceaux de cette statue de l'endroit où ils gisaient, depuis l'exploit facile des philippistes de 1833 et les avait confiés, pour les restaurer, à d'habiles sculpteurs d'Angers (3). Malheureusement, sur ces entrefaites, un incendie détruisit les ateliers de ces artistes et rendit toute réfection impossible. Force fut de se rabattre sur

(1) Qui venait de prendre possession de l'antique siège abbatial de Saint-Maur-de-Glanfeuil, au diocèse d'Angers, dont il allait bientôt relever le titre.

(2) Le sous-préfet de Beaupréau et le substitut du procureur du roi, avec l'architecte du département, avaient, ce jour-là, investi le bourg du Pin, à la tête de 200 hommes de troupe. On avait mis à bas la statue, dont la tête s'était séparée dans l'opération et non sans qu'elle eût subi de multiples coups de baïonnettes ; on l'avait transportée dans un local du cimetière où elle était restée à l'abandon pendant de nombreuses années. Il faut lire dans l'*Histoire de la Guerre de Vendée*, de l'abbé Deniau, le récit de cet incident et le piquant dialogue du curé Raimbault avec le sous-préfet (*Histoire de la Guerre de Vendée*, 2e édition, VI, p. 695-696).

(3) MM. André et Moisseron.

Digitized by Google

une *restitution* dont avait été chargé un praticien de Cholet (1).

Je ne me risquerais pas, encore aujourd'hui, à raconter ce que j'ai vu sur place ce jour-là, ni à donner mon appréciation sur les incidents — bien menus, en somme — qui se produisirent alors. Je craindrais trop d'être accusé — oh ! combien à tort ! — de porter atteinte à l'union sacrée si nécessaire dans les temps que nous traversons. Mais il ne m'en coûte nullement de dire que de sérieuses maladresses furent commises par certains des principaux organisateurs et protagonistes des fêtes du Pin. Dans les jours qui précédèrent immédiatement ces solennités, quelques personnalités, bien intentionnées mais faisant trop complètement abstraction des contingences du moment, ne surent pas garder la discrétion de langage et d'allures qui était de rigueur, surtout si on ne voulait pas nuire à la superbe manifestation religieuse qui se préparait. Des compétitions de personnes se produisirent entre des laïques auxquels on demandait seulement de s'unir dans la glorification de notre commun patrimoine de gloire. L'administration préfectorale s'émut et le sous-préfet de Cholet reçut l'ordre d'empêcher la mise au jour de la statue déjà dressée sur son socle, mais encore engaînée dans la caisse qui l'avait apportée et dont les parois devaient tomber sur un geste des évêques. Ceux-ci, avertis que la réunion serait dispersée, même par la force, à la moindre incartade, auraient encouru une grave responsabilité, il faut le reconnaître, si une collision s'était produite.

Il ne m'appartient ni ne me convient d'apprécier ici ce que fut l'attitude de Nosseigneurs Baron, Catteau et Potron (2). On peut critiquer l'allocution solennellement émolliente de Mgr d'Angers.

(1) L'original était d'ailleurs une des œuvres les plus médiocres du sculpteur Dominique Molknecht. Une reproduction en avait été faite déjà vers 1860 et existe encore sur le tombeau renfermant les restes de Cathelineau et de son fils, dans la chapelle des Sœurs de Saint-Florent-le-Vieil, érigé par les soins du comte Théodore de Quatrebarbes. La restitution qui devait être dressée sur la place du Pin-en-Mauges, le 13 octobre 1896, est l'œuvre d'un homme très consciencieux, sans doute, mais plus habile à faire des monuments funéraires, voire même à modeler des médaillons, qu'à tailler dans la pierre de grands morceaux d'art.

(2) Le premier et le dernier étaient complètement étrangers au pays.

Digitized by Google

Ce prélat, qui ignorait tout de son diocèse, devait d'ailleurs être singulièrement gêné, au pied de ce socle surmonté, avec une persistance désespérante, d'une boîte en sapin qui ne devait pas s'ouvrir. Tout se passa d'ailleurs à merveille. La statue demeura cachée et les agents du pouvoir civil n'eurent pas à intervenir (1).

C'est que du haut de la chaire de cette église à la consécration de laquelle il venait de prendre part, un homme, un vrai fils de la Vendée qu'il magnifiait, un admirable prêtre de Jésus-Christ, un Evêque dans toute la force du terme, avait su, l'heure d'auparavant, prendre toutes ses responsabilités et dire à la foule haletante suspendue à ses lèvres tout ce qu'elle attendait qu'on lui dit en un pareil jour. Dans un langage superbe, avec une émotion et une hauteur de vues dignes des plus grands orateurs, Sa Grandeur Mgr Luçon, sans peur comme sans faiblesse, mais aussi sans une seule parole qui pût être interprétée à mal ou prise comme une provocation, même par les esprits les plus fâcheusement disposés, Mgr Luçon, dis-je, avait exalté notre mère commune.

« Enfant de la Vendée, avait-il débuté, je suis appelé à prononcer l'éloge du « Saint de l'Anjou », en présence de ses descendants et des fils de ses compagnons d'armes, et je dois vous entretenir de cette lutte mémorable qui a tressé au front de notre pays une couronne entrelacée des lauriers de l'héroïsme et des palmes du martyre (2) ». Puis, après avoir dit sa fierté d'être à la fois Vendéen, Français et Chrétien, il avait ajouté :

(1) Cette mauvaise effigie du plus illustre Vendéen, celui qui symbolise le mieux la forte race dont il est comme le prototype, devait subir tous les malheurs. Un maladroit, quelques jours après, s'avisa de faire tomber les panneaux de bois qui la cachaient. La préfecture s'agita : L'auteur du méfait en accusa... le vent ! Bref, un jour, plusieurs semaines plus tard, on vit arriver sur la place le secrétaire général de la préfecture de Maine-et-Loire guidant trois ouvriers recrutés à Angers — on n'en eût pas trouvé un seul dans toute la contrée, pour une pareille besogne — flanqué de huit gendarmes. La statue fut descendue, enveloppée de sacs et transportée à la mairie du lieu, où elle fut placée sous scellés. Peut-être s'y trouve-t-elle encore. Et, certes ce n'est un malheur ni pour Cathelineau, ni pour l'art.

(2) Mgr Luçon. *Discours prononcé à l'inauguration du monument de Cathelineau, au Pin-en-Mauges, le 13 octobre 1896*, p. 1.

Digitized by Google

« Bercés au récit de ces hauts faits de nos aïeux, nous portons dans le cœur, nous, fils de la Vendée, le culte de nos héros. Nous avons grandi dans un mélancolique sentiment de patriotisme qui nous faisait aimer, dans notre bocage vendéen, un sol détrempé du sang de nos pères et des larmes de nos mères... Qui de nous ne se sent frémir d'une patriotique fierté en se rappelant les glorieux souvenirs de cette guerre sans pareille qui, dans l'espace de six ans, ne compte pas moins de dix-sept batailles rangées, deux cents prises ou reprises de villes et sept cents combats particuliers? (1)

Il faudrait publier à nouveau (2) en entier ce splendide panégyrique qui, en nulle partie, j'y insiste, ne peut blesser ni même atteindre le plus sensible des descendants ou des partisans des adversaires « des Cathelineau, des La Rochejaquelein, des d'Elbée, des Bonchamps, des Charette (3) » et de leurs « généreux soldats ». Je m'en voudrais, toutefois de ne pas citer cet admirable portrait suivi d'un tableau non moins saisissant de l'état des esprits dans la Vendée de 1793 : « Le Vendéen aime sa religion. Il s'en est fait la plus forte et pour ainsi dire la seule habitude de sa vie (4). Elle a chez lui le sérieux, aussi bien que la solidité du granit sur lequel il habite. Formé à la rude école du Père de Montfort, il aime les dogmes sublimes de la foi catholique, l'austère morale de la Croix ; les bienfaisantes consolations de la religion de Jésus-Christ vont à son cœur. L'église de sa paroisse est son théâtre, les pompes du culte sont ses spectacles et, parce qu'il en comprend le sens et la beauté, il n'en désire point d'autres. Il aime les chapelles de la Vierge au fond de ses vallées solitaires, les croix de pierre plantées aux carrefours de ses chemins verts ; il aime les processions, le son des cloches, les cantiques et les hymnes de l'Eglise et toutes les harmonies

(1) *Ibid.*, p. 3-4.

(2) Ce *Discours* a été publié en 1896, chez M. F. Lecoq, imprimeur-éditeur, à Angers (in-8°, 19 p.).

(3) Mgr Luçon. *Discours du Pin-en-Mauges*, p. 4.

(4) Gallois et Gensonné. *Rapport sur la Vendée.*

Digitized by Google

du culte catholique. Il aime ses prêtres et le suprême honneur qu'il ambitionne pour ses fils, c'est le sacerdoce; toute famille s'estime honorée de compter quelqu'un de ses membres parmi les ministres de l'autel.

« Eh bien! c'est son attachement à la foi de ses ancêtres qui a fait la Vendée. Ses adversaires eux-mêmes l'ont reconnu. Si l'on eût laissé ou rendu à la Vendée ses prêtres et son culte, elle n'eût point pris les armes ou elle les eût aussitôt déposées. Rendez-nous, disaient les Vendéens aux Commissaires de la Constituante, rendez-nous nos anciens pasteurs, ceux qui furent de tous temps nos bienfaiteurs et nos amis, qui partagent nos peines et nous aident à les supporter par leurs pieuses instructions et leurs exemples; nous paierons volontiers pour l'obtenir le double de nos impositions. Rendez-nous le libre exercice d'une Religion qui fut celle de nos pères, et pour laquelle nous sommes prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang. Nous y joignons nos vœux pour le rétablissement de la Royauté. Accordez-nous nos demandes et, dès ce moment, nous acceptons des propositions de paix et de fraternité (1). Le grand moyen de les ramener à l'obéissance, dira plus tard le général Hoche, c'est de proclamer la liberté religieuse (2)...

« On l'a dit avec vérité : la guerre de la Vendée fut une guerre de conscience et non pas d'opinion, et si l'Emigration s'armait pour des motifs politiques, la Vendée s'arma pour Dieu (3).

« L'insurrection vendéenne ne fut donc point la résistance aveugle d'un peuple réfractaire aux idées de progrès et de liberté. Comme tout le reste de la France, la Vendée désirait la réforme des abus accumulés par les siècles : ses cahiers de

(1) GALLOIS et GENSONNÉ. *Rapport.*

(2) « Je l'ai dit vingt fois au Directoire : Si l'on n'admet pas la tolérance religieuse, il faut renoncer à l'espoir de la paix dans ces contrées ». (*Hoche au Directoire exécutif*, Angers 19 ventose an IV, 9 mars 1796). Cf. SAVARY, *Guerre des Vendéens et des Chouans*, VI, p 216.

(3) *Lamartine.*

Digitized by Google

doléances en font foi (1). Elle ne s'est armée que pour la revendication de la plus nécessaire des libertés : la liberté religieuse.

« La guerre de la Vendée ne fut donc point une jacquerie fanatique, un brigandage d'armée. Non, ils n'étaient point fanatiques ces braves qui, sans imposer leur foi aux autres, demandaient seulement la liberté de la conserver pour eux et mouraient pour la défense de leur religion, de cette religion qui avait été pendant quinze siècles celle de la France et l'est encore.

« Non, la guerre de la Vendée ne fut point une rébellion contre la loi. Disposés, par leur caractère naturel, à l'amour de la paix, au sentiment de l'ordre, au respect de la loi (2), les Vendéens, au contraire, ont pris les armes pour la défense de l'ordre troublé, de la sécurité publique violée, de la justice foulée aux pieds, contre un régime qui mérita d'être appelée la Terreur, dont tout le monde déplore les excès, même ceux qui essaient de les excuser, et dont ils ne voulaient être ni les serviteurs, ni les complices... Quelque opinion que l'on puisse avoir aujourd'hui sur la légitimité des pouvoirs qui se sont succédés depuis un siècle, au lendemain du 21 janvier 1793, Cathelineau et les Vendéens ne pouvaient-ils pas, ne devaient-ils pas, même, penser qu'en combattant pour le trône et l'autel, ils défendaient les fondements même de l'Etat et de la Société et mériteraient la reconnaissance de la patrie !... (3) »

Et plus loin ! « Ils ont eu l'honneur, à une heure de vertige, de défection et de terreur, de demeurer fidèles à la royauté malheureuse ; et grâce à toi, ô ma Vendée, il ne sera pas dit que la France ait vu tomber sur l'échafaud la tête de son dernier roi, héritier d'une Monarchie à qui elle devait, avec son unité, tant

(1) Il est aisé de se rendre compte de cette réalité en compulsant ceux de ces cahiers qui existent encore aujourd'hui, ou même en se reportant au tout récent ouvrage de M. Le Moy, professeur au lycée d'Angers : *Cahiers de doléances des corporations de la ville d'Angers et des paroisses de la Sénéchaussée particulière d'Anjou, pour les Etats Généraux de 1789.* (2 vol. in-8°, Angers, 1915-1916), dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de la Révolution Française, publiée par le Ministère de l'Instruction publique.*

(2) Gallois et Gensonné. *Rapport.*

(3) Mgr Luçon. *Discours du Pin-en-Mauges*, p. 6-9.

Digitized by Google

de grandeur et de gloire, sans qu'une main se soit armée pour la venger... Napoléon ne craindra pas de dire qu'il faudrait envoyer les peuples modernes à l'école de la Vendée, pour apprendre à servir et à défendre leurs gouvernements (1) ».

Enfin, il terminait par l'exhortation d'une si belle envolée, dont j'ai placé la dernière phrase en tête de cette notice, mais que nous ne saurions nous lasser de répéter, nous autres, enfants de la Vendée : « Une voix éloquente vous l'a dit : Vous êtes entrés dans les temps modernes par la porte de l'honneur (2). Tout en étant de votre temps, soyez dignes de votre passé. Soyez aussi bons chrétiens que bons citoyens dans l'accomplissement de tous vos devoirs et dans l'exercice de tous vos droits, dans la vie publique comme dans la vie privée.

« La France est le pays de l'honneur militaire et du courage guerrier ; mais il est un courage plus rare, hélas ! chez nous : C'est le courage moral, c'est le courage chrétien. O Vendée, terre sacrée de la fidélité, sois toujours le pays du courage chrétien aussi bien que de la vaillance guerrière, et que d'âge en âge, quand on voudra définir un Vendéen, il soit toujours vrai de dire : Un Vendéen, c'est un Français toujours fidèle à sa foi chrétienne et dévoué jusqu'à la mort à son Dieu et à son pays (3). »

J'ai déjà dit l'immense impression produite par cette superbe harangue sur ceux qui furent assez heureux pour l'entendre. Le lendemain, j'avais l'honneur de rencontrer l'éminent orateur, dans une gare de chemin de fer voisine. Toujours aussi simple et modeste, il reprenait le train, tout seul, sans même un secrétaire ou un domestique et, dans le wagon où il avait eu la bonté de m'autoriser à le suivre, il n'avait qu'une préoccupation : arrêter les compliments que je lui adressais du plus profond de mon cœur.

(1) Mgr Luçon. *Discours du Pin-en-Mauges*, p. 14-15.
(2) Mgr Mathieu, évêque d'Angers. *Discours de prise de possession.*
(3) Mgr Luçon. *Discours du Pin-en-Mauges*, p. 19.

H. Baguenier Desormeaux.

(*A suivre*)

Digitized by Google

LE VOILE DE LA CHATELAINE

LÉGENDE VENDÉENNE

A Madame Henri de Moussac.

Dans la nuit, le château dressait ses hautes tours ;
Son lourd donjon carré s'allongeait fantastique ;
De ses murs de granit les archères à jours
Se détachaient en clair, dentelle magnifique.

Dans la tour du Midi, Françoise de Rohan (1),
Dame de la Garnache, en pleurs tendait l'oreille.
Elle tremblait d'effroi quand montait le ahan !
Du soldat qui tentait en vain, depuis la veille,
D'enfoncer le vantail de fer du portillon.
S'il venait à fléchir, c'était la soldatesque
Se ruant à l'assaut, sans que l'émerillon
Qui braquait sur la plaine une gueule burlesque,

(1) Françoise de Rohan était la fille de René de Rohan, fils lui-même de Pierre et d'Anne de Rohan, et d'Isabeau d'Albret, fille de Jean d'Albret, roi de Navarre et de Catherine de Foix. Elle était ainsi cousine de la mère de Henri IV. Elle épousa le beau et volage Jacques de Savoie, duc de Nemours. Abandonnée, son mariage fut déclaré nul en Cour de Rome et cassé par arrêt du Parlement de Paris. Son fils Henri était déclaré illégitime. Françoise se livra à des travaux intellectuels, donna son amitié au célèbre poète André de Rivaudeau, seigneur de Châteauneuf, son voisin et au mathematicien Viète, de Fontenay. Son fils, suivant des conseils pervers, vint attaquer sa mère, prit le château, la poursuivit à Beauvoir, où le domestique qui avait trahi la dame fut battu en même temps que le jeune homme, trahi à son tour. Françoise vécut à Nantes, faisant des séjours à La Garnache, foyer de protestantisme. Le roi Louis XIII fit raser les défenses. On pense que Françoise mourut vers 1615 à une date et dans des circonstances demeurées inconnues. C'est dire qu'il n'y a pas de prétention historique dans la légende du voile. P. D.

Digitized by Google

Ait le temps seulement d'envoyer un boulet.
Assise près du feu, ses yeux fixaient la flamme
Mourante au fond de l'âtre; au bruit sec d'un jalet
Venant frapper le mur s'émut encor son âme.
— « Gelose, baissez-vous, on vise le créneau... »
Dit-elle en reculant vers un coin rempli d'ombre.
Et l'on vit se dresser, en un ample manteau,
Une femme très jeune au front pâle, à l'œil sombre,
Dont la lueur tremblante accentuait les traits :
— « Il faut partir sans peur; saint Léonard nous garde!
Pourquoi craindre ces gens? Je brave leurs méfaits!... »
S'approchant du créneau, debout elle regarde...
Alors, dame Françoise en tremblant vint aussi
Se profiler en noir dans l'étroite embrasure.
— « Regardez, dit Gelose, on est très bien ainsi
Pour voir exactement notre triste posture.
Partout des feux, partout!... Puisqu'il faut succomber,
Confions-nous en Dieu pour nous garder la vie;
Dans les mains des méchants nous ne pouvons tomber;
La nuit noire à sortir sans retard nous convie! »
— « Mes cheveux blancs nous font un splendide rempart.
Ces hommes sont Français; ils respectent les femmes;
Nous allons préparer sans hâte le départ.
Jetons ensemble au feu, pour activer les flammes,
Les papiers dont ce coffre est à moitié rempli.
Il ne faut pas qu'un seul de ces textes demeure;
Si m'emporte la mort, que tout soit accompli.
Mais, si quelqu'un m'accable et qu'à ma dernière heure
Je ne puisse parler, vous serez mon témoin!
Devant le feu plus vif, je veux sans amertume
Eteindre ces secrets en vous laissant le soin
De les perpétuer si le feu les consume!... »

Françoise rit alors d'un rire fou, strident
Et passaient des lueurs au fond de son œil glauque.
Son geste était rapide et son verbe abondant,
Racontant le passé, la voix amère et rauque :
— « En vous tordant, brûlez, lettres de fiancés
Où Nemours, le beau Duc coureur de prétentaine,
Redisait des serments mille fois prononcés
Dont il devait bientôt déboulonner la chaîne!...

Digitized by Google

Adieu, beaux parchemins de Rome et de Paris.
Sans consulter mon cœur vous saccagiez mon âme ;
Où prenez-vous le droit d'enlever leurs maris
Aux femmes qui jamais n'ont encouru le blâme ;
Où le droit de ravir à des enfants leur nom ?...
Arrêts cruels, au feu ! Mon fils est légitime ;
Des Nemours, malgré vous, il a droit au pennon,
L'en priver est un vol, vos décrets sont un crime !
... Dans les flammes aussi, rondels de Rivaudeau !
Disparaissez, velins, où fut l'esprit de Viète !
Demain vos souvenirs me seraient un fardeau
Que ne pourrait porter ma pauvre âme inquiète.
... Oh ! Gelose, j'ai peur !... tant pis, brûlez aussi,
Preuves du noir complot ourdi par l'homme lâche
Qui n'ayant pu me vaincre a sans honte grossi
Le tort que j'avais eu... d'admirer sa moustache !
Contre moi le bellâtre a dressé mon enfant,
L'amenant par traîtrise au milieu de sa troupe
Puis, jaloux de le voir grandir en triomphant,
Ce Renaud, que toujours mena le crime en croupe,
Trahit après la mère un fils ambitieux
En offrant à la femme un marché misérable.
Brûlez, noirs souvenirs, roulez silencieux
Sur la flamme qui court vers la nuit admirable !... »

Ayant parlé, Françoise éleva son regard
Vers Gelose qui lut en ses yeux la tristesse.
Elle tenait en mains un voile de foulard
Léger comme un zéphyr, beau comme la jeunesse.
Comme elle le lançait, lamé d'or et d'argent,
Dans l'âtre où les papiers achevaient de se tordre.
Gelose le saisit et d'un ton négligent :
— « De le jeter au feu ne m'intimez pas l'ordre ;
Je n'obéirais pas !... » — « Et vous auriez raison...
C'est le seul souvenir du passé qui me reste ;
Il était tant joli sur ma noire toison
Ce voile qu'il portait, LUI, sur sa soubreveste ! »
— « Lui ?... » — « Celui qui m'aima du plus touchant amour,
Ame de paladin, cœur chaud prompt et sincère,
Volonté de soldat, esprit de troubadour,
Que n'ai-je partagé, Gelose, sa misère !

Digitized by Google

Il m'offrait le bonheur et je voulus sa mort:
Un jour il apporta dans ma chambre ce voile,
Je le chassai d'un mot, depuis ce jour il dort
Dans l'étang où le soir se mire son étoile...
Descendons maintenant. Le feu ne brille plus,
Fière Garnache, adieu! En tes tours magnifiques,
Sous cette cendre tiède, un passé reste inclus;
J'en veux revivre un autre aux formes poétiques! »

Et sur le pont-levis lentement abaissé
La vieille châtelaine et sa jeune suivante
Vinrent jusqu'à l'étang doucement caressé
Par l'éclat de la lune à l'instant jaillissante.
Un cri vainqueur monta du camp de l'ennemi.
— « Gelose, vêtez-moi du voile, dit Françoise,
Pour aller retrouver mon amour endormi
Calme, joyeusement, de blanc je me pavoise.
J'attends ici le coup qui me déposera
Près de lui pour toujours, blanche au noir précipice... »
D'un trait de feu, soudain, la nuit se colora;
Gelose vit la mort qui passait et, complice;
Au bruit d'un coup de feu projetait en avant
Françoise qui tomba sans même ouvrir la bouche,
Emportant avec elle un amour bien vivant
Qu'elle allait consommer dans une froide couche.

. . . . . .

Il n'est plus du château que des tronçons de tours;
La base du donjon; des murs, quelques arêtes
Et l'on devine à peine, à présent, aux entours,
Les douves, les fossés, comme aussi sur les crêtes
Les fortins où jadis se cachait l'assaillant.
L'étang s'est desséché, son eau fit place aux herbes,
Aux fleurs et aux ajoncs dont le soleil brillant
Sur les morts enfouis dans ses plombs fait des gerbes.
Au matin des beaux jours, quand l'aurore paraît,
Quand au levant lointain tout l'horizon s'embrase,
Quand le silence meurt et que le bruit renaît,
Aux lieux où fut le lac une légère gaze
S'effiloche et se meut, voile pailleté d'or.
Longuement il demeure, à regret il s'envole

Digitized by Google

Lorsqu'à tout-petits pas l'immense Belphégor
Monte au long des parois d'azur de la coupole
Où règne au long des jours sa magique splendeur.
Mais quand revient le soir et que passe la brune,
Du tapis des prés verts on voit monter, rôdeur,
Un épais brouillard blanc qui s'argente à la lune.
Il ondule ses plis aux frissons des zéphirs
Tandis que sur les tours hulule la chouette
Et que le vent du soir reproduit les soupirs
De l'amant malheureux et ceux de la coquette.
Sous l'herbe qui fleurit, Françoise à tout jamais
Avec le troubadour repose en son domaine.
Ils s'aiment dans la mort, leurs âmes sont en paix,
Sous le voile de la dernière châtelaine.

PAUL DEVIGNE.

La Garnache, Sept. 1917.

Digitized by Google

UNE BELLE FAMILLE DE CHEZ NOUS

LA FAMILLE PRÉAULT

L'Académie française, sur le rapport de notre ami M. Marcel Gibaud, a accordé un prix de 1,000 fr. sur la fondation Souriau, à la famille Préault, de Pouzauges, aussi riche d'enfants que de vertus familiales.

Nous pensons être agréable aux lecteurs de la *Revue*, en leur offrant les prémices de ce rapport si bien fait, comme l'a écrit M. René Bazin, pour permettre d'apprécier le mérite d'une de nos plus belles familles Vendéennes du XXe siècle.

R. V.

Louis Préault et son épouse Rose Huvelin étaient cultivateurs comme leurs parents, ils habitaient dans la commune de Saint-Mars-la-Réorthe du bocage Vendéen.

Vers 1858, ils s'installèrent, comme fermiers, dans la métairie du Haut-Baradeau, commune de la Pommeraye-sur-Sèvre, canton de Pouzauges.

De cette union sont nés sept enfants, parmi lesquels François Préault dont il va être parlé.

La famille étant trop nombreuse pour les travaux du Haut-Baradeau, notre François fut gagé, comme domestique à la Brunière ferme voisine.

C'est là qu'il connut Félicité Rouault servante depuis 7 ans dans cette propriété appartenant à la famille Nivelleau de la Brunière.

François Préault et Félicité Rouault, après leur mariage qui eut lieu à la Pommeraye, le 30 juin 1868, vinrent s'établir à la Roche-Gautreau, commune de Saint-Mesmin, canton de Pouzauges, chez les parents de l'épouse, Jacques Rouault-Equipé, lesquels cultivaient une petite terre appartenant à un M. Poignon de Moncoutant (Deux-Sèvres).

Digitized by Google

Ce fut le berceau de la famille et c'est là que sont nés neu enfants ; tous élevés dans une terre de *4 hectares*.

1° Jacques-François-Joseph, le 19 mai 1869, qui a eu quatorze enfants qui seront dénommés plus loin	14
2° Louis, le 19 mars 1871, célibataire	»
3° François, le 29 mars 1873, qui a onze enfants	11
4° Angèle, le 6 février 1875 (a vécu 3 semaines)	»
5° Félix, le 16 janvier 1877, qui a sept enfants	7
6° Clément, le 16 avril 1879, qui a quatre enfants	4
7° Henri, le 25 octobre 1881, qui a trois enfants	3
8° Marie, le 7 avril 1883, religieuse de l'ordre de Sainte-Marie de Torfou (à Torfou, Maine-et-Loire)	»
9° et Augustine, le 31 janvier 1885, épouse de François Ringeau, cultivateur au Plessis, commune de Pouzauges (pas d'enfant)	»
Total des petits enfants	39
sur lesquels sont vivants	35

On peut se rendre compte par les âges que des espérances de multiplication sont encore permises.

En 1888, la famille étant trop nombreuse pour une exploitation trop petite, et les parents désireux de conserver leurs enfants avec eux ; les Préault affermèrent la propriété du Coteau, près Pouzauges, grande terre appartenant à la famille Nivelleau, déjà nommée.

C'est là que les Préault habitent encore, sauf :

Le fils François, qui en raison de ses nombreux enfants a pris une terre à proximité du Coteau.

Et la fille Augustine épouse Ringeau.

Les ancêtres : M. et Mme Préault-Huvelin et M. et Mme Rouault-Equipé, n'ont comme leurs descendants, jamais possédé de biens fonciers.

Toujours leur richesse fut leurs bras et leur santé, leur force leur union.

Préault François « le père Préault » suivant une appellation consacrée par l'usage pour le chef de famille dont l'âge et la considération imposent un respect mérité, est décédé au Coteau à l'âge de 74 ans. le 3 janvier 1913, étant né à Saint-Mars-la-Réorthe, le 29 avril 1839.

La « mère Préault » n'ayant point de « retirance » vit respectée et choyée, au Coteau, au milieu de ses nombreux enfants et petits-

Digitized by Google

enfants, conseillant les grands, et gâtant les petits, tout en vaquant aux travaux du ménage et de l'exploitation.

Il faut la voir accueillante et polie pour tous, souriante au passant qui pénètre dans cet intérieur aux vastes dimensions (car le Coteau est un vieux manoir) assise dans l'âtre de la vieille cheminée de granit dont les proportions et les moulures, rappellent un autre âge, entourée de la petite marmaille qui, accrochée à ses jupes, rit, chante et pleure. C'est un tableau familial charmant, dans un cadre qui ne sera pas perdu pour la postérité, car un artiste (1) l'a fixé, par la photographie pour M. René Bazin, qui voudra bien m'excuser cette indiscrétion.

Telle est la famille Préault, famille de cultivateurs depuis toujours ; en effet il n'existe aucun de ses membres qui ait choisi d'autres professions.

Ce sont des gens pleins de loyauté et de franchise, polis, honnêtes, catholiques pratiquants (il en a été justifié), la coquetterie, qui sévit de nos jours, leur est inconnue, leur mise est toujours simple, et conserve la tradition du costume.

Grâce à leur nombre, quand les petits seront devenus grands, car Dieu, bien sûr, leur prêtera vie, ils formeront une réserve de cultivateurs pour fournir au Pays, des bras capables et vigoureux ; et ils occuperont les fermes que la terrible Guerre dépeuple pour cultiver ce riche bocage que tant d'autres désertent.

Quant à eux, on peut en être sûr, ils n'abandonneront pas cette terre qui les a élevés, ils ne déserteront pas leur tâche, ils continueront à suivre leur destin qui les attache au sol, par atavisme, en s'inspirant de l'exemple des vertus familiales de leurs ancêtres.

M. Etienne Lamy a voulu récompenser des cultivateurs et par sa générosité, attirer, vers la terre qui se mourrait si on n'y prenait garde, des forces vives, et les y attacher de plus en plus nombreuses. La France en a si grand besoin, qu'il en soit remercié !

C'est pourquoi répondant à cet appel, je me suis permis de présenter au concours de la fondation de M. Etienne Lamy affirmant qu'elle est digne d'y figurer, semblant offrir toutes les conditions requises de succès :

La famille de M. Joseph Préault premier dénommé d'autre part.

M. Joseph Préault est né, comme on l'a déjà dit à La Roche-Gautreau, le 19 mai 1869.

(1) M. de Mestral Combremont, 26 *bis*, rue Lafontaine, Paris.

Digitized by Google

Sa femme Marie-Louise Giraud est née à l'Audrière de la Flocellière, canton de Pouzauges, le 14 mai 1872 ; ses parents, les époux Giraud-Gaboriau, sont fermiers à l'Audrière, de père en fils, depuis plusieurs siècles, ils ont eu sept enfants, mais jamais de biens fonciers, eux non plus.

Joseph Préault et Marie-Louise Giraud se sont mariés à la Flocellière, le 13 juin 1893, de cette union sont nés au Coteau quatorze enfants et ils n'ont pas dit... leur dernier mot.

Ces enfants sont :

1° Joseph-Henri-Marie, le	30 Oct. 1894
« pris par la mobilisation, il est disparu depuis « un certain temps et d'après des lettres de « camarades, tout fait craindre qu'il ne soit « mort. »	
2° Gabriel-Auguste-Clément. le	23 Fév. 1896
décédé le 16 Février 1901.	
3° Angèle-Marie-Thérèse, le	4 Juillet 1897
religieuse de l'ordre de Ste-Marie-de-Torfou.	
4° Louis-Joseph-Marie, le	19 Déc. 1898
5° Henri-Auguste-Marie, le	6 Mai 1900
6° Marie-Louise-Madeleine, le	9 Août 1901
7° Emile-Félix-Marie, le	14 Sept. 1902
Elève au Petit Séminaire de Chavagnes.	
8° Georges-Joseph-Marie, le	22 Nov. 1903
9° Clément-Marie-Jean-Baptiste, le	27 Fév. 1905
10° Marthe-Marie-Thérèse, le	9 Juin 1906
11° Augustine-Thérèse, le	14 Oct. 1907
12° Jean-Marie-Joseph, le	20 Mars 1910
13° Jeanne-Marie-Emilienne, le	28 Mai 1911
14° et Antoinette-Clotilde-Marie, le	3 Juin 1916

Tous bien portants, travailleurs et de bonne conduite.

On pourrait dans la contrée, trouver d'autres familles nombreuses, mais ce qui est particulièrement intéressant chez les Préault, c'est outre la grande progéniture, l'union parfaite dans leur collectivité.

Ils se sont élevés par leur nombre et le groupement de leurs forces dans le travail ; jamais, ce qui est bien rare dans cette lutte qu'est la vie, l'intérêt personnel n'est venu troubler la bonne harmonie dans le travail commun pour le profit général, c'est la mise en pratique de la devise : « tous pour un ».

Digitized by Google

C'est la ruche dans laquelle tous les membres unissent leurs efforts pour une œuvre toujours agricole, sous l'autorité patriarcale ; il n'y a qu'une seule bourse au Coteau, de même qu'il n'y a qu'une seule tête.

Les Préault que j'ai offert au concours, de même que tous les autres membres de la « tribu » sont :

Estimés car ils sont polis et d'une complaisance sans bornes ; leurs voisins s'en aperçoivent souvent.

Honorés et considérés (Joseph, est conseiller municipal depuis 1904, ayant succédé à son père qui occupait cette fonction depuis 1896) parcequ'ils sont de vie et de mœurs irréprochables.

Dieu, dit-on, bénit les grandes familles, les Préault le sont certainement, par la paix qui règne chez eux et l'affection réciproque qui les unit ; ils le méritent parcequ'ils sont de fervents catholiques pratiquants.

Ces éloges mérités et confirmés par la notoriété publique ont été la cause qui m'a poussé à présenter M. et Mme Préault au concours.

Il faut bien le dire aussi, j'y ai été fortement engagé par de nombreuses personnes séduites par mon idée et dont les témoignages individuels sont venus grossir mon dossier.

J'étais donc plein d'espoir ayant prouvé :

La progéniture nombreuse ;

L'union parfaite toujours ;

Le travail en commun et incessant de cultivateurs, de père en fils ;

Une vie et des mœurs irréprochables d'où la considération générale.

***

Il manquerait à mon récit une nouvelle preuve des sentiments qui honorent mes Préault, si je ne faisais connaître, en même temps, les gestes de générosité dont ils se sont montrés capables après la faveur dont ils ont été l'objet.

Il m'a été donné de jouir d'une grande satisfaction procurée par ma réussite. Et je laisse aux lecteurs le soin de sentir ce qu'elle a dû être quand je vins annoncer aux bénéficiaires la bonne nouvelle, pour l'accueil que l'Académie Française avait bien voulu faire à ma présentation.

Cette réussite me flattait d'autant plus que l'échec pour le prix Lamy devait détruire chez moi toute espérance.

Digitized by Google

Dans une forme toute simple et très personnelle, mais combien haute dans son idée, Préault, après de vifs remerciements me tint à peu près ce langage : « M. Gibaud, vous m'avez obtenu une grande faveur, je ne devais pas y compter, ces 1000 francs que la Providence m'envoie, je veux les partager avec mes frères et sœurs habitant avec moi. Qu'en pensez-vous ? »

Ce « qu'en pensez vous » m'émut profondément et je ne trouvai que ces mots pour réponse : « Préault, vous êtes un brave homme et je vous admire. »

Tout commentaire serait superflu.

M. René Bazin, dans un article de l'*Echo*, a fait connaître ce geste, mais ce qu'il ne sait pas, car c'est tout récent, le voici :

Les frères et sœurs ne voulurent pas accepter le cadeau dans la proportion où il leur était offert et ne consentirent à en recevoir qu'une faible part pour ne pas chagriner leur Joseph.

Et celui-ci eut la bonne pensée de me rapporter le reste pour souscrire à l'*Emprunt National !*

Pouzauges, le 1er décembre 1917.

MARCEL GIBAUD.

Digitized by Google

NOS MORTS

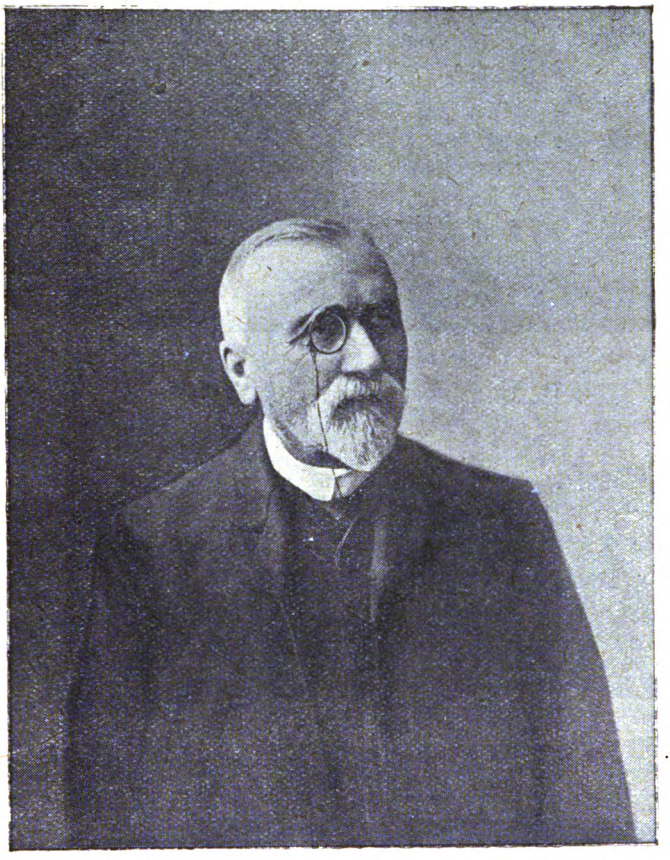

M. EMMANUEL HALGAN

Sénateur et Président du Conseil Général de la Vendée

La Vendée vient une fois encore d'être frappée dans son élite.

M. le sénateur Halgan a succombé, le 22 Octobre 1917, à la Boissière de Vertou, terrassé en quelques jours par un mal impitoyable.

Cette mort a eu un douloureux retentissement dans tout notre pays,

Digitized by Google

où la haute personnalité de l'illustre défunt était entourée d'unanimes respects et de profondes sympathies.

Des voix autorisées ont déjà célébré en termes éloquents les belles qualités d'intelligence et de cœur de M. Halgan. La *Revue du Bas-Poitou,* dont il était l'ami et le lecteur fidèle, tient à associer ses hommages et ses regrets aux témoignages de respect, d'estime et de reconnaissance que la Vendée tout entière doit à sa mémoire.

Homme de cœur et homme de bien tout à la fois, M. Halgan avait puisé dans les traditions familiales les plus ardentes et les plus droites convictions, et il n'est pas une heure de sa vie qu'il n'ait consacrée au service des meilleures et des plus saintes causes.

Au Sénat où il avait succédé à son frère, au Conseil Général où l'avaient envoyé les électeurs du canton de Palluau, partout il a fait preuve des plus hautes qualités morales, écho fidèle de ses éminentes vertus privées.

On l'a dit fort justement, pour M. Halgan, le mandat électif n'était ni un hochet de vanité, ni un sport de dilettantisme, ni un tremplin pour ambition. C'était un devoir à remplir, et le plus impérieux à la fois et le plus noble, puisqu'il consistait à défendre avec les droits de l'Eglise et la liberté de conscience, les plus précieuses de nos traditions nationales.

Doué d'une naturelle bonté, d'une parfaite serviabilité et d'une grande douceur, il savait faire preuve à l'occasion d'une vigoureuse combativité, quand on portait atteinte à sa foi, à la foi des populations qu'il représentait avec autant d'autorité que de dignité.

Cette dignité et cette autorité lui avaient conquis dans la Haute Assemblée un rang des plus enviables, et sa parole, bien que souvent à l'encontre des sentiments d'une majorité hostile aux idées qu'il incarnait, y était toujours écoutée avec une respectueuse attention.

Personne n'ignore en Vendée avec quelle belle tenue il dirigeait les séances du Conseil Général, et on ne saurait oublier notamment l'exemple de grand chrétien et de grand français qu'il y donna en prenant l'initiative d'une consécration du département au Sacré-Cœur.

Soldat des plus belles causes, M. Halgan laisse derrière lui les grandes et admirables leçons d'une vie toute d'honneur, où il sut allier à la fermeté des opinions la loyauté des convictions, à la noblesse du caractère la générosité chevaleresque des sentiments.

La Vendée qui lui fut fidèle pendant sa vie, s'honorera en le glorifiant dans son souvenir jusque par delà la mort.

René Vallette.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Choses d'Art. — Nous avons signalé dans notre précédent fascicule le magnifique bas-relief de marbre représentant le Sauveur, que notre excellent compatriote et ami, l'éminent statuaire Guéniot, a exécuté pour l'église Saint-Jean-Baptiste de Montmartre, à Paris.

Grâce à l'obligeante communication du cliché paru dans la *Demi-Butte*, nous sommes particulièrement heureux de faire admirer aujourd'hui par nos lecteurs l'œuvre nouvelle de M. Guéniot, qui vient une fois de plus consacrer son merveilleux talent.

Un don au Musée de la Roche-sur-Yon. — Le Musée de la Roche-sur-Yon vient de s'enrichir de deux compositions des plus remarquables, dues au pinceau du peintre Amaury Duval, élève d'Ingres. Ce sont deux des peintures sur plâtre qui décoraient le joli château de Linières, près de Saint-Fulgent.

Il y a quelque temps, M. Charles de Grandcourt père, propriétaire à Saint-Fulgent, a eu l'heureuse pensée d'offrir au maire de la Roche pour le Musée de la Ville ces peintures, dont il s'était rendu acquéreur. Cette offre fut accueillie avec empressement.

A la Société des Antiquaires de l'Ouest, (séance du 21 Juin 1917), M. M. Pouliot, secrétaire, a donné lecture d'une note de notre collaborateur, M. Charbonneau-Lassay, sur deux sceaux loudunais. L'un du XIIe siècle, au nom de Guillaume de Vaon, porte une grande fleur de lys ; le second, de la fin du XIIIe siècle, au nom de Hélyot Bertaut est orné d'une ramure de cerf dix-cors accompagnée du soleil et de la lune.

Le sens de ces derniers emblèmes, assez fréquents sur les sceaux du Bas-Poitou au Moyen-Age, et qui semble avoir varié selon les

Digitized by Google

Bas-relief en marbre de Saint-Jean-Baptiste de Montmartre, de M. ARTHUR GUÉNIOT.

(Cliché de la *Demi-Butte*.)

Digitized by Google

époques, et peut-être selon les personnes qui l'adoptaient, n'est pas encore absolument déterminé.

A la Société Archéologique de Nantes, (séance du 4 Décembre 1917), M. le chanoine Durville a fait une intéressante communication sur l'*Abbaye de Blanche-Couronne,* et les bénéfices qui en dépendaient, notamment sur ceux de Bouin (Vendée).

— Comme suite à l'article de notre collaborateur M. Charbonneau-Lassay sur les anciens emblèmes Bas-Poitevins du Sacré-Cœur, M. Ch. Roy, le distingué numismate de la Rochelle, a bien voulu nous communiquer l'empreinte d'un petit cachet, XVIIIe siècle, provenant du couvent rochelais des Dames Blanches de Notre-Dame du Refuge et qu'il vient d'acquérir. Il représente un cœur percé du haut en bas par deux flèches en sautoir et accompagné de deux étoiles placées de chaque côté et d'un croissant en pointe.

Conférence. — M. l'abbé Wetterlé a donné, le 25 Octobre dernier, à la Roche-sur-Yon, une très émouvante conférence sous le patronage de la Ligue des Patriotes, pour l' « Œuvre de la Conférence au Village » contre la propagande ennemie en France.

Des braves récompensés. — La Ligue Maritime Française, au cours d'une cérémonie en l'honneur des marins de la Marine marchande qui se sont distingués dans la lutte contre les pirates ennemis, a remis sa grande médaille et le prix de 15,000 francs à l'équipage du petit voilier *Hyacinthe-Yvonne* du port des Sables-d'Olonne, qui détruisit un sous-marin ennemi.

Digitized by Google

ÉCHOS DE LA GUERRE

Les Morts glorieux. — Le commandant *de Sesmaisons*, père de Mme la marqnise Jean de Lespinay, fidèle à la tradition de bravoure et d'honneur de toute sa famille, est tombé héroïquement face à l'ennemi, le 28 Septembre 1917, aux environs de Soissons.

C'est une très belle figure d'officier français qui disparaît, jeune de caractère et d'allure, très brave, plein de sang-froid et de savoir faire, bon, il était adoré de ses inférieurs, de ses camarades et de ses chefs.

Il était le fils du général comte de Sesmaisons, conseiller général actuel de la Loire-Inférieure, et avait épousé Mlle de Trédern. Son fils, maréchal des logis au 25e dragons, est sur le front. Son gendre, le marquis de Lespinay, son habituel compagnon d'armes, lieutenant de dragons détaché dans l'infanterie depuis le début de la guerre, était à quelques centaines de mètres de lui quand il fut frappé.

Il était chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre et chevalier de Sainte-Anne de Russie.

— Le commandant *de Kérautem*, gendre de notre ami Louis de la Bassetière, ancien député de la Vendée, et dont nous avons dit plus haut le magnifique héroïsme, a été mortellement frappé sous Verdun, le 27 Septembre 1917.

— Le sous-lieutenant *de Villebois-Mareuil*, engagé volontaire au 4e zouaves de marche, est tombé à 56 ans sur les champs de bataille de l'Aisne. Son père, le baron de Villebois-Mareuil, tué en 1870, appartenait à ce même régiment.

Le glorieux défunt était le cousin du colonel de Villebois-Mareuil, le héros de la guerre du Transvaal.

— *M. François de Bernon*, incorporé au début de la guerre au 8e chasseurs et fait prisonnier, est mort le 29 Octobre dernier à l'hopital de Darmstadt, des suites des privations et des mauvais traitements infligés par les Allemands.

Il était le frère du lieutenant Paul de Bernon, tombé glorieusement à l'ennemi, le 22 Août 1914.

— Mme Charles de Ricault d'Héricault nous a fait le douloureux hommage du souvenir mortuaire de son héroïque fils, *Jean de Ricault d'Héricault*, le jeune et si sympathique directeur de la *Revue catholique et royaliste*, dont la guerre fit un lieutenant d'infanterie, cité plusieurs fois à l'ordre du jour pour sa vaillante conduite, et tombé glorieusement pour la France devant Craonne ,le 16 Août 1917.

Digitized by Google

Nous nous inclinons avec une respectueuse émotion devant la tombe de ce jeune héros qui fut un savant, et continuait si dignement toutes les belles traditions familiales.

Dans la Légion d'Honneur. — Notre excellent ami M. le commandant *Gauly*, président de la commission de contrôle postal d'une armée, a été promu Officier de la Légion d'honneur.

— M. le commandant *Boscals de Réals*, du 14e dragons, détaché au 137e d'infanterie, a été inscrit au tableau de la Légion d'honneur pour la croix de Chevalier.

— M. le capitaine adjudant-major *François du Temps*, du 17e bataillon de chasseurs à pied, dont nous avons déjà signalé la brillante conduite devant l'ennemi, vient de recevoir la croix de la Légion d'honneur pour les élogieux motifs que voici :

Excellent officier qui n'a cessé depuis le début de la campagne de donner le plus bel exemple de calme et de courage au feu, s'est particulièrement distingué aux combats de mai 1915 et de juillet 1916 par sa bravoure et son mépris du danger. Une blessure, cinq citations, croix de guerre avec palme.

— Notre ami *M. Guy de Bagneux*, dont nous reproduisions dans notre dernier fascicule la brillante citation a été fait depuis chevalier de la Légion d'honneur avec les flatteurs motifs qui suivent :

Guy de Bagneux, capitaine au 1er régiment de chasseurs à cheval, détaché à une mission militaire, officier ayant des sentiments élevés et une haute conception du devoir militaire, libéré de toute obligation militaire a contracté un engagement pour toute la durée de la campagne. Après s'être brillamment conduit au début de la guerre, s'acquitte de sa tâche actuelle très consciencieusement et avec beaucoup de dévouement.

— Nous apprenons avec plaisir que notre excellent confrère, M. *Arthur Florentin*, directeur du *Journal de Royan*, actuellement capitaine de territoriale, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

— Nous sommes également heureux d'apprendre que M. *Roger Waïtzenegger*, fils de notre excellent collaborateur, sous-lieutenant au 66e d'infanterie, engagé de la classe 16, vient de recevoir la croix de la Légion d'honneur et la croix de guerre avec palme. C'est sa troisième citation. Le jeune et vaillant officier a perdu l'avant-bras gauche et a eu la cheville droite brisée.

Digitized by Google

— Le sous-lieutenant *Edouard de la Débutrie*, du 20e d'artillerie dont nous avons déjà eu l'occasion de mentionner la courageuse conduite, vient d'être promu lieutenant et nommé en même temps chevalier de la Légion d'honneur, avec une magnifique citation « pour l'héroïsme dont il a fait preuve à l'armée d'Italie. »

Sa batterie ayant été cernée par les Austro-Allemands, il s'est défendu avec cinq hommes à coups de grenades jusqu'à ce qu'il soit délivré par un renfort. De plus, pendant la retraite, il a passé trois fois le Tagliamento à la nage pour aller chercher quelques-uns de ses hommes qui ne pouvaient le traverser.

Dans le même temps, son frère, aviateur, était cité à l'ordre de l'armée pour avoir descendu un avion allemand dans les plus périlleuses conditions.

Les belles citations. — Le commandant *Louis Rousselot*, du 270e d'infanterie, a été l'objet d'une très élogieuse citation à l'ordre du corps d'armée, ainsi conçue :

Officier supérieur très méritant, a pris le commandement du 270e d'infanterie en pleine action, le 6 octobre 1914 pour remplacer le commandant grièvement blessé. Grâce à ses habiles dispositions a arrêté pendant deux jours les attaques de l'ennemi et a réussi à reprendre à celui-ci le seul point dont il s'était emparé.

— M. *de Maupeou*, que de multiples liens rattachent à la Vendée, a été successivement promu officier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre et élevé, dans la réserve de l'armée de mer, au grade de capitaine de vaisseau.

Il a été de plus honoré de la citation qui suit :

Officier absolument remarquable par sa valeur morale et ses qualités d'entraineur d'hommes, a su faire de son unité une troupe d'attaque de premier ordre. Commandant le bataillon de fusiliers marins, a très brillamment dirigé les opérations du 16 août qui nous ont valu la prise de plusieurs lignes ennemies très fortement organisées et un grand nombre de prisonniers.

M. le commandant de Maupeou et ses fusiliers marins ont été honorés depuis d'une nouvelle citation collective et ont reçu la fourragère.

— M. le capitaine *Jean Roy*, gendre de M. Grassal, vient d'être cité à l'ordre du corps d'armée dans les termes suivants : « Officier d'état-major très dévoué et très méritant. Détaché en liaison près d'une division d'attaque, le 23 Octobre 1917, s'est de son propre mouvement rendu sur la position qui venait d'être conquise, a pu converser

Digitized by Google

avec les chefs des unités d'attaque et a rapporté des renseignements très intéressants. »

— M. *Louis Perreau de Launay*, capitaine d'état-major de l'infanterie de la 16e division, a été l'objet de l'élogieuse citation qui suit :

Au front depuis le début de la guerre, a toujours fait preuve de courage, d'énergie et de dévouement. Passé de la cavalerie dans un état-major d'infanterie, s'est particulièrement distingué aux attaques d'avril en Champagne, en accomplissant avec intelligence et sang-froid des missions de reconnaissance sur la ligne de combat soumise aux bombardements les plus violents. Continue avec zèle ses services de liaison dans un secteur particulièrement agité.

— Notre ami M. le docteur *Henry Lœwenhard*, de Mouilleron-en-Pareds, aide-major de 1re classe, qui depuis le début de la guerre n'a cessé de faire preuve au front du plus courageux dévouement, a reçu le 15 Octobre des mains du général Archinard la croix de guerre accompagnée de la belle citation qui suit, pour sa vaillante conduite à la cote 304, en Juillet-Août dernier :

Le 24 juillet 1917, a fait preuve d'un dévouement a toute épreuve en évacuant, sous le bombardement, de nombreux hommes blessés et intoxiqués par l'explosion d'un obus de gros calibre dans une sape.

— M. *René Gambier*, médecin aide-major de 1re classe au 279e territorial, a été cité à l'ordre de la brigade dans ces termes élogieux :

Médecin d'un dévouement absolu et d'un rare mérite professionnel, a fait prendre les mesures les plus judicieuses pour la défense contre les gaz pendant la période du 16 au 28 septembre. Lors d'un violent bombardement, le 28 septembre, s'est porté au secours de deux hommes grièvement blessés, donnant à tous le plus bel exemple de courage et de dévouement.

— Le lieutenant *Henry de Suyrot*, du 3e dragons, détaché au 32e territorial d'infanterie, a été cité à l'ordre du jour de la brillante façon qui suit :

Officier courageux et dévoué, au front depuis trois ans : en septembre 1914 a relevé et ramené au poste de secours, sous une violente fusillade, son chef de corps grièvement blessé ; adjoint à un chef de bataillon, le seconde depuis 22 mois dans le service des tranchées, avec une grande activité et un dévouement absolu.

— Le lieutenant *Henri Doyen*, 22 ans, petit-fils de feu M. Morand, ancien notaire de Chantonnay, déjà titulaire de la croix de chevalier de la Légion d'honneur et de la croix de guerre, a mérité l'élogieuse citation suivante :

Au cours de la colonne mobile de Scoura, commandant, le 4 juillet 1917, le 18e goum mixte marocain, a tenu en respect, durant un combat acharné

Digitized by Google

de toute la journée, un adversaire des plus mordants qui, dans un terrain extrêmement difficile, menaçait le flanc droit de la colonne, et a réussi à lui infliger des pertes sérieuses.

Le 8 juillet, commandant le 18e goum à cheval, dans un combat en retraite extrêmement rude, a couvert les derniers éléments de repli avec son peloton qui fut très éprouvé ; n'a pas hésité à charger au sabre, en plusieurs retours offensifs, pour enlever ses morts et ses blessés, qu'une nuée d'adversaires surgissant de toutes parts cherchait à mutiler.

Jeune officier d'une bravoure chevaleresque, qui a eu dans l'affaire un cheval tué et un blessé sous lui.

— Le lieutenant *Marie-Joseph-Maurice de Lauzon*, du 41e d'artillerie, déjà trois fois cité à l'ordre, vient d'être encore l'objet de deux citations à l'ordre du régiment et à l'ordre du corps d'armée pour son magnifique courage sous le feu de l'ennemi et la glorieuse blessure qu'il a reçue le 11 Avril 1917, en faisant vaillamment son devoir.

— Nous reproduisons avec plaisir la citation suivante, à l'ordre de la division, dont vient d'être l'objet le lieutenant *Marcel Bage*, du 246e d'artillerie, dont nous avons plusieurs fois déjà signalé la vaillante conduite :

Lieutenant Marcel Bage commandant de batterie, modèle de courage et de dévouement, a su obtenir de ses hommes un rendement merveilleux en faisant réfectionner, sous le feu de l'ennemi, sa position de batterie trois fois bouleversée par le bombardement.

Le lieutenant Marcel Bage, qui était simple brigadier au début de la guerre, en est à sa quatrième citation.

— Le sous-lieutenant *Pierre Biré*, du 1er bataillon de chasseurs à pied, fils de notre excellent ami Raymond Biré, de Luçon, a obtenu la croix de guerre accompagnée d'une magnifique citation pour sa courageuse conduite sur le front.

— MM. *Léopold de Gaillard de Lavaldène*, sous-lieutenant au 58e d'infanterie, déjà trois fois cité, et *Robert de Lavaldène*, maréchal des logis au 29e dragons, pilote aviateur, viennent d'être l'objet de deux nouvelles et magnifiques citations.

Ces deux jeunes héros sont les fils du comte de Gaillard de Lavaldène, président général des comités royalistes de la Seine, et les neveux du capitaine de Talode du Grail.

— Le sous-lieutenant *Pierre Rousse*, du 117e d'infanterie, à peine âgé de 20 ans et déjà titulaire de la croix de guerre, a été cité à l'ordre de la division.

Digitized by Google

— Le sous-lieutenant *Jean Gouraud*, de Montaigu, officier au 411e d'infanterie, a été cité à l'ordre du corps d'armée dans les termes les plus élogieux pour de glorieux faits de guerre accomplis le 20 Août 1917.

— Le sous-lieutenant *Carlos de Melqué*, l'un des vaillants fils de notre distinguée collaboratrice, Mme la comtesse de Melqué (L. de Kerguy), vient d'obtenir une seconde et brillante citation.

— M. *Pierre Rambaud*, médecin aide-major de 2e classe au 4e tirailleurs indigènes, a été cité pour la deuxième fois à l'ordre de la division, pour « le dévouement absolu qu'il a témoigné dans les combats du 20 au 23 Août 1917, en relevant et soignant les blessés sur un terrain violemment bombardé. »

— Parmi les belles familles dont les fils se dévouent sans compter pour la France, figure la famille de Béjarry dont trois fils viennent d'être élogieusement cités à l'ordre du jour.

Le maréchal des logis de Béjarry, Jean-Louis-Marie :

Dispensé de toute obligation militaire, s'est engagé pour la durée de la guerre. — Au front depuis le 5 octobre 1914, s'est toujours fait remarquer par un esprit de devoir et un dévouement exemplaires. — A fait preuve à plusieurs reprises du plus parfait mépris du danger dans des patrouilles exécutées en janvier, février et mars 1916.

Le sous-lieutenant de Béjarry, Gabriel-Louis-Joseph :

Dans la nuit du 27 au 28 juillet 1917, sous un bombardement par obus de gros calibre, s'est rendu sur les lieux où venaient d'être gravement blessés cinq hommes de la compagnie, afin de veiller à leur mise en sécurité. — N'a quitté les lieux que lorsque tous ont été rendus au poste de secours.

Le caporal Etienne de Béjarry :

Bon gradé, très zélé, a été blessé à son poste de combat, mai 1917.

Ces trois vaillants défenseurs de la Patrie sont les fils du regretté sénateur de la Vendée, M. Amédée de Béjarry.

Un autre de leurs frères, le sous-lieutenant Paul de Béjarry, mort au champ d'honneur le 6 Octobre 1915, a été lui-même l'objet de glorieuses citations.

— Les deux fils de notre excellent ami M. H. Colins ont pris part à l'attaque du fort de Malmaison. L'un deux, l'aîné M. *Pierre Colins*, aspirant au 251e d'artillerie, a été à cette occasion glorieusement cité à l'ordre du jour et a reçu la croix de guerre.

— M. le maréchal des logis *Pichard du Page*, qui avait déjà mérité une très élogieuse lettre de félicitations de son chef de bataillon, a été l'objet de la belle citation suivante :

Digitized by Google

Sous-officier détaché à l'artillerie de tranchées, chargé du ravitaillement en munitions d'une batterie, a accompli sa mission avec beaucoup d'entrain ; a ravitaillé les pièces de tranchées le 25 juillet, malgré un bombardement très intense.

— M. *Louis Rampillon des Magnils*, maréchal des Logis au 2e chasseurs à cheval, pilote à l'escadrille N/76 déjà cité pour sa brillante conduite, vient d'obtenir les deux belles citations suivantes à l'ordre de l'armée :

Pilote habile et allant. Le 17 août 1917, a attaqué et incendié à 10 kilomètres dans les lignes ennemies un drachen allemand.

Le 25 septembre 1917, a poursuivi dans ses lignes, jusqu'à moins de 1000 mètres d'altitude et en dépit d'avaries graves, un biplan allemand qu'il a abattu.

— M. *Henri Poirier-Coutansais*, sergent au 206e d'infanterie, fils de M. Charles Poirier-Coutansais et neveu de M. Martial Joffrion, a été cité à l'ordre de la Division dans les termes élogieux qui suivent.

Jeune sous-officier plein d'entrain, légèrement blessé pendant le bombardement, est parti en renfort avec sa section, sans vouloir se faire panser ; a contribué à repousser à la grenade trois contre-attaques ennemies faisant preuve d'un courage et d'un dévouement au-dessus de tout éloge.

— M. *René Cesbron*, l'un des fils du sympathique notaire de la Flocellière, qui, à la suite d'une première blessure reçue en 1916, à la prise de Tahure avait été l'objet d'une magnifique citation, vient de nouveau d'être blessé en accomplissant comme téléphoniste volontaire une mission très périlleuse à l'attaque de la côte 344.

— Le 65e régiment d'infanterie qui quitte le 11e corps d'armée avec lequel il a combattu depuis le début de la guerre vient de recevoir sa quatrième citation à l'ordre du corps d'armée.

— **Nos vaillants marins.** — Toute la presse a retracé l'héroïque attitude de l'équipage du voilier *Kléber*. Le maître d'équipage Monnier, inscrit à Noirmoutier, est un de nos compatriotes. Voici le texte de sa citation :

A fait preuve d'une énergie et d'un courage hors de pair dans la défense de son navire, le voilier *Kléber*, contre un sous-marin. A sauvé son bâtiment. (Croix de guerre).

Le maître d'équipage Monnier prend ainsi place dans la phalange des marins vendéens, avec le patron Cuisiat de l'*Hyacinthe-Yvonne*, et des héros du canot de sauvetage *Paul-Toureil*, de l'île d'Yeu.

— Le patrouilleur *Marguerite*, commandé par notre compatriote le lieutenant de vaisseau *Lafargue*, a été l'objet d'une élogieuse citation à l'ordre de l'armée navale pour le superbe courage dont son équipage

Digitized by Google

à fait preuve au cours de nombreux engagements contre les sous-marins ennemis.

Promotions de Braves. — Notre éminent compatriote M. le baron Taylor, commandant le 10e d'infanterie, vient d'être promu colonel de cavalerie.

— Nous apprenons également avec le plus grand plaisir que notre excellent confrère et ami M. *Daniel Lucas* récemment fait chevalier de la Légion d'honneur a été promu chef d'escadron.

— Le lieutenant *René Sales*, du 45e d'infanterie, gendre de notre collaborateur et ami M. Waitzenegger, vient de recevoir son troisième galon ; à peine âgé de 22 ans il est, croyons-nous, le plus jeune capitaine de l'Armée d'Orient.

— Le lieutenant *Henri Baguenier Désormeaux*, fils de notre bien cher collaborateur et ami, qui fut grièvement blessé, a été promu capitaine.

— M. *Jehan Rousselot*, de Saint-André-d'Ornay, sous-lieutenant au 70e d'infanterie, a été promu lieutenant titulaire au même régiment.

— Le sous-lieutenant *René de Feriet*, du 22e bataillon de chasseurs alpins, précédemment décoré de la croix de guerre et titulaire de plusieurs citations, vient d'obtenir son deuxième galon.

— M. *Fernand Hervineau*, dont nous avons précédemment signalé la belle vaillance, a été nommé lieutenant à titre définitif.

— M. le docteur *Louis Rambaud* vient d'être nommé aide-major de 1re classe après deux années de dévouement sur le front.

— Au moment de mettre sous presse nous apprenons que notre excellent collaborateur et ami *Francis Eon*, sous-lieutenant au 84e territorial, et qui a fait vaillamment son devoir depuis le début de la guerre, a été promu lieutenant.

— M. *Jacques de Hillerin*, sous-lieutenant de réserve au 3e dragons, est promu lieutenant.

— Notre jeune et vaillant compatriote, M. *Alfred Rousse*, engagé volontaire et brigadier aux chasseurs d'Afrique, vient sur sa demande de passer dans l'aviation.

— Mlle *Marie Bailly*, d'Antigny, infirmière bénévole de la Croix-Rouge à l'hopital militaire de Bourges depuis le mois de Septembre 1914, a reçu la médaille des épidémies.

Digitized by Google

— **En captivité.** — Notre distingué collaborateur M *Edmond Bocquier*, inspecteur primaire à Bressuire, qui, sur sa demande, était passé du service auxiliaire dans une unité combattante, a été grièvement blessé dans une récente bataille et fait prisonnier.

Il est actuellement au camp de Limburg. Nos meilleurs vœux pour son complet rétablissement et sa prompte libération.

— **Les héros de notre clergé.** — Le R. P. *Clovis Dabin*, des Pères de Chavagnes, a été tué dans les combats sous Verdun en Mars 1916.

— M. l'abbé *Octave Amélineau*, clerc tonsuré, du 128e d'infanterie, qui, le 25 Septembre 1917 est tombé à l'ennemi, avait été peu de jours auparavant cité à l'ordre pour s'être distingué, notamment à l'attaque du 24 Août 1917, par son remarquable sang-froid et son absolu mépris du danger.

— M. l'abbé *Blanchard*, de Beauvoir-sur-Mer, tué à l'ennemi le 8 Juin 1917, a été cité pour la seconde fois à l'ordre de l'armée.

— M. l'abbé *Omer Denis*, missionnaire diocésain, aumônier d'un groupe d'artillerie de campagne, a recueilli la nouvelle et magnifique citation suivante :

Très brave et toujours prêt à se dévouer pour les blessés.. Le 12 octobre 1917, malgré un violent bombardement, qui avait coupé toutes les liaisons téléphoniques, s'est spontanément offert à aller chercher une voiture pour le transport d'un blessé grave.

Il n'y avait que deux mois que M. l'abbé Omer Denis était reparti sur le front, après avoir été blessé devant Saint-Quentin.

— M. l'abbé *Albert*, curé de Menomblet, a été cité comme un brancardier très brave et remarquablement dévoué ; s'est distingué notamment dans les combats des 13, 17 et 18 Août 1917.

— M. l'abbé *Gourin*, élève du grand Séminaire de Luçon, sergent-fourrier au 411e d'infanterie, a été cité à l'ordre de la brigade pour le dévouement et le sang-froid dont il n'a cessé de faire preuve depuis Avril 1915 et notamment le 20 Août 1917 malgré l'intoxication qu'il avait subie.

— M. l'abbé *Albert Ravaud*, vicaire à la Chaume, sergent au 222e d'infanterie, a été cité à l'ordre de la Brigade comme un « sous-officier courageux, s'étant fait remarquer de tous le 6 Juillet 1917, par son exemple et son mépris du danger sous un bombardement d'une extrême violence. »

Digitized by Google

— M. l'abbé *Pierre Fortin*, fils de l'ancien et regretté conseiller général de Mareuil, a été cité à l'ordre du 407e d'infanterie comme : « brancardier d'un courage et d'un sang-froid au-dessus de tout éloge, jouissant d'un gros ascendant sur ses camarades. En maintes circonstances critiques s'est signalé par son dévouement et fut blessé deux fois, à Souchez en Février 1916, et à Verdun, en juin de la même année. »

— M. l'abbé *Laporte*, vicaire de la Boissière de Montaigu, mobilisé au 70e d'infanterie, vient de recevoir la croix de guerre pour les brillants motifs suivants :

« Brancardier très dévoué, d'un grand ascendant moral et qui a rendu les plus grands services au cours des attaques du 18 septembre 1917. »

— M. l'abbé *Pierre Barreau*, vicaire de Soullans, brancardier au 44e d'infanterie, déjà blessé en Septembre 1915 et cité à l'ordre, vient d'être l'objet d'une seconde citation pour « son dévouement irréprochable et pour avoir été blessé une seconde fois en n'hésitant pas à assurer son service sous le feu le plus violent de l'ennemi. »

— M. l'abbé *J. Marais*, vicaire à Noirmoutier, caporal brancardier au 39e d'infanterie, a été cité à l'ordre de la division pour s'être distingué par le plus grand esprit de sacrifice dans la relève des blessés sous les bombardements les plus intenses.

— M l'abbé *Garnier*, curé de Saint-Georges-de-Pointindoux, aumônier militaire à l'hôpital de Samli (Salonique) vient d'être décoré de la médaille des épidémies pour son service dévoué près des contagieux.

N. B. — L'abondance des matières nous oblige à notre grand regret de renvoyer au prochain fascicule : les *Livres Nouveaux*, le *Carnet Mondain*, la *Nécrologie* et la *Bibliographie*. Nos lecteurs voudront bien nous en excuser.

Digitized by Google

AVIS A NOS ABONNÉS

L'Administration de la **Revue du Bas-Poitou** *prie ses Abonnés de lui adresser directement, et aussitôt réception de ce fascicule, le montant de leur abonnement 1917, pour éviter des frais de recouvrement.*

En raison des surtaxes postales nouvelles, l'abonnement à la **Revue** *a été porté à* **8 fr. 50** *à partir de 1917.*

La *REVUE DU BAS-POITOU*
adresse ses meilleurs vœux de Nouvel An à tous ses dévoués Collaborateurs et fidèles Abonnés

31 Décembre 1917.

Digitized by Google

REVUE DU BAS-POITOU

ANNÉE 1917

TABLE DES MATIÈRES

I

TEXTE

I. — Un Héros Vendéen. — *Georges de Lépinay*, par M. J. AULNEAU 1

II. — Pages d'actualité. — *Leur "Kultur" en France*, (le Mal - le Remède) (Suite), par M. Edouard VENDÉEN. 10

III. — Visions de Guerre. — *Dix heures sous le bombardement Allemand*, par M. Joseph DE GOUÉ . . . 25

IV. — *Quelques souvenirs héraldiques d'une grande famille de Gâtine — Les Appelvoisin*, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY. 30

V. — *La Boue Sacrée*. — Légende Vendéenne, par L. DE KERGUY. 40

VI. — *Balade de Guichard d'Angle* (Poésie), par M. l'abbé G. BARBOTIN 45

VII. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY 48

VIII. — *Echos de la Guerre*, id. 51

IX. — *Carnet Mondain*, id. 60

X. — *Nécrologie*, id. 61

XI. — *Bibliographie*, id. 66

XII. — *Héros et Martyrs de la Guerre*. — René Gibaud, adjudant pilote-aviateur ; Gabriel de Fontaines, brigadier téléphoniste au 101e d'artillerie lourde ; René de la Boutetière, engagé volontaire au 16e Bataillon de Chasseurs à pied, par M. René VALLETTE 69

XIII. — *Le Clergé de la Vendée pendant la Révolution*. — *Les Sables-d'Olonne*, (suite), par M. Edgar BOURLOTON 87

Digitized by Google

XIV. — *La Pommeraie-sur-Sèvre, aux Epoques préhistorique et Gallo-romaine*, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY. 94
XV. — *Contrastes, — Printemps et Guerre* (poésie), par M. A. MÉTAY. 103
XVI. — Archéologie Bas-Poitevine. — *Le Polissoir de la Goujardière du Boupère* (Vendée), par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY. 106
XVII. — *Au Champ d'Honneur. — Les Vendéens morts à l'ennemi* (suite), par M. René VALLETTE. 108
XVIII. — *Préface du Catalogue de la Collection* du comte Raoul DE ROCHEBRUNE 115
XIX. — *Livres Nouveaux*, par ZZZ 116
XX. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY 121
XXI. — *Echos de la Guerre*, id. 126
XXII. — *Carnet Mondain*, id. 136
XXIII. — *Nécrologie*, id. 137
XXIV. — *Bibliographie*, id. 141
XXV. — *Un grand Vendéen du temps présent. — S. E. le Cardinal Luçon, Archevêque de Reims*, par M. H. BAGUENIER DESORMEAUX 145
XXVI. — Archéologie Bas-Poitevine. — *Le Retranchement ancien du Plessis Bouchard*, par M. le marquis DE FAYOLLE 161
XXVII. — *Le Sceau d'Estème Couret et les anciens Emblèmes Bas-Poitevins du Sacré-Cœur*, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY 168
XXVIII. — *Les Vendéens à Saumur* (9-24 Juin 1793), par M. l'abbé F. UZUREAU 182
XXIX. — *Humanité* (poésie), par M. le vicomte H. DU FONTENIOUX. 189
XXX. — *Un Etrier Carolingien*, de la Collection du comte R. de Rochebrune, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY. 193
XXXI. — *Au Champ d'honneur. — Les Vendéens morts à l'ennemi* (suite), par M. René Vallette. 194
XXXII. — *Nos Morts, M. le docteur Atgier*, par M. le docteur Marcel BAUDOUIN. 199
XXXIII. — *Livres Nouveaux*, par ZZZ. 201
XXXIV. — *Chronique*, par R. DE THIVERÇAY. 204
XXXV. — *Echos de la Guerre* id. 206
XXXVI. — *Carnet Mondain*, id. 214
XXXVII. — *Nécrologie*, id. 216
XXXVIII. — *Bibliographie*, id. 218

Digitized by Google

XXXIX. — *Héros et Martyrs de la Grande Guerre*. — Le commandant de Kérautem; le capitaine de Fontenay; Jean, Hubert et Yvan Savary de Beauregard; Louis de Kervenoaël, par M. René VALLETTE 221

XL. — *Un grand Vendéen du temps présent*. — S. E. le Cardinal Luçon, Archevêque de Reims (suite), par M. H. BAGUENIER DESORMEAUX. 251

XLI. — *Le voile de la Châtelaine* — Légende Vendéenne en vers, de M. Paul DEVIGNE 268

XLII. — *Une Famille de chez nous à l'Académie*, par M. Marcel GIBAUD 273

XLIII. — *Nos Morts*. — *M. le sénateur Halgan*, par M. René VALLETTE 279

XLIV. — *Chronique*. — Choses d'art et nouvelles archéologiques, par R. DE THIVERÇAY. 281

XLV. — *Echos de la Guerre*. — Les Morts glorieux. — Dans la Légion d'honneur. — Les belles Citations. — Nos vaillants Marins. — Promotions de braves. — Les Héros de notre Clergé, par R. DE THIVERÇAY. 284

Digitized by Google

II

GRAVURES

I. — Portrait de *M. Georges de Lépinay*. 1
II. — *Bois gravés*, (en texte) par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY. 30, 32, 33, 34, 36, 37, 38, 39
III. — *Le Château de Saint-Jean d'Angle* (Charente-Inférieure), par M. Marcel FLEURY 46
IV. — *Inscription Lapidaire aux armes des Saint-Gelais de Lusignan (Château de Saint-Jean d'Angle)*. 47
V. — Portraits de MM. *René Gibaud, Gabriel de Fontaines* et *René de la Boutetière* 71, 80, 85
VI. — *Objets préhistoriques de la Pommeraie-sur-Sèvre, Clichés sur bois*, gravés par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY 94, 96, 98, 99, 101, 102
VII. — *Polissoir préhistorique de la Goujardière, du Boupère*, cliché sur bois, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY. 106
VIII. — *Le Dundée "Hyacinthe-Yvonne", des Sables-d'Olonne* (cliché de l'*Illustration*) 120
IX. — *Projet de Bas-Relief pour les Victimes de la Guerre de Saint-Honoré-d'Eylau*, de M. Arthur GUÉNIOT 122
X. — *Portrait du patron Cuisiat, du "Hyacinthe-Yvonne"* (Cliché de l'*Illustration*) 135
XI. — *Plan du Plessis Bouchard*, par M. le marquis de FAYOLLE. 160
XII. — *Documents iconographiques divers*, gravures sur bois, par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY 168, 169, 173, 174, 176, 177, 179, 180, 181
XIII. — *Un Etrier Carolingien*, bois gravé par M. L. CHARBONNEAU-LASSAY. 192
XIV. — Portraits du *Commandant de Kérautem*, de MM. *Jean* et *Hubert de Beauregard* et de *Louis de Kervenoaël*. 221, 234, 237, 241
XV. — Portrait de M. *le Sénateur Halgan* 279
XVI. — *Le bas-relief du Sauveur de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste de Montmartre*, œuvre de M. ARTHUR GUÉNIOT, (Cliché de la *Demi-Butte*). 282

Le Directeur-Gérant : RENÉ VALLETTE

FONTENAY-LE-COMTE. — IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD

Digitized by Google

Digitized by Google

PERIODICAL

Digitized by Google

PERIODICAL

Digitized by Google

Digitized by Google